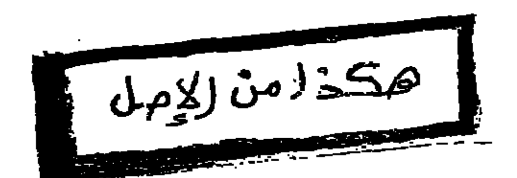


Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16694 – 7,50 F - 1,13 EURO

MARDI 29 SEPTEMBRE 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE ÉCONOMIE

■ Imparfaites statistiques

■ 14 pages d'offres d'emplois

Les élections en France

■ **Sénatoriales :** les nouveaux élus et tous les résultats département par département

■ **Le RPR progresse au détriment des centristes, le PS gagne deux sièges**

■ **Législatives :** le PS l'emporte à Toulon face au FN, la droite enlève un siège socialiste à Dunkerque

Lire pages 8 à 18 et notre éditorial page 27



■ Faillite bancaire au Japon

Avec un passif de plus de 100 milliards de francs, la faillite de la Japan Leasing est le plus gros sinistre bancaire depuis 1945. p. 43

■ Réforme de l'audiovisuel public

Réduction de la publicité et création d'une holding sont les deux grands axes du projet de réforme de la télévision publique. p. 30

■ La fiscalité ville par ville

Le gouvernement s'apprête à réformer les taxes professionnelle et d'habitation. *Le Monde* publie le classement de la fiscalité directe dans les principales villes françaises. p. 22 et 23

■ Spoliations dans les hôpitaux

Fraudes, détournements : des gérants de tutelle chargés de gérer les biens de malades hospitalisés sont mis en cause. p. 19

■ Grande-Bretagne : l'industrie sinistrée

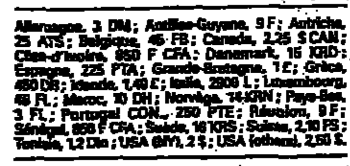
Depuis le début de l'été, les plans de licenciements se succèdent. Les syndicats britanniques prévoient la perte de 500 000 emplois en 1998. p. 28

■ Le Stade de France au-delà du sport

Aucun club de football ne sera attaché au Grand Stade, qui confirme ainsi sa vocation à accueillir des événements extrasportifs. p. 32

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 929 - 7,50 F



Gerhard Schröder, chancelier d'une nouvelle Allemagne

● La nette victoire des sociaux-démocrates symbolise une volonté de changement après les seize années de l'ère Kohl ● Le nouveau chancelier, né en 1944, incarne une Allemagne décomplexée face à son passé ● Le SPD et les Verts disposent d'une majorité absolue au Bundestag ● Les Verts s'apprêtent à entrer pour la première fois au gouvernement

UNE PAGE de l'histoire contemporaine allemande a été tournée, dimanche 27 septembre. En remportant haut la main les élections législatives fédérales, le Parti social-démocrate (SPD) de Gerhard Schröder a mis fin à seize années de règne d'Helmut Kohl. Le SPD a recueilli, selon les résultats officiels provisoires, 40,9 % des suffrages (+ 4,5 % par rapport 1994), contre 35,2 % pour les chrétiens-démocrates et chrétiens sociaux, qui enregistrent leur plus mauvais score depuis 1949. *La participation au scrutin a été supérieure à 82 %.*

Gerhard Schröder a déclaré que son ambition est de *« moderniser le pays, de surmonter la paralysie des réformes ». « Nous n'allons pas tout changer*, a-t-il ajouté, *mais le faire beaucoup mieux. »* Les sociaux-démocrates et les Verts ont engagé des négociations sur la formation d'un gouvernement de coalition. Les deux partis disposent ensemble d'une majorité absolue de onze sièges au Bundestag, où aucune formation d'extrême droite ne sera représentée.





Rock chez Gerhard, Verdun chez Helmut, bière pour tout le monde

BONN
de notre envoyé spécial

Il est à peu près 19 heures, une heure après la fermeture des bureaux de vote, dimanche soir à Bonn, lorsque Helmut Kohl pénètre dans la grande salle de la Maison Konrad-Adenauer, l'immeuble où siège l'Union chrétienne-démocrate (CDU). Des milliers de militants sont là. Des millions d'Allemands assistent à la scène devant leur poste de télévision.

Accueilli par une longue ovation debout, le vaincu prononce ses dernières paroles de chancelier. C'est un moment historique : pour la première fois de sa vie, ce virtuose du pouvoir jette le gant. Sans manifester la moindre émotion, il abandonne à la fois son poste de chancelier fédéral et celui de président de la CDU. Chacun en a conscience : l'ère Kohl, qui a duré seize ans, est bel est bien terminée.

Quelques instants plus tard, au même endroit, il y a davantage de journalistes que de militants. Les télévisions cherchent en vain des interlocuteurs. Il n'y a plus rien à dire. On grignote sans conviction quelques charcuteries. On essaye de s'expliquer les raisons d'un tel échec. *« Il a trop promis aux Allemands de l'Est »*, disent les uns. *« Seize ans, c'est trop »*, disent les autres. Voilà, en fait, l'argument fondamental : *« Seize ans, c'est trop. Nous étions préparés à un échec, mais pas si grave. »*

Non loin de là, de l'autre côté de la nationale 9, qui traverse Bonn, le SPD fait la fête. *Bière à volonté. Rock'n'roll à pleins décibels.* La *« baraque »*, comme on appelle le siège du Parti social-démocrate, vit son heure de gloire. *« Nous avons un nouveau chancelier »*, proclament les affiches toutes fraîches de Gerhard Schröder. Les militants exultent, revivent. *« Cela fait seize ans que nous attendons ce moment-là »*, dit un banquier « rouge », qui explique que *« les choses vont changer »*, à commencer par l'amélioration du statut des salariés qui touchent moins de 2 000 francs par mois, et qui ne sont pas couverts jusqu'ici par la Sécurité sociale.

Les choses sérieuses, ce soir à Bonn, ne se passent pas au siège du SPD. C'est à la représentation permanente du Land de Basse-Saxe que se retrouvent, en fin de soirée, les personnalités les plus influentes de la République. Dans un petit bistrot qui se trouve au sous-sol de ce bâtiment luxueux, le maître des lieux, Gerhard Schröder, reçoit ses principaux interlocuteurs : leaders des Verts, futurs ministres SPD, et même hauts fonctionnaires de l'ancien régime qui cherchent à retrouver un poste influent auprès du nouveau gouvernement. *Certains d'entre eux essaient de* faire croire au nouvel homme fort du pays qu'ils ont toujours voté à gauche.

Pendant ce temps-là, les télévisions diffusent un étrange programme : il n'est question que de la carrière de Helmut Kohl. Les grands moments de la vie du grand homme sont rediffusés comme s'il s'agissait de funérailles nationales. La poignée de main avec François Mitterrand, au cimetière de Verdun en 1984, passe en boucle, image emblématique d'un chancelier – *« Herr Doktor Kohl »*, disait-on sur ZDF – dont personne ne comprend tout à fait, ce soir-là, qu'il appartient déjà au passé.

Lucas Delattre

Une chance à saisir

AVANT toute chose, rendons à Helmut Kohl ce qui lui appartient en propre : il a fait l'Allemagne, sans défaire l'Europe. Mieux : il a maintenu le cap européen, quand le contexte géopolitique portait à s'en écarter ; il a arrimé le mark à l'euro, au terme d'une bataille très difficile, au cours de laquelle il a dû combattre la révolte d'une Bundesbank qui refusait le prix politique de l'unification allemande. Et cet homme, que les adversaires français de l'« Europe de Maastricht » ont si souvent présenté comme l'incarnation de la prépotence allemande, a été le serviteur opiniâtre d'une conception *franco-allemande de l'identité de* l'Europe.



ÉDITORIAL

Nous serons donc toujours un peu nostalgiques de ce chancelier qui prend place parmi les grands de notre temps, un homme de cette frontière devenue si familière – il dit à ses interlocuteurs français qu'il habite plus près de Strasbourg que de Cologne – et de ce bassin rhénan devenu lieu de contact entre l'Europe du Nord et l'Europe latine, unifié par un catholicisme *social cher à Jacques Delors, son* complice en unité européenne. On eût aimé qu'un François Mitterrand ait partagé l'intuition qu'avait eue en 1989 Jacques Delors, et accompagne le chancelier à la porte de Brandebourg, plutôt que de tenter d'ultimes croche-pieds avec ce qui restait de la RDA. Mais il est vrai qu'à l'époque le même Mitterrand se voyait reprocher par Margaret Thatcher d'être un *« nouveau Pétain » !*

J.-M. C.

Lire la suite page 27

L'idéal mutualiste face au marché

LA MUTUALITÉ est-elle soluble dans le marché et dans l'Europe ? La question se pose avec insistance au moment où l'une des institutions sociales les plus anciennes fête le centième *anniversaire de la loi du 1er avril* 1898, qui a consacré la reconnaissance des sociétés de secours mutuel. La construction européenne, la concurrence de plus en plus vive des compagnies d'assurances dans le domaine de la santé, les tensions entre mutuelles de la fonction publique et mutuelles d'entreprise, sans oublier l'affaire qui secoue la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), ont fini par ébranler sa puissance et brouiller son image.

Pis, sans doute, c'est l'idéal mutualiste qui se perd : les 30 millions de personnes couvertes par de « vraies » mutuelles ignorent bien souvent ce qui fait la différence avec une entreprise commerciale. Que pèsent l'égalité (un homme = une voix), la solidarité (pas de sélection des risques) et le caractère non lucratif de ces organismes face à la déferlante du marché ? Que peut faire la Mutualité – *« l'un des visages du pacte républicain »*, selon Martine Aubry – quand les valeurs qui alimentent ce pacte n'ont plus de sens pour une partie croissante de la population frappée par le chômage et l'exclusion ? Et que représente ce géant aux pieds d'argile quand se constituent, au sein du monde européen *de l'assurance, des poids lourds fi*nanciers comme l'allemand Allianz et le français AXA ?

En France, où les mutuelles détiennent encore 60 % du marché de la couverture maladie complémentaire (26 % aux compagnies d'assurances et 14 % aux institutions de prévoyance), les assureurs poussent les feux, obligeant par*fois les mutuelles à rompre* avec leur éthique et à adopter certaines pratiques des assureurs privés. Lors de son dernier congrès, en juin 1997, la Fédération nationale de la Mutualité française (FNMF), qui regroupe 6 000 mutuelles et 25 millions d'adhérents, dénonçait en son sein *« des dérives vers des comportements commerciaux et les risques que représentent des partenariats avec des acteurs commerciaux qui n'ambitionnent que d'accéder aux fichiers et aux réseaux de distributions mutualistes »*.

Jean-Michel Bezat

Lire la suite page 27

Retour au théâtre



ANOUK GRINBERG

ELLE A FAIT ses débuts à douze ans, avec Jacques Lassalle, qui la dirige aujourd'hui dans *Chaos debout*. Ensuite, Anouk Grinberg a travaillé avec Alain Françon, Bernard Sobel, Jean-Louis Martinelli et Patrice Chéreau, avant que Bertrand Blier n'en fasse son égérie au cinéma. Puis elle a pensé *« ne plus jouer »*, avant de revenir dans ce rôle écrit pour elle par Véronique Olmi.

Lire page 35

هكذا من الأصل

ALLEMAGNE Le social-démocrate (SPD) Gerhard Schröder a remporté dimanche 27 septembre les élections législatives allemandes. Les chrétiens-démocrates ont réalisé leur plus mauvais score depuis 1949. Helmut Kohl reste député grâce à sa présence sur la liste CDU de Rhénanie-Palatinat, mais il a également perdu sa circonscription dans sa ville de Ludwigshafen, au profit du SPD. ● AVEC LES VERTS, le SPD dispose d'une majorité absolue de onze sièges au Parlement. Des discussions ont été ouvertes dans la nuit de dimanche à lundi, entre la direction des deux partis à Bonn. Le porte-parole des Verts, Jürgen Trittin, est convaincu que des négociations pourraient aboutir rapidement. ● DEUX AUTRES PETITS PARTIS parviennent à se maintenir au Parlement, les libéraux du FDP et les ex-communistes du PDS. L'extrême droite n'obtient qu'environ 4 % des voix.

Gerhard Schröder met fin à seize années de l'ère Helmut Kohl

Le candidat social-démocrate emporte les élections législatives du dimanche 27 septembre. Il devrait former une coalition avec les Verts, les deux partis disposant d'une majorité absolue au Bundestag. Le Parti chrétien-démocrate enregistre une très sévère défaite

BONN
de notre correspondant

Après seize années de règne, Helmut Kohl, soixante-huit ans, a perdu. Le social-démocrate (SPD) Gerhard Schröder, cinquante-quatre ans, a remporté, dimanche 27 septembre, les élections législatives. Il sera le chancelier qui fera entrer l'Allemagne dans le XXIe siècle, le premier à s'installer à Berlin (dès 1999). C'est la première fois dans l'histoire de la RFA qu'un chancelier est renvoyé par les électeurs, les changements de pouvoir ayant jusqu'à présent toujours été provoqués par des renversements de coalition.

Le SPD recueille 40,9 % des suffrages (298 députés) et retrouve les niveaux qu'il avait atteints dans les années 70 sous le règne de Willy Brandt et Helmut Schmidt. Les responsables du SPD ont refusé de dire, dimanche soir, avec qui ils gouverneraient, mais ils devraient très probablement former une coalition avec les Verts, qui ont recueilli 6,7 % des voix (47 sièges). Les deux partis réunis disposent d'une majorité absolue en sièges au Parlement. Dans la nuit de dimanche à lundi, la direction du SPD a rencontré celle des Verts à Bonn. Le porte- parole des Verts, Jürgen Trittin, s'est déclaré convaincu que des négociations pourraient aboutir rapidement.

Les chrétiens-démocrates (CDU-CSU) de Helmut Kohl reculent de 6,2 points à 35,2 % (245 députés) et enregistrent leur plus mauvais score depuis 1949. Helmut Kohl a *annoncé son retrait de la présidence* de la CDU. Le parti devait se réunir dans la matinée de lundi pour choisir la date du congrès qui désignera officiellement son successeur. Wolfgang Schäuble, président du groupe parlementaire CDU-CSU, et le ministre de la défense, Wolfgang Rühe, sont en lice. Le vieux chancelier a perdu sa circonscription dans sa ville de Ludwigshafen, *au profit d'une candidate* SPD, mais il reste député grâce à sa présence sur la liste CDU de Rhénanie-Palatinat.

Outre les Verts, deux autres petits partis retournent au Bundestag : les libéraux, partenaires de coalition de M. Kohl depuis 1982, qui résistent très bien, obtenant 6,2 % des suffrages (44 sièges), et *les ex-communistes du PDS, qui* franchissent la barre des 5 %, recueillant 5,1 % des voix (4,4 % en 1994) et obtenant 35 députés. Contrairement aux prédictions faites avant le scrutin, ce résultat n'empêchera pas le SPD et les Verts d'obtenir la majorité absolue au Parlement. Les trois partis d'extrême droite ne remportent ensemble que 3,3 % des voix, dans un *scrutin marqué par une forte participation* (82,3 %, contre 79 % en 1994).

LE POIDS DU CHÔMAGE

La population manifestant un grand désir de changement, Helmut Kohl n'a pas résisté à l'usure du pouvoir. Pendant la campagne, la CDU avait présenté Helmut *Kohl sous les traits d'un sage éléphant*, mais les électeurs allemands ont plutôt suivi le SPD, qui avait répondu à cette campagne en comparant le chancelier à un dinosaure.

Les électeurs ont sanctionné l'augmentation du chômage, qui frappe 4,2 millions de personnes, et est le problème numéro un des Allemands. Dans ce contexte, Hel*mut Kohl s'est heurté à la très forte* résistance de la population, qui avait le sentiment qu'une entreprise de destruction de son modèle social était à l'oeuvre. La moindre évolution du système de protection sociale – allongement de la durée d'ouverture des magasins, légère réduction des remboursements de congés maladie, mini-réforme des retraites, réduction des subventions aux mineurs de la Ruhr – a fait l'objet d'une très forte levée de boucliers. Le chancelier n'est pas parvenu non plus à faire passer la réforme fiscale bloquée courant 1997 au Bundesrat, la chambre des Länder dominée par le SPD. L'échec de cette réforme est d'ailleurs devenu symbolique de la paralysie à Bonn.

Parallèlement, le chancelier de l'unité allemande a été victime des difficultés de la reconstruction de l'Allemagne de l'Est, ruinée par quarante ans de dictature communiste. La CDU s'est effondrée dans les nouveaux Länder. Neuf ans après la chute du mur, l'ex-RDA est certes méconnaissable, grâce aux 1 000 milliards de marks que l'Allemagne de l'Ouest y a injectés depuis 1991, et la situation matérielle de la quasi-totalité des Allemands de l'Est, y compris des chômeurs et des retraités, s'est améliorée. Mais les Allemands de l'Est ont tendance à oublier les progrès accomplis, pour se concentrer sur le chômage, qui frappe une personne sur cinq. Ils ont aussi le sentiment d'être devenus des citoyens de deuxième classe, le gouvernement Kohl ayant fait table rase des quarante années de RDA.

LA VICTOIRE DU FLOU

Les succès d'Helmut Kohl ne lui ont pas suffi. La politique étrangère, selon la chaîne de télévision ARD, arrivait en septième position dans les soucis des citoyens. L'euro n'a pas été un thème de campagne et, pis, la polémique sur la présidence de la Banque centrale européenne, *en mai, a empêché* Helmut Kohl de tirer un quelconque profit de la monnaie unique.

Le SPD a, de son côté, mené une campagne sans faute. Après quatre échecs, le parti a enfin trouvé le bon candidat et évité les querelles internes. M. Schröder est parvenu à conquérir l'électorat du centre, en chantant un hymne à la crois*sance et à l'innovation dans les en*treprises, sans s'aliéner les électeurs de gauche. Pendant toute la campagne, il a veillé à rester dans le vague pour faire plaisir à tout le monde et ne pas prêter le flanc aux critiques de ses adversaires. Le président du SPD, Oskar Lafontaine, a réussi à tenir en silence la gauche du parti.

Arnaud Leparmentier

Les chrétiens-démocrates réalisent leur plus mauvais score depuis 1949

BUNDESTAG SORTANT

SPD (sociaux-démocrates) 252 – Alliance 90/Les Verts 49 – FDP 47 – CDU-CSU (chrétiens-démocrates) 294 – PDS 30

672 SIÈGES

En 1994, Helmut Kohl remporte son quatrième mandat depuis 1982.

RÉPARTITION DES VOIX AU BUNDESTAG DEPUIS 1949 en %

SPD 40.9 – CDU-CSU 35.2 – Verts Alliance 90/Les Verts 6.7 – FDP 6.2 – PDS 5.1

1949 1957 1965 1972 1980 1987 1994 1998

LE NOUVEAU BUNDESTAG

SPD (sociaux-démocrates) 298 – Alliance 90/Les Verts 47 – FDP 44 – CDU-CSU (chrétiens-démocrates) 245 – PDS 35

669 SIÈGES

Aujourd'hui, les sociaux-démocrates et les Verts disposent d'une majorité de 10 sièges.

Le chancelier est élu par le Parlement

Le Bundestag élit le chancelier, sans débat préalable, lors d'un scrutin qui comporte trois tours au maximum. Pour se présenter devant le Parlement, un candidat chancelier doit préalablement avoir été désigné par le chef de l'Etat, en l'occurrence le chrétien-démocrate Roman Herzog, en fonction du résultat des élections et de l'issue des négociations avec les éventuels alliés.

Pour être élu au premier tour, il doit obtenir la majorité absolue des voix. S'il n'y parvient pas, le Bundestag procède dans un délai de quatorze jours à un second tour. En cas de nouvel échec, un troisième tour est aussitôt organisé. Cette fois, c'est le candidat qui recueille le plus grand nombre de voix qui est élu chancelier. S'il n'obtient pas la majorité absolue, le président a le pouvoir de refuser sa nomination et de dissoudre le Parlement. Les dix-sept élections du chancelier depuis la fondation de la République fédérale d'Allemagne, en 1949, ont eu lieu au premier tour. Le chancelier sortant est en fonctions jusqu'à la réunion du nouveau Bundestag, au plus tard trente jours après le scrutin. – *(AFP.)*

Gerhard Schröder : « Le nouveau centre a triomphé »

« APRÈS seize ans, l'ère Kohl est terminée. Le nouveau centre a triomphé et le SPD a renoué avec la victoire. C'est l'engagement de notre politique pour les quatre années à venir », souligne la déclaration sobrement lue par le nouveau chancelier allemand, Gerhard Schröder, après l'annonce de sa victoire.

VERBATIM

« Je veux, a-t-il dit, *saisir cette occasion pour rendre hommage à Helmut Kohl. Il a été un adversaire coriace, mais les électeurs se sont exprimés sur celui qu'ils voulaient voir conduire notre pays vers l'avenir. (...) Notre rôle sera de moderniser de fond en comble notre pays et de surmonter le blocage des réformes. Les électeurs ont choisi, par ces élections, un changement de génération. Ces élections ont aussi été marquées par une campagne de polarisation et une tentative de diviser notre pays en deux camps. J'ai dit, pendant la campagne, que le travail d'un nouveau gouvernement serait de rassembler de nouveau le pays et de surmonter les divisions internes. Je dis cela tout particulièrement pour les habitants de l'Est, parce qu'il est nécessaire d'achever l'unification intérieure de notre nation.*

» Je suis heureux et reconnaissant pour le soutien que j'ai reçu, en particulier de mon parti, le SPD. Deux chanceliers sont sortis des rangs du SPD : Willy Brandt et Helmut Schmidt. Tous deux ont représenté le renouveau à leur époque. Je veux m'inscrire dans cette continuité. Je suis particulièrement reconnaissant envers Helmut Schmidt pour ses conseils et son soutien ces derniers mois.

» Notre concept a été de tendre vers un nouveau centre. Il est évident que c'était la bonne direction. Je suis partisan de la stabilité économique et de la sécurité intérieure, et par-dessus tout de la continuité de notre politique étrangère. Mon objectif principal, chers amis, sera de combattre le fléau du chômage. Et j'inviterai tous les acteurs économiques à Bonn pour élaborer une alliance en faveur de l'emploi et de l'éducation. Aux habitants de l'Allemagne orientale, je promets de tout faire, et je dis bien tout, pour améliorer votre niveau de vie et pour parvenir pas à pas à une réelle unité intérieure.

» Je suis heureux et ravi du soutien que j'ai reçu. Je voudrais finir, chers amis, par un mot de remerciements. Notre victoire et ma victoire auraient été impossibles sans l'aide de mon ami Oskar Lafontaine. »

Helmut Kohl : « Cela a été une grande époque »

« CELA a été pour nous une soirée difficile et, naturellement, pour moi aussi, a déclaré Helmut Kohl en reconnaissant sa défaite. (...) *Le résultat des élections est clair : les sociaux-démocrates ont gagné. Les électeurs ont clairement choisi la coalition Rouge-Vert (...). C'est aussi une victoire personnelle du ministre-président Gerhard Schröder et je lui souhaite beaucoup de réussite.*

» La seconde chose que je voulais dire concerne ma responsabilité. J'étais le candidat à votre tête, et j'en prends la responsabilité totale. Il n'y a rien à dire sur cette défaite. Je parlerai demain au bureau de la CDU et je leur demanderai de ne pas me nommer à nouveau pour la direction du parti au prochain congrès.

» Il est clair que nous avons échoué. Je suis reconnaissant envers tous ceux qui nous ont aidés au cours des seize dernières années, ainsi que tous les amis et les partenaires à l'étranger qui nous ont aidés à progresser sur notre route.

» Beaucoup de nos triomphes n'ont été possibles que grâce à nos amis et à nos partenaires. Cela a été une grande époque. Nous avons accompli beaucoup de choses, mais, en tant que démocrates, nous acceptons la décision des électeurs. Les électeurs ont décidé, et nous respectons cette décision. La vie continue. »

Les Verts n'approuvent pas tous une coalition au niveau fédéral

BONN
de notre correspondant

Vingt ans après leur naissance, les Verts devraient entrer au gouvernement allemand et obtenir deux ou trois ministères. Depuis le milieu des années 80, ils font partie de la vie politique régionale. Représentés dans dix Parlements régionaux sur seize, les Verts participent à quatre gouvernements de coalition. L'expérience au niveau des Länder a montré que les coalitions avec les écologistes tanguent souvent, mais elles n'ont rompu qu'une seule fois, au milieu des années 80, dans le Hesse (Francfort). Gerhard Schröder, qui a exigé d'avoir un gouvernement stable, se méfie toutefois des écologistes, qui lui ont mené la vie dure dans son gouvernement de Basse-Saxe entre 1990 et 1994.

Outre-Rhin, le succès des Verts dépasse leur audience électorale. Ce mouvement pacifiste a survécu à la fin de la guerre froide et a imposé une grande partie de ses idées dans la société, contraignant les autres partis à intégrer dans leur programme une large part de leurs revendications écologiques. Les Verts trouvent leur assise dans les couches urbaines, jeunes, et de plus en plus aisées de l'ouest de l'Allemagne. Avec la montée du chômage, les Verts ont dû se forger une crédibilité économique et sociale. Leur programme est un curieux mélange de collectivisme et de libéralisme : ils veulent assurer une protection sociale minimale très élevée *tout en confiant aux forces du marché* le soin de gérer l'économie. A cet égard, ils sont moins interventionnistes que le SPD et n'ont rien à voir avec leurs homologues français. Ils effraient toutefois les milieux économiques. Pour résoudre le problème du financement de la protection sociale tout en protégeant l'environnement, les Verts proposent de taxer fortement l'énergie.

Les Verts chercheront à obtenir quelques concessions dans le domaine du nucléaire. Le SPD prévoit d'abandonner l'énergie atomique *« dès que possible »*. Les écologistes, qui veulent une sortie *« tout de suite »*, pourraient se satisfaire de la fermeture rapide de certains réacteurs.

Par ailleurs, la présence des Verts accélérera la réforme du code de la nationalité allemand, fondé sur le droit du sang, qui remonte à 1913 et que Helmut Kohl n'a jamais voulu modifier. Les enfants étrangers nés en Allemagne, dont au moins un parent est né en Allemagne, devraient à l'avenir obtenir la nationalité allemande.

La différence qui prévalait à la fin des années 80 entre *« realos »*, voulant participer au pouvoir, et *« fundis »*, qui restent fidèles à leurs utopies, s'est estompée. La division du parti se situe plutôt entre la direction, qui veut gouverner, et sa base, plus réticente à participer à une coalition au niveau fédéral. Le parti prévoit de réformer prochainement ses statuts pour être un partenaire de coalition plus fiable pour le SPD au niveau fédéral.

La politique étrangère reste un sujet tabou au sein même du parti. Les Verts assurent qu'ils ne veulent pas revenir sur les engagements extérieurs de l'Allemagne ni quitter l'OTAN. Mais il n'est pas certain que leur chef de file au Bundestag, Joschka Fischer, obtienne comme il en rêve le poste de ministre des affaires étrangères. La France n'a rien contre, mais les Américains seraient plus dubitatifs. M. Schröder préférerait cantonner ses alliés dans des postes techniques comme l'environnement.

Ar. Le.

هكذا من الأصل

Les anciens communistes progressent dans les Länder de l'Est

L'extrême droite a fait moins bien que prévu

BERLIN
de notre envoyé spécial

« Il y a deux vainqueurs ce soir, le SPD et le PDS. » L'observation d'un militant du parti héritier des communistes de l'ancienne Allemagne de l'Est est quelque peu exagérée si l'on s'en tient aux chiffres absolus. Le PDS avait pourtant des raisons de fêter jusqu'aux premières heures du lundi 28 septembre à son siège de Berlin les résultats des élections au Bundestag. Le Parti du socialisme démocratique, qui peine à se dégager du poids de quarante ans de socialisme autoritaire, a enregistré dimanche un double succès : il a dépassé pour la première fois – bien que légèrement – la barre des 5 % des voix, accédant ainsi au statut de parti national ; et il a fait mieux que défendre les trois mandats directs qui, il y a quatre ans, lui avaient permis d'avoir des députés au Bundestag : il en a ajouté un quatrième.

Le PDS a confirmé son implantation à l'Est, où il est le troisième parti derrière le SPD et la CDU. La démocratie chrétienne a perdu, depuis 1994, plus de douze points. Helmut Kohl avait pourtant fait revenir dans son équipe électorale deux anciens rivaux qui ont bien réussi dans les nouveaux Länder, le ministre-président de Saxe, Kurt Biedenkopf, et le patron de Jena Optik, mais cette réconciliation tardive n'a pas suffi à attirer au « chancelier de l'unité » les voix des Allemands de l'Est. Dans les parties orientales de Berlin, le PDS obtient même 30 % des voix. Son chef, Gregor Gisy, a conservé haut la main son siège dans la banlieue peuplée naguère des ouvriers modèles, comme Christa Luft, ministre de l'économie du dernier gouvernement communiste de RDA en 1990.

Une des circonscriptions les plus disputées était celle de Prenzlauerberg où, lors des élections précédentes, l'écrivain Stephan Heym avait apporté au PDS le troisième mandat direct indispensable pour être représenté au Parlement. Le vieux combattant anti-fasciste, qui avait appartenu à l'intelligentsia critique de la RDA, n'était plus candidat. Le PDS eut quelques difficultés à trouver quelqu'un qui fasse le poids face à Wolfgang Thierse, vice-président du SPD, originaire de l'Est et unanimement apprécié. Les chances de Petra Pau, une jeune femme qui a fait ses classes dans la jeunesse communiste au temps de Honecker, étaient jugées très minces. Prenzlauerberg, une sorte de Saint-Germain-des-Prés de Berlin-Est, a changé au cours des dernières années. Les traces de la guerre s'effacent peu à peu sur les beaux immeubles art nouveau qui abritaient les privilégiés du régime communiste. Les Berlinois de l'Ouest aisés et les étudiants qui s'y sont installés ne sont pas habités par l'*Ostalgie* de la RDA.

Malgré ces conditions *a priori* défavorables, Petra Pau l'a emporté au terme d'une campagne dynamique pour laquelle le PDS n'a pas hésité à faire des entorses à la morale traditionnelle petite-bourgeoise. Dans la dernière semaine avant le scrutin, le parti a organisé une « party » électorale pour les lesbiennes et les homosexuels. Mais le PDS a recruté ses électeurs bien au-delà de ce que, à Berlin, on appelle *die Szene*, le milieu marginal et branché. Son principal réservoir de voix se trouve d'abord chez les Allemands de l'Est qui veulent émettre un vote de protestation contre les lenteurs du changement, la persistance du chômage et le mépris dont ils se croient l'objet de la part de leurs compatriotes de l'Ouest.

MOBILITÉ

Par rapport à ces derniers, les Allemands des nouveaux Länder sont beaucoup moins liés à une formation politique. Ils passent facilement d'un extrême à l'autre. En mars, aux élections régionales de Saxe-Anhalt, cette mobilité avait profité à l'extrême droite, qui avait recueilli près de 14 % des voix. Cette fois, le PDS a su capter le vote protestataire. Les observateurs craignaient que l'extrême droite sorte renforcée de ces élections et qu'elle renouvelle au scrutin du Mecklembourg-Poméranie son succès de Saxe-Anhalt. Il n'en a rien été. L'Union populaire allemande (DVU) et le parti national d'Allemagne (MPD) n'ont pas réussi leur entrée au Parlement régional, même s'ils restent particulièrement populaires chez les jeunes (15 % des électeurs qui ont voté pour la première fois ont donné leurs suffrages à un parti d'extrême droite).

Que va faire le PDS de son succès ? Georg Gysi a déclaré, dimanche soir, que son parti est désormais un élément du paysage politique allemand et qu'il s'agit pour lui de se faire accepter. Il sait bien que ce ne sera pas facile. Le PDS, qui compte encore dans ses rangs beaucoup d'anciens fonctionnaires du régime communiste est-allemand, n'arrive pas vraiment à rompre avec son passé. S'il le faisait, il risquerait de perdre une partie de son électorat. S'il ne le fait pas, il reste suspect aux yeux des autres formations.

Georg Gysi s'imagine très bien voter au Bundestag pour un chancelier Schröder, même si celui-ci lui paraît *« trop centriste »*, au cas où la majorité rouge-Vert serait trop faible pour garantir une nouvelle politique. *« Un changement de gouvernement n'échouera pas à cause de nous »*, a-t-il déclaré en revendiquant des discussions avec les vainqueurs et en se présentant comme l'opposition *« socialiste de gauche »* à une éventuelle coalition entre les sociaux-démocrates et les Verts. Mais ni Gerhard Schröder, ni le SPD, ni les Verts ne veulent de ses voix. Bien qu'ayant franchi la barre des 5 %, le PDS reste un parti marginal. *« Nous ne sommes plus seulement le parti de l'Est »*, a affirmé Petra Pau, en célébrant sa victoire.

Il n'en est pas moins vrai que c'est à travers l'Est que les anciens communistes de RDA et leurs héritiers deviendront peut-être un jour *Salonfähig* (fréquentables). En Saxe-Anhalt, la survie du gouvernement social-démocrate dépend déjà du soutien extérieur du PDS. Au Mecklemburg-Poméranie, une coalition en bonne et due forme pourrait être conclue entre le SPD et le PDS. Tout en rejetant toute forme de coopération avec les amis de M. Gysi au niveau fédéral, le chef des sociaux-démocrates, Oskar Lafontaine, a reconnu que le *« PDS a, dans les nouveaux Länder, une position particulière »*. Avec le scrutin du 27 septembre, le PDS a commencé sa longue marche dans les institutions de l'Allemagne unifiée.

Daniel Vernet

Victoire du SPD et des communistes dans le Mecklembourg

Aux élections régionales de Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, le Parti social-démocrate l'a nettement emporté sur la Démocratie chrétienne qui dirigeait depuis quatre ans un gouvernement de grande coalition. Le SPD a obtenu 34,6 % des voix, la CDU 30,2 % et le PDS 24,4 %. Le score des autres partis n'a pas atteint le seuil des 5 % nécessaires pour être représentés au parlement régional. L'extrême droite, qui était divisée, n'a pas réussi la percée opérée ailleurs. L'Union du peuple allemand (DVU), qui avait pris de court les observateurs en décrochant 12,9 % et 16 sièges en Saxe-Anhalt (Est), n'a obtenu que 2,9 % des voix et le NPD 1 %. Le scrutin de Mecklembourg-Poméranie-Occidentale pourrait bien marquer le retour du PDS, héritier du PC est-allemand au pouvoir en RDA, à des responsabilités gouvernementales. Les sociaux-démocrates ont en effet le choix entre la reconduction d'une grande coalition, cette fois sous leur direction, ou l'entente plus ou moins formelle avec les anciens communistes du PDS. La direction fédérale du SPD ne veut officiellement pas intervenir dans la décision.

Une victoire saluée comme la confirmation des aspirations à la justice sociale en Europe

Toutes les capitales mettent l'accent sur la poursuite des politiques de coopération

Dans la plupart des capitales étrangères, on rend hommage à l'œuvre accomplie par Helmut Kohl en seize ans de gouvernement. Les sociaux-démocrates européens ont salué avec enthousiasme la victoire du SPD. La gauche est désormais très fortement majoritaire en Europe. Ce mouvement est interprété comme un besoin de voir les préoccupations sociales incluses dans la construction européenne.

LES MESSAGES de félicitations ont afflué, comme il est d'usage, pour saluer le vainqueur de l'élection allemande, mais aussi pour rendre hommage au rôle joué par Helmut Kohl.

Le président de la République, Jacques Chirac, a invité le leader social-démocrate allemand à venir à Paris *« s'il le peut, dès cette semaine »*, et M. Schröder aurait accepté. M. Chirac a aussi adressé un message d'*« amitié »* à M. Kohl, qu'il a remercié pour *« l'immense contribution qu'il a apportée pendant seize ans à la construction européenne »*.

La victoire de Gerhard Schröder est perçue dans les capitales européennes, où la gauche est aujourd'hui majoritaire, comme la confirmation du souhait de l'électorat de voir les gouvernements mener une politique plus active, y compris au niveau européen, pour défendre le modèle social face aux dangers de la globalisation des échanges. Elle traduirait du même coup la lassitude à l'égard du tout-libéral triomphant des deux dernières décennies.

« Ce résultat témoigne d'un désir profond des citoyens allemands de construire une société qui se préoccupe davantage de l'emploi et de la justice sociale », a estimé le premier ministre français, Lionel Jospin. Ces élections, a-t-il ajouté, renforcent *« la cohésion des peuples européens autour des idéaux de modernité et de solidarité »*.

De Blackpool, où son Nouveau Parti travailliste tient son congrès annuel dans une atmosphère nettement moins unanimiste que l'année passée, le premier ministre britannique, Tony Blair, s'est félicité de *« l'ouverture d'une nouvelle ère »* et a rendu hommage à Helmut Kohl *« pour sa place dans l'histoire et pour tout ce qu'il a fait pour l'Allemagne et l'Europe »*. Sachant que M. Schröder s'est dit favorable à l'élargissement du couple franco-allemand dans une relation triangulaire incluant Londres, Tony Blair a souligné qu'il partageait *« la même perspective »* et s'est réjoui à l'idée de *« travailler ensemble, avec la France »*, pour créer une Europe prospère et hautement compétitive avec une forte dimension de justice sociale.

La gauche italienne lui a emboîté le pas. Massimo D'Alema, le leader du PDS, principale formation de la coalition au pouvoir, s'est dit convaincu que M. Schröder *« donnera à la politique allemande une marque caractérisée par une forte impulsion sociale »*. *« Avec Schröder, Blair, Jospin, il devient plus facile pour l'Italie et pour ces pays de faire entrer le thème du chômage dans le débat politique européen »*, a déclaré le vice-président du conseil, Walter Veltroni, PDS.

LE PCF SE RÉJOUIT

En France, Robert Hue, pour le PCF, s'est réjoui des *« résultats de la gauche »*, qui *« marquent une nouvelle donne qualitativement renforcée par l'excellent résultat du PDS »* (communistes de l'ex-RDA).

Seul pays, avec l'Irlande, à avoir un gouvernement conservateur sans participation socialiste, l'Espagne a réagi en se déclarant convaincue que l'Allemagne demeurera *« un partenaire, un ami, un allié »*.

De San Antonio, au Texas, le président américain, Bill Clinton, a rappelé qu'il avait rencontré deux fois M. Schröder au cours des six derniers mois, et a souhaité *« pouvoir travailler étroitement avec lui »*. *« Je veux transmettre ma reconnaissance et celle de tous les Américains à Helmut Kohl. Pendant seize ans, il a fait des contributions historiques à l'unité de son pays, à la force de la communauté euro-atlantique et à la paix à travers le monde »*, a-t-il dit.

A Moscou, où le président Boris Eltsine a toujours pu compter sur le soutien du chancelier sortant, un responsable du ministère des affaires étrangères s'est borné à indiquer qu'*« il est très important que la politique de coopération tous azimuts et à grande échelle* [entre la Russie et l'Allemagne] *ne change pas après cette élection »*. Il a rappelé que l'Allemagne est le premier partenaire commercial européen de la Russie et son premier créditeur.

Le nouveau chancelier estime avoir des devoirs envers le centre

Si la politique allemande des mois à venir dépendra du rapport de forces avec la gauche du Parti social-démocrate et avec les Verts, qui devraient faire leur entrée au gouvernement, Gerhard Schröder attribue sa victoire à la conquête de l'électorat centriste

Le nouveau chancelier allemand, Gerhard Schröder, a pris acte dans sa première déclaration officielle, dimanche soir 27 septembre, du mandat de l'électorat de moderniser le pays sans tout bouleverser, de gouverner avec *« le nouveau centre »*. L'issue des négociations engagées avec les Verts sur la formation de sa future coalition gouvernementale ne devrait pas apporter beaucoup de surprises. Joschka Fischer, qui vise le portefeuille des affaires étrangères, semble avoir convaincu son parti de jouer pour le moment le jeu. Plus difficile à entrevoir est le rapport de forces au sein du SPD lui-même. Les différences entre Gerhard Schröder et Oskar Lafontaine, qui tient en main le parti, ne sont pas forcément aussi importantes qu'elles sont parfois présentées. Sous l'influence de M. Lafontaine, ou de personnalités comme Michael Naumann, responsable pour la culture, l'équipe constituée autour du nouveau chancelier devrait être en mesure de mener une politique européenne à nouveau plus offensive.

BONN
de notre correspondant

« Le nouveau centre a pris sa décision. Le SPD l'a reconquis. Cela crée des devoirs pour les quatre prochaines années. » Gerhard Schröder, qui a su attirer l'électorat du centre déçu par Helmut Kohl, a annoncé dès dimanche soir son intention de *« moderniser son pays et de surmonter la paralysie de réformes »*. En clair, de mener une politique centriste, lui qui proclamait pendant la campagne : *« Nous n'allons pas tout changer, mais le faire beaucoup mieux. »* Les Allemands ont voté par lassitude de Helmut Kohl ; ils n'ont pas donné au SPD de mandat pour bouleverser la société.

Mais Gerhard Schröder n'est pas seul. Cet homme proche des entreprises devra compter avec le Parti social-démocrate, dirigé par le néokeynésien Oskar Lafontaine, et son futur partenaire de coalition. MM. Schröder et Lafontaine ont refusé de préciser, dimanche soir, avec quel parti ils s'allieraient, mais il ne faire guère de doute que le SPD gouvernera avec les Verts, avec lesquels ils détiennent la majorité absolue au Bundestag.

Sur le papier, le SPD pourrait s'allier aux libéraux du FDP ou avec le parti de Helmut Kohl. Un gouvernement avec le FDP semble impossible : ce parti, vilipendé pour son néolibéralisme, n'a plus rien en commun avec le SPD. Quant aux chrétiens-démocrates (CDU-CSU), à supposer que le SPD le leur propose, ils devraient refuser de former une « grande coalition » : les amis de M. Kohl ont intérêt à suivre une cure d'opposition, pour espérer gagner les élections de 2002. Theo Waigel, président de la CSU bavaroise, parti frère de la CDU, qui a recueilli pour la première fois depuis quarante-cinq ans moins de 50 % des suffrages en Bavière, a exclu de former une coalition avec le SPD.

En collaborant avec les Verts, le SPD aurait une liberté de manœuvre totale pour gouverner, contrôlant le Bundestag et le Bundesrat. La chambre des Länder est dominée par le SPD et les Verts, neuf d'entre eux sur seize étant dirigés par la gauche. La présence des écologistes ne devrait pas entraîner de révolution majeure, mais seulement quelques concessions.

La grande inconnue réside plutôt dans la manière dont Gerhard Schröder s'imposera face à un parti, le sien, qui ne l'a jamais aimé. Il a repété à mille reprises qu'il ne prendrait pas de mesures affectant la compétitivité des entreprises allemandes, mais il a déjà donné quelques gages à l'aile gauche du SPD, en promettant de « corriger » quelques réformes impopulaires de Helmut Kohl : verser de nouveau 100 % du salaire en cas de congés maladie, revenir sur la timide réforme des retraites de Helmut Kohl, pourtant jugée insuffisante par l'OCDE, qui prévoit à partir de 1999 une progression moins rapide qu'auparavant des pensions. Le SPD veut réintroduire plus de protection contre les licenciements dans les PME de moins de dix salariés et réinstaurer l'impôt sur la fortune. Il n'est pas sûr que cette réforme puisse être adoptée, cet impôt ayant été jugé anticonstitutionel.

Les Allemands ont voté par lassitude de Helmut Kohl ; ils n'ont pas donné au SPD de mandat pour bouleverser la société

Nul ne sait si M. Schröder profitera de son aura pour faire passer les réformes nécessaires que son prédécesseur n'est pas parvenu à imposer, ou s'il se cantonnera dans un immobilisme prudent mais de mauvais augure pour la compétitivité de l'Allemagne. Certaines personnalités extérieures au parti, comme le « Bill Gates » allemand, Jost Stollmann, qui pourrait devenir ministre de l'économie, ou le réformiste Walter Riester, numéro deux du syndicat de la métallurgie IG Metall, appelé à être ministre du travail, pourraient aider M. Schröder à moderniser. M. Riester devrait organiser un « pacte pour l'emploi » sur le modème néerlandais pour lutter contre le chômage et créer des places d'apprentissage. Patronat et syndicats se sont déclarés, dès dimanche soir, près à discuter, même si nul ne sait réellement ce qui sortira de ce pacte.

Le succès de M. Schröder dépendra de l'attitude de M. Lafontaine, qui tient le parti et a des convictions économiques néokeynésienne qui effraient les monétaristes : il propose une croissance des salaires au même rythme que les gains de productivité des entreprises, alors que l'Allemagne doit, selon les monétaristes, poursuivre ses efforts de modération salariale ; M. Lafontaine, qui pourrait devenir ministre des finances, compte relancer la consommation intérieure par la hausse des allocations familiales et la baisse des impôts (2 500 marks, soit plus de 8 000 francs par an pour une famille de deux enfants) et plaide pour une politique monétaire qui ait un objectif de croissance comme celle menée par la Réserve fédérale américaine.

Mais M. Lafontaine ne veut pas revenir sur l'indépendance de la banque centrale. Il est converti à la stabilité budgétaire – euro et pacte de stabilité obligent – et prévoit d'ailleurs une réforme fiscale sans allègement net d'impôts. Dans un pays où le smic n'existe pas, il ne peut pas avoir d'influence sur le niveau des salaires et la durée du temps de travail, qui sont du ressort des partenaires sociaux. Le keynésianisme de M. Lafontaine serait surtout rhétorique. Le président du parti serait plus centriste que ne le craignent ses détracteurs.

C'est au niveau européen que M. Lafontaine pourrait avoir le plus d'influence. Il compte instaurer des standards sociaux, fiscaux et écologistes minimaux dans l'Euroland, alors que M. Kohl ne voulait pas en entendre parler. Les Verts, très européens, devraient pousser dans ce sens, surtout si leur chef de file, Joschka Fischer, obtient le ministère des affaires étrangères, ce qui n'est pas acquis. L'inconnue en matière européenne réside plutôt chez Gerhard Schröder lui-même, qui n'a rien d'un socialiste internationaliste. Cet homme du Nord longtemps dubitatif sur les vertus de l'euro compte défendre bec et ongles les intérêt de son pays, sans se sentir obligé de donner à ses voisins l'image de l'Allemand bon élève de la classe européenne.

Arnaud Leparmentier

La revanche d'Oskar Lafontaine, victime de la chute du mur



SI GERHARD SCHRÖDER doit sa victoire à quelqu'un, c'est d'abord à Oskar Lafontaine, ministre-président de Sarre, personnage clé du nouveau régime. D'abord parce qu'il a su, depuis qu'il en a pris la présidence en 1995, redonner au Parti social-démocrate une nouvelle cohérence et la discipline nécessaire pour prétendre au pouvoir. Et aussi parce qu'il a su s'effacer avec panache lorsqu'il est apparu que Gerhard Schröder était le meilleur candidat.

Souvent présenté comme un homme politique fantasque, trop intellectuel, trop marqué à gauche, le probable ministre des finances a fait preuve à la tête du SPD d'une maturité politique que ses adversaires ne soupçonnaient pas. Né en 1943 à Sarrelouis, il a pourtant toujours été le plus doué des héritiers de Willy Brandt, cette génération d'hommes politiques qui a renouvelé le vieux SPD dans les années 80, flirtant avec le pacifisme et s'ouvrant à l'écologie.

Gestionnaire avisé, à l'âge de trente et un ans, de la ville de Sarrebrück, il est élu triomphalement en 1985 ministre-président de Sarre. Le SPD l'intronise comme candidat pour affronter Helmut Kohl en 1990. Ses chances sont bonnes, mais la chute du mur de Berlin vient tout changer. Oskar Lafontaine, qui échappe de justesse à un attentat, se méfie de cette déferlante germano-allemande : on l'accuse d'être contre la réunification. Celle-ci réalisée, le chancelier Kohl n'a aucun mal à triompher. Dans sa traversée du désert, cet économiste keynésien, européen convaincu, consacre beaucoup de temps aux relations avec la France. On lui doit à partir de 1995 l'établissement d'une étroite coopération entre le SPD et le PS français.

H. de B.

Walter Riester, un syndicaliste qui ne fait pas peur au patronat



À IG METALL, le puissant syndicat de la métallurgie allemande, le partage des rôles est clair : il y a le président Klaus Zwickel, la « bête noire » du patronat, le « politique » qui parle au cœur des adhérents et multiplie les coups d'éclat, demandant par exemple en 1997 la semaine de 32 heures ou la fin de la modération salariale. Et, en coulisse, il y a le numéro deux, celui qui négocie discrètement sur le terrain et parvient à des compromis avec le patronat : c'est Walter Riester, qui a réussi fin 1997 à éviter une grève dans la métallurgie en signant un compromis subtil sur les préretraites.

Agé de cinquante-cinq ans, cet ancien carreleur, membre du conseil de surveillance de Thyssen, Audi et Daimler Benz, devrait devenir ministre du travail et des affaires sociales de Gerhard Schröder. Syndicaliste réformateur, originaire du Bade-Wurtemberg et membre du SPD depuis 1966, il devra organiser avec les partenaires sociaux le pacte pour l'emploi annoncé par M. Schröder. Il devra faire en sorte que celui-ci ne reste pas lettre morte comme ceux organisés par Helmut Kohl au cours des dernières années. Pendant la campagne, M. Riester a déjà essuyé les attaques « préventives » de la gauche du SPD, qui craint que le pragmatisme de M. Riester ne se fasse au détriment des retraites par répartition.

Le ministre du travail pressenti veut favoriser l'épargne personnelle, les retraites versées par les entreprises et la participation des salariés au capital des sociétés. Il a suggéré que les travailleurs puissent investir dans des fonds leur treizième mois, sous l'oeil suspicieux de la gauche du parti, qui a mal accepté de voir le poste des affaires sociales lui échapper.

Ar. Le.

Joschka Fischer, un parcours Vert de la contestation à la diplomatie



SON ENTRÉE au Bundestag, en jean et baskets, avec les députés Verts, avait fait sensation. C'était en 1983 : Helmut Kohl venait d'être élu chancelier. Quinze ans plus tard, à cinquante ans, Joschka Fischer conduit la délégation du parti écologiste pour négocier avec le SPD les bases d'un accord de gouvernement.

Venant de Francfort, Joschka Fischer avait milité avec son ami Daniel Cohn-Bendit dans les mouvements protestaires des années 70, s'y opposant aux partisans du terrorisme. Au Bundestag, il s'impose comme le porte-parole de cette nouvelle gauche qui ne veut plus d'une société régie par le deutschemark. Dans cette nébuleuse que sont les Verts, Joschka Fischer représente l'aile « réaliste ». Avec Otto Schily, passé au SPD et possible ministre de l'intérieur, il s'oppose aux « fondamentalistes » sur la nécessité de composer pour arriver au pouvoir. En 1985, il est le premier Vert à entrer dans un gouvernement régional, comme ministre de l'environnement dans une coalition dirigée par les sociaux-démocrates dans la Hesse.

L'ancien amateur de bonne chère converti au jogging et aux régimes n'a jamais cessé, depuis, de défendre la thèse d'une coalition au niveau fédéral entre le SPD et les Verts. Convaincu, surtout depuis la réunification, de la nécessité de l'intégration européenne, Joschka Fischer, qui a beaucoup fréquenté Paris, milite pour que l'Allemagne prenne ses responsabilités en matière de sécurité, notamment dans l'ex-Yougoslavie. Malgré une forte opposition au sein du SPD, il aspire au portefeuille de ministre des affaires étrangères dans le futur gouvernement Schröder.

H. de B.

Ministre de la culture, un poste créé pour Michael Naumann



L'ALLEMAGNE n'avait pas de ministre de la culture. Ce domaine était réservé aux régions, avec seize ministres régionaux extrêmement attachés à leurs prérogatives. Gerhard Schröder veut bouleverser ce modèle hérité de l'époque des princes allemands et doter le pays d'un véritable responsable de la culture. Pas question pour l'instant de mettre en place un véritable budget, mais ce nouveau poste devra permettre à la fois de coordonner les activités des régions et d'animer le dialogue avec les pays étrangers.

Ce poste-clé de la nouvelle équipe au pouvoir reviendra a Michael Naumann (cinquante-six ans). Cet ancien journaliste devenu éditeur ne laisse personne indifférent. Depuis qu'il a pris en charge ses fonctions dans le cabinet fantôme de Gerhard Schröder, Michael Naumann a déjà beaucoup fait parler de lui. L'idée-même d'un « ministre de la culture » provoque un véritable choc dans ce pays qui se méfie énormément des tentations centralistes berlinoises.

Mais il y a plus : Michael Naumann a créé la surprise en exprimant des vues très personnelles sur des sujets très sensibles, comme le futur mémorial de l'holocauste de Berlin, qu'il préférerait ne pas construire parce qu'il est trop *« monumental »*. En proposant la reconstruction du château des Hohenzollern à Berlin, M. Naumann s'est également attiré de nombreuses critiques. A droite, beaucoup voient en lui le représentant d'un « wilhelmisme de gauche ». M. Naumann a annoncé qu'un de ses premiers voyages le conduirait à Hollywood, où il a l'intention de plaider pour une ouverture du marché américain au cinéma allemand.

L. D.

Le successeur de M. Kohl est attendu cette semaine à Paris

LA VICTOIRE du Parti social-démocrate allemand aux élections de dimanche a été accueillie avec soulagement par le gouvernement de Lionel Jospin, dont de nombreux ministres ne cachaient pas ces derniers mois leur préférence pour un changement à Bonn. Dans son message de félicitations, le premier ministre français a estimé que *« la nouvelle équipe en Allemagne aura à cœur de renforcer encore, d'enrichir et de rénover la relation avec la France »*.

Le président Chirac n'a peut-être pas les mêmes raisons de se réjouir. Jacques Chirac a appelé le chancelier Helmut Kohl pour le remercier *« de l'immense contribution qu'il a apportée pendant seize ans à la construction européenne »*. Mais il a surtout fait annoncer par son porte-parole, Catherine Colonna, qu'il s'était entretenu par téléphone avec le futur chancelier et l'avait invité à se rendre le plus vite possible à Paris, *« s'il le peut, dès cette semaine »*.

Les contacts pris avant l'élection par Matignon avec les proches de Gerhard Schröder avaient déjà permis de se mettre d'accord sur le principe d'une telle visite. Le futur chancelier avait pris soin pendant la campagne de rassurer le gouvernement français sur ses intentions. Il s'est rendu à deux reprises à Paris, pour rencontrer Lionel Jospin, en juin et juillet. Pour rendre ses intentions plus concrètes, il avait demandé à Brigitte Sauzay, coprésidente de l'Institut franco-brandebourgeois de Genshagen, de devenir en cas de victoire sa conseillère pour les affaires franco-allemandes à la chancellerie. Mme Sauzay, qui se trouvait, dimanche soir, au siège du SPD à Bonn avec l'équipe victorieuse, s'est déclarée persuadée que les relations avec celle-ci seraient sans complications. *« C'est une nouvelle génération, plus proche de nous. Il y a un consensus culturel plus proche du nôtre »*, a-t-elle souligné.

Souvent présenté comme ayant une pensée plus proche du premier ministre britannique, Tony Blair, que de Lionel Jospin, Gerhard Schröder s'est toujours gardé dans la campagne de ce genre de comparaisons. S'il a salué un modèle, cela a été plutôt le modèle économique néerlandais.

Au sein de l'équipe qui va être appelé à constituer le futur gouvernement, différentes sensibilités cohabitent. L'homme d'affaires Jost Stollmann, pressenti comme ministre de l'économie, est ainsi partisan de formules originales pour développer l'innovation dans les entreprises. L'élément-clé de cette équipe, Oskar Lafontaine, président du SPD, a beaucoup travaillé depuis 1995 avec le PS français pour rapprocher les points de vue des deux partis. Le SPD reste sans doute moins interventionniste, notamment en ce qui concerne les relations de travail. Mais il partage avec Paris des idées communes, en particulier sur le fonctionnement de la zone euro ou la nécessité d'une démarche plus volontariste, y compris au niveau européen, pour lutter contre le chômage et éviter des distorsions de concurrence.

LA PRÉSIDENCE DE L'UNION

Les premières discussions avec Gerhard Schröder devraient surtout permettre de fixer une méthode de travail pour préparer en commun les prochaines échéances qui attendent l'Union européenne. Les 24 et 25 octobre aura lieu à Pörtschach, en Autriche, un sommet informel pour débattre de l'avenir politique de l'Europe et de la réforme de ses institutions. En décembre, au sommet de Vienne, les Quinze ont prévu d'arrêter le cadre général de l'accord qu'ils doivent conclure sur les grands thèmes de l'agenda 2000 : répartition de la charge financière de l'Union, financement de la politique agricole commune et des fonds structurels notamment. Enfin, l'euro sera officiellement lancé en janvier 1999.

Paris ne cache pas son souhait d'une relance de la coopération franco-allemande sur toutes ces questions. D'autant qu'à partir de janvier l'Allemagne exercera la présidence de l'Union. Si le chancelier Kohl a tenu son engagement de faire accepter l'euro par l'Allemagne, son administration a plutôt freiné des quatre fers sur les autres questions concernant le renforcement de l'intégration de l'Europe.

Il y a un sentiment fort que la France et l'Allemagne doivent faire un effort d'imagination pour donner un nouveau sens à leur coopération, même si celle-ci doit davantage tenir compte de la nouvelle implication britannique dans l'Union. Des idées ont été émises de part et d'autre, Gerhard Schröder ayant notamment suggéré un toilettage du texte fondateur de la coopération franco-allemande, le traité de l'Elysée, signé en 1962 par le général de Gaulle et Konrad Adenauer.

Henri de Bresson

Premier chancelier à n'avoir pas connu la guerre, le vainqueur de Helmut Kohl s'est construit une image d'homme politique avisé et pragmatique, attentif aux sondages et soucieux de « coller » aux préoccupations de ses concitoyens. Mais à ses adversaires – comme à ses amis –, qui lui reprochent de manquer de « vision historique », il rétorque, en rappelant ses origines modestes : « Je sais d'où je viens ; je sais où je vais. »


MULLER/CONTACT Presse Image

Gerhard Schröder, une Allemagne décomplexée

« JE suis prêt », disaient les affiches placardées dans toute l'Allemagne. Avec sa « belle gueule », sa voix séduisante et ses *yeux bleus*, Gerhard Schröder, cinquante-quatre ans, disait être *« prêt »* à prendre le pouvoir, *« prêt »* à remplacer Helmut Kohl après seize années de règne. Mais *« prêt »* à quoi faire, nul ne le sait vraiment.

Pendant sa campagne, le candidat social-démocrate (SPD) a veillé à en dire le moins possible. Ici, un discours en faveur des entreprises, pour attirer l'électorat du centre déçu par Helmut Kohl ; là, un plaidoyer pour le modèle social allemand, afin de rassurer les camarades du SPD et les syndicats. Cette stratégie a désarçonné ses adversaires : *« Avec Gerhard Schröder, c'est comme lorsque vous trouvez une anguille : c'est très dur à saisir »*, s'est plaint Helmut Kohl.

Pendant des mois, Gerhard Schröder a peaufiné son image, comme on lance un produit marketing. Il s'est construit une crédibilité internationale en allant se faire photographier aux côtés des grands de ce monde à Londres, Washington ou Paris. En août, l'ancien ministre français de la culture, Jack Lang, lui a donné un vernis culturel en envoyant un charter d'artistes et d'intellectuels européens le soutenir à Berlin.

Le « produit Schröder », comme certains ironisent, a quelques aspérités : divorcé trois fois, il n'a pas d'enfants et s'est remarié il y a un an avec une jeune journaliste de trente-trois ans, *Doris Kopf*. *« Trois femmes n'ont pas pu se tromper. Gerhard Schröder n'est pas l'homme qu'il faut »*, proclament les tee-shirts des jeunes chrétiens-démocrates. Les attaques en sont restées là. L'Allemagne n'est pas l'Amérique, mais Gerhard Schröder a évité de mettre en avant sa jeune compagne, alors que son épouse précédente, Hiltrud, avait joué pendant une décennie les Hillary Clinton à Hanovre, capitale de la Basse-Saxe, dont Gerhard Schröder est ministre-président depuis 1990. Mais celui que l'on a qualifié de Tony Blair ou de Bill Clinton allemand est avant tout un homme qui « colle » à la population, pour prendre en compte ses soucis. Les Allemands sont gênés par le projet de mémorial à la mémoire des victimes de l'Holocauste à Berlin ? Gerhard Schröder se prononce *pour son report*. La population fait l'amalgame entre criminalité et étrangers ? *« Dehors et vite ! »*, lance M. Schröder en juillet 1997 à l'attention des criminels étrangers. Les Allemands ont peur de l'immigration ? M. Schröder demande une longue période de transition avant d'accorder la liberté de circulation aux travailleurs polonais dans l'Union européenne.

Si M. Kohl avait suivi les sondages d'opinion, les rendez-vous de l'Histoire auraient été manqués : il n'y aurait pas eu de réarmement de l'OTAN, peut-être pas de réunification, les Allemands de l'Ouest ayant peur pour leur porte-monnaie ; certainement pas de monnaie unique, l'attachement au mark étant viscéral outre-Rhin. M. Schröder ne s'est rallié à l'euro – *qu'il décrivait en mars d'« enfant chétif et prématuré »* – que lorsque la population a commencé à changer d'avis. *« Les sommets stratégiques ont été bien occupés ; maintenant commence le rude labeur de la plaine »*, c'est-à-dire appliquer concrètement les décisions de ses prédécesseurs, explique M. Schröder.

L'HOMME venu de Hanovre n'a rien d'un francophile. Il a proposé, fin 1997, de remplacer le couple franco-allemand par un triangle franco-germanico-britannique *avant de se raviser* face au tollé provoqué et sous la pression du président du parti, Oskar Lafontaine. Et quand il évoque la France, c'est souvent pour parler davantage vacances, vins et gastronomie et moins de son économie, qu'il estimait trop faible fin 1997 pour faire face au choc de l'euro...

Avec Gerhard Schröder, c'est une nouvelle Allemagne qui arrive au pouvoir, une Allemagne du *Nord, protestante*, attirée par les Britanniques, qui tranche avec la bonhomie parfois pataude de l'Allemagne rhénane et catholique du chancelier Kohl. Celui qui évoque sans cesse la *« République de Berlin »* souhaite déménager au plus vite sur les rives de la Spree, pour faire entrer l'Allemagne dans le XXIe siècle.

Helmut Kohl finissait par faire sourire en répétant que l'Europe était *« une question de guerre et de paix au XXIe siècle »*, mais il rassurait. Pour Gerhard Schröder, le *temps de la réconciliation est passé*. Comme ceux de sa génération, il est européen, non pas parce qu'il doit l'être, mais parce qu'il le veut. Il compte défendre les intérêts de son pays sans avoir à porter le fardeau du passé, même s'il se défend de toute tentation nationaliste. *« Je ne suis pas un Teuton à casque à pointe »*, a-t-il précisé cet été à des journalistes étrangers.

Helmut Kohl avait quinze ans en 1945. Trop jeune pour être « coupable », assez vieux pour être marqué à jamais par la barbarie nazie. Gerhard Schröder est l'enfant de *« l'Allemagne année zéro »*. Premier chancelier à ne pas avoir connu la guerre, il se rappelle *surtout les dures années* de la reconstruction.

> **Avec Gerhard Schröder, c'est une nouvelle Allemagne qui arrive au pouvoir, une Allemagne du Nord, protestante, attirée par les Britanniques, qui tranche avec la bonhomie parfois pataude de l'Allemagne rhénane et catholique du chancelier Kohl**

Son enfance, qu'il qualifie d'*« heureuse en dépit de la pauvreté »*, semble sortie d'un roman du XIXe siècle. Né le 7 avril 1944 dans un village de Westphalie, Gerhard Schröder n'a jamais connu son père, ouvrier des foires foraines, mort en Roumanie, dans la Wehrmacht, quelques jours après la naissance de son second enfant. Sa mère se remarie en 1947 avec *un ouvrier et lui donne trois* autres enfants. Atteint de tuberculose, le beau-père est absent, soigné au sanatorium à partir de 1954, où il meurt au début des années 60.

Gerhard Schröder devient l'homme de la famille, fait des « petits boulots » et participe aux récoltes, alors que sa mère fait des ménages. *« A la maison, dans les années 50 et 60, ma mère et mes frères et sœurs ont vécu de l'aide sociale. Je ne l'oublierai jamais »*, rappelle-t-il. A l'âge de quatorze ans, *il quitte l'école pour devenir* apprenti vendeur dans un magasin de porcelaine. La question de la *poursuite des études* ne se pose pas : il n'y a pas de quoi payer les livres et le transport à l'école.

En 1963, le jeune Schröder prend sa carte du SPD, puis reprend ses études, en suivant des cours du soir. En 1966, il obtient son *Abitur* – le baccalauréat allemand – et entame des études d'avocat qu'il achèvera en 1976. Gerhard Schröder ne participe pas vraiment aux révolutions étudiantes : il étudie. Pour ceux qui ne suivent pas la *« voie normale »*, les études apparaissent comme un *« privilège inouï »*, déclare-t-il à Volker Herres et Klaus Waller, auteurs de sa biographie..

Dans les années 70, le jeune *homme à cheveux longs et pull à* col roulé se déclare marxiste. Sa carrière politique décolle en 1978, lorsqu'il se fait élire président des « Jusos », les Jeunesses socialistes. A la surprise générale, il fait rentrer la turbulente organisation de jeunesse dans le giron du SPD. C'est son premier mouvement vers le centre, en direction du pragmatisme... et du pouvoir.

Qualifié de caméléon par ses adversaires, Gerhard Schröder n'a *plus grand-chose à voir avec le* gauchiste des années 70. Elu député en 1981, il faisait partie de la génération des *« petits-fils »* de Willy Brandt, ces ex-jeunes loups qui ont contribué à la chute de Helmut Schmidt, en 1982, en embrassant les combats pacifistes et écologistes. L'homme qui ne dénonçait pas vraiment les terroristes de la Fraction armée rouge tient aujourd'hui un discours très ferme en matière de sécurité, proche de celui des chrétiens-démocrates. Le militant écologiste et *antinucléaire des années 80 est* devenu le défenseur des automobilistes. Il ne veut pas entendre parler de la *réforme écologico-fiscale* des Verts et préconise un abandon du nucléaire négocié... sur plus de vingt ans. Quant à la politique étrangère et de défense, M. Schröder a expliqué début août à Washington... qu'elle serait la même que celle de M. Kohl.

GERHARD SCHRÖDER n'a rien du social-démocrate traditionnel. S'il a été choisi comme candidat par ses camarades de parti, ce n'est pas par proximité d'esprit ou amitié, mais parce qu'avec sa popularité il était le *seul susceptible* de conduire le SPD à la victoire. Au *« Plus de démocratie »* de Willy Brandt s'est *substitué* le *« Plus de Volkswagen »* de Gerhard Schröder, lui qui siège au conseil de surveillance du constructeur automobile, dont la Basse-Saxe est le premier actionnaire.

La conversion de Gerhard Schröder à l'économie de marché ne fait pas de doute. Il en a payé le prix, ayant été démis en 1995 de ses fonctions de porte-parole économique du parti pour avoir dit qu'*« il ne s'agit pas de faire la différence entre une politique économique social-démocrate et une politique conservatrice, mais entre une politique moderne ou non »*.

« M. Schröder a un bon flair économico-politique ; il a beaucoup appris au conseil de surveillance de Volkswagen et partage beaucoup des priorités des responsables économiques », reconnaissait au printemps Hans-Olaf Henkel, le néolibéral patron des industriels allemands (BDI). M. Schröder est un pragmatique, favorable à la réduction du temps de travail pour *sauver 30 000 emplois* chez Volkswagen, mais pour son allongement chez le fabricant de pneumatiques de Hanovre, Continental, qui a besoin d'améliorer sa productivité.

Il ne prêche pas une politique industrielle libérale, mais allemande. Son rêve est de faire de son pays une grande Bavière high-tech, *libre* d'exporter, *mais aussi* libre de protéger ses entreprises et ses salariés.

Début 1998, M. Schröder n'a pas hésité à privatiser pour quelques mois le sidérurgiste Preussag Stahl, en passe d'être *repris* par une entreprise autrichienne. M. Schröder oublie un peu ses principes dès que quelques emplois sont en jeu. Le pacifiste d'hier est aujourd'hui pour l'avion de combat européen depuis qu'il peut garantir quelques emplois dans sa région. Pour aider Continental à s'implanter en Biélorussie, M. Schröder a *déjeuné* à Hanovre, en mars, avec le dictateur de Minsk, Alexandre Loukatchenko, *pourtant mis au ban de* l'Union européenne.

> **« A la maison, dans les années 50 et 60, ma mère et mes frères et sœurs ont vécu de l'aide sociale. Je ne l'oublierai jamais »**

Enfin, le bilan de M. Schröder à Hanovre ne correspond pas à son image d'économiste raisonnable. De *tous* les Länder de l'Ouest, la Basse-Saxe est celui où l'endettement a crû le plus depuis 1991 (+ 43 %), et le chômage y est supérieur de deux points à la moyenne de l'Ouest.

Adossée à l'ex-RDA, la Basse-Saxe a certes dû accueillir près d'un demi-million d'Allemands de l'Est et faire face à des restructurations industrielles. Mais cela n'explique pas pourquoi M. Schröder a cru bon d'embaucher 9 700 fonctionnaires dans son fief entre 1990 et 1994, avant de renverser la vapeur sans pour autant réussir à maîtriser les finances du Land. Mais, rétorquent ses partisans, si son bilan était si mauvais, il n'aurait pas été réélu triomphalement en mars avec 48 % des suffrages.

DU monde de l'entreprise, M. Schröder a pris quelques habitudes de « riche », avec ses costumes Hugo Boss et ses cigares cubains. En janvier 1996, il se rend avec l'avion privé du patron *de Volkswagen*, Ferdinand Piëch, au bal de l'Opéra de Vienne, dans sa loge payée 25 000 marks. *Deux jours plus tôt*, il avait demandé au groupe parlementaire SPD de l'Etat de Basse-Saxe *« des coupes profondes dans le filet social »*. Les critiques fusent. Ses origines modestes sont bien commodes. *« Je sais d'où je viens, je sais où je vais »*, lance-t-il depuis des semaines à ceux qui lui reprochent d'être le *« camarade des patrons »*. Il accuse le chancelier de couper l'Allemagne entre riches et pauvres et ne veut pas que la poursuite des études *« dépende de l'argent de papa et maman »*.

M. Schröder promet de corriger les détails de certaines réformes impopulaires de M. Kohl, mais ces engagements *font figure de gages* donnés au parti. M. Schröder ne sera pas le chancelier des grandes *réformes de gauche*. Il a appelé à ses côtés des personnalités de la société civile pour résister à certains courants du SPD qui ne le reconnaissent guère comme un des leurs : Jost Stollmann, quarante-trois ans, le « Bill Gates » allemand, qui pourrait devenir ministre de l'économie ; le réformateur Walter Riester, cinquante-cinq ans, numéro deux du syndicat de la métallurgie IG Metall, et l'éditeur Michael Naumann, *cinquante-six ans*, censé devenir ministre de la culture.

M. Schröder veut que la population accepte de nouveau les réformes. *« Sous Willy Brandt et Helmut Schmidt, les réformes étaient faites pour améliorer la condition des salariés*, déclarait-il début septembre. *« Aujourd'hui, quand un salarié à revenu moyen entend le mot "réforme", il se dit : "Qu'est-ce que Kohl va encore prendre dans mon porte-monnaie ?" »* S'il parvient à redonner *confiance à la* population, qui s'arc-boute sur ses privilèges, mais s'aperçoit bien qu'elle doit moderniser son système de protection sociale, M. Schröder pourrait même entreprendre les réformes que M. Kohl n'est pas parvenu à imposer. Il pourrait devenir, selon l'expression du chef de file des ex-communistes, Gregor Gysi, *« un Kohl en plus jeune et en plus moderne »*. Sans qu'il soit nécessaire d'avoir une vision historique.

Arnaud Leparmentier

هكذا من الأصل

M. Clinton entame une course contre la montre pour éviter une procédure de destitution

Les conseillers du président cherchent à conclure un accord avec les avocats de Paula Jones

Encouragé par les sondages montrant qu'une majorité croissante d'Américains sont opposés à l'ouverture d'une procédure de destitution contre lui, Bill Clinton est repassé à l'offensive contre les républicains. Ses conseillers multiplient les initiatives et seraient sur le point de parvenir à un accord avec Paula Jones, dont la plainte pour harcèlement sexuel est à l'origine du scandale Lewinsky.



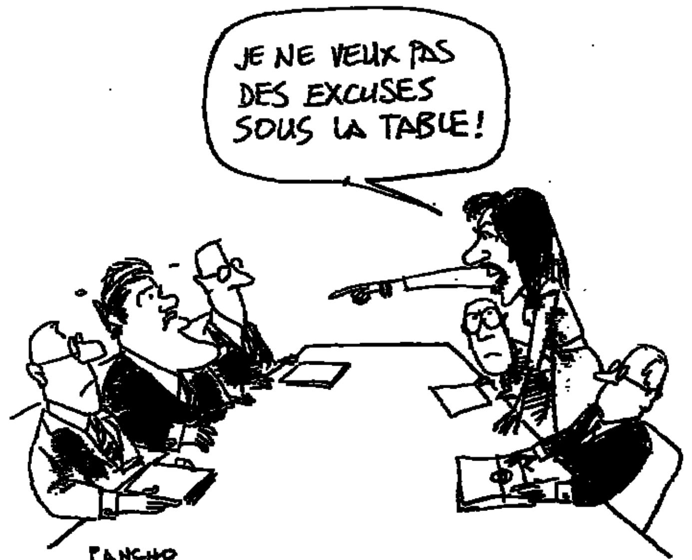
WASHINGTON
de notre correspondant

La Maison Blanche est désormais engagée dans une course contre la montre qui explique l'intense offensive politique à laquelle se livrent Bill Clinton et ses conseillers. A bien des égards, celle-ci semble perdue d'avance, du moins s'agissant de l'ouverture formelle d'une procédure d'*impeachment* (mise en accusation) du président par la commission des affaires judiciaires de la Chambre des représentants.

Si, comme il apparaît inévitable, une telle décision est prise au cours de la première semaine d'octobre, les 435 membres de la Chambre devront à leur tour confirmer – probablement le 8 ou le 9 octobre – que les faits reprochés au président justifient sa mise en accusation par le Congrès.

Les conseillers présidentiels savent qu'un vote positif déclenchera une dynamique parlementaire qu'il sera pratiquement impossible d'arrêter. La crise politique née du scandale Clinton-Lewinsky changera en effet de nature, et obéira alors à une stricte logique judiciaire. D'où le sentiment d'urgence qui prévaut à la Maison Blanche, lequel explique une dénonciation tous azimuts de l'extrémisme des républicains, ainsi que les efforts redoublés pour aboutir à un compromis avec les avocats de Paula Jones.

C'est parce que cette jeune femme a engagé une action en justice pour harcèlement sexuel contre Bill Clinton que ses avocats ont entendu Monica Lewinsky. Paula Jones a toujours prétendu que, le 8 mai 1991, Bill Clinton, alors gouverneur de l'Arkansas, l'avait fait venir dans sa chambre de l'hôtel Excelsior, à Little Rock, et lui avait demandé des *« faveurs sexuelles »*. En 1994, l'affaire étant dévoilée par le magazine conservateur *American Spectator*, la jeune femme engage des poursuites, exigeant 700 000 dollars (environ 4,3 millions de francs), somme qu'elle porte, en 1997, à 2 millions de dollars (11,2 millions de francs).



Les négociations entre avocats ont déjà été proches d'aboutir : en septembre 1997, ceux du président étaient *a priori* d'accord pour accepter les premières conditions financières de Paula Jones, tout en refusant les excuses exigées par celle-ci. Les pourparlers sont alors interrompus, les étapes suivantes étant marquées par la déposition de Bill Clinton devant les avocats de Paula Jones, le 17 janvier 1998, puis par la décision du juge fédéral, Susan Wright, le 1er avril, de classer toute l'affaire. Malgré cet important revers, les avocats de Paula Jones décidaient de faire appel.

RÈGLEMENT À L'AMIABLE

Trois juges (tous républicains) doivent se prononcer à ce sujet le 20 octobre, et il ne fait guère de doutes que les révélations de l'affaire Monica Lewinsky renforcent l'argumentation de l'accusation. Cette échéance explique la volonté des avocats présidentiels d'aboutir à un règlement à l'amiable. Au cours du week-end, les positions étaient les suivantes : les avocats de Paula Jones renoncent à exiger des excuses de la part de Bill Clinton et se contenteraient de 1 million de dollars de dommages et intérêts. Les avocats de M. Clinton ont fait une contre-proposition à 500 000 dollars, ce qui permet d'envisager un compromis.

La Maison Blanche verrait de nombreux avantages à un règlement : tout d'abord, M. Clinton serait débarrassé de la perspective d'un procès civil. Ensuite, le Congrès serait placé dans la position inconfortable d'avoir à se prononcer sur l'ouverture d'une procédure d'*impeachment* du président alors que les faits reprochés à ce dernier trouvent leur origine dans une action judiciaire (le procès Paula Jones) éteinte.

Bill Clinton serait plus à l'aise pour reconnaître qu'il s'est parjuré à deux reprises s'agissant de ses relations sexuelles avec Monica Lewinsky. Dans un tel cas de figure, le Congrès pourrait se contenter d'une simple « censure » du président. Le fait que Newt Gingrich, le *speaker* (président) de la Chambre des représentants, ait renvoyé *sine die* la conclusion d'un compromis ne signifie pas que les négociations sur ce point sont abandonnées. Mais, à moins de six semaines des élections parlementaires, le Grand Old Party n'entend pas se priver de l'exploitation d'un scandale qui, croit-il, sert ses intérêts électoraux.

Laurent Zecchini

L'opposition remporte les élections en Slovaquie

Le chef du Parti de la coalition démocratique, Mikulas Dzurinda, devrait être chargé de former le prochain gouvernement

PRAGUE
de notre correspondant

Critiquée par l'Union européenne pour ses lacunes en matière de démocratisation, la Slovaquie est au bord d'un changement de régime qui devrait voir l'« homme fort » du pays, le populiste Vladimir Meciar, quitter le devant de la scène. La coalition gouvernementale de M. Meciar, en place depuis quatre ans, a essuyé un cuisant échec lors des élections législatives de vendredi 25 et samedi 26 septembre. Selon des résultats provisoires, les quatre partis de l'opposition ont obtenu 58 % des voix, contre seulement 38 % pour les trois partis au pouvoir. Ce résultat assure à l'opposition 93 des 150 sièges, plus de la majorité des trois cinquièmes requise pour l'élection d'un chef de l'Etat – poste vacant depuis six mois, dont des prérogatives ont été transférées à M. Meciar – ainsi que pour des changements constitutionnels.

Toutefois, le Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS) de M. Meciar est arrivé en tête du scrutin avec 27 % des suffrages (43 sièges), devançant de quelques dixièmes de point la principale formation de l'opposition, le Parti de la coalition démocratique (SDK, centre droit), créditée de 26,33 % des voix (42 sièges). Les partenaires de cette dernière, le Parti de la gauche démocratique (SDL, ex-communistes), le Parti de l'entente civique (SOP, centre gauche) et la Coalition hongroise (SMK) ont recueilli réciproquement 14,66 %, 8,01 % et 9,12 % des suffrages, soit 23, 13 et 15 sièges. Parmi les alliés de M. Meciar, seul le Parti nationaliste slovaque (SNS, extrême droite) a franchi le seuil des 5 % pour entrer au Parlement avec le meilleur score de son histoire (9,07 %, 14 sièges). L'Association des ouvriers (ZRS) n'a obtenu que 1,3 %.

Le taux de participation de 84,2 % a reflété l'importance de l'enjeu pour le pays de ces deuxièmes élections depuis l'indépendance, acquise en 1993. L'avenir des relations avec les pays occidentaux reste une question importante à régler. En raison de son *« déficit démocratique »* – une formule désignant la propension du parti de M. Meciar à vouloir contrôler l'ensemble des institutions et à intimider les médias –, la Slovaquie a été tenue à l'écart du premier groupe de pays invités à intégrer rapidement l'Otan et l'Union européenne. L'opposition slovaque, victorieuse aux élections, a fait de l'intégration dans les structures européennes l'une de ses priorités.

M. Meciar, qui passait le week-end en famille dans une station balnéaire, n'a fait dimanche aucun commentaire sur les résultats du vote. Mais le vice-président du HZDS, Marian Huska, reconnaissait qu'il avait espéré *« un score entre 32 % et 42 % »*. Cette première déception passée, le HZDS a changé de ton et indiqué qu'il se *« comporterait en vainqueur »*.

La mise en place d'un nouveau gouvernement pourrait prendre du temps. En principe, c'est le chef de la première force parlementaire qui doit être chargé de former le cabinet. Le président du Parlement, Ivan Gasparovic (HZDS), devrait ainsi, en l'absence de chef d'Etat, charger dans les prochains jours M. Meciar de former un nouveau gouvernement. Outre le SNS, son allié naturel, le HZDS a ouvertement désigné le SDL comme partenaire potentiel, manière de déstabiliser le front uni de l'opposition. Or les ex-communistes ont immédiatement démenti toute possibilité de marchandage avec le HZDS.

> **Les adversaires de M. Meciar ont fait de l'intégration dans les structures européennes l'une de leurs priorités**

Selon le président du SDL, Jozef Migas, le parti *« fera tout pour que l'actuelle opposition constitue un gouvernement viable capable d'assurer la stabilité politique du pays »*. Il a toutefois souligné que le SDL *« sera dur lors des négociations »* et que les autres partis de l'opposition *« devront prendre en compte nos spécificités de gauche »*. Le SDL se trouve en position de force dans les tractations à venir.

Les chefs des quatre formations démocratiques se sont rencontrés dès dimanche matin pour démontrer leur détermination à gouverner ensemble et pour mettre sur pied un gouvernement le plus tôt possible. Selon toute vraisemblance, le poste de premier ministre devrait revenir à Mikulas Dzurinda, le président du SDK.

La coalition de l'actuelle opposition devra toutefois attendre la convocation du nouveau Parlement, dans un mois. C'est en effet seulement après l'élection d'un nouveau président du Parlement, issu d'un de ces quatre partis, que M. Dzurinda pourra être officiellement investi de la tâche de présenter un cabinet. Le SDK, le SDL, le SOP et la SMK devraient toutefois demander à M. Gasparovic de ne pas désigner M. Meciar, dont la mission est vouée à l'échec, afin de ne pas perdre un temps précieux.

A la veille du scrutin, la couronne slovaque, menacée de dévaluation, avait atteint son plus bas cours face au dollar et au deutschemark en approchant du seuil de sa bande de fluctuation (6,5 % au-dessous de son cours pivot).

Martin Plichta

Carlos Lage, un très pragmatique dirigeant cubain en visite à Paris

« IL N'Y A aucune limite aux réformes économiques en cours à Cuba », a déclaré au *Monde* Carlos Lage, vice-président du Conseil d'Etat cubain, vendredi 25 septembre, au terme de sa visite officielle de cinq jours à Paris. Tout est possible *« dans le cadre de notre système socialiste et pour s'adapter à l'environnement économique mondial »*, a-t-il ajouté. *« La situation en Russie, où l'économie de marché a été instaurée d'une manière brutale, nous conforte dans nos choix »*, avance-t-il, pour justifier les modestes réformes économiques engagées ces dernières années. Et il a assuré que *« tous les secteurs de l'économie sont en phase de récupération, à l'exception de l'industrie sucrière, et que le processus de transformation engagé à Cuba ne s'arrêtera pas, tout en préservant* [le] *système »*.

Carlos Lage fait partie de l'équipe des nouveaux dirigeants dont s'est entouré Fidel Castro. Ancien pédiatre, âgé de quarante-sept ans, Carlos Lage a suivi un parcours sans faute dans l'appareil du parti. Membre du comité central du Parti communiste depuis 1986, il rejoint le bureau politique en 1991. Vice-président du Conseil d'Etat cubain depuis 1993, il est avant tout un technicien au discours glacé. *« L'investissement étranger à Cuba*, explique-t-il, *est basé sur notre nécessité d'obtenir des capitaux et de la technologie. De quoi le pays a-t-il besoin ? Nous ne nous demandons pas qui investit à Cuba, mais de quoi a besoin le pays. Et à celui qui apporte les capitaux, la technologie et le marché, nous facilitons l'investissement. C'est ce qui arrive avec le patronat français. »*

Les dirigeants des entreprises françaises apprécient son efficacité et lui ont réservé, mercredi, une ovation de près d'une minute lors de la conférence organisée par CNPF-international à Paris.

LA CONFIANCE DE FIDEL CASTRO

Pragmatique, le jeune dirigeant cubain bénéficie d'un atout majeur : la confiance de Fidel Castro. Ces dernières années, il est de ceux qui ont milité pour des ouvertures et des ajustements ponctuels, les seuls permis par les durs du régime, comme l'autorisation d'un petit secteur privé artisanal (très vite lourdement taxé et en forte régression), l'ouverture importante aux investissements étrangers, la promotion du tourisme, la création d'un système fiscal... Il est, également, l'un de ceux qui ont convaincu Fidel Castro d'autoriser, en juillet 1993, la possession de dollars. Depuis cette décision, la première ressource de l'île caraïbe provient désormais des *remesas*, c'est-à-dire des envois d'argent des Cubains exilés à leur famille, soit entre 800 millions et 1 milliard de dollars qui, chaque année, soutiennent l'économie cubaine.

Au terme de son voyage, Carlos Lage s'est félicité de *« l'étroitesse des relations économiques et politiques entre Paris et La Havane »*. Son voyage, au cours duquel il a rencontré, entre autres, Jacques Chirac et Lionel Jospin, représente un succès de plus pour La Havane, qui cherche à sortir de l'isolement dans lequel les Etats-Unis voudraient cantoner Cuba. Le Quai d'Orsay avait indiqué, la semaine dernière, que la visite de M. Lage s'inscrivait *« dans le processus d'ouverture de Cuba au monde »*, alors que Paris a depuis longtemps exprimé *« son soutien à la réintégration de Cuba dans la communauté internationale »*.

La seule ombre dans ce voyage du dirigeant cubain concerne, en fait, la persistance d'une dette de *3* milliards de francs de La Havane. Jacques Chirac, selon son porte-parole, Catherine Colonna, a souligné que la dette publique de Cuba vis-à-vis de la France *« freinait le développement des relations sur le plan économique et commercial »*. Le président français a engagé le gouvernement cubain *« à trouver une solution »* dans le cadre du Club de Paris, tout en précisant que la France souhaitait *« aider Cuba à faire progresser ce dossier »*. La Havane a besoin de l'appui de pays comme la France pour bénéficier d'un rééchelonnement de sa dette, qui, *« hors la Russie*, confirme M. Lage, *est de 10 milliards de dollars* [56 milliards de francs] *»*.

Alain Abellard

Parler d'une seule voix sur l'euro : le casse-tête des Quinze

VIENNE
de notre envoyé spécial

Réunis, vendredi 25 et samedi 26 septembre à Vienne, les ministres des finances des Quinze ont délibéré – apparemment avec un certain succès – des problèmes soulevés par la représentation extérieure de l'euro. L'idée est simple : la zone euro existe et elle apparaît aujourd'hui comme un pôle de stabilité. Mais elle a encore une image floue. Si l'Europe veut peser dans le débat international et participer à la gestion des crises, elle doit parler d'une seule voix, notamment dans les institutions financières internationales comme le FMI ou dans des enceintes informelles comme le G7.

Dès lors, deux questions se posent : comment définir une position commune ? Et qui l'exprime ? Deux enjeux qui ne mettent pas en scène les mêmes protagonistes. Le premier oppose les Allemands au reste de l'« Euro 11 », à savoir les onze pays participant à l'Union économique et monétaire (UEM). Pour Bonn, celle-ci repose sur deux piliers, la Banque centrale européenne (BCE), dont l'indépendance à l'égard des gouvernements doit être scrupuleusement respectée, et le Pacte de stabilité budgétaire qui devrait permettre d'éviter le retour au laxisme des finances publiques.

Hans Tietmeyer, le gouverneur de la Bundesbank, l'a répété avec force samedi : les politiques économiques doivent rester de la compétence nationale. En cas de problème monétaire, Wim Duisenberg, le président de la BCE, est là pour faire connaître – si nécessaire – la position de la zone euro : les Quinze n'ont donc pas besoin d'un porte-parole unique pour l'exposer. Au sein du G7, les pays européens présents, à savoir l'Allemagne, la France, l'Italie, la Grande-Bretagne (les trois premiers appartenant à l'« Euro 11 »), y expriment leurs propres positions sans avoir à se coordonner au-delà de ce que prévoient les traités de Maastricht et d'Amsterdam.

On retrouve là l'opposition traditionnelle allemande à l'égard du concept de « gouvernement économique » soupçonné d'avoir pour principal objet de faire contrepoids au pouvoir de la Banque centrale. Face à ce refus, Dominique Strauss-Kahn a fait une ouverture en direction des « petits » pays sur le sujet du porte-parole de l'« Euro 11 ». Le problème se pose principalement au sein du G-7, un club où les membres européens n'ont pas l'intention, au moins à ce stade, de laisser leur place à un hypothétique représentant unique de la zone euro, ce qui aboutirait à transformer le G-7 en... G3. A la veille de la réunion, la position française était encore la suivante : le rôle de porte-parole de l'« Euro 11 » devrait revenir à l'un des trois pays membres européens. Mais cette perspective déplaisait aux Européens absents du G-7, qui se sentaient exclus et frustrés.

A Vienne, M. Strauss-Kahn fut donc largement applaudi quand il proposa que le président de l'« Euro 11 » soit invité à s'exprimer au nom de tous, avec pour conséquence qu'il y aura un Européen de plus à participer au G-7-finances lorsque la présidence de l'« Euro 11 » sera occupée par un « petit » pays. *« A partir du moment où une grande majorité des membres souhaitent donner un rôle particulier au président, il aurait été absurde de créer un conflit au sein de l'"Euro 11" »*, a commenté M. Strauss-Kahn.

Cette solution, qui accroît la visibilité de l'« Euro 11 », ne plaît pas aux Allemands. Il faut voir aussi comment réagiront les partenaires du G-7, et notamment les Américains, qui trouvent déjà que la place qui y est faite aux Européens est trop importante. Une proposition, bien que moins favorable aux petits pays, pourrait servir de compromis : il y aurait deux porte-parole mandatés par l'« Euro 11 » : un président et un vice-président. Lorsque les « petits » pays occupent la présidence, les « grands » pays auraient la vice-présidence, et vice-versa. Une décision finale devrait être prise en décembre...

Philippe Lemaître

PROFIL

UN DÉBUTANT EN RHÉTORIQUE

Agé de quarante-trois ans, Mikulas Dzurinda fait partie des dirigeants politiques slovaques qui n'ont jamais, depuis 1990, participé à un gouvernement avec le premier ministre sortant Vladimir Meciar. Député depuis 1992, cet économiste fut brièvement ministre des transports en 1994, dans un gouvernement de coalition regroupant des formations « anti-Meciar ».

Mais c'est paradoxalement au Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS) qu'il doit sa notoriété. Les « méciaristes » avaient en effet fait de ce redoutable opposant au Parlement leur bête noire. Mikulas Dzurinda a ainsi été poussé vers le rôle de chef de file d'une opposition en quête de leader capable d'affronter la bête politique qu'est « Vlado » Meciar.

Les deux hommes sont bien différents. Autant M. Meciar est massif et excellent tribun, manipulateur de foules, autant M. Dzurinda semble frêle et débutant en rhétorique. Probable prochain premier ministre, il devra confirmer dans les mois qui viennent que l'union de l'opposition, dont il a été un des principaux artisans, est solide.

Vice-président du Mouvement chrétien-démocrate (KDH) de l'ancien premier ministre Jan Carnogursky, M. Dzurinda aura fort à faire pour maintenir ensemble, non seulement les cinq formations de la SDK, mais aussi les trois autres composantes de sa future majorité (SDL, SOP, SMK).

C'est que la Coalition démocratique est un conglomérat de sensibilités politiques très différentes et de fortes personnalités volontiers frondeuses. Outre le KDH de M. Carnogursky, la SDK compte l'Union démocratique (DU), fondée par d'anciens compagnons de route du HZDS, les ultra-libéraux du Parti démocratique (DS) de l'ancien ministre tchécoslovaque de l'intérieur de 1990 à 1992 Jan Langos, les Verts, et les sociaux-démocrates (SDSS), dont Alexandre Dubcek fut président.

M. Pa.

Arrestation d'un Serbe de Bosnie accusé de crimes de guerre

SARAJEVO. La Force de stabilisation de l'OTAN (SFOR) a arrêté, dans la nuit du samedi 26 au dimanche 27 septembre, en Bosnie, le Serbe bosniaque Stevan Todorovic, accusé de crimes de guerre par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) de La Haye. Il a été transféré dimanche dans un centre de détention spécial des Nations unies, à Scheveningen, près de La Haye. La date de sa première comparution, au cours de laquelle il devra faire savoir s'il entend plaider coupable ou non coupable, devait être fixée lundi.
Stevan Todorovic, né le 29 décembre 1957 dans la commune de Bosanski Samac (Nord), est inculpé par le TPIY pour des crimes de guerre commis en tant que chef de la police à Bosanski Samac, entre le 13 juin 1992 et le 29 juillet 1992. Il est accusé d'assassinats, de meurtres, d'avoir infligé des souffrances graves à autrui, de traitements cruels, d'actes inhumains, de viol, de torture, et de violation grave des lois et des coutumes de guerre, *ainsi que de crimes contre* l'humanité. – *(AFP.)*

Israël s'inquiète du programme de missiles iranien

JÉRUSALEM. Israël a manifesté, dimanche 27 septembre, une nervosité croissante devant le développement de missiles balistiques par Téhéran. *« Nous ne resterons pas les bras croisés face à la très grave menace stratégique que font peser les missiles iraniens sur Israël »*, a prévenu le premier ministre Benyamin Nétanyahou, cependant que le député travailliste Ephraïm Sneh suggérait de lancer une *« attaque préventive »* contre l'Iran. *« Nous consacrons d'importants moyens budgétaires pour améliorer nos capacités défensives et dissuasives »*, a dit M. Nétanyahou, interrogé par la radio publique à New York. Les Israéliens ont été impressionnés par la diffusion, samedi, par leurs télévisions, d'images d'un défilé militaire en Iran, incluant pour la première fois le missile Shahab-3, présumé capable d'atteindre Israël.

Le chef de la junte militaire nigériane donne à Paris des gages de démocratie

LE GÉNÉRAL Abdulsalam Abubakar, chef de la junte militaire au pouvoir au Nigeria, a donné, samedi 26 septembre, à Paris des gages de démocratie en annonçant notamment que le Prix Nobel nigérian de littérature, Wole Soyinka, qui vit en exil aux Etats-Unis, *« s'apprêtait à rentrer au pays »*, et en réaffirmant qu'il ne briguerait pas le poste de président de la République. Après ses entretiens avec Jacques Chirac, le général Abubakar, qui a succédé en juin au général Sani Abacha, décédé brutalement, a confirmé qu'il comptait transmettre le pouvoir à un gouvernement civil après les élections générales prévues pour février 1999. Le chef de l'Etat nigérian effectuait en France, après la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, la dernière étape d'une tournée en Occident destinée à sortir son pays de l'isolement dans lequel il est confiné depuis cinq ans.

DÉPÊCHES

■ **AFGHANISTAN : les talibans ont pris**, samedi 26 septembre, le contrôle du district de Panjab, dans la province de Bamiyan, dans le centre de l'Afghanistan, sans avoir à affronter de forte résistance, a annoncé l'agence AIP (Afgan Islamic Press), proche de la milice intégriste. La veille, les talibans, qui contrôlent la quasi-totalité du pays, avaient affirmé s'être emparés du district de Yawkowlang, dans la même région. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : l'attorney général (ministre de la justice), Janet Reno**, a été hospitalisée, dimanche 27 septembre, après avoir été victime d'un évanouissement lors d'un service religieux. Janet Reno, âgée de soixante ans, est dans un état satisfaisant, a précisé une source médicale. Mme Reno souffre de la maladie de Parkinson. – *(AFP.)*

■ ***IRAN : Ali-Reza Moayeri**, proche conseiller du président iranien* Mohamad Khatami, a été nommé officiellement ambassadeur plénipotentiaire d'Iran en France, en remplacement de Hamid-Reza Assefi, a-t-on annoncé, dimanche 27 septembre, de source officielle. M. Assefi devrait être nommé porte-parole du ministère des affaires étrangères. – *(AFP.)*

■ **La fatwa condamnant à mort** l'écrivain britannique Salman Rushdie est irrévocable, a rappelé, dimanche 27 septembre, le porte-parole du ministère iranien des affaires étrangères. Il s'est déclaré surpris que M. Rushdie maintienne ses *« propos insultants »*. Vendredi, l'écrivain britannique avait déclaré, dans une conférence de presse, ne pas regretter d'avoir écrit *Les Versets sataniques*. – *(Reuters.)*

■ **ISRAËL : le premier ministre Benyamin Nétanyahou** s'est dit, dimanche 27 septembre, opposé à tout accord partiel sur un retrait militaire israélien en Cisjordanie, comme les Etats-Unis le proposent. Le département d'Etat avait suggéré vendredi qu'un accord israélo-palestinien partiel soit conclu dans les prochains jours à Washington afin de relancer le processus de paix. – *(AFP.)*

■ **SRI LANKA : une attaque de la guérilla tamoule** contre un secteur détenu par l'armée gouvernementale, dans le nord du Sri Lanka, a fait, dimanche 27 septembre, 40 morts chez les rebelles et 9 parmi les soldats, a indiqué l'armée dans un communiqué. Les Tigres se battent pour créer un Etat indépendant dans le nord et l'est du Sri Lanka, où vit une minorité tamoule forte de deux millions de personnes. – *(AFP.)*

■ **SUISSE : les électeurs ont accepté**, dimanche 27 septembre, par 57 % de « oui », un projet gouvernemental visant à introduire une redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations (RPLP). Destinée à faire supporter les coûts du trafic à ceux qui le génèrent, cette nouvelle taxe devrait contribuer à transférer davantage le transport de marchandises vers le rail et à réduire le trafic des camions dans les vallées alpines. – *(Corresp.)*

Le directeur du FMI appelle à une réforme du système monétaire international

WASHINGTON. Le directeur du Fonds monétaire international (FMI), Michel Camdessus, a appelé à une réforme du système monétaire international de façon à le rendre *« stable, sain, ouvert et transparent »*. Le FMI *« œuvre avec les gouvernements et d'autres institutions internationales sur les propositions visant à renforcer l'"architecture" du système financier international »*, écrit Michel Camdessus dans une contribution publiée, dimanche 27 septembre, dans le *Washington Post*. *« Le monde ne peut attendre (...) une accalmie avant de mieux œuvrer dans la prévention des crises »*, souligne le directeur du FMI. *« La réforme du système monétaire international devrait commencer par (...) prendre des mesures rapidement pour minimiser les risques des crises futures* [et se préparer à] *résoudre plus rapidement, et à un moindre coût, celles qui ne peuvent être prévenues »*, a ajouté Michel Camdessus, qui a lancé un appel au renforcement des ressources du FMI, *« dont les ressources s'amenuisent »*. – *(AFP.)*

Le président du Liberia vient chercher en France de l'aide pour reconstruire son pays

Aucun investisseur occidental important ne s'est encore aventuré à Monrovia

Charles Taylor, président du Liberia, était attendu, lundi 28 septembre, à Paris, pour une visite de deux jours. C'est lui qui avait lancé, au soir de Noël 1989, une guerre civile particulièrement cruelle. Celle-ci a duré plus de sept ans. L'ancien chef de guerre a été élu à la présidence en juillet 1997. Charles Taylor effectue sa première visite en Occident. Il tentera de gagner la confiance des investisseurs français.

ABIDJAN
de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

Ancien détenu d'une prison de *haute sécurité américaine*, ancien chef d'une armée sanguinaire qui compta dans ses rangs des centaines d'enfants, initiateur de la guerre civile qui a ravagé son pays, le président libérien, Charles Taylor, devait être reçu lundi 28 septembre à l'Elysée. Il s'agit de la première visite en Occident de M. Taylor depuis son élection au suffrage universel, en juillet 1997.

Le chef du Front patriotique national du Liberia (NPFL) avait recueilli *plus de 70 % des suffrages*. De nombreux Libériens avaient alors admis voter pour Charles Taylor par lassitude, pour mettre fin à une guerre civile qui a duré plus de sept ans, fait des dizaines de milliers de morts, déplacé plus de la moitié de la population et laissé le pays dans un dénuement absolu.

Fondé en 1847 par des esclaves américains affranchis – qui gouvernèrent le pays aux dépens des autochtones *jusqu'en 1980* –, le Liberia n'a plus d'infrastructures. La France fait valoir que l'élection de M. Taylor est incontestable et qu'elle lui confère une légitimité *de nature à faire oublier* les horreurs commises par le NPFL tout au long de la guerre. Cette culpabilité, Charles Taylor la partage avec tous les autres chefs de factions qui ont, eux aussi, eu recours à l'asservissement des populations, au recrutement forcé des enfants, aux exécutions sommaires et aux mutilations. Au début du conflit, le NPFL utilisait la Côte-d'Ivoire comme base arrière et se fournissait en armes auprès de la Libye via le Burkina Faso.

L'ambassadeur de France à Abidjan, Michel Dupuch, entretenait des relations suivies avec M. Taylor, qui résidait fréquemment dans l'Ouest ivoirien. Le Nigeria était à l'époque le principal obstacle à l'entreprise de Charles Taylor, auquel il opposait une force d'interposition ouest-africaine – l'Ecomog – qui l'a empêché à deux reprises d'arriver jusqu'à Monrovia. Les pays francophones d'Afrique de l'Ouest et la France voyaient alors d'un mauvais œil les aspirations hégémoniques nigérianes et trouvaient du coup quelque mérite au NPFL.

M. Dupuch dirige aujourd'hui l'une des deux « cellules africaines » de l'Elysée. L'actuel ambassadeur en Côte-d'Ivoire, accrédité à Monrovia, a été le premier à présenter ses lettres de créance après l'élection de M. Taylor. Puis il a transmis à ce dernier une invitation de Jacques Chirac.

INDULGENCES

Depuis, les deux pays font assaut d'amabilités : le Liberia a pro*mis de promouvoir* la francophonie, et la France a fait preuve de compréhension lorsque M. Taylor a entrepris de se débarrasser de la présence militaire nigériane.

Le président libérien est sensible à ces indulgences. Ses rapports avec les institutions financières internationales et les Etats-Unis sont détestables. Charles Taylor invoque cet ostracisme pour expliquer le piètre bilan de sa première année au pouvoir : la guerre est finie, mais le pays est en ruines.

Aucun investisseur ne s'est aventuré au Liberia. Et ce n'est pas la dernière flambée de violences à Monrovia qui va permettre de dissiper la méfiance. *Les 18 et 19 septembre*, les troupes de Charles Taylor ont « nettoyé » un quartier de la ville de leurs anciens adversaires, les miliciens du « général » Roosevelt Johnson. Alors que les partisans du président sont théoriquement le bras armé de l'Etat libérien, ils ont très vite retrouvé leurs réflexes de la guerre civile, pillant magasins et domiciles d'opposants, poursuivant Roosevelt Johnson dans l'enceinte de l'ambassade *des Etats-Unis et* blessant deux employés américains.

Si les vieilles habitudes ont la vie dure, Charles Taylor en a acquis de nouvelles : ses déplacements dans Monrovia provoquent la mise en branle d'un cortège de limousines allemandes. Et, grâce à son jet privé, il pourra conclure sa visite en France par un séjour dans un domaine viticole et repartir directement de Bordeaux pour le Liberia.

Thomas Sotinel

ÉLECTIONS Les élections sénatoriales, marquées par une stabilité qui a bénéficié à la droite, et les élections législatives partielles, qui lui ont permis d'enlever un siège au PS à Dunkerque, ont été autant de bonnes nouvelles, dimanche 27 septembre, pour l'opposition. Les déceptions de la gauche aux sénatoriales ont été aussitôt mises à profit par René Monory pour consolider sa candidature à un troisième mandat de président du Sénat *(lire pages 10 à 18)*. ● LA VICTOIRE du candidat de Démocratie libérale à Dunkerque et la forte progression de son homologue à Aubagne s'expliquent par le report sur leurs noms des électeurs qui avaient voté pour le Front national au premier tour. ● À TOULON, la candidate de l'extrême droite n'a pas bénéficié, en revanche, des voix des électeurs de droite, et la candidate socialiste l'a devancée largement. *(Lire aussi notre éditorial page 27.)*

La droite pense être sur la bonne voie à l'égard du Front national

Tandis que les partis de gauche sont déçus par les sénatoriales, les résultats de l'opposition dans deux élections législatives partielles – dont un siège enlevé au PS, à Dunkerque – la confirment dans l'idée qu'elle peut « récupérer » les électeurs de l'extrême droite

LA DROITE a retrouvé, dimanche 27 septembre, les saveurs d'un *week-end électoral* sympathique pour l'opposition. La première satisfaction est venue des sénatoriales, avec le renouvellement de cent deux sièges de sénateurs, qui s'est traduit, selon la formule de Jean-Jack Queyranne, par *« une grande stabilité »*. Le ministre de l'intérieur par intérim a attribué cette stabilité à un mode de scrutin que le gouvernement souhaite réformer *(lire page 10)*.

Globalement, la gauche, qui avait placé la barre de ses ambitions sensiblement plus haut, ne gagne que deux sièges, tous deux socialistes. La victoire, dans l'Hérault, de Gérard Delfau, socialiste dissident après son exclusion du PS, est compensée par la défaite de la radicale de gauche Joëlle Dusseau en Gironde. Sur les deux membres du gouvernement qui se présentaient; Louis Le Pensec, ministre de l'agriculture, l'emporte aisément dans le Finistère, mais Jacques Dondoux, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, échoue sur le fil. La droite se rééquilibre au profit du RPR, qui gagne trois sièges, et au détriment des centristes de l'UDF. En Gironde, Alain Juppé en a tiré des enseignements, dans la perspective des élections européennes de juin 1999, en affirmant : *« Cela montre que nous pouvons incarner une chance d'alternance avec une liste d'union autour du président de la République. »*

« RENAISSANCE »

Ses satisfactions les plus fortes, la droite les trouve dans les trois élections législatives partielles. A Dunkerque, la gauche a perdu le siège qu'occupait, jusqu'à sa démission pour cause de cumul, l'ancien ministre Michel Delebarre, président du conseil régional du Nord - Pas-de-Calais. Candidat de Démocratie libérale, Franck Dhersin l'a emporté avec 50,81 % des suffrages, contre 49,19 % au socialiste André Delattre, qui a pâti de la division de la gauche et n'a pas mobilisé les abstentionnistes. Le président de DL, Alain Madelin, a salué la *« superbe victoire »* de M. Dhersin, qui, a-t-il affirmé, *« incarne aujourd'hui l'opposition libérale renouvelée et renaissante »*.

Dans la neuvième circonscription des Bouches-du-Rhône, Démocratie libérale a manqué de peu une seconde victoire puisque le communiste Alain Belviso, qui briguait la succession de Jean Tardito, maire (PCF) d'Aubagne, démissionnaire de son mandat de député, ne l'a emporté que de 60 voix sur Bernard Deflesselles. Dans cette circonscription, détenue depuis 1962 par le PCF, le Front national, qui espérait un effet-retour à Toulon, avait aussi appelé à faire barrage au candidat *« marxiste »*. Avant même la proclamation des résultats définitifs, M. Deflesselles a annoncé un recours en accusant les communistes de *« fraude »*. Le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin, vice-président de DL, a abondé dans le même sens.

Dans la première circonscription du Var, la socialiste Odette Casanova a retrouvé son siège de députée en battant de plus de 700 voix Cendrine Le Chevallier, son adversaire du Front national. M. Queyranne a vu dans ce *« beau succès »* une *« nouvelle défaite de l'extrême droite »*, qui *« confirme la reconquête républicaine engagée dans le Var »*. Mme Casanova, en se réjouissant d'avoir mobilisé *« au-delà »* de la gauche, a déclaré que *« c'est la ligne Madelin qui a perdu »*.

SOULAGEMENT

Paradoxalement, alors que les dirigeants de L'Alliance avaient refusé de donner une consigne de vote et avaient placé ses électeurs devant leurs *« responsabilités »*, la droite est, là aussi, soulagée par le résultat. Le PS l'avait soupçonnée, en refusant de choisir, de rêver d'un « troc » avec le FN, en incitant les électeurs de l'extrême droite d'Aubagne à voter pour le candidat de DL. Le bon report de l'électorat de Marc Bayle, candidat malheureux de la droite au premier tour, en faveur de Mme Casanova dispense l'opposition du procès que la gauche n'aurait pas manqué de lui intenter si Mme Le Chevallier l'avait emporté.

D'avance, Nicolas Sarkozy avait justifié, le 26 septembre à Tours, ce refus de L'Alliance de choisir entre le FN et le PS. *« On a bien fait de ne pas donner de consigne de vote »*, a affirmé le secrétaire général du RPR. *« Il n'est pas utile,* a-t-il souligné, *de tomber dans les pièges qu'on nous tend. » « Je ne donnerai pas l'occasion à M. Le Pen de dire que la droite et la gauche, c'est la même chose »*, a expliqué le député des Hauts-de-Seine, en répétant qu'il n'est *« pas proche du Front national »*, mais qu'il refuse de le combattre *« avec le Parti socialiste »*. Les trois élections législatives partielles, qui donnent à l'opposition un député de plus, pourraient donc conforter la stratégie de la droite vis-à-vis de l'extrême droite.

En attendant, le temps d'un dimanche, l'opposition a le sentiment d'avoir repris un peu des couleurs qu'elle avait perdues en 1997.

Michel Noblecourt

Les élections sénatoriales

● Analyses et commentaires. Pages 10 et 11
● Tous les résultats, département par département. Pages 12 à 17
● Les nouveaux élus. Pages 17 et 18

A Dunkerque, le PS perd la circonscription de Michel Delebarre au profit de Démocratie libérale

LILLE
de notre correspondante

Les augures les plus pessimistes, à gauche, donnaient quand même un léger avantage, dans la treizième circonscription du Nord (Dunkerque-Est), au socialiste André Delattre, soixante-neuf ans, suppléant de Michel Delebarre et maire de Coudekerque-Branche. Cette circonscription, dans laquelle M. Delebarre avait été élu en 1986, avait été la première brèche ouverte dans le système de Claude Prouvoyeur (CNI), alors maire de la capitale des Flandres maritimes. Elle avait permis à M. Delebarre de prendre la ville aux élections municipales de 1989.

Cependant, la gauche avait perdu, en 1993, la circonscription de Dunkerque-Est au profit d'Emmanuel Dewees, chef de file du RPR dans ce secteur, qui l'avait emporté facilement face à M. Delattre. En 1997, cette fois contre le maire de Dunkerque, M. Dewees avait été battu. Un an plus tard, il n'a pas souhaité revenir dans l'arène. Le choix de l'opposition, pour l'élection législative partielle provoquée par la démission de M. Delebarre, en situation de cumul à la suite de son élection à la présidence du conseil régional Nord-Pas-de-Calais, s'est porté sur Franck Dhersin, trente-six ans, maire de Téteghem, commune résidentielle et rurale de la banlieue de Dunkerque, élu, en mars, conseiller général et conseiller régional.

Membre de Démocratie libérale, M. Dhersin est proche de Philippe Vasseur, député du Pas-de-Calais, qui avait tenté de conduire la liste d'opposition aux régionales et avait rencontré l'hostilité des militants et d'une bonne partie des responsables de l'UDF et du RPR. En plus d'un apport des abstentionnistes du premier tour, il est évident que M. Dhersin a bénéficié d'un excellent report des voix du Front national pour le second tour, bien que le candidat de l'extrême droite, Philippe Eymery, lui eût reproché, lors d'un meeting avec Bruno Mégret, d'être *« l'apologiste d'une société multiculturelle »*.

BOULIMIE

L'échec de la gauche ne s'explique pas seulement par la stratégie de l'opposition. M. Delattre avait déjà montré, en 1993, qu'il n'était peut-être pas l'homme de la situation. En outre, les Dunkerquois ont tendance à reprocher à leur maire une certaine boulimie. Comme s'ils avaient le sentiment qu'il est toujours pris par l'envie d'aller voir ailleurs. Passe encore pour la présidence du conseil régional. Ils comprennent mal, en revanche, que leur maire, président de la communauté urbaine, veuille aussi la présidence du Centre national de la fonction publique territoriale, à laquelle il a été élu en juillet, et, encore, celle de l'Union nationale des HLM, pour laquelle il a échoué en septembre.

Nadia Lemaire

NORD

13e circonscription – Dunkerque (second tour).

L., 65 202 ; V., 29 475 ; A., 54,79 % ; E., 27 815.

Franck Dhersin, DL, m. de Téteghem, 14 134 (50,81 %)... *ÉLU*

André Delattre, PS, m. de Coudekerque-Branche, 13 681 (49,18 %).

[20 septembre 1998 : L., 65 202 ; V., 26 169 ; A., 59,86 % ; E., 25 412 ; André Delattre, PS, m., 7 944 (31,26 %) ; Franck Dhersin, DL, m., 7 884 (31,02 %) ; Philippe Eymery, FN, c. r., 3 887 (15,29 %) ; Vincent Leignel, div. g., adj. m., 1 893 (7,44 %) ; Marcel Lefèvre, Verts, adj. m., 1 225 (4,82 %) ; Gérard Miroux, PC, adj. m., 799 (3,14 %) ; Jacques Volant, LO, c. r., 547 (2,15 %) ; François Bastien, div. g., 394 (1,55 %) ; Roger Lallouette, alt., adj. m., 365 (1,43 %) ; Marc Pagnier, MDC, adj. m., 287 (1,12 %) ; Marcel Fossaert, LCR, 187 (0,73 %).

1er juin 1997 : L., 64 454 ; V., 45 505 ; A., 29,39 % ; E., 42 640 ; Michel Delebarre, PS, a. mm., 24 262 (56,90 %) ; Emmanuel Dewees, RPR, c. m., 18 378 (43,10 %).]

La courte victoire d'Alain Belviso (PCF) à Aubagne entraîne des contestations

AUBAGNE
de nos envoyés spéciaux

Alain Belviso (PCF) a été élu député de la 9e circonscription des Bouches-du-Rhône, au second tour, dimanche 27 septembre, avec 60 voix d'avance sur son concurrent, Bernard Deflesselles (DL). Ce résultat très serré a donné lieu durant toute la soirée à des comptages et recomptages, et la droite a annoncé sa volonté de contester la validité du scrutin.

A la permanence du candidat de l'Alliance-DL, dans une ambiance survoltée, Jean-Claude Gaudin, maire (DL) de Marseille, a affirmé que *« la victoire* [a été] *volée à Bernard Deflesselles, qui a visiblement remporté cette élection »*. Quelques instants auparavant, M. Gaudin avait fait part à Jean-Paul Proust, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département des Bouches-du-Rhône, de son sentiment que le second tour de scrutin avait donné lieu à *« une magouille, une tricherie »*.

DIFFÉRENCE DE CHIFFRES

Les accusations de fraude portées par la droite concernent principalement la commune d'Aubagne, où il existe une différence de 292 voix entre les résultats officiels et les chiffres avancés par M. Deflesselles. *« Il a fallu attendre deux heures pour obtenir les résultats d'Aubagne »*, a-t-il observé. Au même moment, à l'hôtel de ville, sous un tonnerre d'applaudissements, Jean Tardito (PCF), maire et député démissionnaire, remettait l'écharpe tricolore à M. Belviso, son deuxième adjoint, en présence des sénateurs de gauche élus quelques heures avant. Le nouveau député analysait son succès comme *« un grand désaveu de Bernard Deflesselles, un homme du passé, qui s'est compromis en ralliant à lui les voix du Front national »*. Il mettait sa courte victoire sur le compte d'*« un sursaut des démocrates et des républicains »*.

L'analyse des résultats montre que M. Deflesselles a réussi une remontée impressionnante : alors qu'il n'avait que 7 372 voix au premier tour, il en obtient nettement plus du double, 16 506, au second. C'est dire qu'il a réussi à capter les suffrages de droite, de nombre d'abstentionnistes et, probablement, de presque tout l'électorat de la candidate du Front national, Joëlle Melin (5 994 voix au premier tour), qui n'avait pu se maintenir et avait appelé à *« battre le candidat communiste »*. M. Belviso ne disposait, lui, que de la réserve des voix de Lutte ouvrière et des abstentionnistes : cela lui a permis de gagner 5 500 voix d'un dimanche à l'autre, mobilisation bien moindre que celle qu'il escomptait.

L'entourage de M. Gaudin affirmait que rien ne serait changé à son refus d'alliance avec le FN. Il n'empêche que le bon résultat de M. Deflesselles, dû pour une part aux électeurs lepénistes, et le fait qu'une partie de la droite, dans les conseils municipaux, ait voté Front national aux sénatoriales *(lire page 11)*, rouvre forcément la discussion sur les alliances.

Luc Leroux et Michel Samson

BOUCHES-DU-RHÔNE

9e circonscription-Aubagne (second tour).

L., 79 047 ; V., 35 146 ; A., 55,53 % ; E., 33 072.

Alain Belviso, PC, adj. m. d'Aubagne, 16 566 (50,09 %)... *ÉLU*

Bernard Deflesselles, DL, c. m., 16 506 (49,90 %).

[20 septembre 1998 : L., 79 048 ; V., 28 862 ; A., 63,48 % ; E., 27 865 ; Alain Belviso, PC, adj. m., 11 319 (40,62 %) ; Bernard Deflesselles, DL, c. m., 7 656 (27,47 %) ; Joëlle Melin, FN, c. r., 6 206 (22,27 %) ; Jean Reynaud, MEI, 1 091 (3,91 %) ; Sylvie Moyen, LO, 665 (2,38 %) ; Joseph Careghi, MPF, 602 (2,16 %) ; Michel Buscetti, div. d., 326 (1,17 %).

1er juin 1997 : L., 76 970 ; V., 56 463 ; A., 26,64 % ; E., 54 796 ; Jean Tardito, PC, m20., 24 427 (44,57 %) ; Bernard Deflesselles, UDF-PR, c. m., 20 117 (36,71 %) ; Joëlle Melin, FN, 10 252 (18,70 %).]

La socialiste Odette Casanova amplifie son succès face à l'épouse du maire (FN) de Toulon

TOULON
de notre correspondant

La socialiste Odette Casanova retrouve son fauteuil à l'Assemblée nationale en devançant, au second tour de l'élection législative partielle, dimanche 27 septembre, *dans la première circonscription* du Var, Cendrine Le Chevallier (FN), dont les résultats marquent une érosion de 364 voix et 1,43 % par rapport à mai. Ce scrutin, qui fait suite à l'annulation de la précédente élection de Mme Casanova par le Conseil constitutionnel, permet à la candidate du PS de conforter sa position puisqu'elle devance de 734 voix l'épouse du maire de Toulon. Si les électeurs ont été 3 314 de plus à s'exprimer entre les deux tours, les votes blancs et nuls ont également progressé de manière importante, passant de 511 à 1 450, ce qui semble traduire un vote-refuge de bon nombre d'électeurs de droite déroutés par l'absence de consigne de vote de L'Alliance à destination de ceux qui avaient voté pour Marc Bayle au premier tour.

« Notre slogan était : "Amplifier la victoire de mai", a rappelé Mme Casanova. *Nous l'avons concrétisé. Les Toulonnais ont prouvé qu'ils voulaient garder cette victoire du 3 mai. Ils ont voulu montrer qu'ils sont fiers d'être toulonnais et retrouver une image digne de notre ville en faisant confiance à la gauche plurielle. C'est également une leçon pour la droite, puisque personne n'a appelé à voter pour nous, et je crois qu'ils doivent faire leur mea culpa. »*

[illegible]												
Inscrits	52 421		52 421		52 865		52 865		52 672		52 672	
[illegible]												
Abstentions	36,49 %		34,70 %		55,16 %		50,38 %		56,98 %		50,69 %	
[illegible]												
Candidats et étiquettes	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
[illegible]												
C. Le Chevallier (FN)	10 471 (2)	32,39	16 420	53,16	9 122	39,54	12 257	49,93	8 782	39,65	11 893	48,50
[illegible]												
R. Cavana (GE)	779	2,41			497	2,15						
[illegible]												
J.-M. M.-Ravault (div. d)	245 (4)	0,75			270	1,17						
[illegible]												
R. Orengo (div.)					85	0,36						
[illegible]												
J. Croidieu (CNI)	701	2,16										
[illegible]												
Michel Pizzole (MEI)	488	1,51										
[illegible]												
F. Meynier (div.)									128	0,57		
[illegible]												

(1) Gérard Maestracci ; (2) Jean-Marie Le Chevallier ; (3) Guy Le Berre ; (4) Antoine Di Jorio ; (5) Daniel Colin.

Plutôt que d'analyser les causes locales de sa défaite, Mme Le Chevallier estime que *« cette élection s'est produite dans un contexte européen qui favorise une vague rose, aussi bien en France que chez nos voisins allemands, avec l'élection de M. Schröder et après celle de M. Blair »*. *« Toutefois,* a-t-elle ajouté, *malgré le résultat apparemment décevant de cette élection, les soutiens reçus durant la semaine dernière de la part de nombreuses personnalités de droite sont précurseurs de la nécessaire et inévitable union des droites qui, demain, mettra fin à l'arrogance des socialo-communistes, minoritaires à Toulon et en France et qui ne sont au pouvoir que grâce à la diabolisation du Front national. »*

Quant à Jean-Pierre Giran, député, président départemental du RPR, il juge que cette élection *« a marqué une nouvelle fois le désamour et, même, la rancune de l'électorat envers la droite républicaine »*. En l'absence de programme unificateur et de perspectives autour de dirigeants fédérateurs, la droite semble choisir le discours de la moralisation. Eliminé en mai 1997, l'ancien député Daniel Colin (UDF-DL) est sorti de son silence pour fustiger la désagrégation de l'union de la droite toulonnaise. *« Elle nous aurait permis,* a-t-il dit, *de conserver la mairie de Toulon en 1995 et cette première circonscription en 1997. »*

Les électeurs toulonnais seront à nouveau appelés aux urnes, le 11 octobre, pour une élection cantonale partielle, qui devrait traduire ou infirmer la régression de l'électorat du Front national. Le candidat de l'extrême droite sera, pour l'occasion, le maire de Toulon, Jean-Marie Le Chevallier.

José Lenzini

VAR

1re circonscription-Toulon

L., 52 672 ; V., 25 970 ; A., 50,69 % ; E., 24 520.

Odette Casanova, gauche « plurielle », 12 627 (51,49 %) ; Cendrine Le Chevallier, FN, 11 893 (48,50 %).

هكذا من الأصل

d du Front national

Des intellectuels de droite et de gauche entrent en résistance contre l'Europe de la « pensée unique »

La Fondation Marc-Bloch a tenu sa première université d'été

Deux jours durant, à Semur-en-Auxois, les adhérents de la Fondation Marc-Bloch se sont réunis en université d'été. Créée en mars, cette fondation rassemble des intellectuels et des hommes politiques de droite et de gauche, des gaullistes aux chevènementistes, hostiles au traité de Maastricht. Unis dans un même rejet de la « pensée unique », ils restent divisés sur les enjeux de tactique électorale.

SEMUR-EN-AUXOIS (Côte-d'Or)
de notre envoyée spéciale

Sans aucun doute, c'est la plus « intello » des universités d'été. La plus studieuse aussi : tous les participants sont dans la salle, personne ne prend le frais ou le soleil. Des cartables des militants – tous masculins ou presque – dépassent le *Financial Times* ou la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, seuls capables de raconter la crise du capitalisme en temps réel et sans mentir. Quand un intervenant hésite sur le cours du dollar, la salle vole à son secours, quand un autre trébuche sur une citation du « général », il y a toujours quelqu'un pour lui rafraîchir la mémoire. C'est que l'on n'est pas, ici, dans un parti politique : les 26 et 27 septembre, à Semur-en-Auxois, s'est tenue la première rencontre nationale de la Fondation Marc-Bloch.

Depuis sa création, le 2 mars, Marc-Bloch compte deux cent cinquante adhérents. Comme la Fondation Saint-Simon, elle produit des « notes », dont la sobre couverture grise répond ton sur ton à celle, vert olive, de sa rivale. La première, *Du traité d'Amsterdam*, est signée par l'économiste libéral Joseph Pini et le séguiniste Gérard Lafay. Fin octobre, Régis Debray ouvrira un cycle de conférences – « La République entre le glaive et le code » –, avant Marc Vilbenoît, patron de la CFE-CGC, et un journaliste du *Monde diplomatique*, Serge Halimi.

DÉRISOIRE « EURO-MAGINOT »

Ici, on salue Didier Motchane, secrétaire national du Mouvement des citoyens, on croise les dirigeants de Demain la France, le mouvement de Charles Pasqua, après le philosophe communiste Arnaud Spire. L'ex-commissaire au Plan Henri Guaino raconte son périple automnal, du forum de Demain la France – dont il est membre – à la fête de *L'Humanité*, en passant par l'université de rentrée de Philippe de Villiers. Jérôme Guedj (Gauche socialiste) distribue les pin's-drapeaux tricolores du conseil général de l'Essonne, Patrick Kessel, la lettre franc-maçonne de son Comité Laïcité République. Avertis par *Marianne*, l'hedomadaire de Jean-François Kahn – dont Philippe Cohen, initiateur de la fondation, dirige le service économique –, des adhérents sont venus de tout l'Hexagone : « *fonctionnaire* », « *commerçant* », « *chômeur* », déclinent-ils au micro. Il y a même un « *général* ».



Ici, on n'est pas sûr que « *le titre de réactionnaire soit si honteux* ». L'historien Edouard Husson et l'essayiste Paul-Marie Coûteaux démontent la « *pensée unique des relations franco-allemandes* » et raillent Alfred Grosser, obsédé par « *la bluette et l'amour du couple* ». « *L'Europe fera la politique du grand-duché du Luxembourg* », prédit l'ancien président de l'Institut national d'études démographiques Jean-Claude Barreau. Tous rient de l'argument « *euro-Maginot* » de Dominique Strauss-Kahn : la monnaie unique « *ne va pas nous protéger contre la crise mondiale* », explique Emmanuel Todd. Et le démographe de déplorer « *la campagne des médias de la pensée zéro autour du petit phénomène de reprise* » du printemps 1997, qui a permis à la gauche « *de se construire un discours économique* » à peu de frais. Les tenants du franc faible ont eu raison trop tôt : « *Les mêmes crétins diplômés qui nous expliquaient que le salut était dans la demande asiatique nous assurent aujourd'hui qu'il est dans la demande intérieure...* »

UN CLIVAGE PERSISTANT

Les repas sonnent la récréation et les futilités électorales. « *Alors ? Et Pasqua ?* », vient-on s'enquérir à la table des gaullistes de droite. On partage le fromage à celle du « MDC » : « *Avec qui allez-vous vous présenter ?* » Henri Guaino rêve d'une liste d'intellectuels antimaastrichtiens où il côtoierait les écrivains Max Gallo ou Denis Tillinac. Au micro, Philippe Cohen pose la question taboue : la « *tentation* » de se présenter ne se pose-t-elle pas à une fondation « *mordue à la nuque par la crise de la politique* » ? William Abitbol, président de Demain la France, acquiesce. Jérôme Guedj le prévient : « *Un océan nous sépare. Je crois encore au clivage droite-gauche.* »

D'ici à juin 1999, de toute façon, « *tout peut arriver* ». Y compris le meilleur, c'est-à-dire les ravages de l'euro. Ce n'est pas un hasard si, à Semur, Henri Guaino s'attache à « *relire* » le programme du Conseil national de la Résistance. « *Il a fallu l'occupation nazie pour que se dégage une nouvelle élite* », ajoute Philippe Cohen. Placée sous le parrainage de l'auteur de *L'Etrange Défaite* de 1940, la fondation n'a pas peur des parallèles audacieux. « *L'histoire est moins difficile à intimider que les hommes politiques* », juge Emmanuel Todd.

Ariane Chemin

« Lettre ouverte aux membres du Congrès »

Favorables à la consultation du peuple français par référendum avant la ratification du traité d'Amsterdam, les intellectuels de la Fondation Marc-Bloch ont adressé, à l'issue de leur université d'été, dimanche 27 septembre, une *« lettre ouverte aux membres du Congrès »*. Estimant que ce traité rend *« vain le prix du sang que* [nos pères] *ont versé pour maintenir souveraine la République »*, ils en appellent à *« l'âme et la conscience »* des députés et des sénateurs et les supplient de se soustraire *« aux contraintes politiciennes de l'heure »* et à la discipline partisane, pour ne pas donner *« quitus à ce qui pourrait bien être le suicide programmé de la République »*.

« Les circonstances vous transforment en dépositaires de la souveraineté de la France »*, écrivent-ils. *« Le jour venu, nous viendrons constater nous-mêmes à Versailles* [où se réunit le Congrès] *si vous savez entendre, par-delà les circonstances, les voix de la République et celles de la raison. »

Le tribunal de Versailles examine en appel la condamnation de M. Le Pen

Le président du FN a promis des « révélations »

L'AVENIR POLITIQUE de Jean-Marie Le Pen risque de se jouer, lundi 28 et mardi 29 septembre, devant la huitième chambre correctionnelle de la cour d'appel de Versailles, qui examine la condamnation, en première instance, du président du Front national à trois mois de prison avec sursis, 20 000 francs d'amende et deux ans de privation de droits civiques pour « *violence en réunion* » et « *injures publiques* ». Cette peine, si elle était confirmée, ferait perdre à M. Le Pen son mandat de député européen et celui de conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'empêcherait de se présenter, pendant deux ans, à toute élection, notamment à l'élection européenne de 1999. Il ne lui resterait plus alors que le recours devant la Cour de cassation.

L'affaire qui lui a valu cette condamnation remonte au 30 mai 1997. M. Le Pen, qui venait soutenir sa fille Marie-Caroline, candidate aux élections législatives, à Mantes-la-Jolie, avait violemment pris à partie la candidate socialiste, Annette Peulvast-Bergeal, actuellement députée. S'appuyant sur des *témoignages et des vidéos tournées lors des agressions*, le tribunal de Versailles avait estimé, en première instance, que la candidate socialiste « *a bien été victime de violences caractérisées* » et que « *M. Le Pen a pris une part prépondérante dans le déroulement de ces violences. C'est lui qui se tourne vers elle, c'est lui qui l'agrippe par son corsage, c'est lui qui lui exprime sa colère, perdant manifestement le contrôle de lui-même.* » Les juges concluaient en affirmant qu'« *un tel comportement, provocateur et agressif, est manifestement indigne d'un homme politique, et président d'un parti* » et « *doit en conséquence être sévèrement sanctionné* » (*Le Monde* du 4 avril).

CONTRE-ATTAQUE

Depuis, Jean-Marie Le Pen crie à « *l'embuscade politico-médiatique* » et qualifie l'affaire d'« *incident verbal* », « *minime* ». Il a choisi de contre-attaquer en cherchant à discréditer la présidente du tribunal, Françoise Martres, pour son appartenance au Syndicat de la magistrature. Il conteste les faits qui lui sont reprochés et a déposé une plainte avec constitution de partie civile, fin août, pour « *escroquerie* » et « *faux témoignage* », contre Mme Peulvast-Bergeal ainsi que contre le sous-préfet de Mantes-la-Jolie et le commandant de police de la direction départementale des renseignements généraux. Mais, la consignation de 8 000 francs demandée pour cette plainte n'ayant toujours pas été versée à la fin de la semaine dernière, l'instruction n'est pas encore ouverte.

M. Le Pen, qui a promis, lors de son discours de clôture de la fête frontiste « Bleu-blanc-rouge », dimanche 20 septembre, des « *révélations croustillantes* » pendant l'audience, a invité les militants FN d'Ile-de-France à un rassemblement à proximité du tribunal de Versailles pendant les deux jours du procès. De leur côté, plusieurs mouvements s'opposant aux idées du Front national et soutenus par le Comité national de vigilance contre l'extrême droite devaient, eux aussi, manifester aux abords de la cour d'appel, lundi dans la matinée.

Christiane Chombeau

Marc Blondel justifie sa stratégie syndicale

FORCE OUVRIÈRE ne veut « *surtout pas reprendre* » la présidence de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), a affirmé son secrétaire général, Marc Blondel, qui assistait, samedi 26 septembre, à Toulouse, au meeting de rentrée de l'union départementale FO de la Haute-Garonne. « *Lorsque j'ai fait la conférence de presse pour les quarante propositions de FO en matière de Sécurité sociale, j'ai commencé par dire que nous ne voulons surtout pas reprendre la présidence de la Caisse nationale d'assurance-maladie* », a souligné M. Blondel.

Contestant avoir passé un accord avec le CNPF contre la loi Aubry dans le souci de rentrer dans le jeu social (*Le Monde* du 26 septembre), le secrétaire général de FO a expliqué que, « *lors des débats sur la contre-réforme Juppé* », Jacques Barrot, ministre des affaires sociales, lui avait « *proposé de garder la présidence de la CNAM* ». « *Il m'avait dit :* "Il faut que ce soit FO qui préside pour que la réforme marche." *Et je lui ai répondu :* "Comme je suis contre la réforme, vous me donnez une raison supplémentaire de dire non" », a-t-il expliqué sur le mode de la confidence.

Evoquant la loi Aubry, le dirigeant de FO a déclaré : « *Nous avons un texte très ambigu, on pourrait très bien rester sur ce texte, continuer à faire 39 heures, voire 40 heures, la durée légale serait de 35 heures et on paierait des heures supplémentaires, mais nous avons voulu aller plus loin.* » « *Nous avons voulu discuter avec les branches, car nous voulons rendre incontournables les 35 heures, ce que nous avons réussi avec la métallurgie* », a-t-il affirmé au lendemain de la signature par FO de deux accords sur les 35 heures dans le négoce agricole et les conserves coopératives.

« THÈSE TECHNOCRATIQUE »

Estimant que la réduction de la durée du travail à 35 heures pour créer des emplois est une « *thèse plutôt technocratique* », le secrétaire général de FO a rappelé la position de son syndicat. « *Ceux qui s'imaginent que réduire la durée du travail effectif de quatre heures, c'est-à-dire 10 %* », entraînera des embauches « *à raison de 10 % rêvent* », a-t-il souligné, indiquant que « *la meilleure preuve que ce n'est pas automatique, c'est que Mme Aubry a mis des mesures incitatives* ».

« *Les critères de Mme Aubry pour pousser à l'embauche, c'est la flexibilité – revendication des patrons depuis dix ans –, une aide financière venant de l'Etat avec les impôts, y compris ceux des salariés, et une modération salariale.* », a remarqué Marc Blondel. Et d'estimer que dans ce projet « *tout le monde* » est convié à faire « *un sacrifice* », « *sauf les patrons* ». « *Ce qui m'intéresse, c'est qu'au 31 décembre 1999 les gens fassent 35 heures payées 39 heures et qu'au-delà de 35 heures les heures soient payées en heures supplémentaires* », a conclu M. Blondel. Conclusion implicite : il n'y a pas d'accord secret entre FO et le CNPF...

Caroline Monnot

DÉPÊCHES

■ **EUROPÉENNES : la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, a indiqué,** dimanche 27 septembre, sur France 2, qu'elle n'était « *pas candidate pour* [la] *tête de liste aux élections européennes* ». « *J'ai engagé*, a-t-elle indiqué, *une profonde réforme de la justice et je souhaite la mener à bien. Je n'ai pas l'habitude de poser mon sac au milieu de la route.* » Invitée de l'émission « Polémiques », Mme Guigou a par ailleurs réfuté l'idée selon laquelle le premier ministre inscrirait sa politique dans une « *stratégie présidentielle* ».

■ **RPR : Bernard Pons, président de l'Association des amis de Jacques Chirac, a assuré,** dimanche 27 septembre, qu'il ne serait pas candidat à l'élection pour la présidence du RPR. « *Depuis quelques jours, je prends note de la volonté de Philippe Séguin d'être plus offensif et de se ranger derrière le président de la République* », indique M. Pons dans un entretien publié par *Le Journal du dimanche*. Le député RPR de Paris ajoute que « *c'est nouveau* », qu'il « *s'en réjouit* » et qu'il ne veut donc pas, en se présentant, risquer d'« *ajouter au trouble ressenti par nos militants* ».

■ **DROITE : Claude Goasguen, vice-président de Démocratie libérale, a souhaité,** dimanche 27 septembre, sur Radio-Shalom, un « *phénomène nouveau* », des « *pas décisifs* », à droite, après les élections européennes de juin 1999. Il a souligné qu'il n'était « *pas hostile à ce qu'a dit Nicolas Sarkozy* », secrétaire général du RPR, qui semble engagé dans un processus de rapprochement avec le parti libéral d'Alain Madelin. M. Goasguen estime qu'« *on peut imaginer la création d'un grand parti d'alternance du type de la CDU en Allemagne* ».

M. Monory espère tirer profit de la bonne résistance de la droite au Sénat

Sans attendre le résultat de la bataille, au sein de l'opposition, pour la présidence de la deuxième Chambre, Lionel Jospin s'apprête à présenter un projet de loi réformant le mode de scrutin sénatorial. Il entend renforcer la représentativité de cette assemblée

Les élections sénatoriales, dimanche 27 septembre, ont confirmé l'ancrage à droite de la deuxième Chambre du Parlement. Sur les cent quatre sièges renouvelables, l'opposition nationale, qui en détenait soixante et onze, en conserve soixante-neuf. Le RPR progresse de trois sièges et renforce ainsi sa position de premier groupe sénatorial au détriment des centristes. La gauche, qui a été en partie victime de ses divisions, n'obtient pas les succès qu'elle escomptait. A l'occasion des journées parlementaire socialistes, le premier ministre, Lionel Jospin, devrait annoncer, mardi 29 septembre à Tours, une réforme du mode de scrutin sénatorial. Cette réforme est destinée à améliorer la représentativité du Palais du Luxembourg. René Monory, candidat à sa propre succession à la présidence du Sénat le 1er octobre, s'est réjoui des résultats de la droite et est apparu plus confiant dans ses chances de l'emporter contre son concurrent RPR, Christian Poncelet.

UNE GAUCHE déçue, une droite déridée... Cela faisait longtemps que l'on n'avait vu un tel tableau un soir d'élections. Telles étaient bien, pourtant, les mines affichées, dimanche 27 septembre au soir, par les responsables politiques. Pour l'opposition, le rayon de soleil, venu d'abord de la circonscription de Dunkerque, prise au Parti socialiste par Démocratie libérale, s'est renforcé dans la soirée, à l'heure du bilan des élections sénatoriales. De fait, le bastion conservateur que constitue le Sénat a mieux résisté que prévu à la progression attendue de la gauche. Et cette performance vient conforter la position, ébranlée ces derniers jours par la candidature du RPR Christian Poncelet, de René Monory (UDF-FD), candidat à sa propre succession à la présidence du Sénat. Partant, le spectre d'un nouveau déchirement de la droite paraissait, dimanche soir, quelque peu s'éloigner.

Avant le scrutin, la gauche n'avait pas dissimulé ses ambitions : elle espérait bien conquérir cinq à dix nouveaux sièges. Elle a finalement dû se contenter de deux élus supplémentaires. La déception était particulièrement sensible chez les socialistes. Alors qu'ils tablaient sur une progression comparable à celle de 1995 (huit sièges), ils ne progressent que de deux sièges. Le PS a obtenu son meilleur résultat dans le Finistère. Sous l'impulsion du ministre de l'agriculture et de la pêche, Louis Le Pensec, ils enlèvent à la droite trois des quatre sièges de ce département dont le conseil général était passé à gauche en mars, après les élections cantonales. Les socialistes gagnent également deux sièges dans les Bouches-du-Rhône. Ce résultat découle cependant presque mécaniquement de la disparition de la carte politique de l'ancien maire de Marseille Robert Vigouroux. Enfin, les socialistes prennent au RPR un siège en Ardèche. Mais cette victoire est ternie par l'échec, dans ce même département, de Jacques Dondoux (PRG), secrétaire d'Etat au commerce extérieur, à qui il a manqué quinze voix face au sortant DL Henri Torre.

Ces avancées socialistes n'effacent pas totalement quatre échecs. La perte du siège de Jean-Baptiste Motroni en Haute-Corse face au divers droite Paul Natali est celui auquel les socialistes s'attendaient le moins. Il s'ajoute à la perte des deux sièges du Gers, dont le conseil général avait pourtant été reconquis par la gauche en mars. Le PS perd également un siège dans l'Hérault : dans ce département, le PS n'avait pas réinvesti l'un de ses sortants, Gérard Delfau, qui a malgré tout été réélu. En outre, la gauche n'a pas réussi à conquérir certains sièges qu'elle convoitait, comme dans l'Allier, dans la Dordogne ou dans la Gironde. Le Parti communiste est le premier à le regretter, dans la mesure où il espérait y obtenir de nouveaux élus qui se seraient ajoutés à ses deux réélus. Dimanche soir, au Sénat, Hélène Luc, présidente du groupe communiste, mettait ce résultat décevant sur le compte de la division à gauche : *« Si nous avions eu des candidats d'union, nous aurions pu gagner un ou deux sièges de plus »*, affirmait-elle.

Le faible recul de l'opposition – deux sièges – fait donc son bonheur. C'est le RPR qui, une fois encore, se tire le mieux de cette élection, avec un bénéfice net de trois sièges. Les sept sièges supplémentaires dans le Cher, en Eure-et-Loir, dans le Gers, en Ille-et-Vilaine, dans la Haute-Loire, chez les Français de l'étranger et en Polynésie contrebalancent aisément les quatre sièges perdus en Ardèche, dans le Cantal, dans la Dordogne et dans le Finistère. On notera d'ailleurs que six des sept sièges conquis par le RPR dimanche l'ont été au détriment d'autres formations de droite (UDF, DL et CNI), et un seul – dans le Gers – au détriment de la gauche. Le parti de Philippe Séguin enregistre cependant quelques déceptions, notamment dans l'Allier, où, en dépit du mauvais résultat de la gauche, son candidat, le maire de Moulins, Pierre-André Périssol, ne parvient pas à s'imposer face à l'UDF.

LES « CUMULARDS » RAYONNENT

Les familles issues de l'ancienne confédération libérale et centriste ne sont pas toutes logées à la même enseigne. Démocratie libérale s'en tire le mieux : si elle perd un siège dans la Haute-Loire au profit du RPR, elle en gagne un dans la Gironde au détriment des radicaux de gauche, tandis que Jean-Claude Gaudin retrouve son siège dans les Bouches-du-Rhône. En revanche, les centristes de Force démocrate, parti auquel appartient M. Monory, voient leurs craintes se concrétiser : treize des leurs étaient renouvelables, six ont été battus. Le PS les a privés de deux élus dans le Finistère et d'un dans les Bouches-du-Rhône ; et ils perdent trois sièges dans la Charente-Maritime, dans l'Allier et en Polynésie, au profit d'autres élus de droite.

Le renouvellement sénatorial a enfin confirmé que les « cumulards » ont encore de beaux jours devant eux. Alors que le projet de loi visant à interdire plus strictement le cumul des mandats doit venir en discussion à l'automne au Sénat, le scrutin de dimanche a augmenté le nombre de présidents de conseils généraux siégeant au Sénat. Les onze titulaires de ce poste qui se représentaient ont tous été réélus. Ils ont été rejoints par cinq nouveaux élus : Michel Teston (PS, Ardèche), Jean-Noël Guérini (PS, Bouches-du-Rhône), Louis de Broissia (RPR, Côte-d'Or), Bernard Cazeau (PS, Dordogne) et Alain Journet (PS, Gard). En revanche, deux autres n'ont pas réussi à entrer au Sénat : Pierre-Rémy Houssin (RPR, Charente) et Jean Mouton (UDF-FD, Drôme). Les présidents de conseils régionaux n'ont pas moins bien réussi : Georges Othily (MDR, Guyane) a été réélu, et René Garrec (DL, Basse-Normandie) et Jean-François Humbert (UDF-PPDF, Franche-Comté) ont été élus sénateurs.

Cécile Chambraud

Paul Natali contre toute attente

Les électeurs sénatoriaux de Haute-Corse ne se sont pas arrêtés à la situation particulière de Paul Natali, candidat divers droite. Dès le premier tour, ils lui ont permis de battre, contre toute attente, le socialiste sortant, Jean Motroni. M. Natali vient pourtant d'être mis en examen, le 16 septembre, pour *« délit de favoritisme »* dans le cadre d'une procédure d'attribution de marchés publics dans l'île. Placé sous contrôle judiciaire avec interdiction de quitter la Corse sans autorisation, M. Natali est poursuivi pour des faits qui remontent à 1995 et 1996 alors qu'il était président du conseil général. Ce proche de Charles Pasqua est par ailleurs président de la chambre de commerce et d'industrie de Haute-Corse depuis 1984.

Louis Le Pensec élu, Jacques Dondoux battu

Deux membres du gouvernement de Lionel Jospin se présentaient aux élections sénatoriales. Louis Le Pensec (PS), ministre de l'agriculture et de la pêche, a été élu, dimanche 27 septembre, dans le Finistère. Jacques Dondoux (PRG), secrétaire d'Etat au commerce extérieur, a été battu en Ardèche. L'élection de M. Le Pensec pose la question de son éventuel remplacement au gouvernement. *Disposant d'un délai d'un mois pour choisir entre son mandat de sénateur et son poste ministériel, M. Le Pensec n'a pas encore fait connaître sa décision.*

Pendant sa campagne électorale, il s'est montré très prudent en soulignant que M. Jospin l'avait laissé se porter candidat tout en exprimant le vœu de le voir rester au gouvernement. Dimanche, il a indiqué que tous deux *« s'entretiendront très bientôt des conséquences du scrutin »*.

M. Jospin veut réformer le mode de scrutin

LE MODE d'élection des sénateurs favorise actuellement la représentation des zones rurales et, ainsi, les partis de droite. Il va faire l'objet d'un projet de loi, dont les grandes lignes doivent être exposées par Lionel Jospin devant les parlementaires socialistes réunis, mardi 29 septembre, à Tours. Le gouvernement ne veut pas chambouler le scrutin actuel, mais simplement le réformer. Il ne tient pas, en effet, à avoir besoin d'une loi organique qui, en l'espèce, supposerait l'accord du Sénat. Ne seront donc pas concernés : le nombre global de sénateurs (321, dont 304 dans les départements métropolitains et d'outre-mer), la durée de leur mandat (neuf ans) et leur renouvellement par tiers.

Mais de sérieuses retouches sont possibles grâce à un projet de loi ordinaire, pour lequel l'Assemblée nationale, en cas de désaccord avec le Sénat, aurait le dernier mot. Ainsi, le projet préparé par le gouvernement prévoit de modifier le nombre des sénateurs dans plusieurs départements, pour tenir compte de l'évolution démographique. Paris, qui en compte 12, alors que sa population n'a cessé de diminuer depuis vingt ans, devrait voir le nombre de ses sièges se réduire. D'autres départements disposeraient, à l'inverse, de davantage de représentants.

En deuxième lieu, la représentation proportionnelle, qui s'applique aujourd'hui dans les départements élisant au moins 5 sénateurs (14, plus le Val-d'Oise) serait étendue à ceux qui en désignent 3 et plus (50). Une proposition de loi de Claude Estier, président du groupe socialiste du Sénat, se prononce, elle, pour la proportionelle à partir de 2 sièges (92).

Enfin, le poids du monde rural dans le collège électoral serait diminué. Théoriquement, chaque commune dispose d'un nombre de délégués correspondant à sa population. En fait, par un mécanisme de seuil, cela profite aux plus petites. Ainsi, par exemple, à partir de 9 000 habitants tous les conseillers municipaux participent de droit aux élections sénatoriales. Le nombre de ceux-ci augmentent progressivement, En outre, actuellement, à partir de 30 000 habitants, les conseils élisent des délégués supplémentaires, à la proportionnelle, à raison de 1 pour 1 000 habitants en sus des 30 000.

Ce sont tous ces seuils que le gouvernement veut modifier, et notamment relever celui à partir duquel tous les conseillers municipaux sont électeurs. La réforme envisagée par le gouvernement renforcerait, ainsi, le poids des grandes agglomérations au détriment des petites.

Patrick Jarreau

La grogne des commissariats sans effet sur le résultat

LA COLÈRE ressentie par les élus devant le projet de redéploiement des forces de police et de gendarmerie, et l'éventuelle fermeture de commissariats dans les petites communes, ne se sont pas traduites mécaniquement dans les urnes sénatoriales. Il est vrai que le gouvernement a annoncé, vendredi 25 septembre, qu'il prolongeait la concertation sur ce projet jusqu'à la fin de l'année 1998 (*Le Monde* daté 27-28 septembre). La sanction infligée sur ce terrain au Parti socialiste et à ses alliés paraît en tout cas marginale.

Dans deux départements, les mauvais résultats de la gauche recoupent la carte du redéploiement des forces de sécurité. En Dordogne, le Parti socialiste espérait conquérir les deux sièges à pourvoir. Il devra se contenter de l'élection de Bernard Cazeau. Le second fauteuil revient au divers-droite Xavier Darcos. Dans ce département touristique, le commissariat de Sarlat-la-Caneda est menacé de fermeture.

Dans les Bouches-du-Rhône, où sept sièges de sénateurs étaient à pourvoir, trois commissariats risquent de disparaître à Chateaurenard, Tarascon et Port-Saint-Louis-du-Rhône. Cette dernière ville a été le théâtre de plusieurs manifestations et réunions organisées à l'initiative des syndicats de police pour protester contre les conséquences du redéploiement. Selon notre correspondant régional, certains élus de l'opposition nationale ont mis en avant l'inquiétude des grands électeurs pour expliquer le nombre plus élevé que prévu de suffrages recueillis par les candidats du Front national.

Plusieurs exemples semblent cependant démentir un lien direct entre le vote et le mécontentement dû à la nouvelle géographie policière. Dans le Gers, les sortants socialistes perdent les deux sièges en jeu au profit du RPR Yves Rispat et de l'UDF Aymeri de Montesquiou. Pourtant, aucun commissariat ne doit fermer, pas plus que les brigades de gendarmerie, très présentes dans ce département à dominante rurale. En Gironde, le même schéma se reproduit au détriment d'un radical de gauche battu par Xavier Pintat (DL), et en l'absence de toute prévision de fermeture de commissariat ou de brigade de gendarmerie. Le cas le plus frappant est celui du Finistère, où le commissariat de police de Douarnenez est menacé de disparaître, et où les socialistes ont raflé trois des quatre sièges soumis à renouvellement.

Pascal Ceaux

Le sort des députés battus en 1997

● Seize ont échoué aux sénatoriales.
Aisne : Jean-Claude Lamant (RPR), *Emmanuelle Bouquillon* (UDF-FD) ; **Allier :** Pierre-André Périssol (RPR) ; **Ardèche :** Henri-Jean Arnaud (RPR), Jean-Marie Roux (RPR) ; **Ardennes :** Philippe Mathot (DL) ; **Ariège :** André Trigano (UDF-rad) ; **Calvados :** André Fanton (RPR) ; **Charente :** Pierre-Rémy Houssin (RPR) ; **Cher :** Franck Thomas-Richard (DL) ; **Côte-d'Or :** Lucien Brenot (CNI) ; **Eure-et-Loir :** Patrick Hoguet (UDF-PRIL), Maurice Dousset (UDF-PRIL) ; **Finistère :** Jean-Yves Cozan (UDF) ; **Gard :** Gilbert Baumet (UDF-AD) ; **Indre :** René Chabot (RPR).

● Dix ont été élus sénateurs.
Calvados : René Garrec (DL) ; **Charente :** Henri de Richemont (RPR) ; **Charente-Maritime :** Jean-Guy Branger (UDF-AD) ; **Cher :** Serge Lepeltier (RPR) ; **Corrèze :** Bernard Murat (RPR) ; **Eure-et-Loir :** Gérard Cornu (RPR) ; **Gers :** Aymeri de Montesquiou (UDF-rad), Yves Rispat (RPR) ; **Gironde :** Xavier Pintat (DL) ; **Ille-et-Vilaine :** Yves Fréville (UDF-FD).

Et René Monory put se reprendre à croire en « tous ces amis »...

RÉCIT

Tout ce que la France compte de présidents a été appelé à la rescousse

« QUAND je vois tous ces hommes politiques, tous ces journalistes, tous ces amis, c'est très réconfortant... » René Monory (UDF-FD), candidat à sa propre succession à la présidence du Sénat, a vécu, dimanche 27 septembre, *« une belle soirée »*. Sur les tapis rouges du Sénat, il marche à petits pas, saluant tout ce qui passe à sa portée. Soucieux d'occuper le terrain à quatre jours d'un scrutin dont l'issue reste incertaine, le sénateur de la Vienne, qui se dit *« très optimiste »* quant à ses chances de succès, est d'autant plus parvenu à ses fins que son seul adversaire déclaré, le président RPR de la commission des finances, Christian Poncelet, brille par son absence. Erreur tactique ? *« Je n'ai pas voulu être présent, car ça aurait fait "racoleur de voix", et cela aurait été mal vu »*, confiait par téléphone le sénateur des Vosges, qui présentera devant le groupe RPR, mardi, les raisons de sa candidature.

« Profondément blessé », selon son entourage, par les articles de presse faisant état de son âge et de son état de santé, le président du Sénat s'efforce de reprendre la main. Dimanche, à l'occasion de la *soirée organisée au Palais du* Luxembourg, tout ce que la France compte de présidents a été appelé à la rescousse. Contraint, par un communiqué de l'Elysée en date du 17 septembre, de ne plus solliciter trop ouvertement le soutien de Jacques Chirac, l'entourage de M. Monory ne s'interdit pas, en revanche, de faire parler son épouse.

« On vous a dit, pour Bernadette ? », interroge, l'air de rien, un collaborateur du sénateur de la Vienne. En téléphonant, en début de soirée, dans un restaurant de Corrèze, afin de féliciter deux sénateurs élus – Georges Mouly (div. d.) et Bernard Murat (RPR) –, M. Monory a eu, dit-on, la *« bonne surprise »* d'entendre le restaurateur lui passer Bernadette Chirac, qui fêtait, elle aussi, la victoire des Corréziens : *« Je ne me fais pas de souci pour vous. D'ailleurs, vous avez déjà deux voix en Corrèze »*, lui aurait dit Mme Chirac. *« Savez-vous que Giscard viendra dîner avec lui lundi soir ? »*, interroge à son tour le sénateur de la Vienne Jean-Pierre Raffarin...

Pour M. Monory, la meilleure nouvelle de la journée n'est pourtant venue ni de Corrèze ni du Puy-de-Dôme, mais, assurément, de la bouche d'Henri de Raincourt, président du groupe des Républicains et Indépendants. Rompant un silence qu'il observait scrupuleusement depuis le mois *de juin, le sénateur de l'Yonne est* soudainement apparu acquis à la cause de son collègue de la Vienne. Prenant à témoin M. Raffarin de la clarté de son acte d'allégeance, M. de Raincourt s'est prononcé en faveur d'une candidature unique de la majorité sénatoriale dès le premier tour de scrutin, jeudi. Et d'ajouter que, *« si les candidats potentiels ne se sont pas mis d'accord d'ici là, je vois mal comment le groupe des Républicains et Indépendants pourrait trouver des arguments justifiant que nous ne soutenions pas M. Monory. » « On va faire la démonstration que nous sommes responsables et unis »*, a-t-il conclu, non sans exclure une éventuelle candidature RI à la présidence, dans l'hypothèse d'un mauvais score de M. Monory.

AUCUN MARCHANDAGE

« Christian Poncelet se fera battre. Il a tort de se représenter », assène le président RI de la commission des lois, Jacques Larché. Au groupe RI, on promet qu'aucun marchandage n'a eu lieu. Et l'on souligne que les résultats obtenus, dimanche, écartent toute menace sur les postes détenus par le groupe : les deux présidences de commission – lois et affaires sociales – seraient à l'abri, tout comme le poste de questeur, acquis... du fait de l'élection de M. Monory, en 1992.

Paradoxalement, c'est au groupe centriste, dont est membre M. Monory, que les inquiétudes sont encore les plus apparentes. *« Je vous donnerai mon pronostic jeudi soir »*, plaisante Pierre Fauchon (Loir-et-Cher), avant de menacer Jacques Chirac d'une candidature centriste à l'élection présidentielle de 2002 en cas de victoire de M. Poncelet. A quelques mètres de là, le rapporteur général du budget, le centriste Alain Lambert, défend activement le principe d'une candidature unique afin d'*« éviter le risque de déborder sur des questions de personne »*.

Fort des prises de positions du groupe RI, le président du Sénat s'en est allé tâter le terrain dans les salons du groupe RPR. Au cours de la soirée, M. Monory a déjà évoqué les *« promesses »* qui lui auraient été faites au RPR, sur lesquelles il *« compte beaucoup »*. Présents au cocktail offert par le président du groupe gaulliste, Josselin de Rohan, Philippe Séguin, Charles Pasqua et Nicolas Sarkozy l'ont accueilli dans leur petit cercle. On s'est félicité, autour de coupes de champagne, des *« beaux résultats de l'opposition »*, mais on a pris garde de ne pas s'engager ouvertement. Le président du RPR, qui a récemment indiqué que son mouvement n'interviendrait en tant que tel, le cas échéant, qu'à l'issue du premier tour, ne veut plus entendre parler du scrutin de jeudi, qui n'est *« l'affaire que des sénateurs »*.

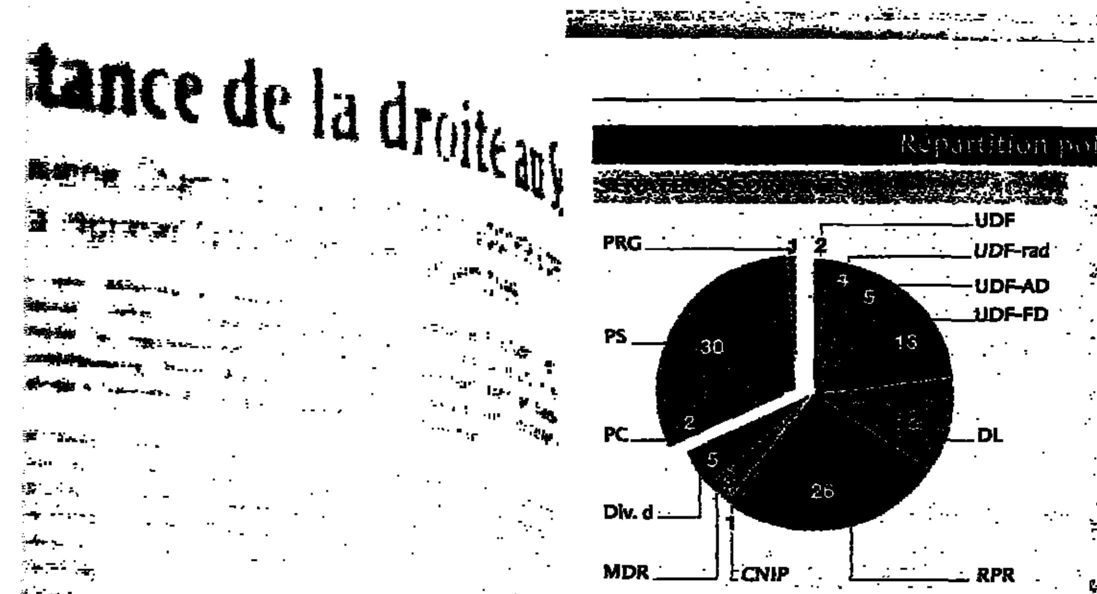
M. de Rohan, qui rappelle qu'il n'est, de toute façon, *« pas dans son pouvoir »* d'obtenir le retrait de la candidature de M. Poncelet, souligne qu'il n'a *« vu écrit nulle part que la présidence du Sénat dût être réservée à telle ou telle formation de l'opposition »*. Le risque de division ? *« Le désir des protagonistes est qu'un désistement républicain ressoude la majorité sénatoriale au deuxième tour de scrutin »*, affirme-t-il. Battu par M. Monory en 1992, M. Pasqua affirme quant à lui que l'élection *« sera très serrée au premier tour »* et que tout *« se jouera dans un mouchoir de poche »*. Quant au « monsieur élection » du RPR, *Eric Raoult*, il accorde... autant de chances de gagner aux deux candidats.

Si chacun ponctue ses commentaires sur l'impossibilité de *« sonder les reins et les cœurs »*, M. Monory n'en a cure : *« Pourquoi voulez-vous que je doute de ces amis qui me soutiennent depuis si longtemps ? »*

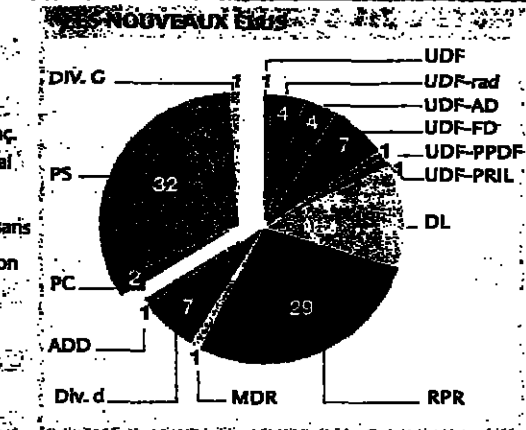
Raphaëlle Bacqué et Jean-Baptiste de Montvalon

هكذا من الأصل

Répartition politique des 101 sièges soumis à renouvellement



UDF : Union pour la démocratie française
UDF-rad : Parti radical
UDF-AD : Adhérents directs de l'UDF
UDF-FD : Force démocrate
UDF-PPDF : Parti pop. pour la démocr. franç.
UDF-PRIL : Pôle républicain, indép. et libéral
DL : Démocratie libérale
CNIP : Centre nat. des indépendants et paysans
MDR : Mouv. des réformateurs de J-P Soisson
DIV. D : Divers droite
ADD : Associations de démocrates
PC : Parti communiste
PS : Parti socialiste
PRG : Parti radical de gauche



... que DL se maintient.

La droite offre un large succès au PS dans le Finistère

BREST
de notre correspondant

Les plus anciens militants socialistes du Finistère attendaient cela depuis 1958. Et ils n'en espéraient sans doute pas tant, même si depuis leur victoire au conseil général en mars, la vague était porteuse pour la gauche. Quand, en début de soirée, Louis Le Pensec, ministre de l'agriculture et de la pêche, accompagné des deux autres candidats du PS élus sénateurs, est apparu au pôle universitaire Per-Jakez-Helias, où se tenait le scrutin, l'euphorie était telle que Marc Antoine a été proclamé vainqueur. En fait, il ne s'agissait pas de l'illustre lieutenant de César mais de Marc François, deuxième de la liste socialiste.

Peu avant, alors que le résultat n'était pas encore connu mais que la messe était dite, la déception se lisait à droite sur les visages. Ambroise Guellec (FD), ancien député, ancien secrétaire d'Etat à la mer, qui tentait de se remettre en selle à l'occasion de ce scrutin sénatorial, lisait les chiffres qu'on lui transmettait. Visiblement touché, il tirait à peine son réconfort de n'avoir pas été battu d'une poignée de voix seulement, ce qui est toujours cruel, mais de 95 suffrages.

L'absent, à ce moment-là, était Jean-Yves Cozan, un divers droite qui a longtemps arpenté les couloirs départementaux de l'UDF-RPR. Le conseiller général d'Ouessant a rompu le bail avec l'UDF-RPR lors des dernières élections régionales. Considérant que la droite devait repartir sur de nouvelles bases, il a alors présenté sa liste et, en obtenant deux élus, est devenu l'arbitre de la majorité régionale. S'est-il laissé griser par ce succès ? Jean-Yves Cozan, avançant sous la bannière d'un Finistère couleur terroir, caressant dans le sens du poil les élus ruraux soucieux de ne pas se faire manger par les villes, a récidivé aux sénatoriales. Sans succès cette fois-ci.

Les avis divergent alors sur ce qui a pu être envisagé juste avant le scrutin. Alain Gérard (RPR), seul rescapé à droite, explique avoir rencontré Jean-Yves Cozan, vendredi 25 septembre. Il aurait évoqué trois cas de figure : soit M. Cozan arrivait devant un candidat UDF-RPR et était alors intégré dans la liste officielle ; soit il obtenait un score proche du quatrième et les discussions restaient possibles ; soit il était nettement distancé et il se retirait.

UN PETIT REGRET

Selon Alain Gérard, ces scénarios ont été approuvés par l'intéressé. *« Faux,* rétorquait ce dernier dimanche soir, *la discussion restait ouverte dans le cadre du second tour. »* Et il s'est maintenu, malgré un coup de téléphone dimanche, à l'heure du déjeuner, de Josselin de Rohan, président RPR du conseil régional, lui demandant de se retirer et lui faisant part des préoccupations de Jacques Chirac sur la situation finistérienne. *« Les préoccupations doivent se porter sur la droite la plus bête de France, Et dans la mesure où mes collègues ont pris la responsabilité de ne pas faire l'union, ils portent la responsabilité de ce qui est arrivé »*, estime Jean-Yves Cozan.

Ses « collègues » qui le craignaient un peu depuis qu'il a su gagner aux régionales ne sont maintenant plus prêts à lui faire crédit, estimant que la gauche lui doit un siège. Il a en effet obtenu 130 voix sur son nom quand le deuxième candidat, non élu, de la liste UDF-RPR n'est distancé que de 91 suffrages par une rivale socialiste. Dès lors, les élus PS ont eu beau jeu, en commentant les résultats, de souligner le contraste entre, d'un côté, *« la dynamique d'une équipe sereine et, de l'autre, des tentatives dérisoires de sauvetage individuel »*.

Les socialistes finistériens peuvent même s'offrir le luxe d'un petit regret, très politique toutefois : leur quatrième candidat n'a fini qu'à 40 voix de différence du RPR, Alain Gérard, alors qu'une candidate des Verts en a obtenu 38. Reste à savoir maintenant si Louis Le Pensec va opter pour son ministère ou pour le mandat de sénateur qui pourrait récompenser de ses efforts celui qui s'est longtemps battu sur des terres promises, qui n'ont succombé que tardivement.

Patrick Le Nen

Treize sénateurs sortants battus

Soixante-six sénateurs sortants se représentaient. Treize d'entre eux ont été battus : 3 RPR, Roger Rigandière (Cantal), Gérard Fayolle (Dordogne), Jacques de Menou (Finistère) ; 3 PS, René Régnault (Côtes-d'Armor), Jean Motroni (Haute-Corse), Robert Castaing (Gers) ; 2 UDF-FD, Jacques Rocca Serra (Bouches-du-Rhône), Alphonse Arzel (Finistère) ; 2 UDF-AD, Jean Pourchet (Doubs), Jean Grandon (Eure-et-Loir) ; et Jean-Marie Girault (DL, Calvados) ; Basile Tui (UDF, Wallis-et-Futuna) ; Joëlle Dusseau (PRG, Gironde).

Le Front national élargit son potentiel

LE FRONT national n'aura pas le sénateur qu'il espérait voir élire dans les Bouches-du-Rhône. Ni le mode de scrutin appliqué dans ce département et qu'il mettait en avant – *la proportionnelle* –, ni la présence de deux municipalités Front national – Vitrolles et Marignane –, ni le nombre important de conseillers régionaux dans ce département n'auront suffi pour que le mouvement d'extrême droite obtienne une représentation au Sénat. Il s'en est toutefois fallu de peu car de nombreux élus, principalement de petites communes du nord du département, ont apporté leur voix à la liste FN conduite par un avocat marseillais, Ronald Perdomo. Il n'a manqué qu'une petite vingtaine de voix à celui-ci pour entrer au palais du Luxembourg.

Pour la première fois lors d'un scrutin sénatorial, le Front national présentait des candidats dans tous les départements métropolitains. D'une façon générale, ses scores dépassent souvent très largement son collège électoral potentiel. Notamment dans les Alpes-Maritimes, où le FN n'a, en principe, que 48 grands électeurs et où il a obtenu au premier tour 275 voix et au second 178 (contre 146 au premier tour de 1989). Dans ce département, la défection des voix du Front national au second tour semble avoir profité au député et maire de Nice, un ancien responsable de Front national, Jacques Peyrat. Au total, par rapport à 1989, on note une progression des scores du FN dans les Bouches-du-Rhône, la Haute-Garonne, l'Ain, les Alpes-Maritimes, l'Aube, la Côte-d'Or, l'Eure, le Gard et la Gironde.

Toutefois, plusieurs départements voient le FN régresser, toujours par rapport à 1989. Ainsi, dans le Doubs, le Front national, qui avait recueilli 110 voix, n'en retrouve cette année que 52 au premier tour et 27 au second. De même, dans l'Hérault, deux candidats sur les trois du Front national reculent nettement par rapport à 1989. On note également une régression ou un tassement, dans l'Aisne, l'Allier, les Alpes-de-Haute-Provence, les Ardennes, le Calvados, la Corrèze, l'Ille-et-Vilaine et le Territoire de Belfort. A signaler que dans ce dernier département le *candidat du parti d'extrême droite* fait moins de voix que ne laisse prévoir son collège électoral (5 contre 6). Le cas se répète dans l'Allier, où un des deux candidats frontistes, Alain Compagnon, n'obtient que 4 voix alors que le collège électoral FN pouvait lui en laisser espérer au moins 5.

Trois législatives partielles à venir

Six députés étaient candidats. Trois ont été élus : Jacques Peyrat (RPR, 2e des Alpes-Maritimes), Louis de Broissia (RPR, 2e de Côte-d'Or) et Ladislas Poniatowski (UDF-PRIL, 3e de l'Eure). Leur élection au Sénat leur a *ipso facto* fait perdre leur qualité de député. Trois élections législatives partielles devront être organisées dans les trois mois pour pourvoir à leur remplacement. Les trois autres députés candidats au Sénat ont été battus. Il s'agissait, dans les Bouches-du-Rhône, de Jean Roatta (DL) et Léon Vachet (RPR), et, dans le Doubs, de Roland Vuillaume (RPR).

Le délégué général du Front national, Bruno Mégret, s'est félicité dans un communiqué, dimanche au soir, des scores obtenus par son parti. Il a noté *« partout (...) des scores allant bien au-delà des grands électeurs appartenant au FN »*. Selon M. Mégret, *« ces résultats montrent que le mouvement national poursuit son processus de "dédiabolisation" »* et le FN prouve *« sa maturité et sa capacité à jouer un rôle majeur dans l'avenir »*.

Christiane Chombeau

Cent quatre sièges en jeu

CENT QUATRE des trois cent vingt et un sièges que comporte le Sénat étaient soumis à renouvellement, dimanche 27 septembre. Les départements métropolitains concernés sont ceux qui vont de l'Ain à l'Indre, ainsi que le Territoire de Belfort, soit quatre-vingt-quinze sièges. S'y ajoutent trois sièges pour la Guyane, la Polynésie française et Wallis-et-Futuna, ainsi que quatre des douze sièges des représentants des Français établis hors de France. Au total, cent deux sièges étaient en jeu dans cette série.

En outre, deux élections partielles avaient lieu pour pourvoir un siège en Haute-Loire, rendu vacant par le décès de son titulaire, Régis Ploton (DL), qui était lui-même le suppléant de Jean-Paul Chambriard (RI), également décédé, et un siège du Puy-de-Dôme dont Roger Quilliot (PS) avait démissionné avant de se donner la mort en juillet.

Les sénateurs sont élus dans les départements par un collège de « grands électeurs » composé des députés, des conseillers régionaux du département, des conseillers généraux et des délégués des conseils municipaux. Le nombre de ces derniers varie en fonction de la taille des communes. Ils représentent à eux seuls plus de 95 % du collège électoral.

Le mode de scrutin varie selon le nombre de sièges à pourvoir. Les départements disposant de moins de cinq sièges élisent les sénateurs au scrutin majoritaire plurinominal à deux tours. C'est le cas de la majorité des départements de la série renouvelable. Pour être élu au premier tour, la majorité absolue des suffrages exprimés ainsi qu'un nombre de voix au moins égal au quart des électeurs inscrits sont requis.

Dans les deux départements disposant d'au moins cinq sièges, les Bouches-du-Rhône (sept) et la Gironde (cinq), l'élection avait lieu à la représentation proportionnelle. Les quatre des douze représentants des Français établis hors de France soumis à renouvellement étaient aussi élus à la proportionnelle par les cent cinquante membres élus du Conseil supérieur des Français de l'étranger (CSFE).

AIN (2 - SM)

Élus : Jean-Paul Emin, DL ; Jean Pépin, DL.

Sortants : Jean-Paul Emin, DL ; Jean Pépin, DL, p.r. c.g.

Sans concurrence à droite autre que celle du Front national, débarrassé des conflits qui avaient agité les « primaires » organisées il y a neuf ans au sein de l'UDF, le scrutin offre aux deux sortants, Jean Pépin et Jean-Paul Emin, dès le premier tour et sans aucune surprise, une réélection de maréchal avec pratiquement les deux tiers des suffrages exprimés. Le corps des grands électeurs est d'une étonnante stabilité. Le résultat ne traduit ni la poussée électorale de la gauche aux dernières élections municipales et cantonales, ni les nombreuses remarques et critiques formulées à l'encontre de sortants cumulant de nombreux mandats.

Quant aux turbulences qui avaient secoué la droite aux régionales, avec la réélection de Charles Millon – auquel les sénateurs sortants sont très liés, tous deux adhérant à La Droite –, elles n'ont pas non plus troublé ce scrutin. Le Front national, qui ne présentait qu'un candidat, avait pour objectif de doubler son score de 1989 (24 voix). Il y parvient, à 1 voix près.

Premier tour

L, 1 446 ; V., 1 425 ; E., 1 413.

Alliance :		
Jean Pépin, DL, pr. c.g., m. de Saint-Nizier-le-Bouchoux	933	Réélu
Jean-Paul Emin, DL, c.g., adj. m. d'Oyonnax	902	Réélu
PS-PRG :		
Jean-Paul Rodet, PS, c.g., adj. m. de Bourg-en-Bresse	359	
René Dulot, PRG, m. de Chazey-sur-Ain	356	
Isolés :		
Anne Colin, Verts, c.m. de Monthieux	57	
Paul Martin, FN, m. de Sault-Brénaz	47	
PC :		
Mylène Ferri, PC, c.m. d'Oyonnax	50	
Fernand Roustit, PC, c.m. d'Ambérieu-en-Bugey	49	

1989. – *L., 1 395.* **Premier tour :** *V., 1 391 ; E., 1 361.* – **UDF :** Jean Pépin, UDF-PR, 758, ÉLU ; Jean-Paul Emin, UDF-PR, 666. **MRG :** Noël Ravassard, PS, 462 ; Louis Jannel, 420. **Isolés :** Paul Duperrier, RPR, 231 ; Jean Alcaraz, FN, 24. **PC :** Fernand Roustit, 30 ; Rolland Tanzilli, 28.
Second tour : *V., 1 383 ; E., 1 352.* – Jean-Paul Emin, 839, ÉLU ; Noël Ravassard, 493 ; Yolande Gauthier, 20.

AISNE (3 - SM)

Élus : Pierre André, RPR ; Paul Girod, UDF-AD ; Jacques Pelletier, ADD.

Sortants : Jacques Braconnier, RPR, n.s.r.p. ; Paul Girod, UDF-AD ; François Lesein, MDR, redevenu sénateur le 2 novembre 1989 en remplacement de Jacques Pelletier, nommé membre du gouvernement, n.s.r.p.

Paul Girod, sénateur sortant, Jacques Pelletier, ancien sénateur, et Pierre André ont été élus au second tour d'une compétition riche en péripéties. Le départ volontaire de Jacques Braconnier (RPR) et de François Lesein (MDR) permettait que la compétition soit ouverte et pouvait laisser espérer à deux anciens députés, battus en 1997, Emmanuelle Bouquillon (UDF-FD) et Jean-Claude Lamant (RPR), ainsi qu'à M. Pelletier, après son mandat de médiateur de la République, qu'ils trouveraient un siège au Palais du Luxembourg.

La gauche n'a pu profiter des divisions de la droite, car les trois vainqueurs, qui s'étaient présentés en ordre dispersé au premier tour, ont fait cause commune au second. Le RPR s'est efforcé, en vain, de convaincre M. Lamant, devancé le matin, de se retirer. La candidature surprise d'Antoine Pagny, un proche de Charles Pasqua arrivé d'abord dans l'Aisne sous les couleurs du PR – après avoir détenu des mandats locaux en Corse – puis passé au RPR, a même failli coûter un siège au mouvement gaulliste. Mais le PS, qui a dû subir le maintien au second tour du candidat des Verts, n'a pu conquérir un siège, alors qu'il avait pris la présidence du conseil général à M. Girod en mars. M. Pelletier a profité d'un réseau personnel renforcé par ses passages dans des gouvernements de droite et de gauche.

Premier tour

L, 1 757 ; V., 1 723 ; E., 1 687.

Isolés :		
Paul Girod, UDF-AD, sou. Alliance, s., a.pr. c.g., c.g., m. de Droizy	785	
Yves Daudigny, PS, c.g., m. de Marle	553	
Jacques Pelletier, ADD, a.min., a.sén., a.pr. c.g., m. de Villiers-en-Prayères	530	
Emmanuelle Bouquillon, UDF-FD, a.d., m. de Soissons	303	
Patrick Blaszkiewicz, MDC, m. de Monceau-lès-Leups	298	
Michel Carreau, PC, c.g., *adj. m. de Tergnier*	*296*	
François Braillon, Verts, m. de Marcy-sous-Marle	119	
RPR :		
Pierre André, RPR, c.r., m. de Saint-Quentin	642	
Jean-Claude Lamant, RPR, a.d., m. de Laon	485	
FN :		
Wallerand de Saint-Just, FN, c.r., c.m. de Soissons	48	
Franck Briffaut, FN, c.r., c.m. de Villers-Cotterêts	33	
Albert Ponthieux, FN	32	

Second tour

L, 1 757 ; V., 1 719 ; E., 1 678.

Paul Girod, UDF-AD, sou. Alliance	949	Réélu
Pierre André, RPR	914	Élu
Jacques Pelletier, ADD	854	Élu
Yves Daudigny, PS	625	
Jean-Claude Lamant, RPR	232	
François Braillon, Verts	132	
Antoine Pagny, RPR	84	
Albert Ponthieux, FN	17	
Wallerand de Saint-Just, FN	16	
Franck Briffaut, FN	16	

1989. – *L., 1 746.* **Premier tour :** *V., 1 734 ; E., 1 695.* – **Un. d. :** Paul Girod, UDF, 911, RÉÉLU ; Jacques Braconnier, RPR, 752. **Isolés :** Jacques Pelletier, AD, 621 ; Charles Brazier, div. d., 448 ; Alain Richet, UDF diss., 219 ; Gilbert Devèze, FN, 69. **PS :** Yves Daudigny, 466 ; Jean-Marc Souvré, 453 ; Joseph Braem, 424. **PC :** Serge Vallée, 151 ; Gérard Lalot, 147 ; Claude Tournay, 143.
Second tour : *V., 1 728 ; E., 1 634.* – Jacques Pelletier, 995, ÉLU ; Jacques Braconnier, 871, RÉÉLU ; Jean-Marc Souvré, 427 ; Yves Daudigny, 411 ; Gilbert Devèze, 119.

ALLIER (2 - SM)

Élus : Bernard Barraux, UDF-FD ; Gérard Dériot, div. d.

Sortants : Bernard Barraux, UDF-FD ; Jean Cluzel, UDF-FD, n.s.r.p.

La réélection de Bernard Barraux et l'élection de Gérard Deriot, tous deux divers droite, confirment la stabilité du corps des grands électeurs en faveur des modérés. Le sénateur centriste Jean Cluzel, qui prenait sa retraite après trois mandats, voit ainsi deux de ses fidèles s'imposer dans l'Allier, un département où la gauche détient l'essentiel des autres mandats. Ce scrutin permet à M. Deriot, six mois après avoir perdu la présidence du conseil général, de retrouver son autorité sur la droite départementale. Il élimine en effet son principal adversaire, Pierre-André Périssol (RPR), le grand perdant du jour, qui, après le premier tour, a dû se désister. Le maire de Moulins et ancien ministre du logement du gouvernement Juppé n'a pas, en dépit d'une intense activité, réussi son retour un peu plus d'un an *après avoir perdu son siège de député.* Sa campagne, critique quant à l'« *immobilisme* » de la droite départementale, a déstabilisé certains grands électeurs.

Quant à la gauche, qui souffrait de la perte de quelques villes moyennes en 1995 (Cusset, Bellerive-sur-Allier) et qui était partie en ordre dispersé, elle n'a pas su exploiter les divisions de la droite.

Premier tour

L, 999 ; V., 997 ; E., 982.

Div. d. :		
Gérard Dériot, div. d., c.g., m. de Cérilly	338	
Bernard Barraux, UDF-FD, s., c.g., m. de Marcillat-en-Combraille	322	
Isolés :		
Pierre-André Périssol, RPR, a.min., a.d., c.r., m. de Moulins	261	
René Charette, PS, c.g., m. d'Avermes	225	
Jacques Cortez, PRG, c.g., m. de Donjon	116	
Bernard Le Provost, div. d., c.g., *c.r., m. de Lapalisse*	*68*	
Daniel Lacassagne, DL, c.m. de Saint-Pourçain-sur-Sioule	23	
Clandie Aubert-Dasse, Verts, c.m. de Montluçon	21	
PC :		
Jean Desgranges, PC, c.g., m. de Domérat	250	
Catby Savel, PC	196	
FN :		
Jacques Mayadoux, FN, c.r., c.m. de Vichy	13	
Alain Compagnon, FN	4	

Second tour

L, 999 ; V., 990 ; E., 977.

Bernard Barraux, UDF-FD	509	Réélu
Gérard Dériot, div. d.	500	Élu
Jean Desgranges, PC	454	
René Charette, PS	240	

1989. – *L., 1 029.* **Premier tour :** *V., 1 024 ; E., 1 006.* – **UDF :** Jean Cluzel, UDF-CDS, 427 ; Bernard Barraux, div. d., 345. **PS :** René Charette, 321 ; Daniel Southon, 265. **PC :** Roger Giraud, 220 ; Jean-Claude Mairal, 209. **Isolé :** Christian Corne, RPR diss., 136. **FN :** Jacques Mayadoux, 11 ; Charles Mac Clenihan, 6.
Second tour : *V., 1 025 ; E., 1 008.* – *Jean Cluzel,* 536, RÉÉLU ; Bernard Barraux, 520, ÉLU ; René Charette, 468 ; Roger Giraud, 447 ; Jacques Mayadoux, 3 ; Charles Mac Clenihan, 2 ; Christian Corne, 1.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (1 - SM)

Élu : Claude Domeizel, PS.

Sortant : Fernand Tardy, PS, n.s.r.p.

La gauche conserve d'extrême justesse le siège de sénateur détenu depuis dix-huit ans par Fernand Tardy (PS), qui ne se représentait pas. Alors que, depuis quelques semaines, la victoire du candidat socialiste était généralement annoncée avec une trentaine de voix d'avance, Claude Domeizel a vu son succès contesté, jusqu'au bout, par le maire RPR de Sisteron, Daniel Spagnou.

Ce dernier a manifestement bénéficié du soutien d'élus locaux qui n'avaient pas oublié les services rendus aux collectivités locales pendant les cinq dernières années, lorsque M. Spagnou était vice-président du conseil régional.

Premier tour

L, 490 ; V., 478 ; E., 470.

Daniel Spagnou, RPR, sou. Alliance, c.r., c.g., m. de Sisteron	229	
Claude Domeizel, PS, m. de Volx	169	
Paul Roucaud, PC, m. de Montfort	68	
Pierre Cazorla, FN, c.m. de Manosque	4	

Second tour

L, 490 ; V., 488 ; E., 480.

Claude Domeizel, PS	244	Élu
Daniel Spagnou, RPR, sou. Alliance	236	

1989. – *L., 467.* **Premier tour :** *V., 465 ; E., 456.* – **RPR :** Henri Savornin, 203. **PS :** Fernand Tardy, 175. **PC :** Paul Roucaud, 60. **Div. d. :** Robert Delaune, 11. **FN :** Frédéric Buriot, 7.
Second tour : *V., 467 ; E., 462.* – Fernand Tardy, 247, RÉÉLU ; Henri Savornin, 215.

HAUTES-ALPES (1 - SM)

Élu : Marcel Lesbros, UDF-FD.

Sortant : Marcel Lesbros, UDF-FD.

En dépit de la candidature dissidente de Jean-Yves Dusserre (DL), le sénateur sortant Marcel Lesbros (UDF-FD) est réélu sans difficulté pour un deuxième mandat. Il a bénéficié à la fois du désistement en sa faveur, au second tour, de son concurrent de droite – même si les reports de voix de M. Dusserre n'ont été que partiels – et de la division des deux candidats de gauche. Joël Giraud (div. g.), qui n'a pas admis son éviction du Parti socialiste lors de la campagne des élections régionales, s'est en effet maintenu au second tour et a fait presque jeu égal avec le candidat socialiste Jean-Paul Reynier.

Premier tour

L, 391 ; V., 389 ; E., 386.

Marcel Lesbros, UDF-FD, sou. Alliance, s., a.pr. c.g., m. de La Saulce	148	
Jean-Yves Dusserre, DL, c.g., m. de Chabottes	90	
Jean-Paul Reynier, PS, c.g.	76	
Joël Giraud, div. g., m. de l'Argentière-la-Bessée	65	
Patrick Marsauche, Verts, c.m. de Gap	4	
Michel d'Ornano, FN	3	

Second tour

L, 391 ; V., 390 ; E., 371.

Marcel Lesbros, UDF-FD, sou. Alliance	206	Réélu
Jean-Paul Reynier, PS	88	
Joël Giraud, div. g.	77	

1989. – *L., 375.* **Premier tour :** *V., 371 ; E., 357.* – **UDF :** Marcel Lesbros, 214, ÉLU. **PS :** Robert de Caumont, 122. **PC :** Jean Guigli, 21.

ALPES-MARITIMES (4 - SM)

Élus : José Balarello, DL ; Charles Ginésy, RPR ; Pierre Laffitte, UDF-rad. ; Jacques Peyrat, RPR.

Sortants : Honoré Ballet, RPR, n.s.r.p. ; José Balarello, DL ; Charles Ginésy, RPR, p.r. c.g. ; Pierre Laffitte, UDF-rad.

Les trois sénateurs sortants qui se représentaient, José Balarello (DL), Charles Ginésy (RPR) et Pierre Laffitte (UDF-rad), ont été réélus. Si M. Balarello l'a été dès le premier tour, M. Ginésy, président du conseil général, et M. Laffitte ont cependant dû attendre un second tour très ouvert car, parmi les neuf candidats de droite, un seul annonçait officiellement son retrait, Pierre Pasquini (RPR). Le quatrième siège, laissé vacant par Honoré Baylet (RPR), sera finalement occupé par Jacques Peyrat (RPR). Le maire de Nice a amélioré son score de 104 voix entre les deux tours, en dépit d'un climat peu favorable à son égard au sein de la fédération départementale du RPR et de la multiplicité des candidatures au sein même du mouvement – trois, sans compter celle du sénateur sortant M. Ginésy. L'entrée au Sénat de Jacques Peyrat va l'obliger à démissionner de son mandat de député. Une élection législative partielle devra donc être organisée dans la deuxième circonscription des Alpes-Maritimes, celle de Nice-centre.

Un recours a été déposé dans la soirée auprès du président du tribunal de grande instance de Nice par M. Costa (RPR), qui avait constaté la disparition de certains de ses bulletins avant le second tour.

Premier tour

L, 1 744 ; V., 1 724 ; E., 1 685.

Isolés :		
José Balarello, DL, sou. Alliance, c.g., m. de Tende	865	Réélu
Charles Ginésy, RPR, sou. Alliance, s., pr. c.g., m. de Péone	761	
Jacques Peyrat, RPR, sou. Alliance, d., m. de Nice	721	
Pierre Laffitte, UDF-rad., s., sou. Alliance, c.m. de Saint-Paul-de-Vence	637	
Pierre Costa, RPR	422	
Gilles Cima, UDF-FD, adj. m. de Cannes	353	
Pierre Pasquini, RPR, a.min., a.d., m. de l'Ile-Rousse	324	
Roger Duhalde, RPR, c.g., m. de Mougins	295	
Gérard de Gubernatis, FN, c.r.	275	
Solange Rodrigues, div. d., c.m. de Nice	92	
Léon-Maurice Gillard, écol., c.m. de Roquefort-les-Pins	26	
Gauche plurielle :		
Paul Cuturello, PS, c.g., c.m. de Nice	261	
Marc Daunis, PS, c.r., m. de Valbonne	260	
Louis Broch, PC, m. de La Trinité	246	
Sylvette de Lepinay, PC, c.m. de Valbonne	245	

Second tour

L, 1 744 ; V., 1 729 ; E., 1 661.

Charles Ginésy, RPR, sou. Alliance	835	Réélu
Jacques Peyrat, RPR, sou. Alliance	825	Élu
Pierre Laffitte, UDF-rad., sou. Alliance	814	Réélu
Pierre Costa, RPR	484	
Paul Cuturello, PS	222	
Marc Daunis, PS	211	
Louis Broch, PC	204	
Gérard de Gubernatis, FN	178	
Solange Rodrigues, div. d.	59	
Gilles Cima, UDF-FD	39	
Pierre Pasquini, RPR	9	
Roger Duhalde, RPR	8	
Léon-Maurice Gillard, écol.	1	
Sylvette de Lepinay, PC	0	

1989. – *L., 1 616.* **Premier tour :** *V., 1 611 ; E., 1 584.* – **Un. d. :** Charles Ginésy, RPR, 1 039, RÉÉLU ; José Balarello, UDF-PR, 1 013, RÉÉLU ; Honoré Bailet, RPR, 759 ; Pierre Merli, UDF-rad., 676. **Isolés :** Pierre Laffitte, UDF-rad., 559 ; André-Charles Blanc, RPR diss., 241 ; Raoul Bosio, UDF-rad. diss., 134 ; Dominique Bégard, div. d., 38 ; Henri-Philippe Goby, div. d., 11. **PS :** Pierre Joselet, 161 ; Joël Blumenkrantz, 148 ; Jacqueline Delahaye, 134 ; Yvon Grinda, 123. **FN :** Max Baeza, 145. **PC :** Roger Carlès, 118 ; Louis Fiori, 117 ; Marius Papi, 117 ; Claude Mayaffre, 107.
Second tour : *V., 1 594 ; E., 1 560.* – Pierre Laffitte, 793, RÉÉLU ; Honoré Bailet, 640, ÉLU ; Pierre Merli, 604 ; Max Baeza, 119 ; Pierre Joselet, 116 ; Louis Fiori, 103 ; Roger Carlès, 99 ; Joël Blumenkrantz, 97.

ARDÈCHE (2 - SM)

Élus : Michel Teston, PS ; Henri Torre, DL.

Sortants : Bernard Hugo, RPR, n.s.r.p. ; Henri Torre, DL.

L'Ardèche confirme son ancrage à gauche, en dépit de l'échec personnel de Jacques Dondoux, secrétaire d'Etat au commerce extérieur. Après avoir donné à la gauche trois députés et la majorité départementale, elle envoie au Palais du Luxembourg un sénateur socialiste, Michel Teston, président du conseil général, conseiller général d'Antraigues. Il y a un demi-siècle que cela ne *s'était pas produit.* M. Dondoux, assez mal placé au premier tour, doit sa défaite essentiellement au maintien d'un candidat communiste, Henri Delauche, au second tour. Le PCF, au nom de la gauche « plurielle », souhaitait un désistement du ministre en sa faveur.

Le second siège est revenu à Henri Torre (DL), sénateur sortant et ancien président du conseil général. Bernard Hugo (RPR), ancien maire d'Aubenas, ne se représentait pas. Les voix de droite, majoritaires au premier tour, ont en partie bénéficié au second tour à Michel Teston. Jacques Genest (RPR), homme du plateau ardéchois, président des maires des communes rurales, n'a échoué que de 6 voix.

Premier tour

L, 945 ; V., 936 ; E., 927.

Isolés :		
Michel Teston, PS, pr. c.g.	339	
Henri Torre, DL, sou. Alliance, a.pr. c.g., c.g.	291	
Jacques Dondoux, PRG, s.E., c.g., m. de Saint-Agrève	276	
Jacques Genest, RPR, sou. Alliance, c.g., m. de Coucouron	273	
Henri-Jean Arnaud, RPR, a.d., c.g., m. de Guilherand-Granges	176	
Jean-Marie Roux, RPR, a.d., c.g., m. des Vans	175	
Henry Desprès, FN, c.r.	16	
PC :		
Suzanne Vidal, PC, adj. m. de Barnas	92	
Henri Delauche, PC, adj. m. d'Aubenas	92	
Verts :		
Michel Rabanit, Verts, c.m. d'Annonay	21	
Alain Gibert, Verts, adj. m. de Rocles	16	

Second tour

L, 945 ; V., 942 ; E., 918.

Michel Teston, PS	441	Élu
Henri Torre, DL	435	Réélu
Jacques Genest, RPR	429	
Jacques Dondoux, PRG	335	
Suzanne Vidal, PC	86	
Henri Delauche, PC	*86*	

1989. – *L., 929.* **Premier tour :** *V., 925 ; E., 917.* – **Isolés :** Henri Torre, UDF-PR, 522, RÉÉLU ; Bernard Hugo, RPR, s., 396 ; Amédée Imbert, UDF-CDS, 224 ; Serge Plana, PC, 64 ; Alain Risson, PC, 61. **PS :** Michel Teston, 264 ; Henri Bouvier, 227.
Second tour : *V., 925 ; E., 879.* – Bernard Hugo, 526, RÉÉLU ; Michel Teston, 353.

ARDENNES (2 -SM)

Élus : Maurice Blin, UDF-FD ; Hilaire Flandre, RPR.

Sortants : Maurice Blin, UDF-FD ; Hilaire Flandre, RPR, devenu sénateur le 9 juillet 1996 en remplacement de Jacques Sourdille, décédé.

La droite conserve ses 2 sièges dans les Ardennes. Pour son quatrième mandat, Maurice Blin (UDF) a été réélu au second tour, alors qu'en 1989 il n'avait eu aucun mal à obtenir la majorité absolue. L'autre élu, Hilaire Flandre (RPR), a dû lui aussi attendre le second tour pour retrouver son siège au Palais du Luxembourg. Il se présentait pour la première fois directement devant les *grands électeurs puisqu'en 1996 il* avait succédé à Jacques Sourdille (RPR) après la mort de celui-ci.

A gauche, Elisabeth Husson (PS) enregistre une percée notable pour son coup d'essai sénatorial, dépassant de près de 60 voix Jean Blanchemanche (PS), déjà candidat en 1989. Globalement, l'écart entre la gauche et la droite se resserre, dans un département qui a toujours été représenté au Sénat par le RPR et l'UDF.

Premier tour

L, 988 ; V., 976 ; E., 963.

Isolés :		
Maurice Blin, UDF-FD, sou. Alliance	383	
Hilaire Flandre, RPR, sou. Alliance, m. d'Alincourt	372	
Elisabeth Husson, PS, c.r.	293	
Michel Daval, UDF, m. de Daval	255	

Présentation des résultats

LES RÉSULTATS des élections sénatoriales sont présentés dans l'ordre alphabétique des départements. Les départements ou collectivités territoriales d'outre-mer et les Français établis hors de France sont toutefois placés en fin de liste.

Le nom du département est suivi du nombre de sièges à pourvoir ainsi que du mode de scrutin applicable : SM pour scrutin majoritaire, RP pour scrutin à la représentation proportionnelle.

Dans les départements où le scrutin majoritaire est en vigueur, les candidats pouvaient se présenter isolément ou en constituant une liste.

MANDATS

adj. m. : adjoint au maire.
c. g. : conseiller général.
c. m. : conseiller municipal.
c. r. : conseiller régional.
c. t. : conseiller territorial.
d. : député.
d.e. : député européen.
m. : maire.
min. : ministre.
pr. c. g. : président du conseil général.
pr. c. r. : président du conseil régional.
s. : sortant.
s. E. : secrétaire d'Etat.

La mention **a.** placée avant un mandat signifie « ancien ».

I. : inscrits.
V. : votants.
E. : suffrages exprimés.
n. s. r. p. : ne se représentait pas.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ADD : Association des démocrates.
Alliance : candidat investi conjointement par le RPR, l'UDF et DL.
CNIP : Centre national des indépendants et paysans.
DL : Démocratie libérale.
div. : divers (inclassables, ni de droite ni de gauche).
div. d. : divers droite.
div. g. : divers gauche.
écol. : divers écologistes.
ext. d. : extrême droite.
ext. g. : extrême gauche.
Gauche « plurielle » : liste soutenue par tous les partis représentés au gouvernement.
GE : Génération Ecologie.
ind. : indépendantistes.
maj. p. : majorité présidentielle (1989).
MDC : Mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chevènement.
MDR : Mouvement des réformateurs de Jean-Pierre Soisson.
PRG : Parti radical de gauche (ex-MRG, puis PRS).
PSG : Parti socialiste guyanais.
rég. : régionalistes.
rén. : rénovateurs (ex-PC, 1989).
UDB : Union démocratique bretonne.
UDF-AD : adhérents directs de l'UDF.
UDF-FD : Force démocrate (ex-UDF-CDS).
UDF-CDS : Centre des démocrates sociaux (1989).
UDF-PPDF : Parti populaire pour la démocratie française.
UDF-PR : Parti républicain (1989).
UDF-P et R : Clubs Perspectives et Réalités (1989).
UDF-PRIL : Pôle républicain indépendant et libéral (libéraux restés à l'UDF).
UDF-rad. : Parti radical.

La mention **app.** signale les apparentés ; la mention **sout.**, les soutiens apportés à un candidat.

Jean Blanchemanche, PS,
m. de Fumay — 234
Philippe Mathot, DL, a.d.,
c.m. de Charleville-Mézières — 110
Raymond Goury, Verts — 22
Anne-Marie Delbé, FN, c.r.,
c.m. de Sedan — 12
Emile Wagner, FN — 11
PC :
Régine Henry, PC — 48
Bernard Saiselet, PC —

Second tour

L, 988 ; V, 973 ; E, 957.

Maurice Blin, UDF-FD — 559 Réélu
Hilaire Flandre, RPR — 545 Réélu
Elisabeth Husson, PS — 346
Jean Blanchemanche, PS — 263
Raymond Goury, Verts — 43
Emile Wagner, FN — *9*
Anne-Marie Delbé, FN — 9
Michel Daval, UDF — 3

1989. – *L, 998.* Premier tour : *V, 993 ; E, 989.* – Un. d. : Maurice Blin, UDF-CDS, 576, RÉÉLU ; Jacques Sourdille, RPR, 502, ÉLU. PS : Abel Noreck, 250 ; Lucien Bauchart, 249. Isolés : Michel Daval, UDF-PR, 139 ; Michel Dierckens, FN, 23 ; Pierre Vassal, CNI, 11. PC : Maurice Ninitte, 74 ; Claude Soulet, 73.

ARIÈGE (1 - SM)

Élu : Jean-Pierre Bel, PS.
Sortant : Germain Authié, PS, n.s.r.p.

Agé de quarante-six ans, Jean-Pierre Bel (PS), élu dès le premier tour, devient l'un des benjamins du Sénat. M. Bel succède à Germain Authié (PS), qui *n'avait pas sollicité de* nouveau mandat. Cette élection est sans surprise dans un département de tradition socialiste. Le score de M. Bel dépasse de loin celui d'André Trigano (UDF-rad), maire de Pamiers, ancien député battu aux élections législatives de juin 1997.

Premier tour

I, 609 ; V, 601 ; E, 590.

Jean-Pierre Bel, PS, c.g. — 378 Élu
André Trigano, UDF-rad., a.d., c.r., m. de Pamiers — 68
Roger Senié, RPR, m. de La Bastide-de-Bousignac — 60
Roger Vidal, PC, c.m. de Saverdun — 53
Serge Maury, div. g., m. de Brassac — 13
Bernard Voegeli, Verts, c.m. de Foix — 10
Evelyne Dutertre, FN — 8

1989. – *L, 597.* Premier tour : *V, 587 ; E, 574.* – PS : Germain Authié, 435, RÉÉLU. PC : Roger Déjean, 69. RPR : Jacques Llorca, 59. UDF-CDS : Dominique Finck, 11.

AUBE (2 - SM)

Élus : Philippe Adnot, div. d. ; Yann Gaillard, RPR.
Sortants : Philippe Adnot, div. d., p.r. c.g. ; Yann Gaillard, *app.* RPR, *devenu sénateur le 16 juillet* 1994 en remplacement de Bernard Laurent, décédé.

A midi, la messe était dite dans l'Aube. La seule véritable surprise de ce scrutin sénatorial aura été non pas la réélection des deux sortants, Philippe Adnot et Yann Gaillard, mais le fait qu'ils n'ont eu besoin que d'un seul tour pour retrouver leur siège. Président du conseil général de l'Aube, M. Adnot triple quasiment son score du premier tour de 1989 (586 voix contre 202). Ce divers droite non inscrit n'a jamais été aussi fort *dans le département.*

Le second élu, Yann Gaillard (RPR), dépasse de 5 petites voix la majorité absolue et l'emporte lui aussi au premier tour, trouvant la légitimité qu'il attendait. Le PS recule, le PCF se maintient à un faible score. Quant au Front national, avec trois fois moins de voix que le nombre de ses grands électeurs affichés, il réalise un score insignifiant.

Premier tour

L, 941 ; V, 928 ; E, 915.

Isolés :
Philippe Adnot, div. d., sou. Alliance, pr. c.g. — 586 Réélu
Yann Gaillard, RPR, sou. Alliance, c.g., m. d'Essoyes — 463 Réélu
Albert Danilo, PS, c.g., c.m. de Troyes — 126
Jacques Rigaud, RPR, m. de Rosières — 125
Christian Royer, PS, m. de Saint-André-les-Vergers — 117
Etienne Copel, UDF-FD, c.g., adj. m. de Troyes — 105
Bruno Subtil, FN, c.r., c.m. de Troyes — 32
Pierre Bourgoin, FN, c.m. d'Allibandières — 21
PC :
Pierre Rahon, PC, c.g., c.m. de Brienne-le-Château — 54
Marie-Françoise Pautras, PC, c.g. — 50

1989. – *L, 956.* Premier tour : *V, 953 ; E, 935.* – Isolés : Bernard Laurent, UDF-CDS, s., 337 ; Paul Granet, UDF-rad., 207 ; Philippe Adnot, div. d., 202 ; Jacques Delhalle, RPR, 193 ; Jean-Pierre Cherain, PS, 189 ; Jacques Rigaud, RPR diss., 178 ; Henri Portier, RPR diss., 143 ; *Jean-Michel Chevrier, PS, 138 ; Georges Royer, PR, 71 ;* Marcel Vezien, div. d., 53 ; Pierre Rahon, PC, 51 ; Jean Lefevre, PC, 38 ; Pierre Lorin, FN, 8.
Second tour : *V, 951 ; E, 927.* – Bernard Laurent, 441, RÉÉLU ; Philippe Adnot, 293, ÉLU ; Paul Granet, 271 ; *Jean-Pierre Cherain*, 222 ; Jacques Delhalle, 203 ; Jacques Rigaud, 142 ; Henri Portier, s., 80.

AUDE (2 - SM)

Élus : Raymond Courrière, PS ; Roland Courteau, PS.
Sortants : Raymond Courrière, PS ; Raymond Courteau, PS.

Sans surprise, les deux sénateurs socialistes de l'Aude ont été réélus dès le premier tour. Profitant de l'avancée du PS aux élections municipales de 1995 (avec la reconquête des mairies de Quillan et de Castelnaudary), Raymond Courrière et Roland Courteau améliorent même sensiblement leurs scores par rapport à 1989.

Les deux candidats de la droite, en recul par rapport à 1989, ont pâti du déchirement de leur camp aux élections régionales et du soutien de ses élus à Jacques Blanc, élu à la tête de la région Languedoc-Roussillon avec les voix du Front national. Le score du FN confirme son faible ancrage dans le département.

Premier tour

L, 988 ; V, 972 ; E, 962.

PS :
Roland Courteau, PS, c.g. — 655 Réélu
Raymond Courrière, PS, a.min., m. de Cuxac-Cabardès — 627 Réélu
div. d. :
Marck Joncker, RPR, m. de Bellegarde-du-Razès — 217
Christian de Marion-Gaja, UDF, c.m. de Carcassonne — 158
PC :
Gilbert Combes, PC, m. de Roullens — 92
Serge Lépine, PC, m. de Camplong-d'Aude — 89
FN :
Jean-Pierre Cordier, FN — 17
Jean-Pierre Nadal, FN — 14

1989. – *L, 977.* Premier tour : *V, 977 ; E, 959.* – PS : Raymond Courrière, 592, RÉÉLU ; Roland Courteau, 584, RÉÉLU. Un. d. : Raymond Chesa, RPR, 269 ; Louis-Bernard Davidovici, UDF-CDS, 227. PC : Alain Marcaillou, 99 ; Gérard Chappert, 97.

AVEYRON (2 - SM)

Élus : Jean Puech, DL ; Bernard Seillier, DL.
Sortants : Jean Puech, DL, p.r. c.g., élu le 7 janvier 1996 en remplacement de Raymond Cayrel, démissionnaire ; Bernard Seillier, DL.

Jean Puech (DL) et Bernard Seillier (DL) sont réélus sans surprise et confortent même leurs positions. M. Puech améliore de 37 voix son score de 1989, et M. Seillier, qui avait dû affronter un second tour il y a neuf ans, est réélu cette fois dès le premier tour. Ils tirent ainsi le bénéfice de leur travail de proximité auprès des grands électeurs. Les socialistes totalisent globalement moins de voix qu'en 1989. Les communistes, en revanche, progressent.

Premier tour

L, 847 ; V, 838 ; E, 816.

Alliance :
Jean Puech, DL, a.min., pr. c.g., m. de Rignac — 533 Réélu
Bernard Seillier, DL, c.g., m. de Séverac-le-Château — 521 Réélu
Isolés :
Armand Vernhettes, PRG, c.g., *m. de Montjaux* — 192
Gérard Deruy, PS, c.r. — 190
Alain Desjardins, Verts — 28
André Marsais, FN — 10
PC :
Patrick Rousseau, PC, c.m. de Capdenac — 45
Guy Drillin, PC, c.m. d'Onet-le-Château — 44

1989. – L, 881. Premier tour : V, 879 ; E, 866. – Un. d. : Jean Puech, UDF-PR, 496, RÉÉLU ; Bernard Seillier, app. UDF-PR, 418. PS : Denys Jaudon, 268 ; Jean-Louis Coulon, 176. Isolé : Albert Allès, UDF-PR diss., 248. PC : René Baulès, 25 ; Claude Marre, 25.
Second tour : V, 880 ; E, 851. – Bernard Seillier, 502, ÉLU ; Denys Jaudon, 320 ; Albert Allès, 29.

7 janvier 1996. – *L, 847.* Premier tour : *V, 838 ; E, 800.* – Jean Puech, UDF-PR, 533, RÉÉLU ; Pierre Lacombe, PS, 217 ; Guy Drillin, PC, 50.

BOUCHES-DU-RHÔNE (7 - RP)

Élus : Henri d'Attilio, PS ; Robert Bret, PC ; Jean-Claude Gaudin, DL ; Francis Giraud, RPR ; Jean-Noël Guerini, PS ; Jean-François Picheral, PS ; André Vallet, UDF-rad.
Sortants : Jean-Pierre Camoin, RPR, n.s.r.p. ; Jean-Pierre Lafond, div. d., devenu sénateur le 8 décembre 1995 en remplacement de Jean-Claude Gaudin, nommé membre du gouvernement, n.s.r.p. ; Louis Minetti, PC, n.s.r.p. ; Louis Philibert, PS, n.s.r.p. ; Jacques Rocca Serra, UDF-FD ; André Vallet, UDF-rad. ; Robert Vigouroux, MDR, n.s.r.p.

Le scrutin a donné une courte victoire à la gauche, offert trois sénateurs à la droite, liquidé ce qui restait de l'époque Vigouroux, et montré la progression de l'implantation locale du Front national : son candidat, Ronald Perdomo, manque l'élection à la plus forte moyenne de 10 voix seulement, puisqu'il arrive 19 voix seulement derrière le dernier des sept élus.

L'excellent score de l'extrême droite est le fait marquant du scrutin. En effet, le FN comptabilisait 184 voix certaines avec ses deux conseils municipaux (Vitrolles, Marignane), ses élus régionaux, son conseiller général et ses autres élus répertoriés. Avec 326 voix, il gagne donc 142 grands électeurs de plus que prévu. Politiquement ces renforts viennent de la droite : ce sont pour l'essentiel des membres de listes d'intérêt communal, non inscrits dans les partis, et *déplorant la stratégie actuelle de la droite* qui lui fait accumuler les échecs. Géographiquement, ils viennent pour beaucoup du nord-ouest agricole et riche du département, où le FN a souvent fait de très bons scores (de l'ordre de 30 %) aux élections régionales. Ce résultat renforce la stratégie d'implantation locale du FN et lui ouvre des perspectives d'union pour les municipales.

L'Alliance emmenée par Jean-Claude Gaudin (DL) a pâti de cette percée en perdant autour de 100 voix sur le score escompté. Plus grave, ses dirigeants voient la ligne de non-accord avec le FN contestée de plus en plus ouvertement par ses élus locaux. Elle se console en faisant élire trois sénateurs, alors qu'elle n'avait obtenu qu'un seul siège en 1981 et deux en 1989, Robert Vigouroux ayant alors placé trois élus au Palais du Luxembourg, grâce à sa victoire municipale à Marseille.

La gauche, unie pour la première fois, fait élire trois sénateurs socialistes et un communiste. Elle a réussi à mordre comme elle l'espérait sur les non-inscrits, et Jean-François Picheral, maire PS d'Aix-en-Provence, a réussi son pari de se faire accompagner au Sénat par le nouveau président du conseil général, Jean-Noël Guérini.

L, 2 896 ; V, 2 875 ; E, 2 810.

PS-PC-PRG — 1 398
Jean-François Picheral, PS, m. d'Aix-en-Provence — Élu
Robert Bret, PC, c.m. de Marseille — Élu
Henri d'Attilio, PS, a.d., c.g., m. de Châteauneuf-lès-Martigues — Élu
Jean-Noël Guerini, PS, pr. c.g., m. du 2e secteur de Marseille — Élu
Jacques Siffre, PS, a.d.
Christine Ortiz, PC, adj. m. du 8e secteur de Marseille
Michel Dary, PRG, d.e., c.g.

Alliance — 1 037
Jean-Claude Gaudin, DL, a.min., a.sén., a.d., a.pr. c.r., m. de Marseille — Élu
Francis Giraud, RPR, m. de Roquefort-la-Bédoule — Élu
André Vallet, UDF-rad., *m. de Salon-de-Provence* — *Réélu*
Léon Vachet, RPR, d., c.r.
Jean Roatta, DL, d., c.g., m. du 1er secteur de Marseille
Marie-Jeanne Fay-Bocognani, RPR, *adj.* m. de Marseille
Jacques Rocca Serra, UDF-FD, s., c.r., adj. m. de Marseille

FN — 326
Ronald Perdomo, FN, a.d., c.r., c.m. de Marseille
Paul-Yves Perche, FN
René Bricot, FN
Gérard Dossisard, FN
Paul Gard, FN
Catherine Mégret, FN, m. de Vitrolles
Daniel Simonpieri, FN, c.g., m. de Marignane

Verts — 49
Erik Bonnaud, Verts, c.m. de Pélissane
Joëlle Boulay, Verts, c.m. du 8e secteur de Marseille
Marie-Noëlle Briand, Verts, c.m. de Septèmes-les-Vallons
Claude Rossi, Verts, adj.m. de Fosse-sur-Mer
Michèle Poncet-Ramade, Verts, *c.m. du 4e secteur de Marseille*
René Contat, Verts, c.m. de La Penne-sur-Huveaune
Carmen Heumann, Verts, adj. m. d'Aubagne

Ecol. — 0
Henri de Matos, écol.
Nicole Simoncini-De Matos, écol.
Jean Reynaud, écol.
Robert Ferrato, écol.
Mireille Reynaud, écol.
Danièle Chauvin, écol.
Pierre Virey, écol.

1989. – *L, 2 834 ; V, 2 823 ; E, 2 779.* – Div. g. : 1 038 (Robert Vigouroux, ÉLU ; André Vallet, PS diss., ÉLU ; Jacques Rocca Serra, ÉLU ; André Samat, PS diss. ; Rolland Amsellem ; Robert Patras ; Edmonde Charles-Roux-Defferre, PS diss.). Un. d. : 735 (Jean-Claude Gaudin, UDF-PR, ÉLU ; Jean-Pierre Camoin, RPR, ÉLU ; Jean-Pierre Lafond, UDF-PR ; Raoul Bonjean, UDF-PR ; Robert Villani, RPR ; Andrée Chélini, UDF-CDS ; Pierre Pene, UDF-PR). PS : 511 (Louis Philibert, ÉLU ; Jacques Siffre ; Jean-François Picheral ; Charles Bonifay, s. ; Jean-Noël Guérini ; Suzanne Maurel ; Michel Dary, MRG). PC : 396 (Louis Minetti, RÉÉLU ; Vincent Porelli ; Geneviève Donadini ; Marcel Ginoux ; *Francis Pellissier ; Georges Rosso ; Lucienne Martin).* FN : 99 (Jean Roussel ; Jacques Zatarra ; Philippe Milliau ; René Jestin ; Jacqueline Pancrazi ; Joseph Gonzales ; Patrick Bassot).

CALVADOS (3 - SM)

Élus : Ambroise Dupont, UDF-AD ; Jean-Léonce Dupont, DL ; René Garrec, DL.

Sortants : Philippe de Bourgoing, DL, n.s.r.p. ; Ambroise Dupont, UDF-AD ; Jean-Marie Girault, DL.

La défaite de Jean-Marie Girault (DL) est un petit séisme politique dans le département. Le maire de Caen laisse sa place de sénateur à son frère ennemi, René Garrec (DL), président du conseil régional de Basse-Normandie et ancien député de Vire, battu aux législatives de 1997.

Cette défaite s'explique en partie par la *longévité de la carrière politique de Jean-*Marie Girault, soixante-douze ans, maire de Caen depuis 1970 et sénateur depuis 1971. La droite lui reproche aussi de ne pas vouloir, ou de ne pas savoir, préparer sa succession à la mairie. Pour cet élu, qui a toujours tenu à son indépendance, refusant de se plier aux consignes des états-majors, la défaite est d'autant plus sévère qu'il est même devancé par l'un des deux candidats RPR. Cette division du mouvement gaulliste lui a, au demeurant, probablement interdit de profiter de l'usure de M. Girault. Les résultats du premier tour montrent aussi la faible implantation locale de l'un des anciens ténors gaullistes, André Fanton.

Premier tour

I., 1 891 ; V., 1 856 ; E., 1 837.

Div. d. :
Ambroise Dupont, UDF-AD, s., c.g., m. de Victot-Pontfol — 890
Jean-Léonce Dupont, DL, c.g., m. de Bayeux — 629
Jean-Marie Girault, DL, s., m. de Caen — 495
Isolés :
René Garrec, DL, a.d., pr. c.r. — 630
Jean-Yves Cousin, RPR, c.r., m. de Vire — 510
André Fanton, RPR, a.min., a.d., c.g. — 220
Jean-Claude Raoult, div., m. de Verson — 112
Serge Lézement, MDC, c.m. d'Hérouville-Saint-Clair — 58
PS :
André Ledran, PS, a.d., c.g., m. d'Ouistreham — 460
Jean-Claude Carabeufs, PS, c.g., m. de Saint-André-sur-Orne — 439
Claire Massot-Page, PS, adj. m. de Lisieux — 425
PC :
Marc Bellet, PC, c.r., c.m. de Caen — 79
Pierre Mouraret, PC, c.r., *adj. m. de Dives-sur-Mer* — 52
Jacqueline Lecorre, PC — 51
FN :
Yves Duprés, FN, c.r. — 34
Christian Guéret, FN, c.r. — 27
Philippe Chapron, FN, c.r. — 24
Ext. d. :
Colette Geiger, ext. d. — 4
René Féron, ext. d. — 2
Joël Gautier, ext. d. — 2

Second tour

I., 1 891 ; V., 1 852 ; E., 1 821.

Ambroise Dupont, UDF-AD — 1 170 — Réélu
Jean-Léonce Dupont, DL — 1 097 — Élu
René Garrec, DL — 1 095 — Élu
André Ledran, PS — 527
Claire Massot-Page, PS — 479
Jean-Claude Carabeufs, PS — 471
Jean-Claude Raoult, div. — 83
Marc Bellet, PC — 77
Jacqueline Lecorre, PC — 59
Pierre Mouraret, PC — 56
Jean-Yves Cousin, RPR — 51
André Fanton, RPR — 4
Jean-Marie Girault, DL, s. — 3
Yves Duprés, FN — 1
Serge *Lézement*, MDC — 1
Philippe Chapron, FN — 1
Christian Guéret, FN — 1

1989. – *I., 1 831.* Premier tour : *V., 1 810 ; E., 1 798.* – UDF : Ambroise Dupont, 1 170, ÉLU ; Jean-Marie Girault, UDF-PR, 1 165, RÉÉLU ; Philippe de Bourgoing, UDF-PR, 1 165, RÉÉLU. PS : André Ledran, 461 ; *Jean-Michel Gasnier, 440 ; Pascal Daubin, 434.* Isolé : Jean-Claude Cherrier, div. d., 108. PC : Jean-Claude Marie, 90 ; Jacques Bayon, 86 ; Marc Bellet, 82. FN : Yves Dupres, 38 ; Olivier Simonot, 30 ; Henri Eyraud, 23.

CANTAL (2 - SM)

Élus : Roger Besse, RPR ; Pierre Jarlier, div. d.

Sortants : Roger Besse, RPR, pr. c.g. ; Roger Rigaudière, RPR.

Moins d'une semaine avant la venue de Jacques Chirac, vendredi 2 octobre, à Aurillac, les élections sénatoriales ont ébranlé la famille RPR dans le Cantal. Au cœur de ce fief chiraquien, le maire de Saint-Flour, Pierre Jarlier (div. d.), est en effet arrivé largement en tête du scrutin, dont la principale victime a été le RPR sortant Roger Rigaudière. Soutenu par le groupe centriste du Sénat, M. Jarlier a fait campagne pour une *« conception rajeunie de la politique »*. En outre, depuis plusieurs mois, l'atmosphère est tendue au sein de la majorité RPR-UDF du conseil général. Le départ annoncé de son président, Roger Besse, a relancé la course à sa succession. Un peu en froid avec M. Besse, le monde agricole n'a sans doute pas été déçu de l'élection de M. Jarlier, mais il a perdu dans la bataille le seul sénateur issu de son milieu, M. Rigaudière.

Enfin, les candidats socialistes ont obtenu un résultat honorable, notamment Roger Destannes, qui n'a cependant pas gagné de voix au second tour. Par contre, le retrait de Pierre Champagnac a été très bénéfique à M. Jarlier.

Premier tour

I., 534 ; V., 532 ; E., 529.

RPR :
Roger Besse, RPR, s., pr. c.g., m. d'Ydes-du-Cantal — 227
Roger Rigaudière, RPR, s., c.r., m. de Saint-Chamant — 227
Isolés :
Pierre Jarlier, div. d., c.g., m. de Saint-Flour — 223
Roger Destannes, PS, m. d'Arpajon-sur-Cère — 178
Pierre Champagnac, PS, m. de Fontanges — 118
Paul Bardot, FN — 7

Second tour

I., 534 ; V., 533 ; E., 524.

Pierre Jarlier, div. d. — 303 — Élu
Roger Besse, RPR — 232 — Réélu
Roger Rigaudière, RPR, s. — 211
Roger Destannes, PS — 179

1989. – *I., 536.* Premier tour : *V., 532 ; E., 529.* – RPR : Roger Besse, 301, ÉLU ; Roger Rigaudière, 263. PS : Yves Debord, 193 ; Joseph Boudou, 154. Div. d. : Jacques Albisson, CNI, 47 ; Fernand Froger, UDF-rad., 40. Isolé : Lucien Peyronnet, RPR diss., 25. PC : Jean Cipière, 13 ; Jacques Frescal, 8.
Second tour : *V., 533 ; E., 528.* – Roger Rigaudière, 307, ÉLU ; Yves Debord, 220 ; Jean Cipière, 1.

CHARENTE (2 - SM)

Élus : Philippe Arnaud, UDF-FD ; Henri de Richemont, RPR.

Sortants : Michel Alloncle, RPR, n.s.r.p. ; Philippe Arnaud, UDF-FD, élu sénateur le 29 septembre 1996 en remplacement de Pierre Lacour, déchu de son mandat sénatorial par le Conseil constitutionnel.

L'alliance RPR-UDF a vécu un dimanche très particulier. Elle a, comme prévu, gagné les deux sièges de sénateurs : Philippe Arnaud (UDF-FD) et Henri de Richemont (RPR) ont été élus dans un fauteuil ; mais elle a, du même coup, perdu son président du conseil général et ce qui lui restait d'unité.

Pierre-Rémy Houssin (RPR), président de l'assemblée départementale depuis seize ans, ancien député officiellement investi par son parti, a été balayé par M. de Richemont, qui se présentait en franc-tireur avec le soutien du président du conseil régional de Poitou-Charentes, Jean-Pierre Raffarin (DL). Estimant que, sans mandat parlementaire, il ne pourrait remplir correctement sa mission de président, « Pémy » Houssin, qui se réclamait de l'amitié de Jacques Chirac, s'est maintenu au second tour. Battu, il a annoncé qu'il remettrait sa démission de président du conseil général lundi 28 septembre.

Premier tour

I., 1 083 ; V., 1 065 ; E., 1 052.

Alliance :
Philippe Arnaud, UDF-FD, c.g., m. de Blanzac — 544 — Réélu
Pierre-Rémy Houssin, RPR, a.d., pr. c.g. — 321
Isolés :
Henri de Richemont, RPR, a.d., c.r., m. d'Etagnac — 386
Jean Révéreault, Verts, c.r., c.m. de Mouthiers — 35
Daniel Texier, div. — 24
PS :
Guy Branchut, PS, m. de Brie — 268
Michel Naudin, PS, m. de Brossac — 249
PC :
Alain Proux-Delrouyre, PC, c.m. d'Angoulême — 60
Roland Telmar, PC, m. d'Oradour-Fanais — 59
FN :
Alain Leroy, FN, c.r. — 11
Dominique Deprecq, FN, c.m. de Birac — 6

Second tour

I., 1 083 ; V., 1 074 ; E., 1 022.

Henri de Richemont, RPR — 456 — Élu
Guy Branchut, PS — 355
Pierre-Rémy Houssin, RPR — 211

1989. – *I., 1 091.* Premier tour : *V., 1 085 ; E., 1 077.* – Isolés : Michel Alloncle, RPR, s., 385 ; Pierre Lacour, UDF-CDS, s., 345 ; Jacques Troger, PS, 334 ; Marcel Picaud, PS, 287 ; *Pierre Hider, div. d., 231* ; Pierre Fougère, UDF-rad., 210 ; Yves Jonquet, AD, 38 ; Maurice Saulnier, AD, 18 ; Marcel Boizard, div. d., 15. PC : Gilles Raynaud, 74 ; Robert Lafleuriel, 70.
Second tour : *V., 1 090 ; E., 1 055.* – Pierre Lacour, 600, RÉÉLU ; Michel Alloncle, 596, RÉÉLU ; Jacques Troger, 426 ; Marcel Picaud, 370 ; Pierre Fougère, 1.
29 septembre 1996. – I., 1 089. Premier tour : V., 1 076 ; E., 1 060. – Philippe Arnaud, UDF-FD, 322 ; Guy Branchut, PS, 310 ; Jean-Michel Bolvin, RPR, 269 ; Alain Proux, PC, 73 ; Jean-Paul Kerjean, div., 60 ; Alain Leroy, FN, 26.
Second tour : *V., 1 072 ; E., 1 015.* – Philippe Arnaud, 585, ÉLU ; Guy Branchut, 406 ; Alain Leroy, 11 ; *Jean-Michel Bolvin, 7 ; Jean-Paul Kerjean, 3 ; Alain Proux, 3.*

CHARENTE-MARITIME (3 - SM)

Élus : Claude Belot, UDF-rad. ; Jean-Guy Branger, *UDF-AD* ; *Michel Doublet*, RPR.

Sortants : Claude Belot, UDF-rad., pr. c.g. ; François Blaizot, UDF-FD, n.s.r.p. ; Michel Doublet, RPR.

La victoire de la liste UDF-RPR dès le premier tour n'a pas surpris. Depuis le début de la Ve République, la liste menée par le président du conseil général a toujours emporté l'élection dans sa totalité. Pour le président de l'assemblée départementale, Claude Belot (UDF-rad.), et Michel Doublet (RPR), la réélection était donc attendue. Celle, dès le premier tour, de Jean-Guy Branger (UDF-AD) est plus étonnante. Il l'a emporté haut la main sur son adversaire le plus dangereux, Josy Moinet.

Ancien président du conseil général, président de l'association des maires du département, M. Moinet, ancien radical de gauche, se présentait seul, avec l'image d'un homme de centre gauche, souvent considéré comme un arbitre. Le report sur son nom, dès le premier tour, de nombreuses voix socialistes l'engageant dans une optique de gauche a sans doute coûté à M. Moinet une part des suffrages attendus de ses collègues du centre droit et, surtout, ceux des grands électeurs des communes rurales.

Premier tour

I., 1 504 ; V., 1 490 ; E., 1 480.

Alliance :
Claude Belot, UDF-rad., pr. c.g., m. de Jonzac — 970 — Réélu
Michel Doublet, RPR, c.g., m. de Trizay — 954 — Réélu
Jean-Guy Branger, *UDF-AD*, a.d., c.g., m. de Surgères — 804 — Élu
PS :
Marc Parnaudeau, PS, c.g., adj. m. de la Rochelle — 352
Françoise Mesnard, PS, adj. m. de Saint-Jean-d'Angély — 328
Roland Garrand, PS, c.m. de Marennes — 224
Isolés :
Josy Moinet, div. g., a.sén., a.pr. c.g., c.g., m. de Saint-Rogatien — 338
Claude Meunier, *MPF*, m. de Pont-l'Abbé-d'Arnault — 89
Jean-François Galvaire, FN — 26
PC :
Jacques Bessière, PC, c.r., c.m. de La Rochelle — 78
Michèle Carmouze, PC, c.r., c.m. de Pons — 71
Simone Rinaldi, PC, adj. m. de Saintes — 68

1989. – *I., 1 483.* Premier tour : *V., 1 467 ; E., 1 463.* – Un. d. : François Blaizot, UDF-CDS, 846, ÉLU ; Claude Belot, UDF-rad., 813, ÉLU ; Michel Doublet, RPR, 761, ÉLU. Div. g. : Josy Moinet, 382 ; Michel Rigou, MRG, 279 ; Stéphane Bonduel, s., 262. PS : Michel Baron, 291 ; Patrick Moquay, 252 ; Michel Cheneau, 238. PC : Léon Belly, 77 ; Jean Pétraud, 75 ; Guy Fredon, 73.

CHER (2 - SM)

Élus : Serge Lepeltier, RPR ; Serge Vinçon, RPR.

Sortants : Jacques Genton, UDF, n.s.r.p. ; Serge Vinçon, RPR, pr. c.g.

Le Cher compte désormais deux sénateurs RPR. La réélection, dès le premier tour, de Serge Vinçon, président du conseil général et de l'association des maires du Cher, n'a pas été une surprise. La compétition pour le second siège – laissé vacant par le départ du centriste Jacques Genton – s'est réglée dès le premier tour. Le maire de Bourges, Serge Lepeltier (RPR), a nettement devancé ses adversaires, notamment ses deux adjoints, Franck Thomas-Richard (DL) et, surtout, Alain Tanton (UDF-FD), qui passait pour son concurrent le plus sérieux.

Le PCF et le PS, qui, en neuf ans, ont perdu les villes de Bourges et de Vierzon, ne pouvaient rivaliser. Avec deux élus au Sénat, maires des deux plus grandes villes du Cher, le RPR retrouve une mainmise sur le département, accélérée par le départ de l'ancien ministre Jean-François Deniau (UDF), battu aux cantonales de mars.

Premier tour

I., 877 ; V., 872 ; E., 853.

Isolés :
Serge Vinçon, RPR, pr. c.g., m. de St-Amand-Montrond — 559 — Réélu
Serge Lepeltier, RPR, a.d., m. de Bourges — 311
Alain Tanton, UDF-FD, c.r., adj. m. de Bourges — 159
Denis Durand, MDC, m. de Bengy-sur-Craon — 114
Jean-Pierre Charles, PC, adj. m. de Graçais — 108
Philippe de Bonneval, UDF, c.g., m. de Thaumiers — 103
Franck Thomas-Richard, DL, a.d., c.r., adj. m. de Bourges — 74
Jean d'Ogny, FN, c.r. — 29
Pierre Fouchet, Verts, adj. m. de Menetou-Salon — 23
Claude Blay, div. d. — 8
PS :
Serge Méchin, PS, m. de Torteron — 78
Pierre Houques, PS, c.m. de Bourges — 78

Second tour

I., 877 ; V., 869 ; E., 815.

Serge Lepeltier, RPR — 575 — Élu
Denis Durand, MDC — 225
Jean d'Ogny, FN — 7
Jean-Pierre Charles, PC — 3
Claude Blay, div. d. — 3

1989. – *I., 878.* Premier tour : *V., 868 ; E., 865.* – Isolés : Jacques Genton, UDF, 487, RÉÉLU ; Serge Vinçon, RPR, 409 ; Alain Rafesthain, PS, 173 ; Maxime Camuzat, PC, 142 ; André Cormon, PS, 138 ; Roger Jacquet, PC, 132 ; *René Dubreuil, RPR diss., 98 ; Max Albizzati, div. d., 40* ; Jean Boinvilliers, RPR diss., 38 ; Pierre Signargout, div. d., 19 ; Henry Doucet, UDF-rad., 18.
Second tour : *V., 866 ; E., 790.* – Serge Vinçon, 558, ÉLU ; Alain Rafesthain, 232.

CORRÈZE (2 - SM)

Élus : Georges Mouly, div. d. ; Bernard Murat, RPR.

Sortants : Henri Belcour, RPR, n.s.r.p. ; Georges Mouly, div. d.

Réélu au premier tour pour un troisième mandat, avec le soutien du RPR et de l'UDF, Georges Mouly (div. d.), dont l'électorat s'étend à la gauche modérée, a obtenu, à 2 voix près, le même score qu'il y a neuf ans. Le maire de Brive, Bernard Murat (RPR), l'a *emporté, lui aussi, dès le premier tour*, mais avec une soixantaine de voix de moins que son colistier. Ces voix manquantes se sont portées sur Gilles Pégourier (div. d.), un conseiller municipal d'Ussel, qui a attiré les suffrages de grands électeurs de Haute-Corrèze, mécontents que leur circonscription ne soit plus représentée au Sénat après la décision d'Henri Belcour (RPR), l'ancien suppléant de Jacques Chirac, de ne pas se représenter.

Les candidats du PS, qui n'avaient rien à espérer, n'avaient pas fait campagne.

Premier tour

I., 740 ; V., 736 ; E., 730.

Alliance :
Georges Mouly, div. d., c.g., m. de Saint-Priest-de-Gimel — 466 — Réélu
Bernard *Murat*, RPR, a.d., m. de Brive — 404 — Élu
PS :
Jean-Claude Yardin, PS, c.g., m. de Saint-Solve — 158
Jean Boinet, PS, m. de Rosiers-d'Egletons — 134
PC :
Maurice Vareille, PC, m. de Voutezac — 88
Michel Julien, PC, adj. m. de Rosiers-d'Egletons — 88
Isolés :
Gilles Pégourier, div. d., c.m. d'Ussel — 65
Michel Lautrette, RPR, m. de Lamongerie — 10
FN :
Francis Ducreux, FN, c.r. — 5
Marie-Hélène Bonneau, FN — 5

1989. – *I., 750.* Premier tour : *V., 749 ; E., 743.* – Un. d. : Georges Mouly, UDF, 468, RÉÉLU ; Henri Belcour, RPR, 435, RÉÉLU. PS : Yves Terrieux, 187 ; Jean-Michel Reillier, 156. PC : Jacques Chaminade, 111 ; Bernard Jaubert, 110. FN : Marie-Madeleine Bonneau, 7 ; Gilles du Verdier, 7.

CORSE-DU-SUD (1 - SM)

Élu : Louis-Ferdinand de Rocca-Serra, DL.

Sortant : Louis-Ferdinand de Rocca-Serra, DL, devenu sénateur le 20 février 1994 en remplacement de Charles Ornano, décédé.

Louis-Ferdinand de Rocca Serra (DL), maire de Levie, premier vice-président du conseil général de Corse-du-Sud et sénateur sortant, est réélu, après avoir été mis en ballottage au premier tour. Il bénéficiait du soutien de José Rossi, le président de l'Assemblée de Corse et président du groupe Démocratie libérale de l'Assemblée nationale, de celui du maire d'Ajaccio, *Marc Mar*cangeli, ainsi que de celui de Porto-Vecchio, Camille de Rocca Serra.

Premier tour

I., 364 ; V., 358 ; E., 348.

Louis-Ferdinand de Rocca-Serra, DL, sou. Alliance, s., c.g., m. de Levie — 167
Philippe Ceccaldi, div. d., c.e. — 119
François Piéri, PRG, c.t., c.m. d'Ajaccio — 62
François Casanova, FN

Second tour

I., 364 ; V., 356 ; E., 350.

Louis-Ferdinand de Rocca-Serra, DL, sou. Alliance — 173 — Réélu
Philippe Ceccaldi, div. d. — 129
François Piéri, PRG — 48

1989. – *I., 338.* Premier tour : *V., 334 ; E., 330.* – Div. d. : Charles Ornano, 186, RÉÉLU ; Philippe Ceccaldi, 59. Div. g. : Thomas Coggia, 46. PC : Paul Borelli, 27. Rég. : François Casasoprana, 12.

HAUTE-CORSE (1 - SM)

Élu : Paul Natali, div. d.

Sortant : Jean-Baptiste Motroni, PS, devenu sénateur le 8 mars 1997 en remplacement de François Giacobbi, décédé.

La gauche perd le siège de sénateur de la Haute-Corse, qui était occupé depuis 1997 par Jean Motroni (PS), après le décès de François Giacobbi. La victoire dès le premier tour de Paul Natali (divers droite, soutenu par l'Alliance) est une revanche personnelle pour l'ancien président du conseil général de la Haute-Corse dont la défaite de mars 1998 face à Paul Giacobbi, le suppléant du sénateur sortant, avait été provoquée par la désunion de la droite départementale. Si l'écart de 22 voix entre les deux candidats au Sénat est conforme à l'arithmétique politique des deux camps, la victoire de Paul Natali marque une volonté de cohésion de la droite qui s'est rassemblée derrière un candidat dont l'indépendance politique lui a, pourtant, souvent posé problème.

Une plus grande solidarité de comportement à l'Assemblée de Corse pourrait être exigée du nouveau sénateur comme contrepartie de l'union retrouvée. Paul Natali a annoncé son intention de siéger comme non-inscrit, tout en soutenant généralement les positions du groupe RPR au Sénat.

Premier tour

I., 509 ; V., 494 ; E., 494.

Paul Natali, div. d., a.pr. c.g., c.g., c.t. — 257 — Élu
Jean Motroni, PS, s., c.g. — 235
Manuel Guerrero, FN, c.m. de Novella — 2

1989. – *I., 504.* Premier tour : *V., 503 ; E., 500.* – MRG : François Giacobbi, 293, RÉÉLU. RPR : Jean-Charles Colonna, 166. PC : Ange Rovère, 29. Rég. : Maurizíu Acquaviva, 12.

CÔTE-D'OR (3 - SM)

Élus : Louis de Broissia, RPR ; Louis Grillot, DL ; Henri Revol, DL.

Sortants : Louis Grillot, DL, devenu sénateur le 26 février 1998 en remplacement de Bernard Barbier, décédé ; Maurice Lombard, RPR, n.s.r.p. ; Henri Revol, DL.

L'entrée au Sénat de Louis de Broissia, député (RPR) et président du conseil général de la Côte-d'Or, va conduire à une élection législative partielle dans la deuxième circonscription du département. Son suppléant, Jean-Marc Nudant, conseiller municipal de Dijon (RPR), devrait être désigné candidat, et des espoirs sont donnés à la gauche, compte tenu de son score de 1997. M. de Broissia se présentait sur la liste de l'*Alliance* pour la France, dont les trois candidats ont été élus avec une avance significative dès le premier tour.

Henri Julien, candidat isolé investi par le RPR, n'a pas réussi à rattraper son retard du premier tour, en dépit de 60 voix supplé*mentaires*, probablement héritées du retrait de Lucien Brenot, candidat CNI. La gauche n'a pas fait le plein de ses voix au deuxième tour, après un bon score des listes PS et MDC au premier. Il a manqué à la liste PS-PRG l'entier soutien des communistes, qui souhaitaient une liste représentative de la gauche « plurielle ».

Premier tour

I., 1 528 ; V., 1 516 ; E., 1 505.

Alliance :
Henri Revol, DL, s., m. de Messigny-et-Ventoux — 688
Louis Grillot, DL, s., c.g., m. de Censerey — 640
Louis de Broissia, RPR, d., pr. c.g., c.m. de Montigny-sur-Vingeanne — 628
Isolés :
Henri Julien, RPR, c.g., m. de Minot — 518
Pierre Jaboulet-Vercherre, FN, c.r., c.m. de Beaune — 124
Lucien Brenot, CNI, a.d., m. de *Chevigny-Saint-*Sauveur — 106
PS-PRG :
Jean-Claude Robert, PS, c.g., m. de Gevrey-Chambertin — 370
Daniel Freitag, PS, c.g., m. d'Esbarres — 329
Robert Grimpret, PRG, c.g., m. de Moutiers-Saint-Jean — 329
MDC :
Michel Panset, MDC, m. de Segrois — 58
Yvette Rousseau, MDC, m. de Collonges-lès-Premières — 56
Philippe Schmitt, MDC, adj. m. de Chenôve — 47
PC :
Alain Bardot, PC, m. de Magny-Saint-Médard — 55
Jacques Garcia, PC, c.m. de Montbard — 49
Isabelle Graptin, PC, adj. m. de Chenôve — 47
Verts :
Jean-Jacques Bernard, Verts — 20
Bruno Diano, Verts, m. de Crépand — 18
Jean-Patrick Masson, Verts — 13

Second tour

I., 1 528 ; V., 1 514 ; E., 1 484.

Henri Revol, DL — 687 — Réélu
Louis Grillot, DL — 680 — Réélu
Louis de Broissia, RPR — 625 — Élu
Henri Julien, RPR — 578
Jean-Claude Robert, PS — 447
Daniel Freitag, PS — 408
Robert Grimpret, PRG — 397
Pierre Jaboulet-Vercherre, FN — 83

1989. – *I., 1 473.* Premier tour : *V., 1 461 ; E., 1 446.* – Un. d. : Maurice Lombard, RPR, 766, RÉÉLU ; Bernard Barbier, *UDF-PR, 763, RÉÉLU ; Henry Julien, RPR, 615.* Isolé : Henri Revol, UDF-PR, 463. PS : Marcel Folléa, 275 ; Marie-Thérèse Mutin, 270 ; René Giroux, 255. MRG : Pierre Rebourg, 197 ; Pierre Gobbo, div. g., 162. FN : Pierre Jaboulet-Vercherre, 89 ; Pierre Frelet, 51 ; Jacques Bergeret, 47. PC : Alain Bardot, 42 ; Marcel Yanelli, 39 ; Walter Soster, 38.
Second tour : V., 1 458 ; E., 1 396. – Henri Revol, 566, ÉLU ; Henry Julien, 563 ; Marie-Thérèse Mutin, 239 ; Pierre Jaboulet-Vercherre, 27 ; Alain Bardot, 1.

CÔTES-D'ARMOR (3 - SM)

Élus : Gérard Le Cam, PC ; Claude Saunier, PS ; Pierre-Yvon Trémel, PS.

Sortants : Jean Dérian, PC, élu sénateur le 7 septembre 1997 en remplacement de Félix Leyzour, élu député, n.s.r.p. ; René Régnault, PS ; Claude Saunier, PS.

Deux socialistes, un communiste : ce scrutin a entériné la situation prévalant dans le département depuis 1989. René Régnault, sénateur socialiste sortant, qui avait décidé de se présenter en candidat isolé, n'a pas pu s'opposer au poids des appareils, en dépit d'un bon score personnel.

La droite, malgré une timide tentative tactique, n'a pas profité de cette candidature trouble-fête. Laminée aux dernières élections cantonales et sans plus aucune représentation nationale, elle se présentait en ordre dispersé et n'a pas su reconquérir les grands électeurs. Au second tour, René Régnault s'est retiré, mais ses bulletins de vote sont restés à la disposition des électeurs. Cette situation confuse a été vivement critiquée par la droite, qui a annoncé son intention de saisir le tribunal administratif.

Premier tour

I., 1 584 ; V., 1 568 ; E., 1 562.

PS-PC :
Pierre-Yvon Trémel, PS, a.d., c.g., m. de Cavan — 845 — Élu
Gérard Le Cam, PC, c.m. de *Plénée-Jugon* — 757
Claude Saunier, PS, s., m. de Saint-Brieuc — 676
Isolés :
René Régnault, PS, s., m. de Saint-Samson-sur-Rance — 600
Pierre Morvan, UDB, c.m. de Paimpol — 33
Jean-Luc de Trogof, FN, c.r. — 16
Olivier Bidou, div. d. — 11
Alliance :
Sébastien Couëpel, UDF-FD, a.d., c.g., m. d'Andel — 497
Christian Nicolas, RPR, m. de Saint-Julien — 462
Pierre Le Gouez, RPR, c.g., m. de Plouguernevel — 387
Verts :
Martine Lucas, Verts — 32
Françoise Antoine, Verts, c.m. de Paimpol — 22
Laurent Lintanf, Verts, adj. m. de Saint-Agathon — 19

Second tour

I., 1 584 ; V., 1 558 ; E., 1 522.

Gérard Le Cam, PC — 842 — *Élu*
Claude Saunier, PS — 815 — Réélu
Sébastien Couëpel, UDF-FD — 532
Christian Nicolas, RPR — 483
René Régnault, PS, s. — 214
Pierre Morvan, UDB — 13
Jean-Luc de Trogof, FN — 6
Martine Lucas, Verts — 4
Olivier Bidou, div. d. — 3
Françoise Antoine, Verts — 1

1989. – *I., 1 581.* Premier tour : *V., 1 567 ; E., 1 562.* – PS : René Régnault, s., 658 ; Alain Gourlou, 635 ; Claude Saunier, 632. Un. d. : Yves Le Cozannet, UDF, s., 653 ; *Jean Hélias, RPR, 640 ; Sébastien Couëpel, UDF-CDS,* 634. PC : Félix Leyzour, 264 ; Gérard Le Cam, 228 ; François Le Masson, 222. UDB : Gabrielle Perrin, 31 ; François Le Peru, 31 ; Pierre Gregam, 28.
Second tour : *V., 1 576 ; E., 1 564.* – René Régnault, 866, RÉÉLU ; Félix Leyzour, 865, ÉLU ; Claude Saunier, 843, ÉLU ; Yves Le Cozannet, 676 ; Jean Hélias, 665 ; Sébastien Couëpel, 655 ; Alain Gourlou, 1.

7 septembre 1997. – *I., 1 601.* Premier tour : *V., 1 582 ; E., 1 563.* – Jean Dérian, PC sou. PS, 922, ÉLU ; Michel Bataille, UDF-FD sou. RPR, 568 ; Pierre Morvan, UDB, 41 ; Olivier Bidou, div. d., 19 ; François Floc'h, FN, 13.

CREUSE (2 - SM)

Élus : André Lejeune, PS ; Michel Moreigne, PS.

Sortants : William Chervy, PS, n.s.r.p. ; Michel Moreigne, PS.

Le Parti socialiste conserve dans ce département rural, traditionnellement ancré à gauche, les deux sièges qu'il détenait. A côté de Michel Moreigne, réélu pour la quatrième fois consécutive, siégera au Sénat André Lejeune, successeur de William Chervy qui ne se représentait pas. Pour M. Lejeune, il s'agit d'un retour au Palais du Luxembourg puisque, élu sénateur en 1980, il avait abandonné son siège au profit de M. Chervy, en 1981, pour rejoindre l'Assemblée nationale. Il a tout de même fallu deux tours et le désistement des candidats communistes en sa faveur pour assurer la victoire socialiste.

La droite montrait, de son côté, au premier tour, une unité qui a éclaté au second avec deux candidatures séparées.

Premier tour

I., 506 ; V., 500 ; E., 492.

PS :
Michel Moreigne, PS, s., a.pr. c.g., c.g., m. de Lupersart ... 244
André Lejeune, PS, a.sén., a.d., m. de Guéret ... 230
Alliance :
Roland Aupetit, div. d., c.g., adj. m. de Dun-Le-Palestel ... 197
Guy de Lamberterie, DL, c.r., c.g., m. de Peyrat-La-Nonière ... 187
PC :
Daniel Dexet, PC, adj. m. de Guéret ... 59
René Debesson, PC, c.r., adj. m. de Bourganeuf ... 50
Isolés :
Claude Cotte, FN ... 2
Jérémy Gorse, div. ...

Second tour

I., 506 ; V., 500 ; E., 490.

Michel Moreigne, PS ... 290 Réélu
André Lejeune, PS ... 286 Élu
Guy de Lamberterie, DL ... 168
Roland Aupetit, div. d. ... 162
René Debesson, PC ... 1
Daniel Dexet, PC ... 1

1989. – *I., 518.* **Premier tour :** *V., 517 ; E., 513.* – **PS :** Michel Moreigne, 263, RÉÉLU ; William Chervy, s., 252. **Un. d. :** Jean-Claude Pasty, RPR, 202 ; Guy de Lamberterie, UDF, 194. **PC :** Raymond Labrousse, 59 ; Michel Durant, 55.
Second tour : *V., 516 ; E., 506.* – William Chervy, 305, RÉÉLU ; Jean-Claude Pasty, 201.

DORDOGNE (2 - SM)

Élus : Bernard Cazeau, PS ; Xavier Darcos, div. d.

Sortants : Gérard Fayolle, RPR, devenu sénateur le 13 janvier 1997 en remplacement d'Yves Guéna, nommé membre du Conseil constitutionnel ; Michel Manet, PS, n.s.r.p.

L'espoir de la gauche de conquérir un siège supplémentaire a fait long feu. Le sénateur sortant RPR, Gérard Fayolle, a bien été battu (de 6 voix), mais au profit de Xavier Darcos (div. d.), déjà successeur en 1997 d'Yves Guéna à la mairie de Périgueux et qui s'impose nettement lors des deux tours de scrutin. Avec l'élection de Bernard Cazeau (PS), président du conseil général, l'équilibre droite-gauche instauré en 1989 est donc maintenu.

Premier tour

I., 1 299 ; V., 1 294 ; E., 1 288.

Alliance :
Xavier Darcos, div. d., m. de Périgueux ... 607
Gérard Fayolle, RPR, s., a.pr. c.g., m. du Bugue ... 576
PS :
Bernard Cazeau, PS, pr. c.g., m. de Ribérac ... 447
Claude Bérit-Debat, PS, m. de Chancelade ... 289
Isolés :
Jacques Monmarson, div. g., c.g., m. de Saint-Astier ... 246
Louis Delmon, PC, c.g., c.m. de Sarlat ... 172
Xavier Louy, RPR, adj. m. de Sarlat ... 172
Annick Le Goff, PC ... 133
Verts :
Alain Armagnac, Verts ... 17
Bérénice Vincent, Verts, c.m. de Monbazillac ... 11
FN :
Claude Le Solleu, FN ... 11
Henry Peyret-Lacombe, FN ... 10

Second tour

I., 1 299 ; V., 1 296 ; E., 1 280.

Xavier Darcos, div. d. ... 660 Élu
Bernard Cazeau, PS ... 619 Élu
Gérard Fayolle, RPR, s. ... 613
Louis Delmon, PC ... 578
Xavier Louy, RPR ... 23
Jacques Monmarson, div. g. ... 1
Bérénice Vincent, Verts ... 1
Alain Armagnac, Verts ... 1

1989. – *I., 1 289.* **Premier tour :** *V., 1 287 ; E., 1 283.* – **Un. d. :** Yves Guéna, RPR, 572 ; Claude Laviale, 557. **PS :** Michel Manet, s., 548 ; Roger Roudier, s., 515. **PC :** René Dutin, 167 ; Jean Lacotte, 160. **FN :** Robert Baconnet, 11 ; Michel Courtois, 11.
Second tour : *V., 1 288 ; E., 1 248.* – Michel Manet, 633, RÉÉLU ; Yves Guéna, 626, ÉLU ; Roger Roudier, s., 611 ; Claude Laviale, 601.

DOUBS (3 - SM)

Élus : Georges Gruillot, RPR ; Jean-François Humbert, UDF-PPDF ; Louis Souvet, RPR.

Sortants : Georges Gruillot, RPR, pr. c.g. ; Jean Pourchet, UDF-AD ; Louis Souvet, RPR.

La réélection des deux RPR, Louis Souvet et Georges Gruillot, acquise dès le premier tour, la seule inconnue portait sur l'issue de la « primaire » opposant le sénateur sortant Jean Pourchet, 73 ans, à Jean-François Humbert, 45 ans, président du conseil régional de Franche-Comté, tous deux UDF. Situation encore compliquée par la candidature, à titre personnel, du député Roland Vuillaume (RPR).

Arrivé au premier tour loin devant les deux parlementaires, M. Humbert a bénéficié de leur retrait, ce qui lui a permis de devancer à l'arrivée le candidat socialiste. La droite départementale ne lui a donc pas reproché d'avoir refusé d'accéder à la présidence de l'assemblée régionale avec le soutien de l'extrême droite. Le Front national, en revanche, dont M. Humbert est la bête noire, a maintenu jusqu'au bout son candidat, mais celui-ci a perdu près de la moitié de ses voix d'un tour à l'autre.

Premier tour

I., 1 495 ; V., 1 486 ; E., 1 448.

RPR :
Louis Souvet, RPR, m. de Montbéliard ... 852 Réélu
Georges Gruillot, RPR, pr. c.g., m. de Vercel ... 821 Réélu
Isolés :
Jean-François Humbert, UDF-PPDF, pr. c.r., c.g. ... 592
Jean Pourchet, UDF-AD, s., m. de Maisons-du-Bois-Lièvremont ... 216
Roland Vuillaume, RPR, d. ... 67
Pierre Milloz, FN, c.r. ... 52
PS :
Pierre Magnin-Feysot, PS, c.r., m. de Russey ... 514
Jean-Marie Bart, PS, c.g. ... 482
Marcellin Baretje, PS, c.m. de Besançon ... 465
PC :
Yves Adami, PC, adj. m. d'Audincourt ... 33
Anne-Marie Menetrier, PC ... 30
Gérard Schoenberg, PC, m. de Vennans ... 28
GE :
Yves Vola, GE ... 8
José Paz, GE ... 2

Second tour

I., 1 495 ; V., 1 485 ; E., 1 417.

Jean-François Humbert, UDF-PPDF ... 827 Élu
Pierre Magnin-Feysot, PS ... 562
Pierre Milloz, FN ... 27
Yves Vola, GE ... 1
José Paz, GE ... 0

1989. – *I., 1 486.* **Premier tour :** *V., 1 479 ; E., 1 464.* – **Un. d. :** Louis Souvet, RPR, 902, RÉÉLU ; Georges Gruillot, RPR, 861, RÉÉLU ; Jean Pourchet, UDF-CDS, 773, RÉÉLU. **PS :** Yves Lagier, 490 ; Joseph Parrenin, 473 ; Gaston Bordet, 443. **Isolé :** René Mars, FN, 110. **Rec. :** Serge Paganelli, 63 ; Michel Vardanega, 57 ; Jacques Reigney, 56. **Verts :** André Nachin, 31 ; Denis Rousseaux, 19 ; Serge Grass, 16. **PC :** Gilbert Carrez, 16 ; Marcel Landry, 16 ; Joseph Adami, 15.



DRÔME (2 - SM)

Élus : Jean Besson, PS ; Bernard Piras, PS.

Sortants : Jean Besson, PS ; Bernard Piras, PS, devenu sénateur le 4 septembre 1996 en remplacement de Gérard Gaud, décédé.

Le PS conserve ses deux sièges de sénateur, mais *Jean Besson et Bernard Piras, qui* totalisent le même nombre de voix (582), n'ont pas bénéficié de la totalité des suffrages disponibles à gauche à l'issue du premier tour. Cette dispersion s'explique par le maintien au second tour d'une candidate verte, qui obtient 25 voix, et par la fracture ouverte au premier tour par la candidature du divers gauche Jean-Guy Pinède.

Jean Mouton (UDF-FD), maire de Pierrelatte, échoue de 45 voix dans sa tentative d'entrer au Sénat. Sa fonction de président du conseil général n'a pas suffi à convaincre quelques dizaines de maires modérés, généralement classés à droite, qui lui ont fait défaut.

Premier tour

I., 1 175 ; V., 1 158 ; E., 1 126.

Alliance :
Jean Mouton, UDF-FD, a.d., pr. c.g., m. de Pierrelatte ... 517
Gabriel Bianchéri, RPR, c.g., m. de Hauterives ... 446
PS :
Jean Besson, PS, s., c.g. ... 489
Bernard Piras, PS, s. ... 470
PC :
Martial Langlais, PC, m. de Lapeyrouse-Mornay ... 78
Marie-Jo Chevalier, PC, c.m. de Romans ... 75
Isolés :
Jean-Guy Pinède, div. g., c.g., m. de Portes-lès-Valence ... 72
Véronique Schlotter, Verts, c.m. de Félines-sur-Rimandoule ... 43
FN :
Bernard Pinet, FN, c.r., c.m. de Romans ... 32
Daniel Pélissier, FN, c.m. de Mirabel-aux-Baronnies ... 26

Second tour

I., 1 175 ; V., 1 159 ; E., 1 147.

Jean Besson, PS ... 582 Réélu
Bernard Piras, PS ... 582 Réélu
Jean Mouton, UDF-FD ... 537
Gabriel Bianchéri, RPR ... 361
Véronique Schlotter, Verts ... 25
Bernard Pinet, FN ... 21
Daniel Pélissier, FN ... 17

1989. – *I., 1 135.* **Premier tour :** *V., 1 125 ; E., 1 099.* – **PS :** Gérard Gaud, 622, RÉÉLU ; Jean Besson, 581, ÉLU. **Un. d. :** Gilbert Sauvan, UDF, 406 ; Gabriel Biancheri, RPR, 366. **PC :** Marcel Robert, 105 ; Martial Langlais, 103.

EURE (3 - SM)

Élus : Joël Bourdin, UDF-AD ; Jean-Luc Miraux, RPR ; Ladislas Poniatowski, UDF-PRIL.

Sortants : Joël Bourdin, UDF-AD ; Henri Collard, UDF-rad., pr. c.g., n.s.r.p. ; Alain Pluchet, RPR, n.s.r.p.

La droite conserve ses trois sièges dans le département, où le sortant, Joël Bourdin (UDF), et Jean-Luc Miraux (RPR) l'ont emporté dès le premier tour sans surprise. Le *duel attendu entre Ladislas Poniatowski,* député (UDF-PRIL), qui faisait liste commune avec MM. Bourdin et Miraux, et Françoise Charpentier, ancienne députée (RPR) en tant que suppléante de Jean-Louis Debré, a tourné assez nettement à l'avantage du premier. Malgré une promesse de désistement, Mme Charpentier s'est retirée après le premier tour sans appeler à voter pour son rival.

Par rapport à 1989, les trois candidats PS-PRG sont en léger recul au profit des communistes et des Verts. Au second tour, le candidat du PS a souffert de la présence de celui des Verts, *qui avait omis* de se retirer officiellement. Le succès de M. Poniatowski va entraîner une élection législative dans la troisième circonscription de l'Eure.

Premier tour

I., 1 639 ; V., 1 607 ; E., 1 599.

Alliance :
Joël Bourdin, UDF-AD, c.g., m. de Bernay ... 976 Réélu
Jean-Luc Miraux, RPR, c.g., m. de Pacy-sur-Eure ... 926 Élu
Ladislas Poniatowski, UDF-PRIL, d., c.g., m. de Quillebeuf-sur-Seine ... 663
Isolés :
Françoise Charpentier, RPR, a.d., c.g., m. de Damville ... 468
Yves Dupont, FN, c.r., c.m. d'Evreux ... 93
Pascal Labbé, Verts, adj. m. de Louviers ... 57
Gérard Pizel, div. ... 22
Patrick Delattre, MDC, m. de Grainville ... 22
Daniel Lesouhaitier, div. g. ... 6
PS-PRG :
Pierre Vittori, PS, c.g., m. de Breteuil-sur-Iton ... 332
Jacques Poletti, PS, c.g., m. de Vandrimare ... 305
Franck Martin, PRG, c.r., c.g., m. de Louviers ... 285
PC :
Andrée Oger, PC, c.g., m. de Croth ... 153
Marcel Larmanou, PC, c.g., m. de Gisors ... 152
Gaëtan Lévitre, PC, c.g., m. d'Alizay ... 133

Second tour

I., 1 639 ; V., 1 564 ; E., 1 485.

Ladislas Poniatowski, UDF-PRIL ... 900 Élu
Pierre Vittori, PS ... 463
Yves Dupont, FN ... 67
Pascal Labbé, Verts ... 39
Gérard Pizel, div. ... 12
Daniel Lesouhaitier, div. g. ... 4

1989. – *I., 1 567.* **Premier tour :** *V., 1 554 ; E., 1 546.* – *Un. d. : Henri Collard, UDF-rad., 867, RÉÉLU* ; Alain Pluchet, RPR, 823, RÉÉLU ; Jean Guénier, UDF-CDS, s., 520. **Isolés :** Joël Bourdin, UDF-P et R, 731 ; Guy Dugrès, FN, 75 ; Bernard Boucher, UDF diss., 34. **PS :** Alain Bureau, 369 ; Bernadette Roux, 355 ; Pierre Vittori, 332. **PC :** Marcel Larmanou, 120 ; Andrée Oger, 111 ; Michel Leblanc, 108.
Second tour : *V., 1 544 ; E., 1 455.* – Joël Bourdin, 1 033, ÉLU ; Alain Bureau, 422.

EURE-ET-LOIR (2 - SM)

Élus : Gérard Cornu, RPR ; Martial Taugourdeau, RPR.

Sortants : *Jean Grandon, UDF-AD ; Marcel Taugourdeau, RPR, pr. c.g.*

Le RPR se renforce en remportant les deux sièges de sénateur. Non seulement Martial Taugourdeau retrouve son siège au palais du Luxembourg, mais le sortant Jean Grandon (UDF-AD) est battu par Gérard Cornu, ancien député et président départemental du RPR, non investi par son mouvement pour ce scrutin. Les six candidats se réclamant du RPR et de l'UDF avaient conclu un accord de désistement à la veille du scrutin. Gérard Cornu et Martial Taugourdeau étant arrivés en tête du premier tour, le suspense *semblait clos. C'était sans compter sur* l'attitude de Patrick Hoguet, arrivé en troisième position, 22 voix derrière le sénateur sortant Taugourdeau.

A l'évidence, l'ancien député UDF s'est souvenu des conditions de l'élection sénatoriale de 1989 : le siège lui semblait alors promis, mais Jean Grandon avait été élu à la faveur d'un intense lobbying du RPR. Son maintien n'a cependant pu troubler la donne. Cet épisode envenimera durablement les relations entre RPR et UDF d'Eure-et-Loir. L'ancien président du conseil régional du Centre, Maurice Dousset (UDF-PRIL) a, quant à lui, manqué son retour.

Premier tour

I., 1 180 ; V., 1 165 ; E., 1 144.

Isolés :
Gérard Cornu, RPR, a.d., c.g., m. de Fontenay-sur-Eure ... 399
Martial Taugourdeau, RPR, s., pr. c.g., m. de Tremblay-lès-Villages ... 302
Patrick Hoguet, UDF-PRIL, a.d., c.m. de Nogent-le-Rotrou ... 280
Marise Chériot, PS, adj. m. de Chartres ... 245
Maurice Dousset, UDF-PRIL, a.d., a.pr. c.r., m. de Lutz-en-Dunois ... 221
Jean Grandon, UDF-AD, s., c.g., m. de Senonches ... 209
René Audouin, div. g., m. d'Orgères-en-Beauce ... 190
Michel Lethuillier, RPR, c.g., m. de Cherisy ... 94
Roger Biewesch, FN ... 51
PC :
Gisèle Quérité, PC ... 26
Janine Tardiveau, PC ... 25

Second tour

I., 1 180 ; V., 1 160 ; E., 1 146.

Gérard Cornu, RPR ... 630 Élu
Martial Taugourdeau, RPR ... 601 Réélu
Marise Chériot, PS ... 348
Patrick Hoguet, UDF-PRIL ... 345
Maurice Dousset, UDF-PRIL ... 25
Jean Grandon, UDF-AD, s. ... 13
Roger Biewesch, FN ... 1

1989. – *I., 1 122.* **Premier tour :** *V., 1 116 ; E., 1 094.* – **Isolés :** Martial Taugourdeau, RPR, 582, ÉLU ; Jean Grandon, UDF diss., 277 ; Patrick Hoguet, UDF-PR, 237 ; Raymond Poirier, UDF, s., 190 ; Michel Castaing, div. g., 177 ; Yves Beaudoux, UDF-CDS, 140. **PS :** Maurice Ravanne, 173 ; James Benoist, 163. **PC :** Roger Letertre, 36 ; *André Esslrard, 28.*
Second tour : *V., 1 110 ; E., 1 070.* – Jean Grandon, 660, ÉLU ; Michel Castaing, 185 ; Maurice Ravanne, 182 ; Jean Lelièvre, 42 ; Patrick Hoguet, 1.

FINISTÈRE (4 - SM)

Élus : Yolande Boyer, PS ; Alain Gérard, RPR ; Louis Le Pensec, PS ; François Marc, PS.

Sortants : Alphonse Arzel, UDF-FD ; Alain Gérard, RPR ; Edouard Le Jeune, UDF-FD, n.s.r.p. ; Jacques de Menou, RPR.

Les socialistes finistériens, qui n'étaient pas représentés au Sénat depuis le début de la Ve République, auraient déjà été satisfaits d'y faire entrer Louis Le Pensec, ministre de l'agriculture et de la pêche. Avec trois sénateurs sur quatre, ils inversent le rapport de forces, seul Alain Gérard (RPR) ayant sauvé son siège. La coalition UDF-RPR, qui, en mars, avait déjà perdu la majorité au conseil général, enregistre sous la conduite d'Ambroise *Guellec (FD) une défaite retentissante.* L'ancien député et ancien secrétaire d'Etat à la mer ne retrouve pas, à titre personnel, le mandat national qu'il convoitait.

Profondément divisée, la droite finistérienne n'a pas su éviter le piège de la liste dissidente, menée par Jean-Yves Cozan, vice-président du conseil régional. Avec 306 voix au premier tour, soit moins de la moitié des suffrages obtenus par le candidat UDF-RPR le moins bien placé, le conseiller général d'Ouessant s'est maintenu au second tour, où il a obtenu 130 voix. L'écart entre le troisième socialiste élu et le second de la liste RPR-UDF n'étant que de 91 voix, M. Cozan est désigné comme le responsable, par une partie de ses amis politiques, de la perte d'un siège au profit du PS.

La gauche engrange aussi les résultats d'une progression constante de son implantation : le quatrième candidat socialiste n'est distancé que de 40 voix par Alain Gérard (RPR), alors que dans le même temps une candidate Verte, maintenue au second tour, obtient 38 suffrages. M. Le Pensec est désormais confronté au cumul de sa fonction de *ministre avec un mandat de parlementaire. « Nous sommes convenus avec Lionel Jospin de nous entretenir très bientôt des conséquences du scrutin »*, a-t-il indiqué, dimanche 27 septembre.

Premier tour

I., 2 067 ; V., 2 048 ; E., 2 040.

Div. d. :
Alain Gérard, RPR, s., c.g., c.m. de Quimper ... 877
Ambroise Guellec, UDF-FD, a.min., c.r., m. de Pouldreuzic ... 803
Jacques de Menou, RPR, s., c.g., m. de Plouvorn ... 782
Alphonse Arzel, UDF-FD, s., m. de Ploudalmézeau ... 664
PS :
Louis Le Pensec, PS, min., a.d., c.g., c.m. de Mellac ... 853
François Marc, PS, c.g., m. de la Roche-Maurice ... 841
Yolande Boyer, PS, c.r., m. de Châteaulin ... 807
René Fily, PS, m. de Saint-Martin-des-Champs ... 771
Div. d. :
Jean-Yves Cozan, UDF, a.d., c.r., c.g. ... 306
Marie-Hélène Stéphan, DL, c.m. de Saint-Eloy ... 133
Bernard de Cadenet, RPR, c.r., c.m. de Brest ... 126
Alain Le Roy, RPR, m. de l'Ile-de-Sein ... 79
PC :
Daniel Creoff, PC, c.g., m. de Berrien ... 129
Piero Rainero, PC, c.r. ... 113
Jacqueline Héré, PC, c.m. de Brest ... 110
Alain David, PC, adj. m. de Morlaix ... 110
Verts :
Janick Moriceau, Verts, c.m. de Ploneour-Lanvern ... 62
Marif Loussouarn, Verts, c.m. de Brest ... 55
Michel Marzin, Verts, adj. m. de Morlaix ... 53
Alain Uguen, Verts, c.m. de Quimper ... 52
Ext. g. :
Sylviane Simon, ext. g., adj. m. de Landerneau ... 49
Roger Nadan, ext. g., c.m. de Mellac ... 48
Michel Beyer, ext. g., c.m. de Roscanvel ... 43
Serge L'Huriec, ext. g. ... 40
Isolés :
Yves Jardin, UDB ... 37
Michel Dor, FN ... 25
Bernard Uguen, écol. ... 20

Second tour

I., 2 067 ; V., 2 060 ; E., 2 032.

Louis Le Pensec, PS ... 1 035 Élu
François Marc, PS ... 1 027 Élu
Yolande Boyer, PS ... 1 005 Élue
Alain Gérard, RPR ... 968 Réélu
René Fily, PS ... 928
Jacques de Menou, RPR, s. ... 914
Ambroise Guellec, UDF-FD ... 910
Alphonse Arzel, UDF-FD, s. ... 829
Jean-Yves Cozan, UDF ... 136
Marif Loussouarn, Verts ... 38
Bernard Uguen, écol. ... 15
Michel Dor, FN ... 4
Daniel Creoff, PC ... 2
Piero Rainero, PC ... 1
Janick Moriceau, Verts ... 1
Jacqueline Héré, PC ... 1
Alain David, PC ... 1

1989. – *I., 2 059.* **Premier tour :** *V., 2 052 ; E., 2 024.* – **Un. d. :** Alain Gérard, RPR, s., 1 005 ; Alphonse Arzel, *UDF-CDS, s., 983 ; Jacques de Menou, RPR, 805* ; Edouard Le Jeune, UDF-CDS, s., 672. **PS :** Pierre Maille, 704 ; Jean-Claude Joseph, 703 ; Gilbert Monfort, 698 ; Jacqueline Desouches, 658. **Isolés :** Marc Becam, RPR diss., 417 ; Georges Lombard, UDF-CDS, 345 ; Pierre Chapalain, UDF diss., 142. **PC :** Daniel Creoff, 113 ; Michel Mazeas, 108 ; Alain David, 105 ; Simone Cueguen, 104. **Rég. :** Yves Remond, 78 ; Jean Gueguenlat, 71 ; Claude Stephan, 70 ; Michel Marzin, 69.
Second tour : *V., 2 050 ; E., 1 979.* – Alphonse Arzel, 1 114, RÉÉLU ; Alain Gérard, 1 112, RÉÉLU ; *Jacques de Menou, 1 077, ÉLU ; Edouard Le Jeune, 1 036, RÉÉLU* ; Pierre Maille, 877 ; Gilbert Monfort, 857 ; Jean-Claude Joseph, 847 ; Jacqueline Desouches, 818 ; Daniel Creoff, 3 ; Georges Lombard, s., 1.

GARD (3 - SM)

Élus : Alain Journet, PS ; André Rouvière, PS ; Simon Sutour, PS.

Sortants : Francis Cavalier-Bénézet, PS, élu sénateur le 20 décembre 1992 en remplacement de Gilbert Baumet, démissionnaire, n.s.r.p. ; André Rouvière, PS ; un siège vacant après la déchéance de Claude Pradille, PS, prononcée par *le Conseil constitutionnel.*

Le Parti socialiste, qui misait sur un ou deux élus au premier tour, conserve ses trois sièges, mais moins facilement que prévu. Le président du conseil général, Alain Journet, le sénateur sortant André Rouvière et le secrétaire général de la ville de Nîmes, Simon Sutour, jusqu'ici sans mandat, ont dû bénéficier du désistement des candidats communistes pour être élus.

L'ancien président divers gauche du conseil général, Gilbert Baumet, aujourd'hui adhérent direct de l'UDF, arrive en tête des candidats de droite, mais cela ne lui permet pas de réussir le retour politique qu'il escomptait. Avec 132 voix, le candidat du Front national, Serge Martinez, progresse légèrement par rapport au score du FN en 1989. Au second tour, il a appelé à voter *pour Gilbert Baumet.*

Premier tour

I., 1 534 ; V., 1 517 ; E., 1 502.

PS :
Alain Journet, PS, a.d., pr. c.g., m. du Vigan ... 537
André Rouvière, PS, s., c.g., m. de Bessèges ... 505
Simon Sutour, PS ... 406
Div. d. :
Etienne Mourrut, RPR, c.g., m. du Grau-du-Roi ... 325
Jean Yannicopulos, div. d., c.g., m. de Garons ... 300

Gérard Roux, UDF-FD, c.g., m. de Saint-Hilaire-de-Brethmas — 264
Div. d.:
Gilbert Baumet, UDF-AD, a.min., a.d., a.pr. c.g., c.g. m. de Pont-Saint-Esprit — 304
Jean-Michel Avellaneda, DL, m. de Milhaud — 120
Claude Vian, DL, m. de Sainte-Anastasie — 79
Isolés :
Nicole Bouyala, PS, m. de Saint-Quentin-La-Poterie — 267
Bernard Millard de Montrion, div. g., m. de Bouquet — 225
Serge Martinez, FN, c.r., c.m. de Nîmes — 132
Hervé Giely, PRG, m. de Redessan — 107
PC :
Sylvette Fayet-Françon, PC, c.m. de Nîmes — 216
René Dupont, PC, c.g. — 212
Daniel Verdelhan, PC, m. de Salindres — 212

Second tour
L, 1 534 ; V., 1 513 ; E., 1 460.

Alain Journet, PS	712	Élu
André Rouvière, PS	674	Réélu
Simon Sutour, PS	553	Élu
Gilbert Baumet, UDF-AD	417	
Etienne Mourrut, RPR	362	
Jean Yannicopulos, div. d.	322	
Nicole Bouyala, PS	301	
Bernard Millard de Montrion, div. g.	218	
Sylvette Fayet-Francon, PC	21	
René Dupont, PC	6	
Daniel Verdelhan, PC	4	

1989. – *L, 1 448.* Premier tour : *V., 1 457 ; E., 1 431.* – PS : Gilbert Baumet, div. g., 858, RÉÉLU ; Claude Pradille, s., 603 ; André Rouvière, s., 601. Div. d. : Max Romanet, RPR, 348 ; Jean-Louis Olivier, 328 ; Maurice Jouffret, 321. Isolés : Robert Ruas, UDF-PR, 224 ; Jean Poudevigne, UDF-CDS, 177. PC : René Mathieu, 173 ; Bernard Deschamps, 169 ; Gilbert Millet, 163. FN : Charles de Chambrun, 122.
Second tour : *V., 1 432 ; E., 1 359.* – Claude Pradille, 708, RÉÉLU ; André Rouvière, 692, RÉÉLU ; Max Romanet, 587 ; Jean-Louis Olivier, 558 ; Charles de Chambrun, 61.
20 décembre 1992. – *L, 1 460.* Premier tour : *V., 1 444 ; E., 1 431.* – Francis Cavalier-Bénézet, PS, 547 ; Camille Lapierre, UDF, 347 ; Jean-Louis Olivier, RPR, 306 ; Bernard Deschamps, PC, 173 ; Larrain de Saint-Affrique, FN, 32 ; Jean Crégut, div., 26.
Second tour : *V., 1 432 ; E., 1 431.* – Francis Cavalier-Bénézet, 689, ÉLU ; Camille Lapierre, 643.

HAUTE-GARONNE (4 - SM)

Élus : Bertrand Auban, PS ; Maryse Bergé-Lavigne, PS ; Jean-Pierre Plancade, PS ; Gérard Roujas, PS.

Sortants : Maryse Bergé-Lavigne, PS ; Guy Leguevaques, PS, devenu sénateur le 13 janvier 1996 en remplacement de Claude Cornac, décédé, n.s.r.p. ; Jean Peyrafitte, PS, n.s.r.p. ; Gérard Roujas, PS.

La liste présentée par le PS a été élue sans surprise dès le premier tour. Les deux nouveaux sénateurs, Bertrand Auban et Jean-Pierre Plancade, sont davantage victimes du panachage que les deux sortants et ne passent pas la barre des 1 200 voix. La liste du Front national arrive en quatrième position derrière les listes UDF-RPR et PCF-MDC. Le FN totalise entre 84 voix (pour son chef de file, Jean-Pascal Serbera) et 58 voix pour le dernier de la liste.

Premier tour
L, 2 273 ; V., 2 241 ; E., 2 224.

PS :
Gérard Roujas, PS, c.g., c.m. de Peyssies — 1 235 Réélu
Maryse Bergé-Lavigne, PS — 1 233 Réélue
Bertrand Auban, PS, c.g., m. d'Eup — 1 196 Élu
Jean-Pierre Plancade, PS, c.g. — 1 191 Élu
Alliance :
Michel Valdiguié, UDF-FD, c.r., adj. m. de Toulouse — 665
Pierre Pradère, UDF, m. d'Arguenos — 644
Jean-Paul Séguéla, RPR, m. de Bessières — 643
Danielle Damin-Piquemal, RPR, c.r., adj. m. de Toulouse — 630
Isolés :
Claude Roudière, div. d., c.g., m. de Saint-Marcel-Paulel — 216
Jacques Agrain, div. g., m. de Saint-Sulpice-sur-Lèze — 58
Henri Arévalo, Verts, adj. m. de Ramonville — 45
Christian Dancale, div. — 5
PC-MDC :
Bernard Marquié, PC, c.r. — 150
Georges Escario, MDC, c.m. de Saint-Béat — 138
André Marquerie, PC, m. de Bordes-sur-Rivière — 136
Marie Bire, PC, c.m. de l'Union — 132
FN :
Jean-Pascal Serbera, FN, c.r., c.m. de Toulouse — 84
Serge Laroze, FN, c.r. — 82
Jean-Pierre Atoch, FN — 62
Philippe Riey, FN — 58
Div. :
Jean-Claude Michavila, div. — 0
Bernard Guégan, div. — 0

1989. – L, 2 132. Premier tour : V., 2 120 ; E., 2 106. – PS : Jean Peyrafitte, 1 175, RÉÉLU ; Gérard Roujas, 1 172, RÉÉLU ; Claude Cornac, 1 146, ÉLU ; Maryse Bergé-Lavigne, 987. Un. d. : Marcel Cavaillé, UDF-PR, 710 ; Claude Roudière, UDF, 671 ; Pierre Montastruc, UDF-rad., 660 ; Eugène Bonnet, UDF, 641. Isolés : Eugène Boyer, PS, 403 ; Christian Dancale, div. g., 9. PC : Maurice Cortijos, 100 ; Marie Bire, 98 ; Michel Veyssière, 98 ; Christian Sempé, 96. FN : Louis Chantriaux, 29 ; Charles Lherminez, 25 ; Philippe Ricalens, 25 ; Bernard Vincent, 22.
Second tour : *V., 2 114 ; E., 2 010.* – Maryse Bergé-Lavigne, 1 177, ÉLUE ; Marcel Cavaillé, 831 ; Eugène Boyer, s., 2.

GERS (2 - SM)

Élus : Aymeri de Montesquiou, UDF-rad. ; Yves Rispat, RPR.

Sortants : Robert Castaing, PS ; Aubert Garcia, PS, n.s.r.p.

C'est devenu une habitude : chaque élection dans le Gers entraîne un phénomène complet de bascule. Ainsi, les deux candidats de droite, Yves Rispat (RPR) et Aymeri de Montesquiou (UDF-rad.), ont devancé le sortant socialiste Robert Castaing et son colistier Robert Perrussan. Les grands électeurs, qui penchent un peu plus à droite depuis les municipales de 1995, ont donc accordé une revanche à MM. Rispat et Montesquiou, les deux hommes ayant eux-mêmes été battus aux législatives de 1997 par deux socialistes – dans la foulée, la gauche a également ravi, en 1998, la présidence du conseil général à M. Rispat.

Il a fallu deux tours aux grands électeurs pour départager les candidats. Et seulement 7 voix séparent M. de Montesquiou de M. Castaing, le premier ayant manifestement bénéficié à plein du désistement de Gérard Dubrac (DL), candidat isolé du premier tour. *Le Front national* (12 voix au premier tour, 0 au second) peut avoir donné l'ultime coup de pouce.

Premier tour
L, 751 ; V., 748 ; E., 745.

Gauche plurielle :
Robert Castaing, PS, s., c.g., m. de Lectoure — 361
Robert Perrussan, PS, c.r., m. de Montesquiou — 347
UDF-RPR :
Yves Rispat, RPR, a.d., a.pr. c.g., c.r., c.g., m. de Lupiac — 359
Aymeri de Montesquiou, UDF-rad., a.d., c.g., m. de Marsan — 335
Isolés :
Gérard Dubrac, DL, *m. de Condom* — 41
François Pelletan, FN, c.m. d'Auch — 12

Second tour
L, 751 ; V., 751 ; E., 746.

Yves Rispat, RPR	384	Élu
Aymeri de Montesquiou, UDF-rad.	375	Élu
Robert Castaing, PS, s.	368	
Robert Perrussan, PS	355	
Gérard Dubrac, DL	1	
François Pelletan, FN	0	

1989. – L, 753. Premier tour : V., 750 ; E., 743. – PS : Robert Castaing, 408, ÉLU ; Aubert Garcia, 363. Un. d. : Yves Rispat, div. d., 332 ; Max Laborie, UDF, 274. PC : Joseph Lamothe, 58 ; André Sotom, 50.
Second tour : *V., 746 ; E., 733.* – Aubert Garcia, 382, ÉLU ; Yves Rispat, 350 ; Jean Flandry, 1.

GIRONDE (5 - RP)

Élus : Gérard César, RPR ; Bernard Dussaut, PS ; Philippe Madrelle, PS ; Xavier Pintat, DL ; Jacques Valade, RPR.

Sortants : Gérard César, RPR, devenu sénateur le 15 juin 1990 en remplacement de Jean-François Pintat, décédé ; Bernard Dussaut, PS ; Joëlle Dusseau, PRG, devenue sénateur le 28 août 1993 en remplacement de Marc Bœuf, décédé ; Philippe Madrelle, PS, pr. c.g. ; Jacques Valade, RPR.

La parenthèse s'est refermée. En 1989, la gauche avait conquis un troisième siège à la droite en profitant de la présence d'une liste dissidente de l'UDF. Neuf ans plus tard, les mêmes causes ont produit les mêmes effets, mais cette fois la dissidence est venue de la gauche. Celle-ci perd le siège détenu par Joëlle Dusseau, sénatrice sortante (PRG), exclue du PS en 1993.

Une autre « dissidence » est venue du PCF : la liste communiste atteint un score qui aurait été suffisant à la liste du PS, menée par Philippe Madrelle, sénateur sortant et président du conseil général, pour conserver ce troisième siège. Le PCF attendait une main tendue des socialistes, mais M. Madrelle n'avait pas le choix : la troisième place sur sa liste était réservée au secrétaire de la fédération du PS de Gironde, Alain Anziani, qui s'était retiré de la course aux dernières élections régionales pour laisser la place à Alain Rousset, l'actuel président du conseil régional d'Aquitaine.

L, 2 810 ; V., 2 797 ; E., 2 769.

Alliance — 1 274
Jacques Valade, RPR, a.min., a.pr. c.r., a.pr. c.g. — Réélu
Gérard César, RPR, c.g., m. de Rauzan — Réélu
Xavier Pintat, DL, a.d., c.g., m. de Soulac. — Élu
Alain Cazabonne, UDF-FD, m. de Talence
Marie-France Théron, UDF-PPDF, m. de Portets
PS — 1 172
Philippe Madrelle, PS, pr. c.g., a.pr. c.r., m. de Carbon-Blanc — Réélu
Bernard Dussaut, PS, c.g., m. de Monségur — Réélu
Alain Anziani, PS, c.r.
Ghyslaine Boeuf, PS, c.g.
Bernard Prévôt, PS, c.g., m. de Lesparre-Médoc
PC — 131
Pierre Augey, PC, c.r., m. de Fargues-Saint-Hilaire
Annie Namin, PC, m. des Billaux
Jean-Jacques Paris, PC, c.g.
Conchita Cimbron, PC, c.m. de Pauillac
Jean-Paul Petit, PC, m. de Saint-Caprais-de-Bordeaux
Div. g. — 76
Joëlle Dusseau, PRG, s., c.m. de Bruges
Marie Lohrer, ext. g.
Jacques Lahon, div. g., c.m. de Bordeaux
Colette Perrin-Delage, div. g.
France Moncassin, div. g.
FN — 70
Jacques Colombier, FN, c.r., c.m. de Langon
Alain de Peretti, FN, c.r., c.m. de Langon
Eric Champoiseau, FN
Colette Calichon, FN
Denis Lemoine, FN
Verts — 24
Dominique Pesquey, Verts
Christine Guillard, Verts, c.m. de Villenave-d'Ornon
Pierre Mazagot, Verts
Jacqueline David, Verts
Robert Vialletel, Verts
Div. d. — 22
Jocelyne Gartner, div. d.
Marie-Thérèse Hébert, div. d.
Jean Misandeau, div. d.
Jean-Denis Laroze, div. d.
Patrick Lurot, div. d.

1989. – *L, 2 707 ; V., 2 694 ; E., 2 681.* – PS : 1 224 (Philippe Madrelle, RÉÉLU ; Marc Bœuf, RÉÉLU ; Bernard Dussaut, ÉLU ; *Joëlle Dusseau ; Jean-Marie Billa*). UDF : 1 161 (Jean-François Pintat, UDF-PR, RÉÉLU ; Jacques Valade, RPR, ÉLU ; Gérard César, RPR ; Jean-Georges Meyniac, CNI ; Pierre Favre, UDF-PR). PC : 131 (Jean Lafourcade ; Bernard Moncla ; Elie Martin ; Paulette Demarty ; Jacques Charrazac). Div. d. : 124 (Jacques Boyer-Andrivet, s. ; Arlette Grangier ; Jean-Michel Mancïet). FN : 41 (Jacques Colombier ; *Marie-Thérèse Rinaldo* ; Alain de Peretti ; Jacques Labegorre ; André Graignon).

HÉRAULT (3 - SM)

Élus : Gérard Delfau, PS ; André Vézinhet, PS ; Marcel Vidal, PS.

Sortants : Gérard Delfau, PS ; André Vézinhet, PS, pr. c.g. ; Marcel Vidal, PS.

En apparence, la fédération socialiste de l'Hérault obtient un bon résultat puisqu'elle assure la réélection de ses trois sénateurs sortants. En réalité, ce scrutin est un échec pour l'appareil du PS et pour le maire de Montpellier, Georges Frêche, qui en tient indirectement les rênes. En effet, si MM. Vézinhet et Vidal sont réélus, Robert Navarro, poulain de M. Frêche et premier secrétaire du PS dans l'Hérault, est battu par Gérard Delfau, sénateur sortant, *qui était parti en* dissidence. Ce scrutin montre qu'une frange non négligeable des socialistes héraultais résiste à la volonté hégémonique du maire de Montpellier. Ecartant M. Delfau parce qu'il le jugeait trop proche de Gérard Saumade, ancien président du conseil général, et présentant à sa place un homme d'appareil sans enracinement local, M. Frêche a été sanctionné, y compris par les communistes, qui semblent avoir reporté l'essentiel de leurs voix sur M. Delfau.

A droite, Marcel Roques totalise 74 voix de moins qu'Yves Marchand en 1989. Le Front national, lui, régresse. Jean-Claude Martinez n'obtient que 57 voix au second *tour après avoir même été devancé de* 2 voix par Alain Jamet au premier tour. Il y a neuf ans, il avait pourtant recueilli, au second tour, 93 voix.

Premier tour
L, 1 891 ; V., 1 871 ; E., 1 850.

PS :
André Vézinhet, PS, s., pr. c.g., adj. m. de Montpellier — 790
Marcel Vidal, PS, s., c.g., m. de Clermont-l'Hérault — 778
Robert Navarro, PS, c.r. — 533
Isolés :
Gérard Delfau, PS, s., m. de Saint-André-de-Sangonis — 659
Marcel Roques, UDF-FD, c.r., m. de Lamalou-les-Bains — 463
Div. d. :
Alphonse Cacciaguerra, RPR, c.r., m. de Saint-Clément-de-Rivière — 399
Louis Higounet, div. d., m. de Bouzigues — 382
PC :
Gérard Bouisson, PC, m. de Villeneuve-lès-Maguelonnes — 199
Claude Bousquet, PC, c.m. d'Agde — 173
Norbert Etienne, PC, c.g. — 159
FN :
Alain Jamet, FN, c.r., c.m. de Montpellier — 60
Jean-Claude Martinez, FN, d.e., c.r., c.m. de Montpellier — 59
Jean-Claude Manifacier, FN, c.r. — 45
Verts :
Yvan Velay, Verts, adj. m. de Montpellier — 57
Marie Meunier, Verts — 57
Michèle Comps, Verts, *c.m. de Vieussan* — 48
PRG :
Patrick Geneste, PRG, c.r., adj. m. de Montpellier — 33
Françoise d'Abunto, PRG, c.m. de Montpellier — 30
Joseph Pommier, PRG — 22

Second tour
L, 1 891 ; V., 1 867 ; E., 1 842.

André Vézinhet, PS	950	Réélu
Marcel Vidal, PS	937	Réélu
Gérard Delfau, PS	821	Réélu
Robert Navarro, PS	659	
Marcel Roques, UDF-FD	504	
Alphonse Cacciaguerra, RPR	366	
Louis Higounet, div. d.	299	
Jean-Claude Martinez, FN	57	
Alain Jamet, FN	54	
Yvan Velay, Verts	1	

1989. – *L, 1 761.* Premier tour : *V., 1 746 ; E., 1 721.* – PS : Marcel Vidal, 862, RÉÉLU ; Gérard Delfau, 790 ; André Vézinhet, 733. Isolés : Yves Marchand, UDF-CDS, 522 ; Yves Pietrasanta, MRG, 390. PC : François Liberti, 196 ; *Gérard Bouisson, 189 ; Jean Guy, 182.* Rén. : Pierre Guiraud, 102 ; André Galan, 81 ; Antoine Martinez, 77. FN : Jean-Claude Martinez, 71 ; Alain Jamet, 55 ; Robert Thiery, 54.
Second tour : *V., 1 726 ; E., 1 585.* – Gérard Delfau, 1 007, RÉÉLU ; André Vézinhet, 962, ÉLU ; Yves Marchand, 578 ; Jean-Claude Martinez, 93.

ILLE-ET-VILAINE (4 - SM)

Élus : Michel Esneu, RPR ; Yves Fréville, UDF-FD ; Patrick Lassourd, RPR ; Philippe Nogrix, UDF-FD.

Sortants : Yvon Bourges, RPR, n.s.r.p. ; Marcel Daunay, UDF, n.s.r.p. ; André Egu, UDF-FD, n.s.r.p. ; Jean Madelain, UDF-FD, n.s.r.p.

La tentative d'une liste de *majorité départementale,* sans l'investiture du RPR et de l'UDF, a échoué, en dépit de la présence de trois conseillers généraux, dont deux vice-présidents de l'assemblée départementale, où, il est vrai, la majorité se joue à 1 voix (27 contre 26). Le centriste Pierre Méhaignerie a réussi à imposer ses quatre candidats aux grands électeurs. Le RPR sort gagnant du scrutin, avec un sénateur supplémentaire. Jean-Louis Tourenne (PS) n'a pas fait le plein des voix de la gauche « plurielle » au second tour, alors qu'il avait augmenté de 100 voix au premier tour le score obtenu par son homologue socialiste, en septembre 1989. Brice Lalonde doit se contenter de 50 voix, sa candidature n'ayant visiblement pas convaincu les grands électeurs. L'audience du FN s'est effritée auprès des grands électeurs avec 22 voix contre 40 en 1989.

Une candidature marginale n'ayant ob*tenu aucun suffrage* au premier tour a servi d'exutoire à 29 mécontents au second tour. Le député René Couanau (UDF-FD), maire de Saint-Malo, a perdu son suppléant Michel Esneu (RPR), devenu sénateur.

Premier tour
L, 1 976 ; V., 1 962 ; E., 1 950.

Div. d. :
Yves Fréville, UDF-FD, a.d. — 972
Michel Esneu, RPR, c.g., m. de Dol-de-Bretagne — 903
Philippe Nogrix, UDF-FD, c.g. — 893
Patrick Lassourd, RPR, c.g., m. de La-Guerche-de-Bretagne — 871
PS :
Jean-Louis Tourenne, PS, c.g., m. de La Mézière — 661
Daniel Delaveau, PS, c.g., m. de Saint-Jacques-de-la-Lande — 615
Marie-Yvonne Caillère, div. g., adj. m. de Fougères — 608
Eliane Desmare, PS, adj. m. de La Richardais — 604
Div. d. :
Marie-Joseph Bissonnier, div. d., c.g. — 265
Marie Daugan, UDF-FD, c.g., m. de Saint-M'Hervon — 214
Jean Malapert, div. d., m. de Montours — 209
Claude Champaud, RPR, c.r., c.g. — 209
PC :
Christian Benoist, PC, adj. m. de Rennes — 69
Eliane Poirier, PC, adj. m. de Rennes — 59
Françoise Payen, PC — 58
Jean-Charles Le Sager, PC, c.m. de Saint-Malo — 56
PRG :
André Lefeuvre, PRG, c.g. — 51
Christian Couet, PRG, c.g., m. de Pleine-Fougères — 42
Honoré Puil, PRG, c.m. de Rennes — 32
Michel Gendrot, PRG, c.m. de Saint-Malo — 30
Isolés :
Brice Lalonde, GE, a.min., c.r., m. de Saint-Briac-sur-Mer — 50
Henri Gourmelen, UDB, c.m. de Saint-Malo — 24
Brigitte Neveux, *FN* — 22
Adrien Marulier-Grandmesnil, div. g. — 7
Verts :
Jean-Louis Merrien, Verts, c.r., c.m. de Chantepie — 39
Catherine Le Guernec, Verts, c.m. de Plélan-le-Grand — 32
Hélène Quatreboeufs-Jollivet, Verts, c.m. de Servon-sur-Vilaine — 29
Daniel Cueff, Verts, adj. m. de Langouet — 25
Div. d. :
Jean Becker, div. — 18
Patrick Jeanson, div. — 8
Brigitte Vermersch, div. — 8
Bertrand du Rusquec, div. — 8

Second tour
L, 1 976 ; V., 1 943 ; E., 1 897.

Yves Fréville, UDF-FD	1 158	Élu
Michel Esneu, RPR	1 142	Élu
Philippe Nogrix, UDF-FD	1 131	Élu
Patrick Lassourd, RPR	1 110	Élu
Jean-Louis Tourenne, PS	791	
Jacques Dehergne, div.	29	
Marie-Yvonne Caillère, div. g.	2	
Eliane Desmare, PS	2	
Daniel Delaveau, PS	2	
Marie-Joseph Bissonnier, div. d.	1	

1989. – *L, 1 913.* Premier tour : *V., 1 906 ; E., 1 884.* – Un. d. : Jean Madelain, UDF-CDS, 1 015, RÉÉLU ; André Egu, UDF-CDS, 926 ; Yvon Bourges, RPR, s., 879 ; Marcel Daunay, *UDF-CDS, s., 812.* PS : Clément Théaudin, 639 ; Pierre Bourges, 627 ; Jean Normand, 584 ; Elisabeth Burel, 560. Isolés : Jean Bourdais, UDF-CDS, 344 ; Roger Nogues, div. d., 218 ; Jean Auvergne, div. g., 154 ; Louis Chopier, maj. p., 129 ; Roger Leverge, MRG, 46 ; Pierre Maugendre, FN, 40 ; Pierre Lesage, *div. d.,* 15. PC : *Serge Huber,* 57 ; *André Chériaux,* 54 ; Jean-Claude Guillerm, 54 ; Jean-Charles Le Sager, 54.
Second tour : *V., 1 906 ; E., 1 884.* – André Egu, 1 099, ÉLU ; Yvon Bourges, 1 072, RÉÉLU ; Marcel Daunay, 1 031, RÉÉLU ; Clément Théaudin, 697 ; Pierre Bourges, 687 ; Jean Normand, 658 ; Jean Auvergne, 125 ; Louis Chopier, 2 ; *Jean Bourdais, 1 ; Elisabeth Burel, 1.*

INDRE (2 - SM)

Élus : Daniel Bernardet, UDF-FD ; François Gerbaud, RPR.

Sortants : Daniel Bernardet, UDF-FD ; François Gerbaud, RPR.

La droite conserve ses deux sièges alors qu'elle craignait de souffrir de l'usure de ses deux sortants, François Gerbaud (RPR), soixante-dix ans, et Daniel Bernardet (UDF-FD), soixante et onze ans. De fait, il lui a fallu deux tours de scrutin pour obtenir ce *succès, et M. Bernardet, ancien président du* conseil général, n'a recueilli que 335 voix, contre 412 en 1989.

Toutefois, la gauche a d'autant moins été en mesure de remonter son handicap qu'elle se présentait divisée et que Laetitia Guillot, exclue du PS pour dissidence, s'est maintenue sans équivoque au second tour.

Premier tour
L, 701 ; V., 696 ; E., 687.

Daniel Bernardet, *UDF-FD,* sou. Alliance, s., a.d., a.pr. c.g. — 274
François Gerbaud, RPR, sou. Alliance, s., a.d., c.g., m. de Bouges-le-Château — 266
Jean-Paul Thibault, PS, c.g., m. de Villedieu — 225
Jean-Claude Blin, PS, a.d., m. d'Eguzon — 196
René Chabot, RPR, a.d., c.g., m. de Marizay — 130
Laëtitia Guillot, PS diss., c.g., *m. de Mouhers* — 77
Pierre Desseigne, PC, m. d'Ardentes — 63
Jean-Pierre Barrière, PC, adj. m. de Châteauroux — 61
Michel Flammen, FN — 20

Second tour
L, 701 ; V., 697 ; E., 676.

François Gerbaud, RPR	348	Réélu
Daniel Bernardet, UDF-FD	335	Réélu
Jean-Paul Thibault, PS	289	
Jean-Claude Blin, PS	250	
René Chabot, RPR	51	
Laëtitia Guillot, PS	35	
Pierre Desseigne, PC	2	
Jean-Pierre Barrière, PC	2	

1989. – *L, 720.* Premier tour : *V., 717 ; E., 711.* – Isolés : Daniel Bernardet, UDF-PSD, 322 ; François Gerbaud, RPR, 244 ; Bernard Jollet, PS, 227 ; Jean-Paul Thibault, PS, 209 ; Guy Besse, UDF-rad., s., 95 ; Alfred Fréville, PS diss., 90 ; René Chabot, RPR, 60 ; Charles Barrois, PC, 53 ; Marcel Foulon, PC, 51 ; Michèle Ballanger, AD, 14.
Second tour : *V., 720 ; E., 710.* – Daniel Bernardet, 412, ÉLU ; François Gerbaud, 375, ÉLU ; Bernard Jollet, 293 ; Jean-Paul Thibault, 268 ; Charles Barrois, 1 ; Marcel Foulon, 1.

TERRITOIRE DE BELFORT (1 - SM)

Élu : Michel Dreyfus-Schmidt, PS.

Sortant : Michel Dreyfus-Schmidt, PS.

On attendait avec une certaine curiosité l'issue de l'affrontement, au sein de la gauche, entre le sénateur sortant, Michel Dreyfus-Schmidt (PS), élu depuis 1980 et son ancien suppléant, Michel Plomb, qui défendait les couleurs du Mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chevènement, maire de Belfort. M. Dreyfus-Schmidt a été réélu confortablement dès le premier tour avec 59,6 % des suffrages, devançant de plus de *100 voix son adversaire* et retrouvant à 1 voix près, son score de 1980. Globalement, la désunion n'a pas desservi la gauche qui obtient 88,9 % des voix contre 84,3 % en 1989.

Premier tour
L, 354 ; V., 352 ; E., 349.

Michel Dreyfus-Schmidt, PS, a.d., c.g., c.m. de Belfort — 208 Réélu
Michel Plomb, MDC, adj. m. de Beaucourt — 91
Marie-Christine Peureux, RPR, sou. Alliance, c.m. de Belfort — 34
François Bloc, PC, c.m. de Belfort — 11
Michel Algrin, FN, c.r., c.m. de Belfort — 5

1989. – *L, 357.* Premier tour : *V., 355 ; E., 351.* – PS : Michel Dreyfus-Schmidt, 281, RÉÉLU. RPR : Jean Rosselot, 47. PC : Serge Grasseler, 15. FN : Bernard Boisumeau, 8.

GUYANE (1 - SM)

Élu : Georges Othily, MDR.

Sortant : Georges Othily, MDR.

Georges Othily, sénateur sortant des Forces démocratiques de Guyane et membre, au plan national, du Mouvement des réformateurs présidé par Jean-Pierre Soisson, devance nettement l'un de ses prédécesseurs au Sénat, Raymond Tarcy, du Parti socialiste guyanais.

Le scrutin s'est déroulé sans incident. Seuls les grands électeurs du Mouvement de décolonisation et d'émancipation sociale (MDES, indépendantiste) ont appelé au boycott du scrutin, qu'ils jugeaient antidémocratique.

Premier tour
L, 320 ; V., 300 ; E., 280.

Georges Othily, *MDR,* pr. c.r., m. d'Iracoubo — 161 Réélu
Raymond Tarcy, PSG, a.sén. — 95
Paulin Bruné, div. d., a.d. — 22
Raymond Charlotte, div. — 2

1989. – *L, 196.* Premier tour : *V., 193 ; E., 191.* – PSG diss. : Georges Othily, 104, ÉLU. PSG : Raymond Tarcy, app. PS, s., 84. Div. d. : Arsène Bouyer, 3.

POLYNÉSIE FRANÇAISE (1 - SM)

Élu : Gaston Flosse, RPR.

Sortant : Daniel Millaud, UDF-FD, n.s.r.p.

L'ampleur de la victoire de Gaston Flosse, président (RPR) du gouvernement de la Polynésie française, tient à la position prépondérante de son parti, le Taohieraa Huiraatira, dans trente-huit des quarante-huit communes du territoire. Au Sénat, M. Flosse pourra faire entendre sa voix au cours du prochain débat sur l'évolution institutionnelle de la Polynésie française.

L'opposition présentait une alliance surprenante entre les indépendantistes du Tavini Huiraatira et la formation Ai A Api, présidée par le député (RPR) Emile Vernaudon. Celui-ci avait obtenu le poste de suppléant de M. Raapoto pour l'un de ses amis, le maire de Hitiaa O Tera, M. Henri Flohr. Cette élection sénatoriale consomme la rupture entre M. Flosse et M. Vernaudon, ce dernier ayant décidé de quitter la majorité politique locale depuis les élections territoriales partielles du 27 mai dernier.

Premier tour
L, 509 ; V., 501 ; E., 482.

Gaston Flosse, RPR, a.min., a.d., pr. gvt. de Polynésie, m. de Piraé — 385 Élu
Jean-Marius Raapoto, ind. — 89
Yves Conroy, div. — 8

1989. – *L, 507.* Premier tour : *V., 470 ; E., 463.* – UDF-CDS : Daniel Millaud, 237, RÉÉLU. Div. g. : Jean-Baptiste Trouillet, 226.

WALLIS-ET-FUTUNA (1 - SM)

Élu : Robert Laufoaulu, div. d.

Sortant : Basile Tui, div. d., devenu sénateur le 6 avril 1998 en remplacement de Soséfo Makapé Papilio, décédé.

C'est un candidat surprise, le frère Robert Lafoaulu, qui a été élu, au second tour, sénateur du petit territoire français de Wallis-et-Futuna, peuplé de seulement 15 000 habitants. M. Lafoaulu a pour suppléant un candidat (div. d.) du premier tour, Ermenegilsde Simete. Ce « ticket » a été imaginé par l'actuel homme fort du territoire, le député (RPR) Victor Brial, dont les deux hommes sont des proches.

Premier tour

L, 21 ; V, 21 ; E, 20.

Kamilo Gata, PS, a.d.	6
Soane Uhila, RPR, c.t.	4
Clovis Logologo-Folau, RPR	4
Ermenegilde Simète, div. d.	3
Basile Tui, UDF, s.	2
Gaston Lutui, div. g.	1

Second tour

L, 21 ; V, 21 ; E, 21.

Robert Laufoaulu, div. d.	14	Élu
Kamilo Gata, PS	7	

1989. – *L, 21.* Premier tour : *V, 21 ; E, 21.* – RPR : Soséfo Makapé Papilio, RPR, 13, RÉÉLU. MRG : Mikaele Hoatau, 8.

FRANÇAIS ETABLIS HORS DE FRANCE (4 - RP)

Élus : Pierre Biarnès, PS ; Paulette Brisepierre, RPR ; Robert Del Picchia, RPR ; André Ferrand, UDF.

Sortants : Pierre Biarnès, PS ; Paulette Brisepierre, RPR ; André Gaspard, CNI, devenu sénateur le 20 janvier 1998 en remplacement de Pierre Croze, décédé, n.s.r.p. ; Jacques Habert, div. d., n.s.r.p.

Le Sénat accueille deux nouveaux sénateurs pour représenter les Français établis à l'étranger : André Ferrand (UDF) et Robert Del Picchia (RPR). Les deux autres élus sont des sortants : Pierre Biarnes (PS) et Paulette Brisepierre (RPR). Le RPR gagne ainsi un siège. Les Français à l'étranger sont représentés par douze sénateurs, renouvelables par tiers tous les trois ans et élus par les 150 membres élus du Conseil supérieur des Français de l'étranger (CSFE). L'élection a lieu au scrutin de liste proportionnel, à la plus forte moyenne.

Selon les statistiques du Quai d'Orsay, plus de 1,7 million de Français résidaient à l'étranger au 31 décembre 1997, répartis dans 147 pays. Les plus gros contingents sont enregistrés aux Etats-Unis (environ 235 000), au Royaume-Uni (185 000) et en Allemagne (165 000).

L, 147 ; V, 147 ; E, 147.

PS	46
Pierre Biarnès, PS	Réélu
Jacques Gérard	
Kersten Colombat	
Jean-Jacques Rateau	
UDF	40
André Ferrand, UDF	Élu
Jean Ouradou	
Jean Donet	
Françoise Lindemann	
Div. d.	31
Robert Del Picchia, RPR	Élu
Louis Duvernois	
Pierre Cornille	
Alain Cany	
RPR	30
Paulette Brisepierre, RPR	Réélue
Paul Clave	
Christiane Kammermann	
Michel Guerry	
Div.	0
Jean Alliaud, div. d.	
Nuri Massip	
Charles Le Bouil	
Marie-Anne Legrand	

1989. – *L, 137 ; V, 136 ; E, 135.* – RPR : 34 (Paulette Brisepierre, ÉLUE ; Marie-Antoinette Isnard ; Raymond Petri-Guasco ; Alain Naeder). UDF : 31 (Pierre Croze, UDF-PR, *RÉÉLU* ; André Gaspard ; Bernard Carot ; Max Roux). PS : 30 (Pierre Biarnès, ÉLU ; Elisabeth Mitterrand ; Michel Margueron ; Monique Ben Guiga). Div. d. : 29 (Jacques Habert, RÉÉLU ; Renée Blandin ; Henri-Jean Loustau ; Pierre Vauthier). RPR diss. : 10 (Jacqui Marlin ; Yves Le Brun ; Robert Coron ; Robert Sabaud). FN : 1 (François Porteu de La Morandière ; Michel de Rostolan ; Jacques Dore ; Louis Le Guillet).

Deux élections partielles

HAUTE-LOIRE (2 [1] - SM)

Élu : *Guy Vissac, RPR.*

La Haute-Loire ne figurait pas sur la liste des départements dont la représentation sénatoriale était soumise à renouvellement cette année. Ses deux représentants, Adrien Gouteyron (RPR) et Jean-Paul Chambriard (PR), avaient été réélus en 1992. Mais le décès, en janvier 1996, de Jean-Paul Chambriard dans un accident de la route et celui, en février 1998, de son suppléant, Régis Ploton (FD), ont laissé le siège vacant.

Avec l'élection de Guy Vissac, au second tour seulement en raison d'une primaire à droite, le RPR détient désormais les deux sièges de sénateur du département.

Le FN, qui n'avait qu'un représentant officiel dans le collège électoral, a obtenu 14 voix au premier tour. Quant au candidat communiste, Paul Roux, qui s'était désisté en faveur du socialiste Pierre Gibert, il a recueilli 1 voix au second tour.

Premier tour

L, 693 ; V, 691 ; E, 684.

Guy Vissac, RPR, c.r. m. de Langeac	305
Pierre Gibert, PS, m. de Costaros	210
Jean-Jacques Faucher, div. d., c.g., m. de Brioude	135
Paul Roux, PC, c.m. du Puy-en-Velay	20
Bruno Odier Cénat de l'Herm, FN	14

Second tour

L, 693 ; V, 688 ; E, 656.

Guy Vissac, RPR	406	Élu
Pierre Gibert, PS	249	
Paul Roux, PC	1	

1992. – *L, 699.* Premier tour : *V, 698 ; E, 693.* – Un. d. : Adrien Gouteyron, RPR, 455, RÉÉLU ; Jean-Paul Chambriard, UDF-PR, 361, RÉÉLU. PS : Gabriel Gay, 136 ; Pierre Gibert, 126. Isolés : André Reynaud, UDF-CDS diss., 106 ; Raymond Vincent, div. g., 70 ; Marcelle Badiou, div. d., 40 ; Gérard Astic, FN, 8. PC : Paul Roux, 14 ; Marc Maurin, 13.

PUY-DE-DÔME (3 [1] - SM)

Élu : Serge Godard, PS.

Elu à la majorité absolue, Serge Godard, maire (PS) de Clermont-Ferrand, conforte son poids politique dans le Puy-de-Dôme. L'élection du suppléant de Roger Quilliot, qui avait quitté son mandat de sénateur en juillet, avant de se donner la mort, s'inscrit dans la tradition politique de ce département qui, depuis 1959, est représenté au Palais du Luxembourg par trois socialistes.

M. Godard siégera aux côtés de ses deux collègues, Marcel Bony et Michel Charasse, élus à la majorité absolue en 1992. Le PS détient également 5 des 6 sièges de députés ainsi que la présidence du conseil général. M. Godard a pour suppléant Jacques Fournet, ancien préfet de la Nièvre, ancien directeur des renseignements généraux et ancien directeur de la DST sous la présidence de François Mitterrand.

Conseiller général et maire de Menat, Guy Brunet (PCF) réalise un bon score avec 10,26 % des *suffrages exprimés, alors que le* mieux placé des candidats communistes avait obtenu, en 1992, 8,94 % des voix.

Premier tour

L, 1 626 ; V, 1 593 ; E, 1 578.

Serge Godard, PS, c.g., m. de Clermont-Ferrand	819	Élu
Jean-Marc Juilhard, DL, sou. Alliance, c.g., m. de Saint-Sandoux	541	
Guy Brunet, PC, c.g., m. de Menat	162	
Marc Saumureau, Verts, c.m. de Beaumont	29	
Abel Poitrineau, FN, c.r.	27	

1992. – *L, 1 626.* Premier tour : *V, 1 615 ; E, 1 609.* – PS : Marcel Bony, 833, RÉÉLU ; Roger Quilliot, 820, RÉÉLU ; Michel Charasse, 816, ÉLU. Un. d. : Claude Wolff, UDF-PR, 615 ; Robert Couvaud, UDF, 583 ; Jean Ponsonnaille, RPR, 558. PC : André Chassaigne, 144 ; Alain Cuerq, 126 ; Michel Vigier, 125. Verts : Marc Saumureau, 34 ; Claudine Couturier, 26 ; Catherine Bousseau, 23. FN : Claude Jaffrès, 28 ; Abel Poitrineau, 21 ; Jacques Chanet, 21.

Les nouveaux élus

AISNE

PIERRE ANDRÉ (RPR). Né le 29 juin 1947 à Buire (Aisne), Pierre André, qui a suivi des études de droit et de sciences politiques, a été directeur de la chambre de commerce et d'industrie de l'Aisne, de février 1982 à juin 1995. Maire de Saint-Quentin depuis juin 1995, il siège, depuis 1986, au conseil régional de Picardie, assemblée dont il a été, de 1992 à 1998, vice-président, chargé des affaires économiques. M. André est membre du conseil national du *RPR.*

JACQUES PELLETIER (ADD). Né le 1er août 1929 à Villers-en-Prayères (Aisne), diplômé de l'Ecole supérieure d'agriculture d'Angers, agriculteur, *Jacques Pelletier a été élu* maire de Villers-en-Prayères en 1953. Il est conseiller général du canton de Braine depuis 1958 et a été président du conseil général de l'Aisne de 1964 à 1979. Sénateur de 1966 à 1978, il est entré, à cette date, dans le gouvernement de Raymond Barre comme secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale. *Il retrouve ensuite son siège* au Sénat, où il préside, de 1982 à 1988, le groupe de la Gauche démocratique, avant de faire partie du gouvernement de Michel Rocard comme ministre de la coopération et du développement de 1988 à 1991. Vice-président du Centre démocrate de 1970 à 1974, il avait *succédé*, en décembre 1991, à Michel Durafour, en tant que président de l'Association des démocrates, mouvement créé entre les deux tours de l'élection présidentielle de 1988 pour regrouper les non-socialistes favorables à François Mitterrand. De mars 1992 à mars 1998, Jacques Pelletier a été médiateur de la République.

ALLIER

GÉRARD DERIOT (div. d.). Né le 1er novembre 1944 à Louroux-Hodement (Allier), pharmacien, Gérard Deriot a été adjoint au maire de Cérilly de 1977 à 1995, puis élu maire en 1995. Conseiller général depuis 1985, il a présidé l'assemblée départementale de 1992 à 1998.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

CLAUDE DOMEIZEL (PS). Né le 16 mai 1940 à La Grand-Combe (Gard), Claude Domeizel est instituteur en retraite. Maire de Volx depuis 1971, conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur de 1982 à 1986 puis de 1988 à 1992, M. Domeizel est président du centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale depuis 1972. Il est membre de la commission exécutive fédérale du PS.

ALPES-MARITIMES

JACQUES PEYRAT (RPR). Né le 18 octobre 1931 à Belfort, licencié en droit, Jacques Peyrat sort aspirant de l'école des officiers de Saint-Maixent. Avec le 5e bataillon parachutiste de la Légion étrangère, il participe aux dernières opérations d'Indochine. En 1962, *il est élu* conseiller municipal de Nice sur la liste de Jacques Médecin. Devenu avocat en 1968, il adhère au Centre national des indépendants et paysans (CNIP), puis aux Républicains indépendants. En 1985, il rejoint le Front national et est élu député sous cette étiquette en 1986. Battu en 1988, il devient, en 1992, conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur et conseiller général du 14e canton de Nice. M. Peyrat, qui quitte le FN à l'approche des élections municipales de *1995*, est élu maire de Nice cette année-là et adhère au RPR en juin 1996. C'est sous l'étiquette gaulliste qu'il est député de la 2e circonscription des Alpes-Maritimes (Nice-Centre) depuis juin 1997.

ARDÈCHE

MICHEL TESTON (PS). Né le 20 juillet 1944 à Antraigues-sur-Volane, (Ardèche), licencié en droit et diplômé de sciences politiques, Michel Teston est responsable de l'administration à la direction générale de TDF, à Lyon. Conseiller municipal de son village natal, il est, depuis 1979, conseiller général du canton d'Antraigues-sur-Volane et, depuis 1998, président du conseil général de l'Ardèche.

ARIÈGE

JEAN-PIERRE BEL (PS). Né le 30 décembre 1951 à Lavaur (Tarn), Jean-Pierre Bel est titulaire d'un DESS de droit public. Conseiller technique auprès de Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, M. Bel a été élu conseiller général du canton de Lavelanet en mars 1998. Après avoir été premier secrétaire fédéral du PS de l'Ariège, de 1987 à 1989, M. Bel est devenu, en 1989, premier secrétaire régional (Midi-Pyrénées) du PS. Allié d'Henri Emmanuelli lorsque celui-ci avait *accédé, en 1994, au poste de premier* secrétaire du PS, M. Bel est aujourd'hui membre du secrétariat national du PS, chargé des élections.

BOUCHES-DU-RHÔNE

HENRI D'ATTILIO (PS). Né le 4 février 1927 à Châteauneuf-lès-Martigues (Bouches-du-Rhône), Henri d'Attilio, socialiste depuis 1945, était cadre à l'Aérospatiale à Marignane. Conseiller municipal de Châteauneuf-lès-Martigues depuis 1953, il est maire de cette ville depuis 1970. Conseiller général de Marignane *de 1979 à 1985, il est, depuis* 1992, conseiller général de Châteauneuf-Côte bleue. Il fut conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur de 1982 à 1986. Député de la 12e circonscription (Marignane) des Bouches-du-Rhône depuis 1988, il a été remplacé par son suppléant par suite de la prolongation d'une mission auprès du secrétaire d'Etat à l'industrie.

ROBERT BRET (PCF). Né le 10 avril 1949 à Marseille, dessinateur en bâtiment et travaux publics, Robert Bret, membre du Parti communiste, en a dirigé la fédération des Bouches-du-Rhône de 1983 à 1996. Conseiller municipal de Martigues *de 1983 à 1989, il a été élu, en 1995*, au conseil municipal de Marseille, dont il préside le groupe communiste.

JEAN-CLAUDE GAUDIN (DL). Né le 8 octobre 1939 à Marseille, professeur d'histoire et de géographie, Jean-Claude Gaudin est, depuis 1965, conseiller municipal de Marseille, ville dont il a été élu maire en 1995. Conseiller général du canton de Marseille-12 de 1982 à 1988, il fut aussi président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur de 1986 à 1998. M. Gaudin fut député (UDF-PR) des Bouches-du-Rhône de 1978 à 1989 et présida le groupe UDF de l'Assemblée nationale de 1981 à 1989. Elu sénateur des Bouches-du-Rhône en 1989, il fut ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration du gouvernement d'Alain Juppé, de 1995 à 1997. Il est actuellement l'un des vice-présidents de Démocratie libérale.

FRANCIS GIRAUD (RPR). Né le 4 juillet 1932 à Marseille, ancien chef du département de génétique médicale de l'hôpital de La Timone, Francis Giraud est maire de Roquefort-la-Bédoule depuis 1983. Il est secrétaire départemental adjoint du RPR.

JEAN-NOËL GUÉRINI (PS). Né le 1er février 1951 à Marseille, Jean-Noël Guérini est conseiller général du canton de Marseille-3 depuis 1982, maire du deuxième secteur de Marseille depuis 1983. Rapporteur du budget au conseil général depuis 1988, il a pris la présidence de l'assemblée départementale à la suite de la démission de François Bernardini (PS), inéligible, en juillet 1998.

JEAN-FRANÇOIS PICHERAL (PS). Né le 26 février 1934 à Montpellier (Hérault), médecin-radiologue, Jean-François Picheral est, depuis 1970, conseiller municipal d'Aix-en-Provence, ville dont il est devenu maire en 1989. Conseiller général de 1979 à 1988, il a siégé au conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur de 1982 à 1989.

CALVADOS

JEAN-LÉONCE DUPONT (DL). Né le 31 janvier 1955 à Bayeux (Calvados), titulaire d'une maîtrise de gestion, d'un DEA d'économie générale et d'un diplôme d'études supé*rieures de comptabilité, Jean-Léonce* Dupont est expert-comptable. De 1984 à 1987, il est chargé de mission, puis directeur du cabinet de Michel d'Ornano, président du conseil régional de Basse-Normandie. Il devient ensuite directeur de l'Ecole de commerce internationale Sup-Europe à Caen. Conseiller municipal de Bayeux depuis 1977, M. Dupont en est maire depuis 1995. Il a été élu conseiller général du canton de Bayeux en mars 1998.

RENÉ GARREC (DL). Né le 24 décembre 1934 à Lanvéoc (Finistère), licencié en droit et diplômé d'études supérieures de droit public, d'économie politique et de l'Institut d'administration des entreprises, René Garrec dirige pendant de nombreuses années le Comité régional d'expansion économique de Basse-Normandie, sous la présidence de Michel d'Ornano, avant d'être nommé maître des requêtes au Conseil d'Etat, en 1979. Bras droit de M. d'Ornano, dont il fut le chargé de mission au ministère de l'industrie, de la culture et de l'environnement, M. Garrec devient, en 1985, conseiller *général* du canton de Bourguébus (Calvados), puis, la même année, conseiller régional de Basse-Normandie. Il est, depuis 1986, président du conseil régional de Basse-Normandie. M. Garrec a été député de la circonscription de Vire de 1988 à 1997.

CANTAL

PIERRE JARLIER (div. d.). Né le 14 juillet 1954 à Saint-Flour (Cantal), architecte, Pierre Jarlier fut membre de l'UDF de 1990 au printemps 1998. Conseiller général du canton de Saint-Flour depuis 1992 et vice-président du conseil général depuis 1994, M. Jarlier est maire de Saint-Flour depuis 1993. Il est également président de la communauté de communes du pays de Saint-Flour et président du Sivom de Saint-Flour sud.

CHARENTE

HENRI DE RICHEMONT (RPR). Né le 6 décembre 1946, licencié en droit et diplômé de l'Institut *d'études politiques de Paris*, Henri de Richemont est avocat international. Depuis 1986, il est conseiller régional et vice-président du conseil régional de Poitou-Charentes. Conseiller municipal d'Etagnac (Charente) depuis 1983, il a été élu maire en 1993. M. de Richemont a *été député de la Charente de 1993 à* 1997.

CHARENTE-MARITIME

JEAN-GUY BRANGER (DL). Né le 15 décembre 1935 à Cabariot (Charente-Maritime), ancien professeur, Jean-Guy Branger a été maire de Surgères de 1971 à 1977, puis réélu en 1983. Conseiller général depuis 1973, il est devenu député en 1977 – en remplacement d'Albert Bignon, décédé – puis a été élu et réélu jusqu'en 1997.

CHER

SERGE LEPELTIER (RPR). Né le 12 octobre 1953 au Veurdre (Allier), diplômé d'HEC, cadre supérieur, Serge Lepeltier est élu conseiller municipal de Bourges en 1989, avant de devenir maire de Bourges en 1995. Conseiller régional du Centre de 1992 à 1994, conseiller général de 1994 à 1995, M. Lepeltier a été député du Cher de 1993 à 1997.

CORRÈZE

BERNARD MURAT (RPR). Né le 19 février 1946 à Brive-la-Gaillarde, Bernard Murat est chef d'entreprise. Elu conseiller général du canton de Brive-Centre en 1992, il est député de Corrèze entre 1993 et 1997. Depuis juin 1995, M. Murat est maire de Brive-la-Gaillarde.

HAUTE-CORSE

PAUL NATALI (div. d.). Né le 13 novembre 1933 à Saint-Geniès-de-Malgoirès, dans le Gard, cet autodidacte a dirigé jusqu'en 1992 l'entreprise de son beau-père dont il a fait le plus grand groupe industriel de l'île spécialisé dans le BTP. Il est président de la chambre de commerce et d'industrie de la Haute-Corse. Entré tardivement en politique, où il a toujours été classé divers droite, Paul Natali est devenu *conseiller régional en 1984*, puis conseiller général de Borgo en Haute-Corse en 1988. En 1992, il gagnait la présidence du conseil général de la Haute-Corse en battant le sénateur (RDE) François Giaccobi. Réélu en 1994, il perdait cette présidence en mars 1998 au bénéfice de Paul Giaccobi, le fils de son prédécesseur. Depuis mars 1998, M. Natali est conseiller territorial de l'Assemblée de Corse. Paul Natali a été mis en examen le 16 septembre pour *« délit de favoritisme »* dans le cadre d'une procédure d'attribution de marchés publics en 1995 et 1996 alors qu'il était président du conseil général de la Haute-Corse. Il est actuellement placé sous contrôle judiciaire avec interdiction de quitter la Corse sans autorisation.

CÔTE-D'OR

LOUIS DE BROISSIA (RPR). Né le 1er juin 1943 à Hanoï (Tonkin), diplômé d'HEC, Louis de Broissia a présidé le directoire du quotidien départemental *Le Bien public* jusqu'en 1997. Député de la 2e circonscription de la Côte-d'Or depuis 1988, il est conseiller général du canton de Mirebeau-sur-Bèze depuis 1985 et président du conseil général de la Côte-d'Or depuis 1994.

CÔTES-D'ARMOR

GÉRARD LE CAM (PC). Né le 24 février 1954 à Plussulien (Côtes-d'Armor), Gérard Le Cam est professeur certifié de technologie. Adjoint au maire de Plénée-Jugon depuis 1983, il est vice-président de la communauté de communes d'Arguenon-Hunaudaye depuis 1995.

PIERRE-YVON TRÉMEL (PS). Né le 9 août 1946 à Cavan (Côtes-d'Armor), licencié en droit, Pierre-Yvon Trémel est professeur d'économie. Maire de Cavan depuis 1971, il est conseiller général du canton de

Lire la suite page 18

JOSPIN ATTENDANT
LE SÉNAT AU TOURNANT.

هكذا من الإصل

Les nouveaux élus

Suite de la page 17

La Roche-Derrien depuis 1979 et vice-président de l'assemblée départementale depuis 1982. M. Trémel a été député des Côtes-d'Armor de 1988 à 1993.

CREUSE

ANDRÉ LEJEUNE (PS). Né le 4 juillet 1935 à Ajain (Creuse), André Lejeune est titulaire d'une licence de sciences physiques et d'un certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement technique. Enseignant à la retraite, il est conseiller municipal de Guéret depuis 1971 et maire de cette ville depuis 1978. Conseiller général du canton de Guéret-Nord entre 1973 et 1982, conseiller régional du Limousin (1977), sénateur (1980-1981), M. Lejeune a été député de la Creuse de 1981 à 1993.

DORDOGNE

BERNARD CAZEAU (PS). Né le 27 avril 1939 à Bordeaux, médecin, Bernard Cazeau est maire de Ribérac depuis 1971. Elu conseiller général du canton de Ribérac en 1976, il préside le conseil général de Dordogne depuis 1994. M. Cazeau a aussi été conseiller régional d'Aquitaine de 1976 à 1998.

XAVIER DARCOS (div. d.). Né le 14 juillet 1947 à Limoges, agrégé et docteur ès lettres, professeur de lettres, Xavier Darcos a été nommé conseiller auprès du ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, en 1993, avant de devenir directeur de son cabinet en 1994. Doyen de l'inspection générale de l'éducation nationale, il est appelé à l'Hôtel Matignon par Alain Juppé, alors premier ministre, comme conseiller pour l'éducation (1995). Conseiller municipal (1989), Xavier Darcos devient maire de Périgueux en 1997, lorsque Yves Guéna est nommé membre du Conseil constitutionnel.

DOUBS

JEAN-FRANÇOIS HUMBERT (UDF-PPDF). Né le 17 octobre 1952 à Besançon, Jean-François Humbert est titulaire d'une maîtrise de droit. Cadre administratif au Parti républicain, il est élu conseiller régional de Franche-Comté en 1986. En 1992, il devient vice-président de cette assemblée. C'est également depuis 1992 qu'il est conseiller général du canton de Russey. En avril 1998, il est élu à la présidence du conseil régional de Franche-Comté, mais démissionne par refus des voix FN, avant d'être réélu avec le soutien du PS. M. Humbert est secrétaire général du Parti populaire pour la démocratie française (PPDF).

EURE

JEAN-LUC MIRAUX (RPR). Né le 17 avril 1953 à Vernon (Eure), Jean-Luc Miraux est licencié ès lettres. Enseignant, il est maire de Pacy-sur-Eure depuis 1983, conseiller général de Pacy-sur-Eure depuis 1980. Vice-président de cette assemblée depuis 1983, il est actuellement président du groupe RPR de l'assemblée départemantale.

LADISLAS PONIATOWSKI (UDF-PRIL). Né le 10 novembre 1946 à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), diplômé en sciences économiques et titulaire d'une maîtrise de gestion, Ladislas Poniatowski a été cadre de société. Maire de Quillebeuf-sur-Seine (Eure) depuis 1977, il est conseiller général du canton de Quillebeuf-sur-Seine depuis 1981 et vice-président du conseil général de l'Eure depuis 1982. M. Poniatowski est député de l'Eure depuis 1986. Porte-parole du Parti républicain de 1989 à 1998, il n'a pas rejoint Démocratie libérale quand celle-ci a quitté l'UDF.

EURE-ET-LOIR

GÉRARD CORNU (RPR). Né le 6 février 1952 à Aouste (Ardennes), opticien, Gérard Cornu est maire de Fontenay-sur-Eure depuis 1983 et conseiller général depuis 1992. Il a été député de la 1re circonscription d'Eure-et-Loir de 1993 à 1997.

FINISTÈRE

YOLANDE BOYER (PS). Née le 19 novembre 1950 à Toulouse, professeur, Yolande Boyer est conseillère régionale de Bretagne depuis 1986. Conseillère municipale de Châteaulin (Finistère) de 1983 à 1995, elle en est devenue maire en 1995.

LOUIS LE PENSEC (PS). Né le 8 janvier 1937 à Mellac (Finistère), licencié d'économie politique, licencié ès lettres, diplômé de l'Institut des sciences sociales du travail de Paris, Louis Le Pensec est universitaire. Il a été maire de Mellac de 1971 à 1997. Conseiller général du canton de Quimperlé depuis 1976, il est vice-président du conseil général du Finistère depuis 1988. Il a été conseiller régional de 1986 à 1993. M. Le Pensec a été député de 1973 à 1981 et a constamment été réélu depuis 1983. Actuel ministre de l'agriculture et de la pêche, il a déjà été ministre de la mer, de 1981 à 1983, et porte-parole du gouvernement, de 1989 à 1991.

FRANÇOIS MARC (PS). Né le 19 mars 1950 à Plougoulm (Finistère), François Marc est professeur de sciences de gestion à l'université de Brest. Maire de La Roche-Maurice depuis 1983, il est, depuis 1998, conseiller général du canton de Ploudiry et vice-président du conseil général du Finistère.

GARD

ALAIN JOURNET (PS). Né le 25 juin 1941 au Vigan (Gard), diplômé de l'Ecole supérieure des géomètres et topographes, Alain Journet est géomètre expert. Maire du Vigan depuis 1977, il est conseiller général du canton du Vigan depuis 1973. Vice-président de l'assemblée départementale en 1979, il en est devenu président en 1994. M. Journet a été député du Gard de 1981 à 1993.

SIMON SUTOUR (PS). Né le 18 août 1952 à Sète (Hérault), administrateur territorial hors classe, Simon Sutour est entré comme administrateur (1976), puis directeur général des services (1985) du conseil général du Gard. Il a ensuite été directeur général des services des villes d'Avignon (1993), puis de Nîmes (1995). M. Sutour est membre du conseil national du PS depuis décembre 1997.

HAUTE-GARONNE

BERTRAND AUBAN (PS). Né le 18 janvier 1947 à Toulouse, Bertrand Auban a dirigé un établissement pour enfants inadaptés. Maire depuis 1987 d'Eup, il est, depuis 1994, conseiller général de Saint-Béat. Ancien premier secrétaire de la fédération du PS, il avait soutenu Henri Emmanuelli lors de la désignation par les militants du candidat socialiste à l'élection présidentielle en 1995. Il préside le groupe socialiste du conseil général.

JEAN-PIERRE PLANCADE (PS). Né le 2 août 1949 à Saint-Amans (Aude), Jean-Pierre Plancade est conseiller général de Toulouse depuis 1982. De 1994 à 1996, il préside la compagnie des bus toulousains (Semvat). Il est président de l'association départementale des élus socialistes et républicains de Haute-Garonne.

GERS

AYMERI DE MONTESQUIOU-FEZENSAC (UDF-rad.). Né le 7 juillet 1942, à Marsan (Gers), diplomé d'études supérieures financières et économiques, Aymeri de Montesquiou-Fezensac est agriculteur. Il est maire de Marsan depuis 1977 et conseiller général du canton de Gimont depuis 1982. Il a été député de Condom de 1986 à 1988 et de 1993 à 1997 et député européen de 1989 à 1993.

YVES RISPAT (RPR). Né le 17 septembre 1931 à Capdenac (Aveyron), titulaire d'une licence en physique et chimie, Yves Rispat est exploitant agricole et a été, de 1981 à 1993, président de la chambre d'agriculture du Gers. Conseiller municipal de Lupiac depuis 1958, il en est maire depuis 1965. Membre, puis vice-président, du conseil régional de Midi-Pyrénées entre 1986 et 1993, il a été réélu à l'assemblée régionale en 1998. Il est conseiller général du canton d'Aignan depuis 1988 et a été président du conseil général du Gers de 1992 à 1998. M. Rispat a également été député du Gers de 1993 à 1997.

GIRONDE

XAVIER PINTAT (DL). Né le 15 mars 1954 à Bordeaux, diplômé de l'Institut supérieur de commerce de Paris, Xavier Pintat est ingénieur en informatique scientifique. Conseiller municipal d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) en 1983, il est, depuis 1988, conseiller général de Gironde (canton de Saint-Vivien-de-Médoc). Depuis 1990, il est maire de Soulac-sur-Mer (Gironde). M. Pintat a été conseiller régional d'Aquitaine de 1992 à 1993 et député de la Gironde entre 1993 et 1997.

ILLE-ET-VILAINE

MICHEL ESNEU (RPR). Né le 18 juillet 1943 à Saint-Georges-de-Livoye (Manche), Michel Esneu est directeur de lycée agricole privé. Il est maire de Dol-de-Bretagne depuis 1988, conseiller général du canton de Dol-de-Bretagne depuis 1988 et vice-président du conseil général d'Ille-et-Vilaine depuis 1994. Il est le suppléant du député René Couanau (UDF-FD).

YVES FRÉVILLE (UDF-FD). Né le 1er décembre 1934 à Rennes, docteur ès sciences économiques et agrégé de droit, Yves Fréville est professeur de sciences économiques à l'université de Rennes. Il a été conseiller municipal de Rennes de 1983 à 1995, conseiller général du canton de Rennes-Centre-Ouest de 1985 à 1998 et député d'Ille-et-Vilaine de 1986 à 1997.

PATRICK LASSOURD (RPR). Né le 3 septembre 1942 à La Guerche-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine), Patrick Lassourd est docteur vétérinaire. Il est maire de La Guerche-de-Bretagne depuis 1989, conseiller général du canton de La Guerche-de-Bretagne et vice-président de l'assemblée départementale depuis 1998.

PHILIPPE NOGRIX (UDF-FD). Né le 3 juin 1942 à Fougères (Ille-et-Vilaine), Philippe Nogrix est ingénieur chimiste. Il est conseiller général du canton de Fougères-Sud depuis 1985 et vice-président du conseil général d'Ille-et-Vilaine depuis 1988.

WALLIS-ET-FUTUNA

ROBERT LAUFOAULU (div. d). Né à Wallis le 7 juillet 1947, Robert Laufoaulu appartient à l'ordre des frères du Sacré-Cœur. Il est, depuis 1995, directeur de l'enseignement catholique du territoire de Wallis-et-Futuna, qui scolarise tous les élèves du primaire. Il avait été auparavant enseignant, puis directeur d'un collège catholique à Bourail, en Nouvelle-Calédonie, pendant une dizaine d'années.

POLYNÉSIE FRANÇAISE

GASTON FLOSSE (RPR). Né le 24 juin 1931 à Rikitéa (Polynésie française), ancien instituteur et gérant d'entreprises, Gaston Flosse est maire de Piraé (Polynésie française) depuis 1965. Conseiller territorial de Polynésie depuis 1967, il a présidé cette assemblée de 1973 à 1974, puis de 1976 à 1977. Elu député en 1978, il a constament été réélu jusqu'en 1997, date à laquelle il ne s'est pas représenté. De 1986 à 1988, il fut secrétaire d'Etat auprès du ministre des départements et territoires d'outre-mer, chargé des problèmes du Pacifique Sud. Président du gouvernement de la Polynésie française de 1984 à 1987, il retrouve cette fonction – qu'il occupe toujours – en 1991. M. Flosse a également été député européen de 1984 à 1986. Président de la fédération RPR de la Polynésie française. Il préside le Tahoeraa Huiraatira, parti qui domine largement la vie politique locale en contrôlant trente-huit des quarante-huit communes du territoire.

FRANÇAIS ÉTABLIS HORS DE FRANCE

ROBERT DEL PICCHIA (RPR). Né le 10 novembre 1942 à Marseille, journaliste, Robert Del Picchia a été élu pour la première fois au Conseil supérieur des Français de l'étranger en 1988 dans la circonscription de Vienne (Autriche). Il préside, au sein du Conseil, le groupe Rassemblement des Français de l'étranger, l'un des deux groupes se réclamant du RPR.

ANDRÉ FERRAND (UDF). Né le 22 février 1936 à Lyon, consultant, André Ferrand a été élu pour la première fois au Conseil supérieur des Français de l'étranger en 1982 dans la circonscription de Bruxelles.

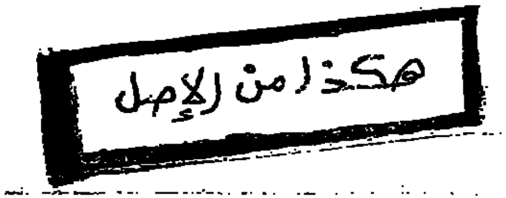
Deux élections partielles

HAUTE-LOIRE

GUY VISSAC (RPR). Né le 31 décembre 1933 à Langeac (Haute-Loire), Guy Vissac est artisan fleuriste. Conseiller municipal de Langeac de 1959 à 1965 puis de 1971 à 1983, il en est, depuis lors, le maire. Conseiller général du canton de Langeac de 1976 à 1994, il est, depuis 1976, membre du conseil régional d'Auvergne, dont il est vice-président depuis 1992. Depuis 1978, M. Vissac est le suppléant du député de la 2e circonscription de la Haute-Loire, Jean Proriol (DL). Il est aussi président du Syndicat mixte d'aménagement du Haut-Allier.

PUY-DE-DÔME

SERGE GODARD (PS). Né le 25 mars 1936 à Gerzat (Puy-de-Dôme), Serge Godard est docteur ès sciences et géophysicien. En 1971, il devient conseiller municipal de Clermont-Ferrand, puis adjoint au maire, en 1974, date à laquelle il adhère au PS. Premier adjoint, en 1995, M. Godard est devenu maire de la ville en 1997 à la suite de la démission de Roger Quilliot – qui était aussi sénateur et l'avait choisi comme suppléant. M. Godard est conseiller général du canton de Clermont-Ferrand-Est depuis 1988, président de la communauté de l'agglomération clermontoise depuis 1997 et président du Syndicat mixte des transports en commun.



JUSTICE Deux procédures judiciaires, à Paris et à Bobigny (Seine-Saint-Denis), des rapports d'inspection internes à l'Assistance publique des hôpitaux de Paris ainsi qu'un contrôle de la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France démontrent l'existence de pratiques frauduleuses dans sept hôpitaux de l'Assistance publique de Paris et de sa banlieue. ● DES GÉRANTS DE TUTELLE, chargés de gérer les biens de malades incapables de le faire, sont mis en cause pour avoir spolié des personnes hospitalisées. ● À L'HÔPITAL Pitié-Salpêtrière, dont l'ancienne gérante de tutelle ainsi que son adjointe ont été mises en examen, les détournements sont supérieurs à 3,5 millions de francs. ● CETTE AFFAIRE suscite une polémique entre la justice, chargée de contrôler les gérants de tutelle, et l'Assistance publique, chacune reprochant à l'autre son manque de vigilance.

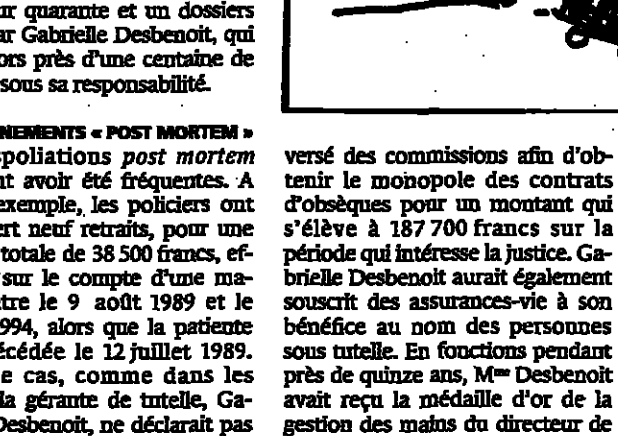
Des malades sous tutelle victimes de spoliations dans des hôpitaux parisiens

Deux procédures judiciaires et des rapports d'inspection mettent en évidence des pratiques frauduleuses de gérants de tutelle au détriment des personnes dont ils sont chargés de gérer les biens. A La Pitié-Salpêtrière, plus de 3,5 millions de francs ont été détournés

IL AURA SUFFI d'une simple enquête ouverte en avril 1996 sur des détournements de fonds au sein du groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière, à Paris, pour dévoiler des pratiques de spoliation touchant les biens des malades hospitalisés incapables de gérer leur patrimoine. Deux ans plus tard, deux procédures judiciaires, l'une à Paris et l'autre à Bobigny (Seine-Saint-Denis), ainsi que des rapports d'inspection internes à l'Assistance publique des hôpitaux de Paris (APHP) et un contrôle effectué par la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France démontrent que ces pratiques ont existé dans sept hôpitaux de l'Assistance publique de Paris et de sa banlieue.

Les gérants de tutelle sont chargés de gérer les biens des personnes hospitalisées. Nommés par l'Assistance publique parmi ses agents, ils travaillent sous le contrôle des juges d'instance chargés de vérifier annuellement les comptes mis sous tutelle , et seuls habilités à leur confier des dossiers. Dans la pratique, cette mesure judiciaire vise, dans la plupart des cas, des personnes âgées ou souffrant de problèmes psychiatriques, sans famille ou ayant perdu tout contact avec celle-ci.

Plus de 3 millions et demi de francs ont été détournés à l'hôpital Pitié-Salpêtrière, l'établissement hospitalier le plus important d'Europe. Tout a débuté le 26 mars 1996 avec l'envoi au parquet de Paris du rapport d'une juge d'instance du 13e arrondissement dénonçant les pratiques d'une ancienne gérante de tutelle, Gabrielle Desbenoit, ainsi que de son adjointe, Mireille Lacroze. Toutes deux ont été mises en examen pour *« abus de confiance, faux et usage, complicité et recel d'escroquerie »*. Les investigations ont porté sur quarante et un dossiers gérés par Gabrielle Desbenoit, qui avait alors près d'une centaine de tutelles sous sa responsabilité.



DÉTOURNEMENTS « POST MORTEM »

Les spoliations *post mortem* semblent avoir été fréquentes. A titre d'exemple, les policiers ont découvert neuf retraits, pour une somme totale de 38 500 francs, effectués sur le compte d'une malade entre le 9 août 1989 et le 4 avril 1994, alors que la patiente était décédée le 12 juillet 1989. Dans ce cas, comme dans les autres, la gérante de tutelle, Gabrielle Desbenoit, ne déclarait pas la mort des personnes dont elle gérait le patrimoine, afin de pouvoir disposer de ses biens sans contrôle. Une société de pompes funèbres semble en outre lui avoir versé des commissions afin d'obtenir le monopole des contrats d'obsèques pour un montant qui s'élève à 187 700 francs sur la période qui intéresse la justice. Gabrielle Desbenoit aurait également souscrit des assurances-vie à son bénéfice au nom des personnes sous tutelle. En fonctions pendant près de quinze ans, Mme Desbenoit avait reçu la médaille d'or de la gestion des mains du directeur de La Pitié-Salpêtrière.

L'adjointe de Gabrielle Desbenoit, Mireille Lacroze, aurait quant à elle été logée pour un loyer modique de 2 000 francs dans l'appartement d'une personne hospitalisée placée sous tutelle. Plus de 700 000 francs de travaux ont été réalisés, début 1994, dans ce quatre-pièces situé avenue des Gobelins, à Paris, aux frais de la personne hospitalisée. L'enquête aurait, en outre, démontré qu'il y avait eu surfacturation au profit de l'entreprise sollicitée.

Un avocat, Samy Bochner, lui aussi mis en examen, a touché une commission sur cette opération. Les factures de téléphone et d'électricité étaient prélevées sur les comptes de la personne placée sous tutelle.

Dans un courrier adressé, le 27 juin 1996, à la direction de La Pitié-Salpêtrière, le notaire des héritiers d'une personne décédée en 1990 s'étonne de ne pas savoir *« ce qu'il est advenu du mobilier de la défunte »*. En fait, l'examen de documents internes permet de penser que la direction de l'hôpital avait pris l'habitude de céder au personnel le mobilier et les bijoux appartenant aux personnes placées sous tutelle, après leur décès, dans des conditions tout à fait irrégulières au sein même de l'établissement.

A la fin de l'année 1997, l'inspection interne de l'Assistance publique a mené ses propres recherches. Quelques mois plus tard, au sein de l'hôpital Joffre-Dupuytren, à Draveil dans l'Essonne, la gérante de tutelle a quitté ses fonctions à la suite de la découverte de pratiques frauduleuses. Des prélèvements irréguliers ont été constatés sur les comptes de malades sous tutelle. Une opération suspecte aurait, notamment, permis d'acquérir l'appartement d'une personne décédée.

« ERREMENTS CONTESTABLES »

Une information judiciaire a par ailleurs été ouverte au tribunal de Bobigny : des retraits *post mortem* auraient été effectués au préjudice des successions de deux personnes à l'hôpital de gérontologie René Muret-Bigottini (Sevran, Seine-Saint-Denis). Le 9 mai 1996, le notaire chargé du règlement des affaires d'un malade décédé le 30 mai 1990 constatait l'existence d'un retrait de 350 000 francs plus de quatre mois après la disparition de cette personne. L'hôpital René Muret-Bigottini a porté plainte contre la suppléante du gérant de tutelle. Dans le même temps les héritiers engageaient une action en responsabilité contre l'Etat et l'Assistance publique devant le tribunal de Bobigny.

En 1996, déjà, la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France jugeait sévèrement la gestion des biens des malades de quatre hôpitaux de l'Assistance publique : Fernand-Widal, à Paris, Corentin-Celton, à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), Charles-Foix, à Ivry-sur-Seine et Emile-Roux à Limeil-Brévannes, dans le Val-de-Marne. *« De nombreux errements contestables ont pu être constatés : inclusion dans les revenus des sommes figurant déjà au crédit de comptes de deniers existant au jour de l'ouverture de tutelle, assimilation des virements de compte à compte ou du montant des successions à des revenus, prélèvements sur des opérations de placement ou sur des cessions de valeurs mobilières. Ces pratiques, parfois peu légales, aboutissent à des doubles, voire des triples prélèvements lésant l'intérêt des malades. »*

Jacques Follorou

Les majeurs sous protection juridique

● **Mesures** : le juge des tutelles (juge du tribunal d'instance) prononce une mesure de protection lorsque l'altération des facultés du majeur a été constatée par un médecin spécialiste. Il apprécie alors l'opportunité d'un régime de protection. Dans le cas de la mise sous tutelle, la personne adulte est représentée dans tous les actes de la vie civile, dans celui d'une curatelle, l'assistance et le contrôle n'interviennent que pour les actes les plus importants. Enfin, la sauvegarde de justice est un régime transitoire en attente de l'ouverture d'une tutelle ou d'une curatelle.

● **Progression** : en 1996, 26 000 personnes ont été placées sous tutelle et 24 000 personnes sous curatelle. Les placements de majeurs sous protection juridique ont progressé de 44 % entre 1990 et 1996, ce qui représente la plus forte hausse de tous les contentieux devant les tribunaux d'instance. Cette progression est contrastée selon le mode de protection : les tutelles ont peu augmenté tandis que les curatelles ont doublé.

● **Gérants** : lorsque l'entourage familial est inexistant ou défaillant, le juge désigne des gérants de tutelle ou confie cette mesure à l'Etat. Le gérant de tutelle est un préposé administratif de l'établissement de soins où la personne majeure est placée. Les tutelles dites de gérance représentent 34 % de l'ensemble des tutelles. Cette part baisse régulièrement au profit des tutelles d'Etat qui atteignent 17 %. L'exercice est confié soit au préfet, qui délègue au directeur de l'action sanitaire et sociale, soit à un notaire.

Justice et Assistance publique se renvoient la responsabilité

AU PREMIER rang des responsables des détournements figurent les gérants de tutelles qui sont chargés, au sein des hôpitaux, de la gestion des avoirs des adultes placés sous tutelle par décision judiciaire. L'ensemble des opérations financières engageant des fonds importants est théoriquement soumis à l'accord préalable du juge d'instance. Travaux, placements, ventes immobilières ou mobilières : rien de tout cela ne doit échapper au magistrat. Or aucune remarque n'a été émise par les juges d'instance sur le travail de l'ancienne gérante de La Pitié-Salpêtrière, mise en examen à Paris.

Pour expliquer cette absence de vigilance, le tribunal de Paris, dont dépendent les vingt juges d'instance parisiens en charge de contrôler les gestions des gérants de tutelles, fait état *« du manque de moyens dont dispose la justice »*. *« Il faut*, affirme le premier vice-président du tribunal de Paris, Jean-Jacques Gomez, *que l'hôpital prenne ses responsabilités et nomme des personnels de qualité. »*

La présidence du tribunal relève en outre que les hôpitaux n'ont pas pleinement joué leur rôle. Dans une circulaire du 3 décembre 1986, l'ancien directeur de l'Assistance publique, Jean Choussat, demandait à tous les directeurs des hôpitaux de suivre attentivement le travail des gérants de tutelles. *« Vous pouvez vérifier*, écrivait-il, *qu'il procède bien à la reddition annuelle de ses comptes et lui demander des explications sur la façon dont il remplit cette obligation ; de même, vous pouvez vous assurer qu'il gère les biens de la personne protégée en bon père de famille. »*

Le directeur des affaires juridiques de l'Assistance publique, Jean-Pierre Carbuccia-Berland, ancien magistrat, rétorque que ces affaires relèvent, plus généralement, de la *« responsabilité de l'Etat »*. Dans un courrier adressé, le 11 mai 1998, au parquet de Bobigny, il souligne que ces dossiers *« sont susceptibles de nuire gravement à l'image du service public hospitalier comme à celle du service public de la justice, surtout si ces derniers, par leur inaction, laissent supposer qu'ils se désintéressent de la protection des incapables »*.

CONTRÔLE DES ACTIVITÉS

L'Assistance publique se montre également très critique à l'égard du travail des juges d'instance. Elle estime qu'ils se fiaient trop aisément à la bonne foi des gérants tout en interdisant à l'hôpital d'intervenir dans la gestion des tutelles. Si les textes qui interdisent aux juges de placer de gros patrimoines entre les mains des gérants de tutelles hospitaliers avaient été respectés, ajoute l'AP, les détournements de fonds n'auraient pas pu prendre cette ampleur. Dans un courrier daté du 13 mai 1998, et adressé aux ministres des finances, de la santé et de la justice, Antoine Durrleman, directeur général de l'Assistance publique, demande des missions d'inspections sur le système des gérants de tutelles.

La chambre régionale des comptes (CRC) d'Ile-de-France a mené, pour sa part, ces derniers mois, sa propre enquête sur la gestion des fonds des malades par la direction de l'hôpital de La Pitié-Salpêtrière. En étendant ses investigations aux relations entre l'Assistance publique, qui nomme les gérants, et la justice, qui est censée les contrôler, la chambre a créé un certain émoi au sein du monde judiciaire. Au printemps, une douzaine de juges d'instance ont remis une pétition au président du tribunal de Paris, Jean-Marie Coulon, afin de dénoncer ce contrôle de leurs activités.

M. Coulon, président du TGI de Paris, s'est entretenu avec le président de la chambre régionale des comptes, Jean-Louis Chartier, afin de lui faire part des critiques émanant des magistrats. *« Nous sommes prêts à collaborer*, explique Jean-Jacques Gomez, *mais il a fallu rappeler à la chambre régionale des comptes qu'il s'agissait d'une mission de gestion de fait et non d'un audit sur la justice. Les questions adressées par la CRC étaient tout à fait contestables. »* A deux reprises, en avril et en mai, M. Gomez a cependant réuni tous les juges d'instance afin de préciser les modalités de contrôle des gérants de tutelles. *« Je leur ai demandé d'assurer un maximum de vérifications et de renforcer le lien avec les comptables publics »*, conclut-il.

Enfin, ces pratiques mettent également en lumière l'extrême passivité du Trésor public et des établissements bancaires cités dans le dossier de La Pitié-Salpêtrière : Caisse d'épargne d'Ile-de-France, BNP, Crédit du Nord ou Banque populaire. Les retraits frauduleux, atteignant parfois plusieurs centaines de milliers de francs, constatés sur les comptes des personnes qu'ils savaient hospitalisées n'ont jamais suscité d'étonnement.

J. Fo.

Ira Einhorn risque à nouveau l'extradition vers les Etats-Unis

BORDEAUX
de notre correspondante

Mardi 29 septembre, à la suite d'une nouvelle demande d'extradition de la justice américaine, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Bordeaux va rouvrir le dossier Ira Einhorn. Cet ancien leader hippy des années 70 avait été condamné par contumace à Philadelphie en 1993, à la prison à perpétuité pour l'assassinat de sa petite amie en 1977. Vingt ans plus tard, le 4 décembre à Bordeaux, la chambre d'accusation avait donné un avis défavorable à une première demande d'extradition américaine (*Le Monde* du 6 décembre 1997).

Ira Einhorn était donc resté à Champagne-Mouton, un petit village charentais où il s'était installé, sous le faux nom d'Eugène Mallon, il y a cinq ans, après seize années de fuite dans différents pays européens. Toutefois, mis en examen au tribunal de grande instance d'Angoulême pour *« séjour irrégulier »* et *« usage de faux documents administratifs »*, il devait se soumettre aux obligations de son contrôle judiciaire en « pointant » deux fois par semaine à la gendarmerie du village.

Ainsi, cette grande figure américaine du new age (*Le Monde* du 23 septembre 1997) a-t-elle été à nouveau arrêtée, lundi 21 septembre, à l'occasion d'un de ces contrôles de routine, pour être placée en détention à la maison d'arrêt de Gradignan (Gironde).

Le lendemain, Ira Einhorn a été placé sous écrou extraditionnel. Le procureur général de Pennsylvanie, l'Etat où Ira Einhorn aurait commis le meurtre, a en effet signé, en mai, une deuxième demande d'extradition.

Quarante-cinq procureurs généraux américains ont même demandé à Madeleine Albright, secrétaire d'Etat chargée des affaires étrangères, d'appuyer cette demande.

PROCÉDURE « IN ABSTENTIA »

L'affaire est très suivie par les médias américains. La plupart, considérant Ira Einhorn comme un dangereux criminel, n'avaient pas apprécié la décision des magistrats bordelais. L'Etat de Pennsylvanie non plus : en janvier, il a modifié une de ses lois dans le but d'autoriser un nouveau procès pour toute personne réfugiée dans un pays étranger qui refuse de l'extrader. Il espère ainsi faire tomber l'argumentation de la cour d'appel de Bordeaux qui, dans son premier arrêt, avait critiqué la procédure *in abstentia* appliquée en Pennsylvanie, en vertu de laquelle un fugitif condamné par contumace ne peut bénéficier, une fois capturé, d'un nouveau procès.

« Quelle est cette nouvelle loi votée à destination d'un seul individu ? », s'interroge Me Dominique Delthil, un des avocats de la défense. Elle serait, selon lui, inconstitutionnelle au regard du droit américain. D'autres arguments sont avancés contre une éventuelle extradition : le fait que la peine de mort soit rétablie, depuis 1980, dans cet Etat et qu'aucune remise de peine ne soit possible. Ira Einhorn, lui, a toujours clamé son innocence et crié au complot.

Claudia Courtois

Au procès de Florence Rey, les jurés vont devoir juger une « parenthèse meurtrière » de 25 minutes

L'audience a opposé l'absence de « dangerosité sociale » de l'accusée à la violence des faits

Le procès de Florence Rey, accusée d'avoir participé le 4 octobre 1994 à une équipée meurtrière qui avait coûté la vie à cinq personnes ; dont son compagnon, Audry Maupin, devait reprendre, lundi 28 septembre, devant la cour d'assises de Paris, par les plaidoiries des parties civiles. Les sept premières journées d'audience ont permis de mieux cerner la personnalité de la jeune femme et l'absurdité de son crime.

AU LENDEMAIN du 4 octobre 1994, l'émotion provoquée par l'équipée meurtrière d'Audry Maupin et de Florence Rey, au cours de laquelle trois policiers et un chauffeur de taxi avaient été tués, avait, comme l'huile sur le feu, relancé les interrogations sur le rétablissement de la peine de mort. Comme souvent, face au crime, la foule et certains de ceux qui prétendent parler en son nom n'instruisent pas, ne jugent pas : ils exécutent. Quatre ans plus tard, s'il fallait s'en persuader, le procès de Florence Rey rappelle que juger n'est pas seulement dire le droit ou condamner, mais aussi comprendre.


PROCÈS

Alors que devaient s'ouvrir, lundi 28 septembre, les plaidoiries des parties civiles, sept journées intenses ont tiré l'audience de la brutalité des faits aux ébauches d'explication de leurs causes et de leur enchaînement. De l'examen du braquage de la préfourrière de la porte de Pantin, des prises d'otages, des fusillades de la Nation et du bois de Vincennes, la cour d'assises a saisi l'extrême violence : cinq morts, dont celle d'Audry Maupin en point d'orgue. Des policiers froidement abattus avant même qu'ils ne comprennent ce qui leur arrive ; une quarantaine de coups de feu échangés ; des policiers blessés ou agressés, des passants touchés ; deux otages sous le choc. Vingt-cinq minutes de folie criminelle, aujourd'hui ponctuée d'une conclusion balistique : Florence Rey n'aurait tué personne. Seul Audry Maupin aurait tué.

Face à la crudité des faits, dans le box des accusés, une jeune femme en pleurs, à peine sortie de l'adolescence, au visage marqué d'une insondable et triste solitude, balbutiante, a jeté d'entrée ses premiers mots pour les familles des victimes et dit combien elle aurait aimé *« que ça n'arrive pas »*. Des témoins ont défilé, qui ont creusé ce fossé entre les actes reprochés à l'accusée et sa personnalité. Plusieurs ont indiqué ne pas comprendre *« la tragique et épouvantable parenthèse »* dans la vie de celle qui était hier une lycéenne sans problème, *« agréable, gaie et serviable »*, et qui est aujourd'hui, selon l'administration pénitentiaire, une détenue *« exemplaire »*.

Alors, les experts psychiatres et psychologues ont apporté leurs clés. Cela a été toute l'intelligence du plan d'audience, conçu par le président Jean-Pierre Feydeau, que de terminer sur les éléments de compréhension des crimes, qui résident pour beaucoup dans les personnalités de l'accusée et de son compagnon décédé. Aux assises, en effet, habituellement, il est plus courant de clore par l'examen des faits. L'équipée meurtrière, ont donc expliqué les experts, est un *« accident »* dans la vie psychique de Florence Rey. Pour eux, l'enchaînement du drame est dû à la *« complémentarité malheureuse »* du couple Maupin-Rey, qui s'est progressivement *« déconnecté de la réalité sociale »*. La jeune fille a été placée *« sous l'emprise »* de son premier amour : un étudiant de philosophie de quatre ans son aîné, épris d'absolu, de dépassement de soi et de liberté, dont Hegel disait que *« c'est seulement par le risque de sa vie qu'on peut* [la] *conserver »*.

Selon les experts, la tragédie ne s'est donc pas nouée sur un quelconque *« comportement préétabli »*, sur le terreau d'une délinquance naissante. Florence Rey ne relève d'aucune *« dangerosité sociale »*. *« On ne voit pas comment une telle situation pourrait se reproduire »*, a dit un psychiatre. Le crime est passionnel, évidemment atypique. Il est un crime d'amour fou. Un crime de couple, sans véritable dimension politique, certes forgé sur les fers d'une révolte adolescente, mais somme toute assez banale, nourrie du refus des conventions et des mots, de l'hypocrisie et de l'injustice sociales, avide d'un monde parfait, donc sans police.

« IMAGES DE GANGSTER »

Ces idées *« révolutionnaires »* ont probablement été attisées par quelques rencontres et réunions dans la mouvance autonome d'extrême gauche, voire par quelques manipulateurs, comme le laisse sous-entendre le dossier. Elles n'en ont pas moins abouti essentiellement à un crime de rêves consumés en un effroyable cauchemar. Un crime d'illusions, de fantasmes et d'*« images de gangster »*, dont l'accusée a dit à l'audience qu'elles représentaient pour Audry Maupin *« une certaine liberté »*.

On dit de Florence Rey qu'elle lit beaucoup et qu'elle a été subjuguée par *Suerte*, le roman autobiographique de Claude Lucas, paru en 1995 chez Plon dans la collection « Terre humaine », dirigée par l'ethnologue Jean Malaurie. Pour ceux qui connaissent l'œuvre de ce braqueur multirécidiviste devenu en prison philosophe et disciple d'Emmanuel Levinas, c'est tout dire de la prise de conscience de l'accusée, dont font par ailleurs état les psychiatres. Claude Lucas est de ceux qui, comme Albert Camus, traquent l'absurde et s'interrogent avec distance sur la réalité et les non-sens de la vie.

Les crimes du couple Maupin-Rey et les cinq morts qui en découlent, atrocement gratuites, sont absurdes. Et il reste maintenant à la cour d'assises à fixer, pour celle qui seule en répond, le prix de cette absurdité. Les écueils sont nombreux, comme de vouloir juger le couple à travers la seule accusée, oubliant qu'Audry Maupin a déjà payé ses actes de sa vie. Comme d'éclipser le fait qu'à treize mois près la cour d'assises des mineurs eût alors été saisie – en 1994, Florence Rey avait tout juste dix-neuf ans.

Grâce aux psychiatres, les trois magistrats et les neuf jurés – parmi lesquels huit femmes – savent désormais la succession d'*« enfermements psychiques »* que furent le milieu familial *« paradoxal »* de l'accusée puis sa relation avec Audry Maupin. Ainsi que l'enfermement physique, bien sûr, auquel a conduit ses actes. Ils connaissent de même son *« évolution »*, décrite par les experts, depuis son incarcération, et mesurent la difficulté pour les parties civiles à entendre parler quand pour elles, depuis la mort de leur proche, *« tout s'est arrêté »*. Ils savent enfin que, après la rencontre avec Audry Maupin et l'équipée meurtrière d'octobre 1994, le procès, miroir de la réalité, constitue pour Florence Rey la *« troisième bascule »* dans la construction de sa vie de femme, dont ils tiennent, par leur décision, tout à la fois le sens et l'avenir.

Jean-Michel Dumay

Le parquet transmet au fisc le dossier de Roland Dumas

Plusieurs transactions n'ont pas été déclarées

APRÈS s'être efforcé de justifier l'origine d'une partie de ses ressources devant la justice, le président du Conseil constitutionnel *pourrait avoir à faire de même* devant l'administration fiscale. Le parquet de Paris a transmis, le 18 septembre, à la Direction générale des impôts (DGI), les éléments relatifs à la situation personnelle de Roland Dumas, tels qu'ils sont apparus au détour de l'enquête des juges d'instruction Eva Joly et Laurence Vichnievsky. De 1991 à 1996, le compte bancaire de M. Dumas, ouvert dans une agence parisienne du Crédit lyonnais, avait été approvisionné par un grand nombre de dépôts d'argent liquide, dont le total avoisinait 3,3 millions de francs. Durant la même période, les comptes de plusieurs membres de sa famille et de son entourage avaient été, eux aussi, crédités d'importants montants en espèces.

Interrogé à six reprises par les juges, M. Dumas a toujours contesté avoir bénéficié des sommes extraites des caisses du groupe Elf-Aquitaine au profit de son amie personnelle et ancienne collaboratrice, Christine Deviers-Joncour – sommes estimées à quelque 66 millions de francs. Mais il n'a pu expliquer qu'imprécisément la provenance des versements constatés sur son propre compte, arguant, pour l'essentiel, de la constitution d'*« économies réalisées sur* [ses] *honoraires d'avocat »* avant l'exercice de ses responsabilités de ministre des affaires étrangères, de 1988 à 1993. Il a également invoqué, pour justifier certaines entrées de fonds, des ventes d'oeuvres d'art et de lingots d'or, ainsi qu'un emprunt de 500.000 francs contracté en 1992 auprès de son ami d'enfance, l'ex-banquier genevois Jean-Pierre François. Or, de l'aveu même de M. Dumas, plusieurs de ces transactions n'auraient pas été déclarées, ainsi que l'exigent pourtant les règles fiscales.

Le code général des impôts dispose ainsi que les transactions sur l'or ou sur les œuvres d'art sont soumises à une taxe, et doivent donc faire l'objet d'une déclaration par le vendeur. De même, le prêt que lui aurait consenti son ami aurait dû être signalé au fisc. *« Ce prêt n'a jamais fait l'objet d'une déclaration de ma part aux impôts »*, a toutefois répondu aux juges M. Dumas, lors de son interrogatoire du 12 juin (*Le Monde* du 18 juin). Aucun acte écrit n'ayant été rédigé pour établir ce prêt, et la somme n'ayant pas été remboursée, rien ne peut donc, en l'état, prouver la véracité des explications de l'ancien ministre sur ce point. Mais ses avocats ont estimé, dans un courrier adressé aux deux magistrates, qu'il ne revenait pas à M. Dumas d'*« apporter la preuve de son innocence »*, mais au contraire à la justice d'établir le caractère éventuellement frauduleux de ses opérations financières. C'est en réponse à cette lettre, assortie d'une demande de non-lieu (*Le Monde* du 9 septembre), que les juges ont demandé au parquet de saisir les services fiscaux – ainsi que l'avait indiqué *Le Parisien* dans son édition daté 19-20 septembre.

« DES ÉCLAIRCISSEMENTS »

Le même argument ne pourra pas, en tout cas, être opposé aux agents du fisc, devant lesquels le président du Conseil constitutionnel pourrait avoir à justifier de ses ressources. Le livre des procédures fiscales dispose en effet que l'administration a le pouvoir de demander à tout contribuable *« des éclaircissements »* sur sa situation. En outre, la jurisprudence en cette matière considère insuffisante *« la réponse dans laquelle le contribuable, pour expliquer les sommes figurant au crédit de ses comptes bancaires (...) se borne à faire état, sans fournir les justifications nécessaires et probantes, d'économies réalisées antérieurement à la période d'imposition* [et] *notamment d'économies détenues en espèces ou en or dans un coffre bancaire »*. La prescription devrait néanmoins réduire le champ des investigations fiscales aux seuls versements enregistrés depuis 1994. Si M. Dumas doit subir une vérification, elle ne devrait pas pouvoir inclure l'année 1992, durant laquelle son compte au Crédit lyonnais enregistra exclusivement des dépôts d'espèces, pour un total de 2,6 millions de francs.

Hervé Gattegno

Au stade Charléty, 10 000 charismatiques « touchent le ciel »

*« **FILS** bien-aimé du Père, je te salue »* : les alléluias crépitent dans le stade Charléty quand 10 000 charismatiques, protestants et catholiques, s'embrassent, se signent, chantent, dansent, louent Dieu dans une forêt de bras levés et dans les sons inarticulés (le *« parler en langues »* ou glossolalie) qui sont pour eux le don de l'Esprit. Mains jointes, visages extatiques, ils s'agenouillent pour une démarche de repentance, se frappent la poitrine pour les offenses hier commises entre chrétiens et prient, au milieu des silences et des cantiques, afin d'obtenir les « grâces » de guérison et de conversion.

Depuis un rassemblement européen à Strasbourg en 1982, c'est la première fois que les charismatiques de toutes confessions se réunissaient, samedi 26 septembre à Paris, à l'initiative du Père Michel Santier, responsable de la communauté Réjouis-toi, de Coutances (Manche), et du pasteur luthérien Kurt Maeder, de Strasbourg. Plusieurs évêques catholiques, le pasteur Jean Tartier, président *de la Fédération protestante et Mgr Jérémie* pour l'orthodoxie étaient venus bénir cette manifestation de « chachas » que les Eglises ont longtemps considérés avec dédain, mais qui aujourd'hui se sont assagis et deviennent leur force de frappe numérique.

L'habit blanc et le scapulaire marron de Sœur Marie de la Visitation, ancienne journaliste à la Radiotélévision belge, colorent la foule de Charléty. Dans sa communauté des Béatitudes, elle vient de prononcer ses vœux définitifs et, rayonnante, s'exclame : *« J'ai l'impression de toucher le ciel. »* Près d'elle, Pierre, démonstrateur à la Fnac, converti depuis douze ans, confie que, malgré un divorce et une maladie, *« le Seigneur est présent à chaque instant de* [sa] *vie »*. Il y a aussi Sylvie qui chante des poèmes de Jean de la Croix, Thérèse d'Avila, Agnès de Langeac et autres mystiques. Les traite-t-on d'illuminés, avec leurs sourires d'anges et leurs alleluias ? *« Il y a tant de déprimes,* répond Sylvie. *Les gens ont soif d'amour et il y a des alleluias qui font vivre. »*

Né aux Etats-Unis dans les années 60, le Renouveau charismatique est en France en pleine maturité. Dans ses communautés (Chemin neuf, L'Emmanuel, Pain de vie, Béatitudes, etc.), des laïcs, mariés ou célibataires, partagent leurs vies avec des prêtres et des religieux. Par la qualité de leurs liturgies, par leur foi dans les dons (charismes) de prophétie et de guérison, les communautés et groupes de prières charismatiques attirent un public jeune, à la fois intellectuel et populaire. Leur style les rapproche des communautés « pentecôtistes » (assemblées de Dieu, apostoliques, etc.), plus indépendantes des grandes Eglises, attachées à un fondamentalisme biblique et en pleine expansion.

Les charismatiques sont souvent accusés de faire bande à part, d'exprimer une volonté d'hégémonie qui a longtemps irrité les évêques eux-mêmes. Mais faute de prêtres, ceux-ci leur confient de plus en plus de paroisses, de lieux de culte et de pèlerinage. Toutefois, le militantisme œcuménique qu'ils ont manifesté samedi à Charléty confirme un souhait d'intégration et d'unité, qui peut nuire à leur originalité – la grande communauté de L'Emmanuel avait boudé ce rassemblement –, mais qui les montre aussi plus adultes et respectueux des différences.

Henri Tincq

Les Européens bénéficient d'un titre de séjour permanent en France

LES RESSORTISSANTS de l'Union européenne séjournant en France, sauf les étudiants, bénéficient désormais d'une carte de séjour de dix années au lieu de cinq, prévoit un décret publié au *Journal officiel* du 27 septembre. Passé le premier renouvellement, ce titre sera remplacé par une carte permanente valable à vie, et non plus une carte de dix ans. La suppression de la formalité du renouvellement pour les Européens, proposée par le rapport Weil sur l'immigration, est cependant appliquée de façon restrictive : seuls en bénéficieront les ressortissants des pays pratiquant la réciprocité avec les Français résidant chez eux, excluant ainsi les Espagnols, les Italiens et les Portugais, les plus nombreux en France.

L'enseignement catholique souhaite régler le statut des maîtres du privé

RÉSERVÉ jusqu'à l'effacement, depuis sa nomination le 1er novembre 1994, Pierre Daniel, secrétaire général de l'enseignement catholique, devait estimer, lundi 28 septembre, lors de sa conférence de presse de rentrée, qu'il était *« urgent de trancher maintenant le dossier des maîtres du privé »*. Il joint donc sa voix à celle d'Eric de Labarre, le nouveau président de l'Unapel, déclarant voilà une dizaine de jours (*Le Monde* du 16 septembre) que l'égalisation du statut des enseignants du privé et du public en matière de retraites et de prévoyance relevait d'une *« urgence absolue »*.

« Pour moi, ce dossier est prioritaire depuis longtemps, explique Pierre Daniel, premier laïc à occuper sa fonction, *mais la dissolution nous a obligés à tout reprendre à zéro. L'alternance a signifié un an d'arrêt. »* Négociateur discret du dossier depuis quelques années, M. Daniel confie qu'il était parvenu à établir avec François Bayrou, l'ancien ministre de l'éducation, un plan de financement échelonné sur plusieurs années, sans vouloir en révéler le montant. Contrairement à Eric de Labarre, qui parle d'une somme oscillant entre 700 millions de francs et 1 milliard, Pierre Daniel se refuse toujours à chiffrer ce qu'il en coûterait à l'Etat d'assurer la parité entre enseignants du public et du privé dans le domaine des retraites et de la prévoyance.

« DES CONDITIONS ÉQUITABLES »

Il s'accorde avec le président de l'Unapel, en revanche, pour tirer les conséquences de cette situation : ce sont les parents d'élèves du privé qui, à travers les frais d'inscription dans les établissements, assument des charges financières qui devraient incomber à l'employeur des enseignants, c'est-à-dire l'Etat. Alors que, depuis la loi Debré de 1959, les statuts des enseignants des deux bords tendent à s'harmoniser, les retraites et la prévoyance ressortissent à un imbroglio juridique entre droit public et droit privé fort complexe à démêler.

Le secrétaire général de l'enseignement catholique se montre pourtant optimiste : *« Il faudrait que dans les six mois nous trouvions une solution définitive. J'ai bon espoir »*, assure-t-il, après plusieurs rencontres avec le cabinet de Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, et de Ségolène Royal, ministre déléguée. Le problème devient d'autant plus pressant que, par le jeu de la démographie, les départs à la retraite d'enseignants vont s'accélérer d'ici à 2005.

M. Daniel plaide que l'association du privé au service public d'éducation ne peut se faire que *« dans des conditions équitables »*. Puisque l'enseignement privé sous contrat, à 95 % catholique, est partie prenante de la politique éducative – qu'il s'agisse des zones d'éducation prioritaires (ZEP), de l'école primaire, ou de la réforme des lycées –, *« il ne faut pas que l'enseignement public prenne tous les élèves en difficulté et nous laisse les meilleurs ou les plus aisés »*, ajoute le secrétaire général. L'enseignement catholique, qui a déjà fait appel aux entreprises privées, cherche également les moyens d'être associé au « plan multimédias » de Claude Allègre, puisque l'école catholique ne peut légalement recevoir de subventions directes de la part des collectivités locales, qui équipent les établissements scolaires. Pour le reste, la politique menée depuis un peu plus d'un an par Claude Allègre et Ségolène Royal ne déplaît pas à M. Daniel. Il espère simplement que *« quelques mesures de bon sens seront appliquées, parmi le nombre considérable d'idées qui ont été lancées »*.

Le secrétaire général de l'enseignement catholique se montre en revanche plus que prudent vis-à-vis de la position prise par l'Unapel au sujet du PACS (*lire ci-contre*). *« Une association de parents fait ce qu'elle veut. Ce n'est pas à l'enseignement catholique de prendre position »*, a-t-il averti. *« Les évêques l'ont fait* [*Le Monde* du 18 septembre], *et de façon beaucoup plus nuancée qu'une simple condamnation. Je partage leur analyse »*, a-t-il conclu.

Béatrice Gurrey

L'Unapel part en guerre contre le PACS

L'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (Unapel), regroupant 780 000 familles, a jugé que le pacte civil de solidarité (PACS) représentait *« une menace pour la cohésion sociale et le développement du jeune »*, dans un communiqué publié lundi 28 septembre.

L'Unapel estime que le PACS *« ne peut qu'affaiblir l'image de la famille chez les jeunes »* et rendre *« plus difficile l'apprentissage de leurs futures responsabilités »*. Alors que l'examen du projet de loi doit avoir lieu le 9 octobre à l'Assemblée, l'Unapel *« demande solennellement aux responsables politiques d'écarter un texte dont les conséquences négatives sur l'éducation des futurs adultes sont évidentes »* et se dit *« prête à soutenir toutes les initiatives qui lui paraîtront opportunes en vue de sensibiliser l'opinion publique et tous les élus »*.

DÉPÊCHES

■ **MEURTRE : soupçonnés d'être les auteurs du meurtre d'Adrien,** un jeune garçon de 12 ans, dont le corps a été retrouvé le 3 août, trois mois après sa disparition à Thionville (Moselle), Alex Din, 36 ans, et Nicolas Hennetier, 28 ans, ont été mis en examen, samedi 26 septembre, pour homicide volontaire sur mineur de 15 ans et écroués. Arrêté deux jours plus tôt par la police, Alex Din avait, dans un premier temps, reconnu avoir frappé le jeune garçon qui avait refusé ses avances. Puis, lors d'une confrontation, il s'est rétracté en accusant son ami, Nicolas Hennetier qui, lui, n'a cessé de nier.

■ **MÉDECINE : après son autorisation de mise sur le marché en Europe,** le Viagra sera disponible dans les pharmacies françaises à partir du 15 octobre, a annoncé, dimanche 27 septembre, son fabricant, les Laboratoires Pfizer. Le prix de vente du comprimé de 50 mg, non remboursé par la Sécurité Sociale, sera librement fixé par les pharmaciens et devrait se situer entre 70 et 75 francs.

هكذا من الأصل

DISPARITION

Charles Lederman

L'avocat du PCF, de la CGT, des Algériens du FLN

ANCIEN sénateur communiste du Val-de-Marne, l'avocat Charles Lederman est mort, dimanche 27 septembre, à Paris, des suites d'une longue maladie.

Figure pittoresque du Sénat, où il avait siégé de 1977 jusqu'à l'automne 1995, ce petit homme rond était réputé pour ses talents d'orateur et sa vivacité d'esprit. C'est le coeur gros qu'il avait renoncé à se représenter à son siège de sénateur, en 1995, son parti l'ayant mis en retraite. Il était alors âgé de quatre-vingt-deux ans et se sentait prêt à lutter encore contre ses *« adversaires congénitaux »* – la droite – au Palais du Luxembourg, mais l'obéissance à son parti, dont il fut l'avocat dans de nombreuses affaires, resta une règle immuable de sa vie de militant.

Né en 1913 dans le ghetto de Varsovie, ce fils d'immigrés juifs polonais, membre des Jeunesses communistes à l'âge de treize ans (tout en étant lauréat du concours général en thème latin), sera marqué par les manifestations monstres à la République, en 1927, après l'exécution aux Etats-Unis de Sacco et Vanzetti, puis par les journées de février 1934. Capturé par les Allemands à Dunkerque en 1940, il fut enfermé au stalag de Dortmund, d'où il s'échappa pour rejoindre Lyon et la Résistance en 1942.

Après la Libération, Charles Lederman fut de ceux qui, dans les années de guerre froide, soutenaient bec et ongles l'URSS. S'il avait publiquement dénoncé le pacte germano-soviétique, il se refusa longtemps à voir en face l'antisémitisme des maîtres du Kremlin dans le procès des « blouses blanches », les médecins juifs de Staline accusés de trahison. *« J'ai des regrets. Je n'ai pas fait ce que j'aurais dû faire »*, reconnaissait-il à la fin de son existence. De la même manière, il ne broncha pas lorsque le secrétaire du PC tchécoslovaque, Rudolf Slansky, soupçonné de conspirer contre l'Etat, fut jugé, condamné, puis exécuté en 1952. A cette époque, comme la grande majorité des communistes français, Lederman considérait l'URSS comme *« une forteresse assiégée »* qu'il fallait défendre coûte que coûte.

CONTRE LES CAPITALISTES

Dans sa longue et riche carrière d'avocat, il défendra, bien sûr, ses camarades du parti et de la CGT. Il sera ainsi au côté de Jacques Duclos, alors l'un des dirigeants du PCF, dans la rocambolesque « affaire des pigeons ». En 1952, lors d'une manifestation contre le général américain *« Ridgway la peste »*, Duclos avait été arrêté dans sa voiture. Sur la banquette, la police avait découvert trois pigeons morts et accusa le dirigeant communiste d'espionnage (les volatiles étant pris pour des pigeons voyageurs venus de Moscou...).

Pendant les attentats de l'OAS, Charles Lederman défendit les Algériens du FLN, ce qui lui valut des menaces de mort. Dès les premières heures de la Ve République, il était revenu à ses combats de toujours en faveur des droits sociaux, contre les capitalistes *« qui n'ont rien compris »*. En 1987, il obtint la réintégration de l'ouvrier Alain Clavaud à l'usine Dunlop de Montluçon, licencié pour avoir raconté une nuit de travail à un journaliste de *L'Humanité*. Il s'illustra encore en défendant les « dix de Renault », ces syndicalistes licenciés par la Régie et condamnés pour violence sur des cadres.

Pour la petite histoire, on notera qu'un matin de 1972 c'est dans son appartement que Georges Marchais accueillit François Mitterrand afin de parachever le programme commun de la gauche.

Eric Fottorino

NOMINATION

CULTURE

Alain Auclaire, directeur général de TV5, a été nommé président de l'Ecole nationale supérieure des métiers de l'image et du son, par décret publié au *Journal officiel* du 25 septembre, en remplacement de René Bonnell.

[Né le 6 décembre 1940 à Clermont-Ferrand, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, Alain Auclaire fut affecté au ministère des affaires culturelles à sa sortie de l'ENA, en 1969. Successivement chef du bureau des maîtres d'oeuvre et maîtres d'ouvrages (1971-1972), chef de la division de la création architecturale à la direction de l'architecture (1972-1973), chargé de mission auprès du président directeur général de la librairie Armand Colin (1973-1974), puis chef de la division de l'action régionale, chargé de la préparation et de la mise en oeuvre des chartes culturelles à la direction de l'administration générale au secrétariat d'Etat à la culture (1974-1976). Il est ensuite détaché au titre de la mobilité en qualité de secrétaire général du Centre national des lettres de 1976 à 1979, étant parallèlement président de la commission des prix de qualité aux films de court métrage (1977-1979). Sous-directeur des programmes et des affaires financières au Centre national de la cinématographie (CNC) et chef du service de l'audiovisuel, chargé de la mise en oeuvre du Fonds de création audiovisuelle du ministère de la culture, de 1979 à 1982, il est secrétaire général du CNC (1982-1983), directeur de l'exploitation et de la diffusion (1983-1985) et directeur général adjoint de ce centre (1985-1989), avant de devenir directeur général de la Société française de production et de création audiovisuelle (SFP) en 1989, puis directeur de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites (1991-1994). Alain Auclaire, qui fut également président de la commision d'aide sélective à la production cinématographique des pays en voie de développement, était directeur général de la chaîne francophone par câble et satellite, TV5, depuis décembre 1994. Il est membre du comité consultatif de la diffusion cinématographique depuis avril dernier.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Michèle BERNIER, Thierry DEL JÉSUS
et leur fils Victor
ont la joie d'annoncer la naissance de

Emma,

le 12 septembre 1998, à Paris.

Anniversaires de naissance

Claude BOLLET

a soixante-dix-sept ans, mais grâce à sa jeunesse d'esprit, il peut continuer à lire *Tintin*.

Joyeux anniversaire.

Hugues, Jo, Sacha, Christine, Claude Bollet.

Mariages

– Après un an de bonheur et de complicité,

Jenny SEROR
et Didier ROUGEMONT

se sont unis le 23 septembre 1998, dans la plus stricte intimité.

Décès

– Mme Mireille Belot,
son épouse,
Mme le professeur Dominique Cupa et M. le professeur Michel Cupa,
Mme Françoise Marmey et M. le docteur Gilles Marmey,
M. le docteur Jean-Pierre Belot et Mme Marie-France Nicolaj,
ses enfants et leurs conjoints,

Amélie, Laurent, Sandrine, Stéphanie, Christophe, Alain, Pascal et Marie,
ses petits-enfants,
David,
son arrière-petit-fils,
Et toute sa famille,
MM. les docteurs-vétérinaires André Augros, Edmond Makowski, Yves Séraphin,
ses élèves,
Ses amis du Cadre noir,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. le docteur-vétérinaire
Pierre BELOT,
ancien élève
de l'Ecole nationale vétérinaire
de Maisons-Alfort,
professeur associé honoraire à l'université
de Guelph, Ontario (Canada),

survenu le 21 septembre 1998, à Doué-la-Fontaine (49700).

La cérémonie religieuse a été célébrée le 24 septembre 1998, en l'église de Saint-Hilaire, Saint-Florent (49400).

– Mme Hélène Dion,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur André DION,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
président cofondateur de l'Association
pour le traitement et la réinsertion
des insuffisants respiratoires (Atrir)

La cérémonie religieuse sera célébrée le 28 septembre 1998, à 16 h 30, en l'église Saint-Vincent à Nyons (26110).

Ni fleurs ni couronnes.

– Mme Suzanne Español-Jollivet,
son épouse,
M. François Jean Español,
Mme Maria Eloina Sanchez-Castano,
son fils, sa belle-fille,
Mme Catherine Español,
M. Michel Gruny,
sa fille, son gendre,
M. Emmanuel François Español,
Mlle Pénéloppe Bellé-Español,
son petit-fils, sa petite-fille,
Mme Jeanne Bouillé-Jollivet,
M. et Mme Robert, Jacqueline Charret,
M. et Mme Robert, Claudine Duchaussois,
ses belles-sœurs et beaux-frères,
M. et Mme Michel, Christiane Cheron,
M. et Mme Roger, Claude Bellurget,
M. Christian Duchaussois,
M. François Español,
ses neveux et nièces,
Mme Dominique Blanc,
Mlle Susana Cuadron Ambite,
M. Patrick Auvinet,
Ses parents et alliés de France et d'Espagne,
ont la douleur de faire part du décès de

Georges Henri
ESPAÑOL FRIESS
(1911-1998)
Ancien volontaire
de l'armée républicaine espagnole
(XVe brigade internationale)
Jarama 1936-1937,
Madrid Cité universitaire 1937-1938.

« Un sentiment d'angoisse et de douleur infinie nous monte à la gorge, nous empoigne...
Vous pouvez partir avec orgueil ! Vous êtes l'histoire, vous êtes la légende. Vous êtes l'exemple héroïque de la solidarité et de l'universalité de la démocratie...

Dolorès Ibarruri,
la Pasionaria.

Les obsèques se sont déroulées dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, place de l'Amphithéâtre,
75014 Paris.
Les Granges,
36310 Dunet.

– Vitrolles. Montpellier. Entrechaux. Mirabel-aux-Baronnies.

Mme Lucien Martin, née Arlette Millier,
son épouse,
Régis Martin,
Jean-Luc Martin et Marie-Hélène Gros,
Laurie, Galla et Julia Martin,
Michel Martin et Mme, née Bernadette Moinier,
Jean-Baptiste Martin,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Martin, Pétrignani, Le Mercier, Dufour, de Gandemar, Fabre, Bénech,
ses cousins, ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Lucien MARTIN,
archiviste municipal honoraire,
Félibre Manteneire,

décédé le 24 septembre 1998, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, dans l'église Saint-Gérard à Vitrolles, le 28 septembre, et l'inhumation dans le caveau de sa famille spirituelle qu'il a tant aimée, au cimetière du Rocher, à Vitrolles.

Aro la draio finido
Es intra dins l'eternita.
Gardo li Viergi de Vido
Uno plaço a toun coustat.

Priez pour lui.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Yvette Pesez,
son épouse,
Thierry, Mylène, Alexandre, Véronique,
ses enfants,
Florian, Audrey, Stéphane, Adrien,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Marie PESEZ,

survenu le 24 septembre 1998, à l'âge de soixante-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 29 septembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, Paris-17e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

93, avenue du Révérend-Père Cloarec,
92270 Bois-Colombes.

– Le président,
Le bureau,
Le conseil d'administration,
Le conseil scientifique,
Et ses collègues de l'Ecole des hautes études en sciences sociales,
ont le regret de faire part du décès de

M. Jean-Marie PESEZ,
directeur d'études,

survenu le 24 septembre 1998.

– La direction et les membres du Centre de recherches historiques (EHESS-CNRS) et du Groupe d'archéologie médiévale,
ont appris avec grande tristesse le décès de leur collègue et ami,

M. Jean-Marie PESEZ,

survenu le 24 septembre 1998.

– Mme Marguerite Schneider,
Robert et Anne-Sylvie Schneider,
Romain et Mathias,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Maurice SCHNEIDER,
chevalier dans l'ordre national du Mérite,

survenu dans sa quatre-vingt-treizième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, le 23 septembre 1998, à Lyon.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Anniversaires de décès

– Danièle et Marie-Pascal
rappellent à tous ceux qui ont connu

Michel POMEY

sa disparition brutale le 29 septembre 1983.

Elles rappellent également son œuvre au cabinet André Malraux et au Conseil d'Etat dans le domaine des Fondations d'utilité publique et la création, en 1969, de la Fondation de France dont il fut vice-président de 1980 à 1983.

Au-delà de sa présence physique, il est toujours présent dans nos mémoires.

8, rue de l'Abbaye,
75006 Paris.

Avis de messe

– Il y a dix ans,

Marie-Christine ROBERT,
journaliste au *Monde*,

nous quittait.

Ceux qui l'ont connue et aimée pourront avoir une pensée émue. Ils pourront, s'ils le veulent, se retrouver à midi et demi, le 3 octobre, chez les Dominicains, au 23, rue des Tanneries, Paris-13e, pour une messe à son intention.

Communications diverses

La CIMADE
organise une soirée
sur la situation en ex-URSS.

Conférence de
J. RADVANYL (INALCO)
Mercredi 30 septembre, à 20 h 30
ERF, 44, boulevard des Batignolles,
Paris-17e.

Fêtes juives traditionnelles.
Si vous voulez y réfléchir d'un point de vue inhabituel, lisez donc

Temps juifs, lecture laïque

par le cercle Gaston-Crémieux.

192 pages, 98 F,
éditions Liana-Lévi,
1, place Painlevé,
75005 Paris.

Soutenances de thèse

– Une excellente thèse de doctorat en droit public a été brillamment présentée et soutenue par M. Alban-Rubain Adouki, à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, sur le thème : **Les politiques de réforme administrative dans le cadre de l'ajustement structurel en Afrique.**

Le titre de docteur en droit lui a été conféré avec une mention très honorable avec félicitations du jury.

هكذا من الأصل

La fiscalité locale au seuil d'importantes réformes

Souhaitant simplifier le système et corriger des disparités, le gouvernement s'apprête en 1999 à modifier la répartition et le produit de la taxe d'habitation ainsi que la taxe professionnelle. Sur le terrain – *comme à Nantes* –, les maires redoutent d'endosser l'impopularité de la nouvelle donne

MAL CONNUE des Français, indispensable au fonctionnement des collectivités territoriales, la fiscalité locale fait l'objet depuis des années d'une sorte de procès qui se double d'une vaine recherche en *simplification. Le débat ressurgit* chaque année, lorsque avec le début de l'automne, vient la saison des feuilles d'impôts locaux. La dénonciation d'un *« scandale »* est désormais un thème porteur, notamment à cause des fortes hausses enregistrées pendant la première moitié des années 90. A l'inverse, d'autres analyses exonèrent les élus locaux de cette responsabilité, en mettant en valeur le poids des contraintes qui pèsent sur leurs épaules et l'étroitesse de leurs marges de manoeuvre.

Si deux points de vue, diamétralement opposés, s'expriment et perdurent d'année en année, c'est en partie parce que le problème relève de la quadrature du cercle : *« L'espoir de trouver des règles simples à un problème complexe est passablement chimérique*, soulignent deux spécialistes dans un livre récent (*La Fiscalité locale en question*, Guy Gilbert Alain Guengant, éd. Montchrestien 1998). *La prise en compte simultanée de l'efficacité économique, de l'équité, de l'autonomie et de la responsabilité montre la voie nécessairement étroite des choix fiscaux des collectivités décentralisées, dans une problématique d'ensemble similaire à celle de l'harmonisation européenne écartelée en permanence entre la recherche de la cohérence solidaire et le respect des diversités locales créatrices.* » Il faut faire la part entre ce qui tient à la logique du système et ce qui relève de ses effets pervers, ou de ses dysfonctionnements.

LA LOGIQUE DU SYSTÈME

● **Revenus et montant de l'impôt.** Schématiquement, les impôts locaux sont conçus pour donner *aux collectivités les moyens de financer* les services fournis à leurs administrés. Ils n'ont pas vocation à opérer une redistribution des revenus entre les contribuables. Cette fonction est dévolue aux impôts d'Etat. Néanmoins, la fiscalité locale prend partiellement en *compte le niveau de revenu des* contribuables, par le biais de dégrèvements et d'abattements divers : d'après les données officielles, on peut estimer à quelque 6 millions le nombre de foyers fiscaux modestes ou en situation difficile bénéficiant d'une exonération totale de taxe d'habitation (TH). L'Association des maires des grandes villes de France (AMGVF) estime que près de 30 % des foyers fiscaux sont exemptés en tout ou partie du paiement de la TH. Selon l'AMGVF, ce chiffre atteint 50 % dans une ville comme Rennes. Enfin, un lien de fait est établi entre richesse et impôts locaux : il est rare qu'une famille modeste habite un hôtel particulier ou un duplex des beaux quartiers, soumis à une forte imposition locale...

● **Fixation des bases.** Les trois impôts locaux directs supportés par les particuliers (taxes d'habita*tion, sur le foncier bâti et non bâti*) sont établis en fonction du niveau des bases locatives. Autrement dit, les services fiscaux de l'Etat calculent la valeur qu'auraient appartements, immeubles et terrains s'ils étaient loués. L'impôt est calculé en multipliant ces bases par les taux votés par les collectivités locales (les divers calculs effectués par l'administration sont détaillés au *verso* des feuilles d'impôts locaux). Il est donc logique que les bases locatives ne soient pas les mêmes pour deux appartements de superficie identique dans deux villes différentes : chacun sait que le loyer d'un 90 m² à Neuilly-sur-Seine n'est pas le même qu'à Perpignan ou Dunkerque.

● **Disparités de taux.** Là encore, ces écarts sont dans la logique de la fiscalité locale : c'est le corollaire du principe d'autonomie de gestion des collectivités, qui fonde l'organisation territoriale de la France. Le respect de ce principe (bien antérieur à la décentralisation) s'accompagne nécessairement d'une certaine liberté dans la fixation du taux des impôts locaux : les élus n'ont pas prise sur le montant des concours de l'Etat, autre élément essentiel de leurs ressources, sauf lors des âpres négociations qui, sous tous les gou*vernements*, réunissent régulièrement leurs représentants et les ministres intéressés... La liberté de fixation des taux est cependant encadrée par la loi, qui limite l'ampleur des variations autorisées.

Deux villes de même population peuvent connaître des situations financières très différentes. Il n'y a rien de commun entre les finances d'une petite commune bénéficiant de l'implantation sur son territoire d'un gros équipement industriel (qui apporte beaucoup de taxe professionnelle) et celles d'un bourg similaire, riche seulement de trois commerces et deux artisans. La comparaison vaut aussi à plus grande échelle et le cercle vicieux des inégalités est bien connu des spécialistes. Lorsque le « gisement » fiscal sur lequel peut compter une collectivité (autrement dit, la capacité de ses administrés à payer des impôts locaux, en fonction de la qualité de leur logements et de leurs revenus) est faible, celle-ci doit se rattraper sur les taux. Cette loi d'airain s'exerce aussi sur la taxe professionnelle (TP) : elle entraîne une augmentation des taux, ce qui fait fuir les entreprises et aggrave le problème. D'autant que les collectivités qui connaissent les problèmes sociaux les plus lourds sont aussi, très souvent celles qui attirent peu les entreprises, pour des raisons politiques, sociologiques, etc. Ce phénomène est très net en région parisienne.

*Un maire peut hériter d'une si*tuation financière difficile, produit d'erreurs de gestion de son prédécesseur, aussi bien que d'un effort d'équipement justifié par un fort accroissement démographique – ce qui ne sera pas nécessairement le cas de la commune voi*sine. De même, au début des an*nées 90, compte tenu du haut niveau des taux d'intérêt, les maires se sont souciés de limiter leur endettement. Or, en dehors des subventions de l'Etat, les collectivités n'ont pas trente-six possibilités pour se financer : l'em*prunt ou... l'impôt. Quant à leurs* dépenses, les élus ne peuvent pas les comprimer à leur aise : pas seulement à cause des impératifs du fonctionnement d'une collectivité, mais aussi parce qu'ils ne contrôlent pas entièrement leurs frais. Ainsi la rémunération des agents de la fonction publique territoriale est-elle, en partie, alignée sur celle de la fonction publique d'Etat.

Enfin, il n'est plus exact de dire que ces taux augmentent constamment. Après plusieurs années de fortes hausses, la pression fiscale des collectivités est, grosso modo, stabilisée depuis 1997. L'envolée de la fiscalité locale au début des années 90 peut s'expliquer localement par des erreurs de gestion ou le poids des dépenses, parfois aussi somptuaires qu'inutiles, engagées dans la fièvre des premières années de la décentralisa*tion. Son caractère généralisé* montre qu'elle tient aussi à l'augmentation des charges supportées par les collectivités, comme l'aide sociale ou le volet insertion du RMI. Il est aujourd'hui admis qu'une partie au moins des charges transférées aux collectivités depuis quinze ans n'a pas été accompagnée d'un transfert de recettes équivalent. Parfois ce transfert a généré de lourdes dépenses. L'exemple le plus connu est celui de l'entretien des lycées, transféré aux régions, qui ont consenti pendant plusieurs années un lourd effort de construction et de rénovation – au prix d'une augmentation des impôts –, que l'Etat n'avait pas effectué.

SES EFFETS PERVERS

● **Les bases : révision à hauts risques.** Les bases locatives utilisées aujourd'hui sont toujours celles de 1970 (en dehors des revalorisations forfaitaires annuelles votées par le Parlement pour suivre l'inflation), alors que tout a changé. Une telle obsolescence est source d'injustices caractérisées. C'est pourquoi le gouvernement a décidé de mettre enfin en œuvre, de façon progressive à partir de 2000, l'ajustement des bases locatives en fonction des travaux effectués par les services fiscaux en...1989-90. Cette révision pourrait introduire des bouleversements considérables, souvent redoutés par les maires *(lire ci-contre l'exemple de Nantes)*.

● **Les taux : concurrence sauvage, dumping fiscal...** De multiples inégalités, injustices ou incohérences sont produites par la fiscalité locale. Exemple, la querelle autour de ce que les spécialistes appellent les *« charges de centralité »*. Quelle que soit leur taille, les villes connaissent souvent des problèmes comparables, dès lors qu'une agglomération se forme autour d'elles, avec un centre et une périphérie : la situation de la ville-centre lui impose charges et équipements (sportifs, culturels, etc.) spécifiques. Les populations des communes avoisinantes en profitent...sans en ressentir le poids dans leurs propres impôts locaux.

Ces distorsions se ressentent aussi pour la taxe professionnelle. Des communes parfois toutes petites, avec de faibles besoins, peuvent pratiquer des taux beaucoup moins élevés que ceux de la ville-centre adjacente. Enfin, des communes voisines peuvent se livrer une véritable guerre commerciale à coup d'avantages divers et de rabais sur la TP afin d'attirer des entreprises. D'où souvent des aberrations urbanistiques, avec une multiplication incontrôlée de zones industrielles et commerciales en périphérie des grandes villes. Sans même évoquer l'exemple type d'une commune rurale abritant une centrale nucléaire, qui refuserait de partager le « gâteau » avec ses voisines. Le seul remède aujourd'hui est dans le développement de la coopération intercommunale, que le gouvernement, comme ses prédécesseurs, s'emploie à favoriser, en mettant l'accent sur le développement cohérent des agglomérations.

Pour sortir de ce maquis, de multiples idées ont été mises sur la table. L'idée de spécialisation de l'impôt local – *« une collectivité, un impôt »* – a fait florès un temps avant d'être aujourd'hui plutôt délaissée. Pour sa part, Jean-Pierre Fourcade (DL), sénateur des Hauts-de-Seine, maire de Boulogne-Billancourt et grand connaisseur du sujet en tant que président du comité des finances locales (CLF), plaide depuis longtemps pour une solution radicale : un partage des impôts nationaux entre l'Etat et les collectivités.

Comme les autres, le gouvernement de Lionel Jospin a écarté toute idée de *« grand soir »* de la fiscalité locale. Mais en procédant de façon moins spectaculaire, il aura néanmoins apporté davantage de modifications que ses prédécesseurs depuis bien des années, avec trois réformes en cours ou prévues : la mise en œuvre de la révision des bases locatives déjà évoquée ; la suppression progressive de la part salariale dans l'assiette de la TP, lourde de conséquences, puisque certains élus y voient le premier pas vers la disparition de cet impôt ; enfin la réforme de l'intercommunalité préparée par Jean-Pierre Chevènement et qui aborde le problème de la disparité des taux de TP en créant la *« communauté d'agglomération »* dotée d'un taux unique. Mais ces réformes, intervenues au terme d'arbitrages interministériels parfois délicats, sont déjà critiquées. Réuni le 8 septembre, le Comité des finances locales (CFL) s'est déclaré, dans une délibération adoptée à l'unanimité, *« très préoccupé »* par la réforme de la TP, qui *« ne constitue par une bonne mesure »*. Le CFL s'interroge sur la constitutionnalité d'une réforme qui, selon lui, *« diminue l'autonomie »* des collectivités locales, accroît *« le poids de l'Etat »* et remet en cause la décentralisation. En outre, le CFL ajoute : *« Nous ne percevons pas bien la cohérence entre la réduction de l'assiette de la TP et la mise en place d'une TP unique d'agglomération prévue dans le projet de loi sur l'intercommunalité (...). Cela réduit l'incitation au développement intercommunal. Bercy et la place Beauvau ont cheminé parallèlement sans se rejoindre.* » Une nouvelle fois, se vérifie la fatalité qui pèse sur la fiscalité locale : le statu quo ne satisfait personne, la réforme non plus...

Jean-Louis Andreani

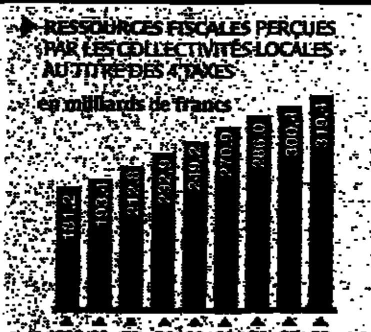
La fiscalité directe des principales villes françaises en 1998

Taux votés par les municipalités	TAXE D'HABITATION	FONCIER BÂTI	TAXE PROFESSION.	Taux votés par les municipalités	TAXE D'HABITATION	FONCIER BÂTI	TAXE PROFESSION.
NIMES	30,23	32,00	25,01	ANGERS	16,34	26,37	12,74
LILLE	24,44	16,62	15,20	MULHOUSE	16,25	20,59	16,08
MARSEILLE	21,93	18,47	[illegible]	ROUBAIX	16,24	17,70	16,61
TOURCOING	21,88	22,64	16,82	PERPIGNAN	15,56	20,03	-
RENNES	21,75	21,75	[illegible]	BREST	15,42	15,25	12,68
PAU	21,31	22,60	25,73	MONTPELLIER	15,32	23,27	16,08
TOURS	20,79	20,82	15,37	AMIENS	15,14	23,28	13,19
NICE	19,75	21,40	24,00	METZ	14,71	13,43	15,88
ST-ÉTIENNE	19,33	22,60	17,83	CLERMONT-F.	14,45	14,73	10,93
DUNKERQUE	19,07	18,98	18,02	CAEN	14,42	30,19	17,94
AIX-EN-PROV.	18,94	17,64	[illegible]	STRASBOURG	14,22	11,57	13,09
BESANÇON	18,64	20,16	14,90	LORIENT	13,13	23,51	12,18
TOULOUSE	18,54	20,75	17,86	BORDEAUX	12,94	15,58	16,69
NANTES	17,90	20,14	19,45	NANCY	12,71	13,85	16,48
LE HAVRE	17,87	27,80	18,08	LYON	11,82	8,64	11,24
ORLÉANS	17,56	24,40	17,03	REIMS	10,84	19,18	13,65
DIJON	17,44	20,55	13,32	BOULOGNE-B.	9,48	6,55	8,39
ROUEN	17,44	16,75	11,18	PARIS	9,15	7,39	12,85
LIMOGES	17,24	16,44	15,20	VERSAILLES	8,85	10,97	8,95
ARGENTEUIL	16,90	18,04	17,68	LE MANS	8,82	10,69	8,08
GRENOBLE	16,69	27,95	19,49	TOTAL VILLES	13,93	13,52	14,12

▶ POIDS RELATIF DES 4 TAXES (1996) en %

TAXE D'HABITATION: 22,3
TAXE SUR LE FONCIER BÂTI
TAXE SUR LE FONCIER NON BÂTI: 1,8
TAXE PROFESSIONNELLE: 49,2

Les particuliers payent trois des quatre taxes locales : la taxe d'habitation, les taxes sur le foncier, bâti et non-bâti. Les taux figurant ci-dessus sont ceux appliqués par les municipalités. Les contribuables payent aussi ces impôts aux régions et aux départements, qui votent leurs propres taux. Enfin, certaines structures intercommunales prélèvent leur fiscalité propre.



A Nantes, les élus craignent l'impopularité des ajustements de la taxe d'habitation

Malgré cette réforme, la mairie ne percevra pas un franc de plus

NANTES
de notre correspondant

Les ordinateurs de la ville de Nantes passent régulièrement à la moulinette toutes les données locales disponibles sur la taxe d'habitation (TH). La municipalité que dirige Jean-Marc Ayrault (PS) arrive ainsi, parfois, à détecter un logement dont la valeur locative cadastrale, qui sert de base au calcul de cette taxe, est manifestement sous-estimée. Les cas suspects sont transmis aux services fiscaux, qui décident s'il faut effectivement corriger la feuille d'impôt de l'occupant des lieux. Ce qu'ils font, bien entendu, le plus souvent.

La municipalité fait ainsi rentrer plus d'argent dans ses caisses, d'une façon légale et en restant moins exposée politiquement qu'en recourant à une hausse des taux d'imposition. Toutefois, de nombreux logements échappent encore à sa vigilance. A Nantes comme ailleurs, tout repose en effet sur une estimation des valeurs locatives de 1970. A l'époque, les services de l'Etat ont classé les logements en huit catégories, dans un ordre décroissant de qualité allant de *« nettement somptueux »* à *« aspect délabré »* en passant par *« belle apparence »*...

A chaque catégorie correspond une valeur fiscale au mètre carré, censée refléter les écarts. Le nombre de mètres carrés pris en compte pour le calcul de la TH est la somme des mètres carrés réels et des *« mètres carrés fiscaux »* liés à la présence d'éléments de confort : le fisc ajoute par exemple 2 m² pour une baignoire, 4 pour l'eau courante, etc. Viennent s'y greffer les coefficients d'entretien et de situation du logement. Ainsi, une maison du quartier de Doulon, à l'est de Nantes, passe-t-elle d'une surface réelle de 93 m² à une surface fiscale de 171. Cette surface fiscale est ensuite multipliée par le prix au mètre carré de la catégorie – 35 francs dans le cas de cette maison –, puis par les coefficients cumulés de revalorisation décidés chaque année au plan national. Le résultat donne ici une valeur locative cadastrale de 23 454 francs. Signe que l'estimation initiale n'est plus d'époque, la valeur locative réelle de cette maison est au moins du double.

Depuis 1970, chaque nouveau logement est évalué par le fisc selon les indications du permis de construire. Idem pour les transformations de logements anciens ayant exigé un permis. Dans ces deux cas, le calcul ne pose pas de problème de principe : il prend en compte la réalité contemporaine de l'habitation. La difficulté majeure vient des nombreuses réhabilitations effectuées sans permis de construire. La quasi-totalité est restée inconnue des services fiscaux. Qui déclare la pose d'une baignoire dans un logement n'en possédant pas auparavant ? Quai de la Fosse, dans un immeuble du XVIIIe siècle, un appartement de 160 m² aménagé sur deux étages n'était jusqu'à l'an dernier connu du fisc que comme un logement de 90 m² sur un étage. L'aménagement dans les combles de trois chambres, d'une salle de bains et de toilettes, réalisé il y a sept ans, ne figurait pas sur les registres du cadastre. C'est chose faite depuis 1997 seulement, parce que le nouveau propriétaire a établi une déclaration exacte de la surface et des éléments de confort de l'appartement. Du coup, sa valeur locative est passée de 10 930 à 17 190 francs et la TH a bondi de 4 834 à 7 695 francs.

« Heureusement, nous n'avons pas le droit de perquisitionner. De toute façon, nous n'avons pas les moyens matériels de vérifier. On ne peut toutefois pas parler de fraude, dans la plupart des cas, mais d'ignorance de l'obligation qu'il y a à déclarer la modification de son habitation », confie un agent des services fiscaux. A Nantes, au service du cadastre chargé de ce travail, les trois géomètres arpentant les rues pour faire des relevés sont aussi chargés de repérer les transformations importantes de logements. Mais l'installation de sanitaires ou l'aménagement d'un grenier en chambre pour le fils étudiant sont indécelables. La mise à jour de la valeur locative des habitations anciennes transformées repose donc, dans les faits, sur les contribuables.

Le cas des logements sociaux est inverse. Construits depuis quarante ans, ils sont tous dotés des éléments modernes de confort. Leur valeur locative est donc assez élevée, quand bien même leur valeur réelle s'est dégradée au fil des années. A Nantes, où les 30 000 logements du parc locatif social représentent un quart des résidences principales, le paradoxe n'a rien d'anecdotique. *« La notion de confort est périmée. Aujourd'hui, combien de logements n'ont pas de toilettes ou de chauffage ? »*, s'exclame Albert Mahé, l'adjoint aux finances. Non seulement périmée mais injuste, dans le cas des petits logements. Ajouter 20 *« m² fiscaux »* à la surface réelle d'un studio parce qu'il possède une salle de bains double sa valeur locative, alors que cela augmente à la marge celle d'une maison de 150 m².

La révision des valeurs locatives décidée en 1990 a été faite sur la base du montant réel des loyers. Le résultat a donné le haut-le-cœur à beaucoup d'élus, pourtant présents dans les commissions départementales chargées du travail. Comme le montre l'exemple de la maison du quartier Doulon cité plus haut, l'alignement de la valeur locative fiscale sur la valeur locative réelle a de fortes chances d'augmenter la TH des logements anciens. A l'inverse, les logements sociaux perdent de la valeur locative, parce que les quartiers où ils sont implantés ne sont guère courus et parce que leurs loyers ont moins augmenté que ceux du marché libre. *« Nos simulations montrent des transferts de charges importants entre ces deux types de logements »*, dit-on du côté de l'Etat.

L'étude diffusée à l'époque dans le département fait état d'une légère baisse des taxes des *« habitations de luxe »* et des *« habitations confortables »*, d'une baisse de 40 % de celles des logements sociaux, d'une très légère hausse de celles des habitations moyennes et d'une hausse de 50 % de celles des *« habitations médiocres »* ! Sur la commune de Nantes, la base de cet impôt, constituée par la somme de toutes les valeurs locatives, augmenterait de plus de 50 %, ce qui mécaniquement ferait baisser les taux pour que le produit fiscal perçu par la commune soit constant. La taxe des logements de catégorie intermédiaire augmenterait de 10 % et celle des logements sociaux baisserait de 50 %.

Sur le principe, la justice sociale semble y gagner. Mais, dans les faits, les exonérations accordées aux contribuables à faibles ressources risquent d'occulter cette réalité. La plupart habitent dans

Jean-Marc Ayrault juge cette réforme « nécessaire », mais délicate dans sa mise en œuvre

des logements sociaux : la baisse de la TH dont bénéficieront ces logements les laissera indifférents, puisqu'ils ne la payent pas ou peu. Ceux qui, en revanche, habitent dans des logements anciens et payent la totalité de la TH percevront son augmentation. *« A Nantes, 54 % des contribuables ne paient pas la totalité de la taxe d'habitation et 14 % n'en paient pas du tout »*, indique Albert Mahé. L'adjoint aux finances craint fort que les habitants subissant la hausse ne s'en prennent à la mairie, alors que celle-ci ne percevra pas un franc de plus.

Albert Mahé craint aussi que l'Etat, qui compense les exonérations en reversant aux communes l'équivalent des sommes non collectées, n'en profite. *« Il aura moins de dégrèvements à compenser sur les logements sociaux. Les contribuables dont la taxe d'habitation augmentera risquent d'avoir le sentiment de payer à sa place, puisque, au final, le produit de l'impôt sera le même. »* Les sommes ? La compensation reversée par l'Etat a représenté l'an dernier 140 millions sur un total de TH mis en recouvrement de 491 ! Albert Mahé plaide pour que l'Etat *« utilise les économies réalisées du fait de la baisse des compensations pour augmenter les plafonds de ressources donnant droit à ces dégrèvements »*. Et il engage les parlementaires à ne rien voter, avant que les services fiscaux n'aient fourni des simulations détaillées.

Le maire, qui préside le groupe PS de l'Assemblée nationale, juge cette réforme *« nécessaire »* mais délicate dans sa mise en œuvre : *« Attention à ne pas créer de nouvelles injustices. Les transferts entre contribuables devront être lissés dans le temps et les augmentations annuelles plafonnées. »* Il ajoute lui aussi que l'Etat *« ne doit pas en faire une opération financière, mais apporter sa quote-part via les exonérations et dégrèvements »*. Jean-Marc Ayrault s'interroge aussi sur la concomitance des réformes de la TH et de la TP et leurs incidences sur la structure des ressources financières des communes. A Nantes comme ailleurs, habitants et élus continuent à s'interroger sur la casse-tête de la fiscalité locale.

Dominique Luneau

Helmut Kohl, le chancelier d'une seule Allemagne

Rien ne le prédestinait à devenir le maître d'œuvre de la réunification tout en garantissant l'intégration européenne. Ce tour de force, favorisé par l'effondrement de l'empire soviétique et de ses satellites, restera comme le point d'orgue de près de seize années passées à la tête du gouvernement allemand. Ce chrétien-démocrate originaire du Palatinat a cependant échoué dans la réduction des disparités économiques

QUEL héritage nous laisse Helmut Kohl ? En ayant passé près de seize ans au pouvoir, il a battu tous les records de longévité à la tête du gouvernement allemand, dans une période de transition cruciale pour son pays et pour l'Europe entière. Dans les livres d'histoire, il restera comme l'homme qui a réussi, sans provoquer de crise, à réunifier l'Allemagne rhénane et ce qu'il reste de l'ancienne Prusse, reconstituant au cœur du continent une nouvelle Allemagne dont tout le monde espère aujourd'hui qu'elle sera un des points d'ancrage de l'Union européenne élargie de demain.

La réunification allemande et l'intégration européenne ont toujours été, dans le discours du chancelier, les deux faces de la même médaille. C'est à ce prix qu'il a fait accepter par ses alliés occidentaux, et par les Russes, de pouvoir sans coup férir proclamer, le 3 octobre 1990 au Reichstag, l'absorption des cinq régions de l'ancienne Allemagne de l'Est et de Berlin dans l'ensemble de la République fédérale allemande. C'est le projet qu'il n'a cessé de défendre depuis ce jour, mais dont la mise en œuvre s'est révélée beaucoup plus longue, plus difficile qu'il ne l'avait prévu. Helmut Kohl a dû batailler pendant des mois pour convaincre ses compatriotes de bien vouloir renoncer au deutschemark pour accepter de partager, avec les autres Européens, une même monnaie. Et il a terminé son quatrième mandat en donnant l'impression de ne plus savoir quelle direction l'Europe doit prendre aujourd'hui, à la veille d'un élargissement qui donnera pourtant à l'Allemagne des responsabilités particulières, en raison de sa position de carrefour au cœur du continent.

L'union monétaire européenne, pour laquelle il avait engagé sa parole, a été le chant du cygne d'un homme arrivé au bout de sa vision politique européenne. Il a voulu rendre l'intégration européenne irréversible, pour ne pas risquer de retomber dans les luttes atroces du passé. Mais, au moment de définir le contenu politique de cette nouvelle Europe, il a donné le sentiment de ne plus savoir dans quel sens avancer, de ne plus avoir la force de faire les compromis nécessaires. Comme s'il était devenu soudain hésitant.

Depuis le retour des socialistes au pouvoir en France, en 1997, qui ont voulu l'obliger à préciser le projet politique européen en exigeant une coordination politique de la future zone euro, Helmut Kohl a semblé être le dos au mur. Il a dû faire face, à droite de sa majorité, à des forces qui lui commandaient de ne pas avancer plus loin. En Bavière, où sont fortement représentées les associations d'expatriés des anciens territoires allemands de Prusse Orientale et d'Europe centrale, l'Union chrétienne-sociale (CSU), petite sœur régionale de l'Union chrétienne-démocrate (CDU), son alliée à Bonn, lui a mené la vie dure de peur de perdre sa majorité absolue aux élections de septembre 1998. Elle n'a accepté l'euro que du bout des lèvres et ne perd pas une occasion de refuser toute nouvelle extension des prérogatives européennes. Après avoir longtemps été le chantre d'une véritable union politique, le chancelier, au sommet d'Amsterdam en juin 1997, s'est dérobé à toute discussion sur le renforcement des institutions européennes.

Peut-être, simplement, le temps lui aura-t-il manqué pour aller plus loin, malgré l'exceptionnelle longévité de son règne. Président de la CDU depuis le 12 juin 1973, il est devenu chancelier de la République fédérale de l'Ouest le 1er octobre 1982. Quatre fois réélu, il est, depuis le 2 décembre 1990, le premier chancelier de la nouvelle Allemagne. Il a ainsi battu le record de son mentor Konrad Adenauer. Fondateur de l'Allemagne de l'Ouest, en 1949, celui-ci démissionnera quatorze ans plus tard, en 1963, après avoir signé avec le général de Gaulle le traité de l'Elysée, qui fonde la relation particulière franco-allemande.

Personne n'aurait prédit, à son arrivée au pouvoir, une telle carrière. Helmut Kohl a dû attendre longtemps avant de s'imposer. Parmi les siens d'abord ; celui qui régnait alors en Bavière, le bouillant Franz Josef Strauss, ancien ministre de la défense et des finances de Konrad Adenauer, entendait bien avoir son heure. *« Kohl ne sera jamais chancelier : il est totalement incapable. Il n'en a les prédispositions ni de caractère, ni d'intellect, ni politiques. Tout lui manque pour cela »*, lâchait-il après les élections de 1976, que Helmut Kohl avait perdues de justesse contre la coalition des sociaux-démocrates et des libéraux, conduite par le chancelier Helmut Schmidt. Candidat à son tour, le « Taureau de Bavière », comme on l'appelait alors, faisait pourtant piètre figure en 1980, dégageant définitivement la voie à son jeune adversaire. *« La patience d'Helmut Kohl a prévalu »*, note, en 1996, l'un de ses biographes, le journaliste du *Spiegel* Wolfram Bickerich, *qui cite le futur porte-parole du* chancelier, Peter Boenisch : *« Franz Josef cherchait toujours la confrontation ; Kohl est toujours à la recherche du consensus. »*

Ces traits de caractère ont fait la réussite du chancelier ; ils n'ont pas toujours fait sa fortune médiatique. Homme de clan, de réseau, Helmut Kohl a longtemps souffert d'une sorte de gaucherie, d'un manque d'à-propos, raillés pendant des années dans les milieux intellectuels et politiques de tout bord. Il fait l'effet, dans le microcosme bonnois, d'un éléphant dans un magasin de porcelaine. On lui reproche sa lourdeur, son absence de grandes idées. Dans cette Allemagne du début des années 80, qui cherchait à conjurer son passé nazi et à affirmer sa voix dans le concert des nations démocratiques occidentales, le style du « Géant noir du Palatinat » tranchait avec ceux de ses prédécesseurs sociaux-démocrates, Willy Brandt, le chancelier au grand cœur, ou Helmut Schmidt, l'arrogant comptable de la réussite économique allemande, qui se targuait, avec son ami le président français Valéry Giscard d'Estaing, de faire la leçon au président américain Jimmy Carter.

> **« Kohl ne sera jamais chancelier : il n'en a les dispositions ni de caractère, ni d'intellect, ni politiques. Tout lui manque pour cela »**
> **Franz Josef Strauss, en 1976**

HELMUT KOHL est l'homme d'une génération intermédiaire. Il est encore un homme de la vieille Allemagne, dans laquelle il est né en 1930. Mais il est trop jeune pour avoir eu à se déterminer par rapport au nazisme, comme ses prédécesseurs, comme Adenauer, issu de la bourgeoisie catholique rhénane *anti-hitlérienne, comme le* résistant socialiste Willy Brandt, contraint tout jeune à l'exil en Norvège, ou comme le lieutenant Helmut Schmidt. La guerre, il en a souffert comme enfant, comme adolescent, alors qu'il fallait ramasser les morts des bombardements dans sa ville natale de Ludwigshafen. C'est là, à l'ombre des usines chimiques, qu'il naît, un 3 septembre, troisième et dernier enfant d'une famille de la petite bourgeoisie catholique rhénane. Il est petit-fils d'instituteur par sa mère ; son père est inspecteur des impôts.

En Palatinat, pays de vignes et de bonne chère, sur la rive gauche du Rhin, la France n'est jamais bien loin. Ses troupes occupent la *région depuis 1918, alimentant* la rancœur jusqu'à ce qu'elles soient contraintes de partir. Hans Kohl, le père, a fait la première guerre. Il a combattu à Verdun, transmettant à son fils l'horreur des combats. Il est remobilisé en 1939. Dans la famille, on est patriote, mais on ne se laisse pas convaincre par les nazis. Le jeune garçon, comme tous ses camarades de classe, doit pourtant s'enrôler dans les Jeunesses hitlériennes. Les derniers mois de guerre sont éprouvants. Fin 1944, le frère aîné de Helmut Kohl est tué sur le front de Westphalie, où les troupes occidentales progressent lentement. Il avait dix-huit ans. Le jeune Helmut Kohl doit bientôt, lui aussi, quitter le foyer pour Berchtesgaden, où l'on donne aux jeunes garçons leur première formation militaire. Il a quinze ans. Pour lui, l'effondrement du Reich arrive à temps. Il est précipité sur les routes, à pied, au milieu des prisonniers libérés, des mouvements de troupes alliées. C'est pour le jeune garçon une véritable épopée. Il rejoint le domicile familial dans une ville dévastée, où tout est à reconstruire, où il faut d'abord penser à survivre. En attendant la réouverture du lycée, en 1946, Helmut Kohl trouve à s'employer dans une sucrerie.

De nouveau, c'est l'occupation française. Elle est tatillonne. Juste de l'autre côté du Rhin, les Américains font preuve de plus de largesse. C'est l'époque où les partis essayent de se reconstituer. Helmut Kohl est entraîné par des proches à militer dans le nouveau parti chrétien-démocrate, qui rassemble les restes de l'ancien centre catholique et des chrétiens de tout bord. Il adhère aux premiers mouvements pro-européens. Le lycéen, qui prend la chose au sérieux, fait partie de petits groupes qui vont protester contre le maintien de postes-frontière entre la France et l'Allemagne. L'imagination ne lui manque pas, et il ne passe pas inaperçu avec son mètre quatre-vingt-treize. En 1947, il participe à la fondation, à Ludwigshafen, de l'organisation des jeunes de la CDU, la Junge Union. Sept ans plus tard – il est alors encore étudiant d'histoire à Heidelberg –, il en devient vice-président pour le Land de Rhénanie-Palatinat, ce qui lui vaut d'entrer, l'année suivante, en 1955, à la direction régionale de la CDU.

Sa carrière est désormais lancée. En 1959, il deviendra le plus jeune député du parlement régional à Mayence. Quatre ans plus tard, il en dirige le groupe parlementaire chrétien-démocrate. En 1966, il est président de la CDU de Rhénanie-Palatinat. En 1969, à trente-neuf ans, il est élu à la tête du gouvernement régional, devenant le plus jeune ministre-président de la jeune République fédérale.

« Le Palatinat abrite un type de gens gai et ouvert, qui aime bien la vie en société et la joie de vivre, et n'est pas très tenté par la pensée dogmatique. L'héritage de la francophonie rhénane et l'influence française, qui vient de la situation frontalière, doivent en cela se conjuguer. A un sens inné de la tolérance s'associe cependant souvent un contentement de soi un peu trop fort et désagréable. (...) Comme l'écrit l'historien Karl Hampe, les hommes importants que le Palatinat a connus ont presque toujours été des gens tournés vers la vie pratique. » Ces réflexions tirées de la thèse de doctorat défendue par Helmut Kohl, en 1958, sur l'évolution politique du Palatinat depuis 1945 sont évidemment trop prophétiques pour n'avoir pas été reprises par tous ses biographes. Elles résument les horizons géopolitiques du futur chancelier, sa façon d'être.

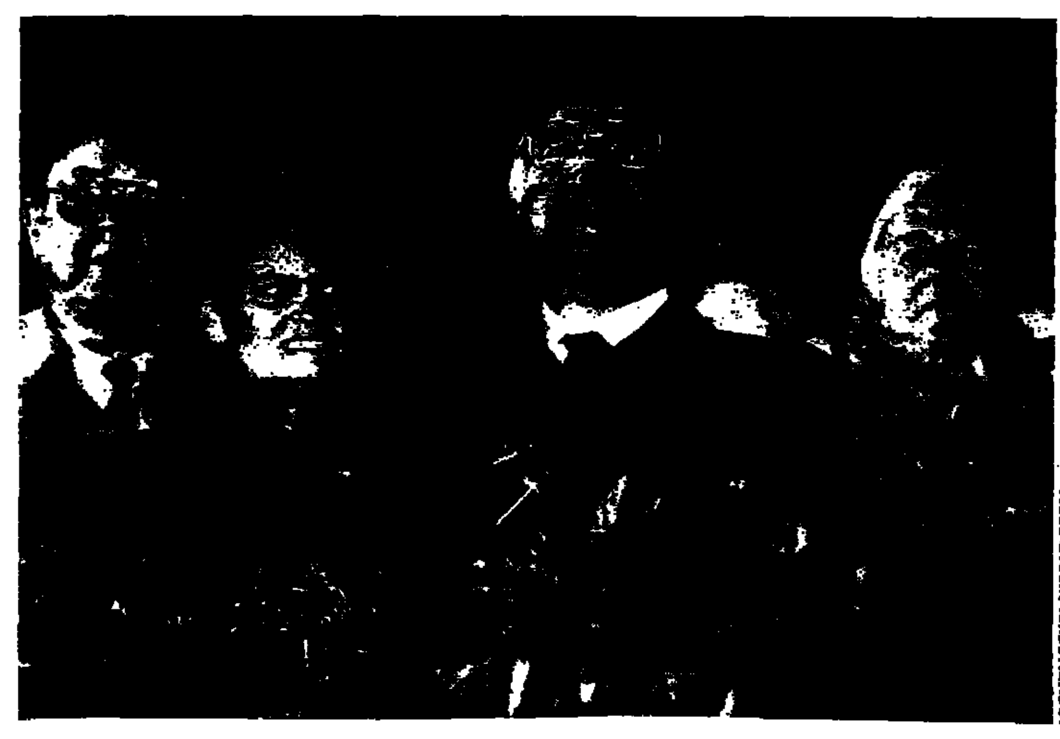
L'idéologie, on en conviendra, ne sera pas son fort. Il n'a pas de conceptions politiques tranchées. Il sera d'abord, dans l'air du temps, plutôt catalogué à gauche de la CDU, faisant sien le modèle d'économie sociale de marché, qui fait la réussite allemande d'après-guerre. Mais ses valeurs sont celles de la petite bourgeoisie rhénane ; il a le sens de la patrie, de la famille, de ce qui est bien, convenable. Les flèches de la cathédrale de Spire et du château de Hambach délimitent son horizon spirituel de catholique rhénan aussi sûrement que son admiration pour les Etats-Unis et la proximité de la France.

> **Son instinct le porte vers le centre de l'échiquier politique. C'est sur cette ligne qu'il s'impose au sein de la CDU**

Son instinct le porte vers le *centre de l'échiquier politique*. C'est sur cette ligne qu'il s'impose au sein de son propre parti, la CDU, dont il devient président en 1973, à quarante-trois ans. Sur cette ligne, aussi, qu'il prend le pouvoir après avoir détaché le Parti libéral d'un Parti social-démocrate (SPD) dont l'aile gauche est de plus en plus tentée par la mise en doute de l'alliance américaine et les nouvelles expérimentations sociales. On sort d'une décennie marquée par l'Ostpolitik de Willy Brandt, qui a cherché à faire bouger le statu quo du rideau de fer, et plus encore par le terrorisme de la Fraction armée rouge, qui teste la solidité de la jeune démocratie allemande. Le chancelier Schmidt, qui a assumé le choc, tombe *comme un fruit mûr. La démocratie* a résisté mais se cherche de nouvelles voies.

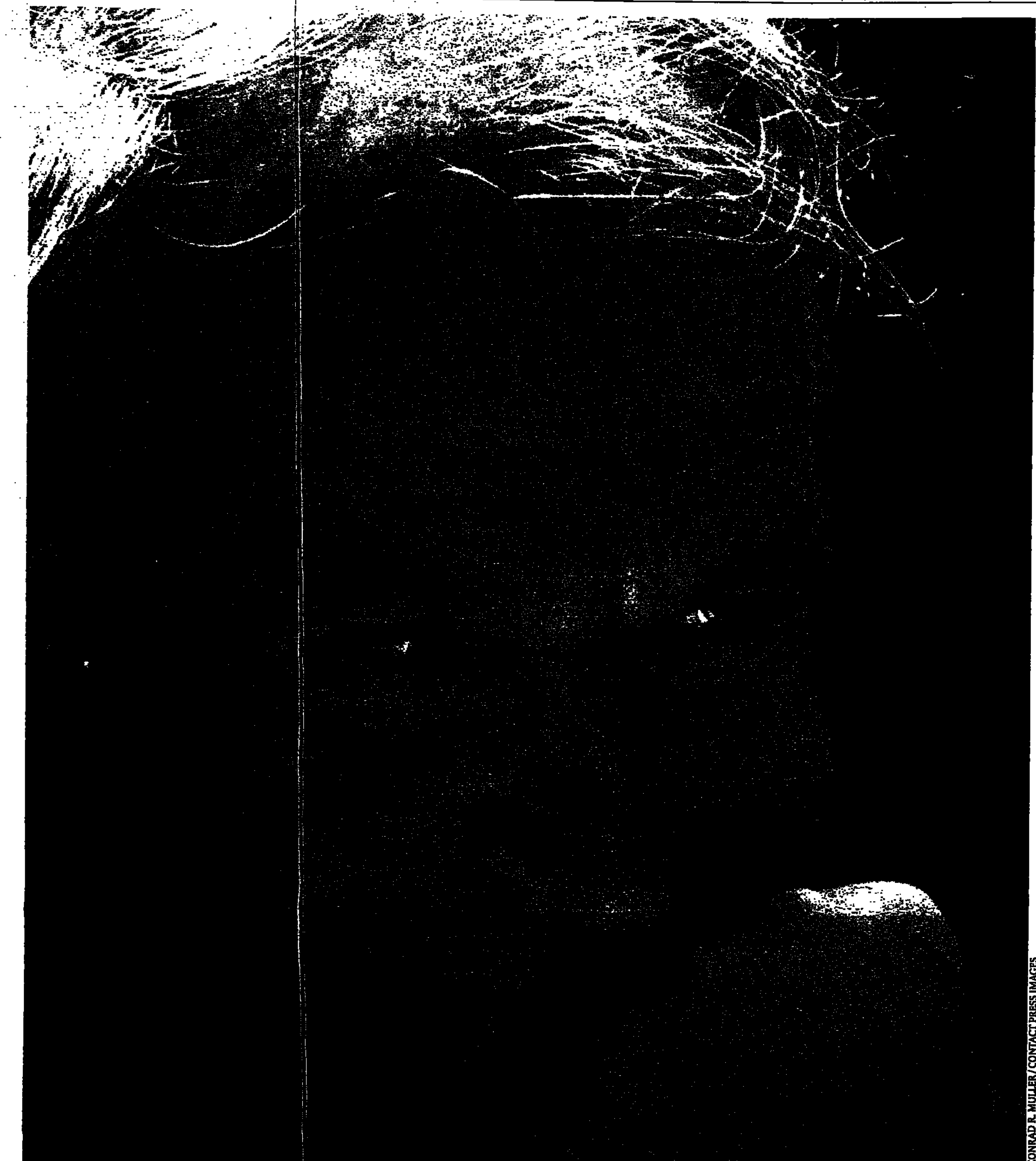
LA société allemande a retrouvé la puissance de son économie. Elle aspire à une normalisation. Elle n'accepte plus aussi simplement d'être renvoyée sans cesse à son passé nazi et de porter le poids de la division de l'Europe en deux. Elle ne veut plus être maintenue, sans qu'on lui demande son avis, dans le rôle de chair à canon potentielle sur la ligne de fracture qui coupe l'Europe de la guerre froide entre les deux Allemagnes. Elle a le sentiment qu'elle a fait la preuve de son attachement aux valeurs occidentales et qu'elle a désormais son mot à dire.

L'arrivée au pouvoir de Helmut Kohl coïncide avec la montée du phénomène des Verts, qui entrent au Bundestag pour la première fois aux élections de mars 1983. La victoire du nouveau chancelier était attendue. L'entrée en scène des *écologistes pacifistes, qui* interpellent le gouvernement, depuis les rangs des députés, en jeans et en baskets, stupéfie. On est en pleine crise déclenchée par le déploiement de missiles nucléaires russes à moyenne portée tournés vers l'Ouest. Avec le soutien de François Mitterrand, le chancelier tient bon face au déferlement pacifiste qui touche la gauche comme la droite. Il donne des gages de son attachement aux Etats-Unis et au camp occidental. Mais il demande, en échange, qu'on accepte le souhait allemand de retour à la normalité. *« La normalité est un mot-clé de sa compréhension du monde et de l'histoire. Elle signifie pour lui faire le ménage, maîtriser l'histoire, mais aussi se garantir contre les pulsions, les obsessions, les peurs »*, écrit le chrétien-démocrate Alexander Gauland dans un essai de 1994.



JOCHEN ECKEL/WORLD PRESS

هكذا من الأصل



KONRAD R. MULLER / CONTACT PRESS IMAGES

Cette normalité, il la revendique à tout propos, souvent avec d'insignes maladresses. *« Plus par naïveté que par de mauvaises intentions, comme le soupçonne la gauche »*, estime M. Gauland.

Il multiplie les impairs. Devant la Knesset, à Jérusalem, il provoque un tollé en invoquant *« la grâce d'une naissance tardive »*. On le soupçonne de vouloir nier l'héritage nazi de l'Allemagne d'aujourd'hui. Un problème qui ne cessera de préoccuper l'Allemagne des années 80. La querelle des historiens voit apparaître la thèse d'une Allemagne qui n'a fait que succomber, comme les Russes avec le stalinisme, à une vague de totalitarisme européen. C'est au président Richard von Weizsäcker qu'il reviendra de définir la ligne officielle sur la responsabilité allemande, dans un discours qui marquera ses compatriotes, en 1985.

En 1984, le chancelier Kohl se rend à Verdun avec le président Mitterrand pour commémorer la réconciliation franco-allemande. En se recueillant main dans la main sur les tombes des victimes de la première guerre mondiale, ils susciteront une grande émotion. Le chancelier Kohl veut renouveler son geste l'année suivante au cimetière militaire de Bitburg avec le président américain Ronald Reagan. C'est la catastrophe : les médias y découvrent les tombes de soldats SS. Mais le chancelier refuse d'annuler la cérémonie, mettant le président américain dans une situation inconfortable vis-à-vis de son opinion publique. Pour Helmut Kohl, cette normalisation doit valoir pour tout le monde. Quelques années plus tard, après la réunification, en pleine vague d'attentats racistes, il refusera de prendre part aux obsèques des victimes turques de l'incendie criminel de Mölln, ne voulant pas y voir un acte représentatif de la nouvelle société allemande.

SON comportement frise parfois l'incompréhensible. Il n'a jamais condamné les associations d'expatriés des anciens territoires allemands de l'Est, dont certaines lui posent de graves problèmes en refusant de reconnaître le découpage territorial de l'Europe de l'après-guerre. Pendant les négociations sur le volet international de la réunification, il provoque de graves tensions, notamment avec le président François Mitterrand, en refusant pendant des mois de reconnaître juridiquement l'actuel tracé de la frontière entre l'Allemagne et la Pologne, sur la frontière Oder-Neisse. Plus tard, il prendra le risque de porter gravement atteinte aux relations avec la République tchèque à cause des revendications des organisations d'Allemands sudètes.

Ce comportement, qui exaspère y compris dans les rangs de son propre parti, sa difficulté, aussi, à comprendre l'évolution de sa propre société, qui, influencée par les débats lancés par les Verts, réclame des réformes, le menaceront à plusieurs reprises de perdre le pouvoir. Début 1989, il évite de justesse un putsch au sein de la CDU, dont l'aile modérée s'inquiète, malgré la santé insolente de l'économie allemande à l'époque, de l'approche des élections de 1990. Beaucoup pensent que le chancelier n'a dû son salut qu'à l'effondrement, le 9 novembre 1989, du mur de Berlin et à sa promptitude à saisir l'occasion qui s'offrait d'obtenir la réunification allemande.

Cette réunification est pour Helmut Kohl un nouveau commencement. Tous ceux qui doutaient de sa capacité à gouverner, à prendre à temps les bonnes décisions devront se détromper. Helmut Kohl apparaît désormais comme l'un des personnages historiques de l'Allemagne. On le compare à Bismarck, celui qui a fait l'unité du Reich allemand de 1871.

« J'étais sensible à son rude bon sens, à sa connaissance des ressorts humains, à sa faculté d'encaisser les coups »
François Mitterrand

Bien sûr, il a été porté par des événements qui dépassaient la seule Allemagne. La réunification, et il le reconnaît lui-même, est d'abord une conséquence de l'effondrement de l'Union soviétique et de ses satellites. L'ouverture du rideau de fer à la frontière entre la Hongrie et l'Autriche provoque une vague incontrôlable de réfugiés d'Allemagne de l'Est qui cherchent à gagner l'Ouest. Le refus de Mikhaïl Gorbatchev, alors numéro un de l'URSS, d'intervenir pour aider Erich Honecker précipite les choses. Le régime est-allemand tombe, non sans avoir essayé d'enrayer la dynamique en décidant l'ouverture des frontières.

La chute du mur, qui a suscité un extraordinaire mouvement d'enthousiasme dans le monde, était une chose ; la réunification allemande en est une autre. Il a appartenu au chancelier Kohl de savoir donner aux Européens, aux Russes et aux Américains suffisamment de gages de confiance pour que cette réunification s'opère dans les conditions pacifiques que l'on sait. Le 3 octobre 1990, lorsque l'Allemagne fête, avec beaucoup de dignité, au Reichstag de Berlin le rattachement des deux Allemagnes, l'Europe peut penser que tout se passera bien. La politique d'intégration européenne poursuivie les années suivantes par le chancelier a, malgré quelques tensions, notamment à propos de la Yougoslavie, toujours confirmé que l'Allemagne tenait parole.

Sur le plan interne, pourtant, la réunification s'est montrée plus difficile à réaliser que prévu. Les avertissements n'avaient pas manqué, mais, en 1990, le temps n'était pas à se poser trop de questions. Le principal était la reconnaissance internationale. Pour le reste, l'intendance suivrait. Oskar Lafontaine, qui affrontait le chancelier Kohl aux élections de décembre 1990, s'était inquiété à juste titre, comme le confirmera la suite des événements, des conditions économiques et sociales de cette réunification, mais il n'avait aucune chance, alors, d'être entendu. Ses avertissements lui ont valu d'être aujourd'hui encore accusé d'avoir été hostile à l'unité allemande.

Huit ans après, force est pourtant de constater que Helmut Kohl a essuyé là un échec : il n'a pas réussi à mener à bien ce qu'on appelle outre-Rhin l'unification intérieure. La formidable tâche de fondre ensemble l'ancienne Allemagne fédérale de l'Ouest et l'ex-Allemagne « démocratique » de l'Est s'est révélée d'une difficulté insoupçonnée. Pour des raisons économiques d'abord. On a totalement surestimé, lors de la réunification, la capacité de l'économie est-allemande à tenir le choc au sein du marché européen. A cause, ensuite, d'une erreur psychologique grave : il n'était pas acceptable, en 1990, de reconnaître publiquement qu'il existait deux sociétés allemandes marquées par les quarante-cinq années de séparation depuis la guerre. Il ne pouvait y avoir qu'un peuple allemand avec les mêmes droits.

Le chancelier n'ignorait pourtant pas ces obstacles. Dans ses Mémoires, son ancien conseiller pour les affaires extérieures, Horst Teltschick, qui a travaillé au côté de Helmut Kohl pendant toute cette période, rapporte les inquiétudes que celui-ci nourrissait dès novembre 1989, alors que rien n'était encore réellement dessiné. Relatant une des réunions de travail à la chancellerie pour préparer le fameux programme en dix points dans lequel le chancelier entrouvre pour la première fois la perspective d'une réunification, M. Teltschick écrit : *« L'inquiétude du chancelier se porte beaucoup moins sur les problèmes économiques à attendre que sur les problèmes socioculturels et sur la tâche difficile des ajustements juridiques. Il est convaincu qu'ils nous occuperont bien plus longtemps que l'assainissement économique. »*

PERSUADÉ qu'il fallait saisir l'occasion qui se présentait, le chancelier a choisi délibérément d'aller de l'avant sans écouter ceux qui conseillaient la prudence. Mais il a clairement sous-estimé, comme tous ses partenaires européens, le problème que posait l'adaptation des anciennes économies planifiées à l'économie de marché. La leçon vaut aujourd'hui pour l'élargissement de l'Union aux pays d'Europe de l'Est. L'introduction brutale du deutschemark à l'Est, le 1er juillet 1990, a permis d'égaliser d'un coup les niveaux de vie entre l'est et l'ouest de l'Allemagne.

Pour lui, « gagner le pouvoir et garder le pouvoir ne sont pas des moyens pour atteindre un objectif, mais l'objectif lui-même »

Mais elle a plongé l'économie de l'ex-RDA dans le chaos.

Huit ans après la réunification, malgré les milliards de deutschemarks engloutis, l'effondrement de l'industrie et des structures commerciales est-allemandes n'a toujours pas été compensé par des investissements productifs suffisants. Avec un taux de chômage de plus de 20 % – le plus élevé de toute l'Union européenne mis à part l'Espagne –, la lenteur de la reconstruction pèse lourdement sur le climat politique. Beaucoup d'Allemands de l'Est continuent de se sentir mal à l'aise dans une société occidentalisée qu'ils ne comprennent pas. Ils se méfient de l'Europe. Aux élections régionales de Saxe-Anhalt, en avril 1998, les électeurs ont voté à plus d'un tiers pour l'extrême droite et pour l'ancien Parti communiste, infligeant un cruel camouflet au chancelier de la réunification.

Cet échec laisse planer une incertitude sur ce que sera l'Allemagne de demain. Tout auréolé de gloire dans le monde entier pour avoir su saisir la chance qui s'offrait à lui d'unifier les deux Allemagnes en bonne entente avec leurs voisins, Helmut Kohl n'a pas su donner à cette nouvelle Allemagne la cohérence suffisante pour lui épargner de longues et douloureuses interrogations sur son avenir ?

Helmut Kohl a payé cher de n'avoir pas su transmettre une véritable perspective d'avenir à ses concitoyens. « J'étais sensible à son rude bon sens, à sa connaissance des ressorts humains, à sa faculté d'encaisser les coups, à sa forme d'intelligence, dont trop d'intellectuels méjugeaient l'acuité », écrit François Mitterrand dans son essai *De l'Allemagne, de la France*. Cette forme d'intelligence a souvent brouillé les cartes. *« Helmut Kohl est un homme de parti, de fidélité à l'appareil, qui ne vit pas seulement pour mais aussi de la politique. Gagner le pouvoir et garder le pouvoir ne sont pas des moyens pour atteindre un objectif, mais l'objectif lui-même »*, analyse Alexander Gauland.

Le jugement est sévère. Mais Helmut Kohl n'a jamais été un tribun capable de faire vibrer pour des idées. Qui connaît, d'ailleurs, vraiment celles-ci ? Son idée fixe a été de redonner sa place à l'Allemagne dans le monde et, aidé par le déroulement de l'histoire, il a su profiter des occasions qui s'ouvraient à lui. En cela, Helmut Kohl a parfaitement réussi. Qui contesterait aujourd'hui que la nouvelle Allemagne d'aujourd'hui, démocratique et occidentale, ne soit pas à même de jouer un rôle de premier plan sur la scène internationale, et d'abord en Europe ?

Henri de Bresson

هكذا من الإصل

26 / LE MONDE / MARDI ...

Actualité du socialisme

par Henri Weber

LA crise financière qui frappe aujourd'hui aux quatre coins du monde et rôde autour des Etats-Unis et de l'Europe n'est certainement pas un 1929 aggravé, et encore moins le prodrome de cette crise d'effondrement de l'économie que pronostiquait autrefois un certain marxisme. Elle confirme néanmoins l'actualité du socialisme démocratique, une fois de plus prématurément porté en terre par un cortège bigarré de commentateurs et d'idéologues.

Né du choc, il y a près de deux siècles, entre les idéaux de la Révolution française et les réalités de la révolution industrielle, le socialisme, comme mouvement historique, répond en effet à trois aspirations solidaires, dont les événements récents soulignent l'actualité.

La première, incarnée en France par la figure de Jean Jaurès, est l'aspiration à l'extension de la démocratie, l'avènement de la « République sociale ». Elle a donné corps à la question qui a obsédé tout au long du XIXe et du XXe siècles les partis ouvriers ; comment faire en sorte que les droits et les libertés proclamés par la grande Révolution soient effectifs pour tous, même pour les plus démunis ? Avec la réapparition du chômage de masse, de la précarité, le développement de nouveaux centres de pouvoir incontrôlés, l'explosion des inégalités, cette question n'a rien perdu, bien au contraire, de sa virulence.

Deuxième aspiration, tout aussi importante : l'aspiration à la maîtrise de notre avenir collectif. Comment organiser la société pour que les libres initiatives de chacun ne débouchent pas sur un désordre que personne n'a voulu ni prévu et qui se révèle préjudiciable à tous ? Comment faire en sorte que les hommes et les femmes ne soient plus les jouets de forces sociales qu'ils ont eux-mêmes déclenchées, comme c'est aujourd'hui le cas en Asie du Sud-Est, en Europe orientale et en Amérique latine ?

La volonté de maîtriser, ne serait-ce que partiellement, le fonctionnement et l'évolution de la société ; la conviction que les « régulations spontanées » sont nécessaires, mais ne sont pas suffisantes, qu'elles doivent être complétées (ou, dans la version marxiste, remplacées), par des régulations volontaires, est constitutive du socialisme, au moins autant que l'idéal démocratique.

Le socialisme se définit enfin par une troisième aspiration, d'ordre culturel, qui a trait à la hiérarchie des valeurs que la société doit incarner. Le mouvement socialiste dénonce dans le capitalisme la première et la seule société dans l'Histoire qui place les valeurs économiques – l'enrichissement, la production, l'accumulation – au-dessus de toutes les autres. Produire toujours plus vite sans cesse davantage de biens et de services marchands est devenu dans cette société une fin en soi.

Le socialisme s'insurge contre cette inversion des fins et des moyens. Il entend subordonner l'activité économique au développement de la société et de la civilisation, au lieu d'assujettir la société et la civilisation aux exigences des acteurs économiques : chefs d'entreprise et opérateurs financiers. Il tient à préserver de la loi du profit les secteurs de la société où se forge la cohésion nationale : école, culture, santé, sécurité, protection sociale, communication... et où il importe donc particulièrement que soit défendue l'égalité des chances.

Le marxisme a donné à cette triple aspiration une réponse percutante et messianique qui a fait faillite. Même les communistes les plus orthodoxes ne clament plus aujourd'hui : « Nationalisation, planification, autogestion. »

L'affirmation d'une nouvelle offre politique s'efforçant d'apporter une réponse nouvelle aux aspirations du mouvement socialiste contribuerait grandement à assurer la stabilité de l'Europe

La social-démocratie a donné une autre réponse à cette triple exigence : économie mixte, Etat-providence, politique keynésienne de soutien à l'investissement et à la demande, négociation permanente entre syndicats de salariés et organisations patronales. Cette réponse a fait merveille pendant un demi-siècle, mais entre aujourd'hui en crise en raison de la mondialisation de l'économie et de la nouvelle révolution technologique.

Une troisième réponse à ces trois aspirations – une nouvelle figure du socialisme démocratique – s'élabore aujourd'hui au sein du Parti socialiste européen, à travers un débat assez vif. Elle cherche dans l'organisation transnationale de la puissance publique et du mouvement des salariés les moyens de retrouver la maîtrise du fonctionnement et du devenir de nos sociétés. Ses champs d'investigation sont la construction de l'Europe et des autres ensembles régionaux – Alena, Mercosur, Asean... –, la réforme du système monétaire international, celle du FMI, de l'ONU (la crise financière mondiale aurait peut-être connu un autre cours si avait existé le Conseil de sécurité économique préconisé par Jacques Delors...) ; le renforcement de toutes les institutions de coopération et d'intervention internationales ; le développement et la mobilisation de la Confédération européenne des syndicats (CES) et du Parti socialiste européen (PSE) ; la redéfinition, mais non l'abandon de la politique industrielle de l'Etat ; la rénovation, mais non le démantèlement des services publics et du système de protection sociale ; la subordination de l'économie aux impératifs de la préservation de la nature – développement durable – et d'épanouissement des individus – réduction progressive du temps de travail et extension du temps libre, éducation tout au long de la vie, participation du plus grand nombre à la vie de la cité, accès de tous aux loisirs et à la culture...

Des conférences internationales régulières rassemblent les représentants et les leaders des partis socialistes européens pour débattre de ces questions. Le paysage idéologique européen change rapidement, sous les coups de boutoirs de la crise financière. L'affirmation d'une nouvelle offre politique, émanant de la social-démocratie et s'efforçant d'apporter une réponse nouvelle aux aspirations du mouvement socialiste contribuerait grandement à assurer la stabilité de notre continent.

Henri Weber est secrétaire national du Parti socialiste et sénateur de la Seine-Maritime.

Union de la droite pour les européennes !

par Nicole Fontaine

IL y a un vertige de la division, comme il y a une ivresse des profondeurs. Ce vertige nous hante sans trêve depuis les dernières élections régionales. Quelle plus belle tentation que les élections européennes pour y succomber : une Assemblée dont l'importance est encore méconnue, un scrutin proportionnel national qui fait la part belle aux audacieux et des traditions partisanes qui servent d'oriflammes à toutes les imprécations identitaires ? Décidément, tout semble conspirer à la fragmentation et à l'émiettement.

Dans ce contexte s'élèvent déjà, ici ou là, des voix pour s'opposer à tout projet de liste unique entre le RPR, l'UDF et Démocratie libérale et soutenir que le souci de l'union ne devrait pas prévaloir sur la réaffirmation sans concession de ses convictions. Cette position peut légitimement se défendre. Mais elle mésestime l'urgence de mettre fin à l'infernale spirale alternée de la division et de l'échec.

Surtout, il s'agit de ne pas se tromper d'enjeu en méconnaissant la nature du scrutin de juin 1999. Par la force des choses – on ne peut que le regretter – l'enjeu des élections européennes sera avant tout national. Parce qu'aucune alternative programmatique au niveau de l'Union, aucune personnalisation des fonctions ne permet à nos concitoyens d'exercer un véritable droit de regard sur les options discutées à Bruxelles et à Strasbourg, à l'issue d'une mécanique institutionnelle très complexe et fondée sur une culture du compromis peu compatible avec les rhétoriques électorales.

De ce fait, l'enjeu national pour notre pays est double : démontrer la crédibilité de l'Alliance, qui doit faire la preuve de sa capacité à se rassembler et à offrir une véritable solution alternative à la gauche plurielle ; ensuite, donner à la France la place qu'elle mérite au sein d'une institution aux compétences croissantes, ce qu'oublie une large fraction de la classe politique française qui en est restée à une image du Parlement européen totalement déconnectée de sa réalité d'aujourd'hui, celle d'une assemblée lointaine, effervescente, brouillonne et avant tout consultative.

Combien d'années gâchées pour la France faudra-t-il encore avant que les montres hexagonales ne soient mises à l'heure ? Le Parlement européen vote le budget de l'Union ; son avis conforme est requis pour tous les accords de coopération avec les pays tiers ; il peut censurer la Commission et, demain, son président ne sera nommé qu'après son accord d'investiture ; enfin, depuis l'institution de la codécision, il est devenu législateur à égalité avec le Conseil pour la quasi-totalité des directives et décisions relevant du marché unique. Les professionnels l'ont bien compris. Pourquoi la classe politique tarde-t-elle tant à en prendre la même conscience ?

Malgré cela, déjà par l'éclatement chronique des élus du centre et de la droite modérée au sein de trois groupes politiques différents, notre pays est privé de toute influence véritable au sein de cette assemblée. Il est capital d'y pouvoir demain prétendre à un véritable rôle, ce qui suppose une forte présence française au sein d'un PPE (Parti populaire européen) ouvert qui demeure le vrai pôle d'équilibre face au groupe socialiste. Les deux groupes sont de taille presque égale et forment à eux seuls les deux tiers de l'Assemblée. En Europe comme en France, il importe de ne plus se diviser pour prétendre régner.

Retrouver la confiance de nos électeurs, marquer aux yeux de tous que nous sommes capables de renoncer aux divisions suicidaires

Il ne s'agit pas bien entendu de gommer des différences de sensibilité qui sont tout à fait compréhensibles, mais de rassembler les européens de cœur dont je suis et les européens de raison sur une grande ambition : celle que le chef de l'Etat a tracée par ses engagements résolument européens et qui vise à unir, dans une même démarche, la préservation de l'identité et des intérêts de la France et la poursuite de la construction d'une Europe plus forte parce que plus unie et plus solidaire.

Au risque de choquer, je crois sincèrement qu'il est devenu désuet d'entretenir une opposition factice entre « fédéralistes » et « souverainistes ». La connotation date des années 50, lorsque la construction européenne n'était qu'un projet. Mais ce n'est plus en ces termes que se posent les questions dont débattent les institutions européennes. Les querelles sémantiques sont largement dépassées par les avancées quotidiennes d'une Europe communautaire dont chacun proclame la nécessité qu'elle soit assortie d'un réel projet politique.

L'union aux élections européennes serait enfin le signal de la fin de la confusion politique introduite par les élections régionales, depuis lesquelles se sont succédé scissions, parodies de réconciliations et anathèmes sans force, complots d'eunuques autour d'un harem déserté. Elle constitue une opportunité à saisir afin de retrouver la confiance de nos électeurs et de marquer aux yeux de tous que nous sommes capables de renoncer à ces divisions suicidaires.

Ce ne sera bien entendu pas simple : il est toujours plus facile de céder aux tentations du chacun pour soi. Mais c'est la voie étroite sur laquelle peut se bâtir notre renouveau, celle qu'on peut chercher longtemps sans la trouver, alors qu'elle est, comme la lettre volée d'Edgar Poe, sous nos yeux.

Nicole Fontaine est vice-présidente du Parlement européen.

La globalisation, l'Etat et le marché

par Jean-Pierre Balligand

A la différence des krachs financiers des années antérieures (krach d'octobre 1987, « crise tequila » de 1994), la crise actuelle indique que les marchés rencontrent de plus en plus de difficultés à se stabiliser. L'instabilité actuelle des marchés financiers mondiaux sonne comme la fin de l'ère du tout-libéral. Ce constat amène à s'interroger sur la régulation de nos économies de marchés, la nature des intervenants, l'éthique des marchés, le rôle de l'Etat et de ses leviers financiers.

Cette crise financière profonde, aux conséquences sociales et géopolitiques non encore évaluées, doit nous conduire à définir une nouvelle frontière entre le pôle financier mixte et le secteur financier concurrentiel, adaptée au contexte de la globalisation financière. Si la globalisation financière devait être durablement heureuse, encore fallait-il ne pas faire l'impasse sur le rôle des investisseurs publics, parapublics et de certaines institutions financières qui fournissent à la finance des points d'ancrage suffisamment stables pour nous empêcher de sombrer dans l'incertitude des marchés.

Dans les économies les plus directement concernées par la crise financière actuelle (la Russie, les pays émergents), force est de constater que les réformes menées ces dernières années ont nié toute propriété à l'intervention publique. Parce qu'ils ont refusé de faire reposer les réformes sur un corps de règles d'organisation des marchés complémentaire du marché lui-même, les voilà désormais contraints d'envisager de la manière la plus dirigiste des réformes de nationalisations, de contrôle des changes et du commerce. Après la faillite d'importantes institutions financières, la solution des nationalisations avait d'ailleurs été entreprise à la fin des années 80 par les gouvernements scandinaves.

Devant la situation actuelle, certains économistes, pour canaliser la spéculation, n'hésitent pas à préconiser un renforcement de la réglementation sur les mouvements de capitaux et avançent l'idée d'une taxe à la Tobin (proposée en 1971 par le prix Nobel d'économie James Tobin, cette taxe consiste à introduire une taxe minime de 0,1 % sur toutes les transactions de change, dans l'objectif de pouvoir les lester). Face à la réalité, l'application d'une telle mesure se heurterait à des difficultés de mise en œuvre concrète, car la finance d'aujourd'hui regorge de techniques de contournement de la réglementation.

Pour nos économies financièrement libéralisées, acquises aux règles de la finance globalisée, disposant d'une administration centrale structurée, la crise financière actuelle est l'occasion de nous interroger sur nos pôles de stabilité. Dans ce véritable jeu de domino qui s'organise avec la globalisation, l'euro apparaît incontestablement comme un puissant facteur de stabilité de nos économies.

Mais se suffit-il à lui seul ? Je n'exclus pas l'éventualité d'un choc externe négatif (crise financière des pays émergents d'Amérique latine, par exemple) qui n'affecterait pas de façon équivalente les pays de l'euro. Dans ce cas de choc asymétrique, comme le qualifient les spécialistes, il faut évaluer et songer à constituer d'autres instruments de stabilisation mobilisables par les pays de l'Euroland.

En dehors d'un renforcement souhaitable de la coordination budgétaire en Europe, une solution pourrait consister à se saisir des leviers financiers et investisseurs institutionnels, dont la vocation est l'investissement sur le long terme. Ne vient-on pas d'assister à une intervention des fonds de pension nippons pour soutenir les cours sur les marchés à terme au Japon ? Ces leviers ont l'avantage de fournir aux marchés des nappes de stabilité qui, en période de crise, font cruellement défaut. En France et en Europe, plusieurs types d'investisseurs peuvent assumer cette fonction : des fonds de pension (publics et privés), garants de solvabilité sur le long terme des actifs des pensionnaires ; la Caisse des dépôts, en France, qui gère l'épargne réglementée, le financement du logement et intervient dans la conservation de titres, sur les marchés obligataires et de taux ; des projets financiers européens ; catalyseurs de partenariats publics-privés, constitués sur la base de prises de participation dans l'Euroland entre quelques institutions financières partageant des finalités communes (caisses d'épargne européennes, compagnies d'assurance-vie, fonds de pension européens).

Je n'exclus pas l'éventualité d'un choc externe négatif qui n'affecterait pas de façon équivalente les pays de l'euro

Mais ce souci de dessiner une nouvelle frontière entre le pôle financier mixte et le secteur financier concurrentiel suppose que nous nous débarrassions rapidement des contentieux présents. Cette détermination d'un pôle de stabilité doit être l'occasion de préciser les rôles et les fonctions de chacun. Ainsi, la future réforme des caisses d'épargne répond à l'exigence de transparence et de réduction des distorsions de concurrence. Ce pôle d'investisseurs financiers publics et parapublics doit être un instrument de la stabilité, ce qui, par le passé, n'a malheureusement pas toujours été le cas. De son côté, le secteur bancaire concurrentiel doit trouver, en se fédérant autour de principes communs et en se concentrant rapidement, des sources nouvelles de stabilisation.

La crise financière internationale aura eu au moins ce mérite : rappeler que les facteurs de régulation et de stabilisation permettent aux marchés de se développer dans un environnement plus serein. Le secteur bancaire a besoin de points de repère stables dans le temps et dans l'espace (régional, national et européen), tandis que le pôle public a besoin des innovations financières du privé pour améliorer la qualité de ses interventions. Ainsi, les appels à la fin des particularismes perdront beaucoup de leur crédibilité.

Dans le même ordre d'idée, certains continuent à penser que les marchés sont guidés par une « dure et juste loi » (Le Monde du 17 septembre). S'ils sont durs, c'est surtout parce qu'ils engendrent des stratégies d'investissement sans états d'âme. Faudrait-il conclure que ce qui relève de décisions privées inspirées par des comportements collectifs aveugles, alternativement hyperoptimistes ou ultra-pessimistes, soit assimilable à une loi universelle ? La loi des marchés n'existe pas, pas plus que la main invisible guidant les marchés. Chacun croit les subir alors même qu'elles naissent des opinions véhiculées par certains acteurs sur les marchés internationaux. Prenons une initiative : que, en Europe, les régulateurs et des investisseurs institutionnels jettent les bases d'un code de bonne conduite sur les marchés financiers, point de départ d'une réflexion, et des réformes internationales.

Jean-Pierre Balligand est député (PS) de l'Aisne, président de la commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations.

AU COURRIER DU « MONDE »

Une revue de presse à France Inter

Le Monde du 8 août a fait état de la « propension » qui serait la mienne « à citer des journaux d'extrême droite ». Ramenons les choses à leur juste mesure. J'ai effectivement présenté les revues de presse les 3, 4 et 5 août sur France Inter.

En trente-huit minutes d'antenne, j'ai cité une phrase extraite de *Présent*. La voici : « Quant au journal *Présent*, il va plus loin en disant que les médias avaient purement et simplement inventé cette intervention du pape » (en faveur des sans-papiers). Sur cette affaire de l'occupation de la nonciature apostolique, j'ai, par citations interposées, évoqué d'autres thèses.

Par exemple, les lois et les droits de la stratégie militante, la place que revêt dans la doctrine sociale de l'Eglise la défense des droits des migrants, la nécessité d'une vraie politique de l'immigration avec des moyens budgétaires, des structures et un encadrement.

Bref, je me suis efforcé de faire une revue de presse dans le respect du pluralisme qui est l'un des ingrédients consubstantiels de la démocratie.

Quand un journaliste du service public cite largement – comme c'est mon cas et comme c'est normal – des journaux de gauche ou d'extrême gauche, au nom de quoi (je parle principes déontologiques ou textes de loi et non opinions ou sentiments personnels) doit-on lui interdire ou devrait-il s'interdire d'évoquer des publications situées de l'autre côté de l'échiquier politique et que n'importe qui peut trouver en kiosque ?

Fabrice Le Qintrec
Paris

Secret médical

Dans son édition du 11 septembre, *Le Monde* a publié un éditorial, « Transparence salutaire », relatif aux informations sur l'état de santé de M. Chevènement et faisant état des remarques antérieures de votre journal sur le même thème. Ces remarques et cet éditorial me surprennent car ils me paraissent méconnaître les règles du secret professionnel qui sont universelles et doivent le rester, quel que soit le personnage intéressé. Il y a à ce propos, dans le monde médical, un très large consensus et le dialogue médecin-malade, fondamental, perdrait certainement beaucoup de sa qualité si on savait que dans certaines circonstances la règle du secret pouvait être transgressée. En l'occurrence, le souci de la famille de M. Chevènement de garder le silence paraissait tout à fait légitime.

Professeur G. Besançon
Nantes (Loire-Atlantique)

L'idéal mutualiste face au marché

Suite de la première page

L'affaire de la MNEF et de ses diversifications hasardeuses (logement, etc.) – en partie connues des responsables de la Mutualité française – *éclatait quelques* mois après le congrès de 1997 de la Mutualité française (FNMF). A la nécessité de répondre à la concurrence des assureurs sur un marché ouvert s'ajoute, pour la mutualité, un second impératif : défendre son pré carré dans la fonction publique et garder les remises que la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) verse aux grandes mutuelles de fonctionnaires (éducation nationale, PTT, impôts...) qui gèrent à la fois la couverture de base et l'assurance complémentaire. Au-delà de ses éventuelles retombées politiques pour le PS et Lionel Jospin, c'est le principal enjeu de l'« affaire MNEF » : la « Sécu » a la tentation de récupérer la gestion de l'assurance-maladie de base des étudiants ; le patron de la FNMF, Jean-Pierre Davant, se bat pour que ceux-ci restent dans le giron mutualiste.

La laborieuse adaptation du mouvement mutualiste à ce qu'il appelle une « Europe des marchands » est plus symptomatique encore de la crise qu'il traverse. Depuis plus de cinq ans, il fait pression sur les gouvernements successifs pour que la transposition en droit français (code de la mutualité) de deux directives européennes sur la libre prestation de services dans le domaine de l'assurance ne remette pas en cause sa spécificité. Ces textes obligent en effet les mutuelles à opérer une séparation stricte entre leur activité de couverture complémentaire maladie et celle de leurs 1 500 oeuvres sanitaires et sociales (cliniques, pharmacies, centres d'optique, etc.). Or, elles jugent que leurs établissements ne sont que le prolongement logique de leur activité assurancielle.

CONCURRENCE DES ASSUREURS

Les directives contraignent aussi les mutuelles à renforcer leurs règles prudentielles (provisions techniques, marges de solvabilité), ce qu'elles ont accepté. Ces directives ouvrent aussi aux assureurs européens le droit de réassurer les mutuelles, alors qu'elles ont actuellement un système de réassurance interne. Enfin, elles prévoient qu'une compagnie d'assurances peut racheter un portefeuille de contrats d'une mutuelle, alors que la Mutualité souhaite qu'au sein des Quinze un tel transfert ne puisse se faire qu'entre mutuelles. Entre 1993 et 1997, Edouard Balladur et Alain Juppé avaient repoussé de mois en mois cette transcription, qui devait intervenir au plus tard fin 1993.

Paris est aujourd'hui au pied du mur, Bruxelles ayant décidé, début mai, de poursuivre la France devant la Cour de justice de Luxembourg pour non-transposition des deux directives (*Le Monde* du 13 mai). En France même, les recours commencent à se multiplier devant les tribunaux administratifs dès qu'une mutuelle, en contradiction avec le droit européen, crée une oeuvre sociale (clinique, etc.). C'est pour trouver *« les voies d'une solution respectueuse du droit communautaire et des intérêts de la Mutualité française »* que Lionel Jospin a confié à Michel Rocard, ancien premier ministre et député européen, une mission permettant de sortir de la crise.

Depuis des années, le lobby des assureurs fait pression à Bruxelles pour que la Mutualité rentre dans le rang. En France, il fait le siège du ministère des finances pour que Bercy mette un terme à l'exception » fiscale dont elle bénéficie et qui entraîne, selon lui, une distorsion de concurrence. La gauche, pourtant proche du mouvement mutualiste, a visiblement entendu *le message. Mme Aubry ne peut pas s'aliéner* un des principaux soutiens du gouvernement (avec la CFDT) dans sa politique de maîtrise des dépenses médicale et d'amélioration de la qualité des soins. Pour autant, elle refuse le statu quo : elle a annoncé, vendredi 25 septembre, devant 2 000 mutualistes réunis pour fêter le centième anniversaire de la charte de la Mutualité, la préparation d'un projet de loi destiné à aider les mutuelles à s'adapter à leur nouvel environnement économique.

La ministre de la solidarité, qui a appelé les mutualistes à plus de transparence dans la gestion et la présentation de leurs comptes, va renforcer le contrôle sur les mutuelles.

PERTE D'ÂME

En outre, une réforme de la fiscalité des mutuelles est à l'étude depuis plusieurs mois au ministère de l'économie et des finances. *« Les mutuelles doivent s'adapter*, a lancé Mme Aubry. *Nous sommes convaincus que la défense auprès de la Commission européenne des avantages comparatifs des mutuelles ne passe pas par l'inertie ou le repli sur soi. »*

Dans le cadre d'une construction européenne où le moins-disant social est de mise, il ne fait guère de doute que le mouvement mutualiste va perdre une partie de son âme. En juin 1998, devant les responsables de la Mutualité française, M. Davant rappelait le risque de voir se créer en France *« une sorte de réserve constituée de mutualistes en voie d'extinction »*. Prêt à des concessions sur le dossier européen, il reste modérément optimiste sur l'issue de la mission Rocard. *« Si nous n'obtenons pas satisfaction, nous vendrons chèrement notre peau »*, prévient le patron de la Mutualité. Une bonne « fenêtre de tir » s'offre à lui pour dénoncer *« le déficit social de l'Europe »* et mobiliser l'opinion en faveur du mouvement mutualiste : les élections européennes de juin 1999.

Jean-Michel Bezat

Les gens *par Kerleroux*

C'EST TOI DIEU ? J'ARRIVE

Kerleroux

Une chance à saisir

Suite de la première page

Les grandes démocraties ne manifestent pas un respect religieux pour leurs grands hommes : l'Allemagne unie a donc remercié Kohl, lui-même symbole d'une vie démocratique simple, qui contraste tant avec nos usages monarchiques et qui conduit un chancelier battu non seulement à quitter la chancellerie – cela va de soi –, mais aussi la tête de son propre parti, quand notre Jacques Chirac accomplit le parcours que l'on sait ! Et comme dans toute démocratie sereine, son successeur ne menace en rien la stabilité de l'Allemagne. Au fond les sociaux-démocrates reviennent au pouvoir après quelques années d'irresponsabilité, de positions qui allaient du soutien à la RDA au refus de l'euro, et qui au fil du temps passé dans l'opposition, leur ont *permis d'intégrer au jeu démocratique* une génération qui campait aux portes de la Cité et dont une partie avait excusé le terrorisme.

A l'heure où, en France, on parlait volontiers d'« exception française », il y avait, en fait, une exception allemande : celle-ci a vécu. L'Allemagne d'aujourd'hui, allié principal de la France, est bien *dans ses frontières, que l'on pourrait dire sûres et reconnues* ; elle est une puissance sans complexe, mais son poids relatif dans l'Union européenne a cessé d'être prépondérant ; elle hérite avec ses Länder de l'Est d'une zone de sous-développement comparable à d'autres en Europe ; comme leur est comparable son taux de chômage ; elle a, *comme d'autres, des problèmes* d'immigration qui deviennent progressivement une question d'intégration, et qui l'obligeront à se rapprocher – du moins peut-on l'espérer – de notre droit du sol ; tandis qu'elle bénéficie du taux de cholestérol le plus bas d'Europe, avec seulement autour de 3 % de vote d'extrême droite. Pour toutes ces raisons, l'Allemagne d'aujourd'hui doit savoir qu'elle ne peut accéder au stade mondial que par le truchement de l'Union. Que l'Union borne et ouvre à la fois son avenir, *aussi sûrement que le nôtre.*

Mais déjà la France s'inquiète ! Aussi sûrement que MM. Chirac, Balladur et Jospin avant lui, voilà le nouveau chancelier qui parle d'un axe franco-allemand s'élargissant à la Grande-Bretagne ! La crainte d'une Allemagne tournée vers Londres est celle d'une Allemagne tournant le dos au projet franco-allemand pour l'Europe, matérialisé par l'euro, pour céder la place à une constellation libre-échangiste reposant sur une triple alliance Washington-Londres-Berlin. Cette crainte n'est pas absurde. Mais elle ne tient pas compte des tendances lourdes du capitalisme américain, qui voient dans les anciens alliés de *la guerre froide ses principaux rivaux sur les marchés mondiaux : les* Allemands sont donc les premiers visés et auront besoin d'une Europe solide, et d'un bon euro, pour faire face !

La vérité est que, dans une Europe privée de Kohl, donc de son leader naturel, les dirigeants européens sont au pied du mur : l'Europe continuera de se faire ou se *défera* selon leur bon vouloir, leur capacité à imaginer l'avenir. Et si les dirigeants français craignent l'arrivée de M. Schröder, qu'ils prennent des initiatives susceptibles d'entraîner les autres, ceux qui, en Italie ou ailleurs, n'ont pas été gagnés par l'euroréalisme cher à MM. Chirac et Jospin.

Surtout, l'élection de Gerhard Schröder est une chance à saisir : car l'Europe connaît aujourd'hui une configuration sans précédent. La gauche la gouverne, reflet d'une aspiration qui, excepté en Espagne et en Irlande, doit conduire à un compromis social avec l'économie de marché. C'est une chance que MM. Blair, Jospin, Prodi et Schröder doivent saisir sans tarder. Bien sûr, on objectera que cette situation monochrome ne veut pas dire grand-chose, que Schröder n'est ni blairiste ni encore moins jospiniste, *qu'il est allemand. De fait, les* différences d'approche entre les uns et les autres sont légion. Mais il y a bien un esprit de famille. Et une conjoncture mondiale qui remet à l'ordre du jour le fondement même de la social-démocratie : comment réguler le marché, comment surtout faire que la compétition mondiale échappe au "dumping" social ? Comment assurer la survie du "modèle" européen, en aménageant au bénéfice de l'Europe la globalisation des échanges ?

Oui, l'Histoire veut que des socialistes ou des sociaux-démocrates soient en charge à un moment-clé de l'Europe, celui du passage à l'euro et de l'invention de la prochaine étape. Il leur appartient de faire de leur commune idéologie un atout pour une Eu*rope qui attend et dont les peuples* qui la composent pourraient douter si l'espérance ne s'incarne pas. La gauche européenne est convoquée à ce rendez-vous avec le siècle qui s'annonce. Elle a tous les atouts politiques en mains. Reste à inventer une volonté commune de s'en saisir.

J.-M. C.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Le Sénat immobile

RIEN ne change au Sénat. Depuis 1989, date des précédentes élections dans les départements soumis cette année au renouvellement triennal de leurs sénateurs, la gauche a progressé aux élections municipales de 1995, remporté les élections législatives en 1997, gagné des majorités dans les conseils régionaux et généraux en mars 1998. Et, pourtant, la gauche n'obtient que deux sièges de plus, tous deux socialistes, tandis qu'à droite, le RPR se renforce légèrement aux dépens de ses alliés. Tout bouge, sauf le Sénat.

C'est, à l'évidence, une situation *malsaine. Il n'est pas acceptable* que la seconde assemblée du Parlement, qui a droit de véto sur les réformes constitutionnelles – et dont le président assure l'intérim du chef de l'Etat en cas de vacance de cette fonction – soit à ce point déconnectée des évolutions politiques du pays. Sans doute le Sénat a-t-il été, dès son origine, il y aura deux siècles en l'an 2000, conçu pour cela : un « pôle de stabilité » face aux embardées du suffrage universel. Sans doute aussi est-il arrivé qu'il assure le triomphe de la République contre une Assemblée nationale dominée par les royalistes et les bonapartistes. C'était en 1875. Depuis, le Sénat a été plus souvent le rempart du conservatisme, notamment face au Front populaire, qu'il n'a aidé aux progrès de la société.

Surtout, l'Assemblée du Palais du Luxembourg représente aujourd'hui une France en déclin. Elue, dans des proportions excessives, par les conseillers municipaux de petites communes, avec un nombre de sièges qui, dans certains départements comme Paris, n'a plus guère de rapport avec les évolutions démographiques, le Sénat a besoin d'un sérieux coup de jeune. Puisque les Français y sont attachés, comme le général de Gaulle en avait fait l'expérience lorsqu'il avait voulu le supprimer en 1969, le Sénat doit au moins le leur rendre, en reflétant davantage la réalité de leurs options politiques et de leurs modes de vie.

Le projet préparé par le gouvernement et que Lionel Jospin doit dévoiler, mardi 29 septembre a pour mérite, d'abord, *d'étendre la représentation proportionelle* dans le mode d'élection des sénateurs. S'il est nécessaire, en effet, d'assurer à l'Assemblée nationale une majorité claire, garantissant aux Français le respect de leurs choix, rien n'impose que le Sénat, qui ne peut mettre en cause la responsabilité du gouvernement, comporte une telle majorité. Abaisser la proportionnelle aux départements élisant trois sénateurs, au lieu de cinq aujourd'hui, serait un progrès.

Il faut ensuite, comme le gouvernement se propose de le faire, établir un juste équilibre entre les villes, où vivent la grande majorité des Français, et les villages, dont la population vieillit et se raréfie. A cette condition, le Sénat pourra se prévaloir de son rôle constitutionnel de *« représentation des collectivités territoriales de la République »* en se fondant sur la répartition actuelle de la population, et non sur le souvenir d'un mode de vie périmé.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ; Michel Kajman *(Débats)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'hétérogénéité du Grand Siècle

LE LIVRE de M. Paul Bénichou, *Morales du Grand Siècle*, me paraît très représentatif de l'esprit nouveau de la critique universitaire à l'égard des grandes époques révolues que l'on croit connaître parce qu'on les a une fois mises en cadre, dans une fixité supposée à tort définitive.

Quelques slogans pédagogiques servaient de ligature à ces cadres : *« Enfin Malherbe vint »*, Corneille préclassique, la fameuse école de 1660, la légende des quatre amis de *Psyché*, Boileau chef d'orchestre de l'école de Versailles, le romantisme des classiques, tout le siècle d'un commun élan convergeant vers cette unité de pensée que symbolise un Louis XIV rayonnant. Il ne s'agit pas de dire que ce monarque n'aura pas été un grand roi, et que la pensée française n'a pas brillé avec un merveilleux éclat sous son règne. Il s'agit de la montrer bien plus riche et féconde en ses combats, en ses recherches d'elle-même, et dans ses diversités violentes.

Certes la tendance de la seconde moitié du siècle à *l'unité* existait, puisque cette unité l'emporta au moment de l'apothéose classique ; mais avant elle, il y a à retrouver l'hétérogénéité profonde de ce même siècle, en interprétant ses problèmes, d'ordre moral autant et même beaucoup plus que littéraire. Négligeant donc l'esthétique pour l'éthique, M. Bénichou s'intéresse moins à l'explication critique des textes qu'au vaste débat institué sur l'homme et l'aménagement de la société, objet essentiel de la pensée de nos classiques dans ce temps de transformation d'où sortira l'âge moderne.

Emile Henriot
(29 septembre 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

RESTRUCTURATIONS Depuis le début de l'été, les groupes industriels ont recommencé à annoncer des plans de licenciements gigantesques. Les syndicats prédisent la perte de 500 000 emplois en 1998. ● AVEC LE RALENTISSEMENT de l'économie britannique, les faiblesses structurelles de l'industrie, longtemps masquées par la sous-évaluation de la livre, réapparaissent. La faible productivité de la main-d'œuvre, le manque de qualification, des investissements insuffisants perdurent dans les firmes industrielles. ● LE SECTEUR FINANCIER britannique, puissant et diversifié, a aidé, cependant, l'émergence de nouvelles PME dans des secteurs haut de gamme comme la pharmacie, les biotechnologies, l'aéronautique, la défense. ● LE FOSSÉ ne cesse de se creuser entre l'industrie qui gagne et celle qui perd. L'adoption de l'euro après 2002 pourrait accélérer le processus.

Le ralentissement économique affaiblit encore l'industrie britannique

Touchés par la crise, les groupes multiplient les plans de licenciement et les fermetures de sites. Les nouvelles sociétés implantées dans les secteurs haut de gamme et soutenues par la City ne peuvent compenser ces pertes

LONDRES
De notre correspondant à la City

C'est une véritable hémorragie. Depuis le début de l'été, l'industrie britannique licencie à tour de bras. Il y eut d'abord les milliers de postes supprimés par des géants manufacturiers comme Vickers, Shell, Rover et British Steel. Il y eut, ensuite, la décision du groupe de distribution Marks and Spencer d'exiger de ses fournisseurs exclusifs qu'ils sous-traitent la fabrication de vêtements dans des pays lointains, à main-d'oeuvre bon marché. Cette obligation de délocalisation menace 20 000 emplois d'un secteur textile national déjà mal en point.

Les investisseurs étrangers, qui avaient choisi ce royaume comme porte-avions pour envahir le continent, n'ont pas été en reste. Les fermetures d'usines annoncées par Siemens et Fujitsu – ce dernier installé d'ailleurs dans la circonscription de Tony Blair –, les menaces pesant sur l'usine Philips de Durham, ou la semaine des quatre jours décrétée par Ford, ont confirmé la mauvaise passe.

Le point d'orgue de cette vague a été la disparition de l'indice boursier FTSE-100 d'anciens poids lourds industriels comme British Steel, Enterprise Oil, Rank ou Blue Circle. Lors de leur congrès annuel de Blackpool, les syndicats ont prédit une saignée de 500 000 emplois au cours de 1998. *« Au revoir les cheminées. L'avenir est aux services et tant mieux »*, a même récemment titré – sans soulever d'émotion particulière – l'hebdomadaire satirique *Spectator*, en évoquant la deuxième mort du *« black country »*, le pays noir qui étendait son emprise des Midlands au Lancashire.

Causée par le deuxième choc pétrolier, la stricte politique monétariste du nouveau gouvernement Thatcher et – déjà – la surévaluation de la livre, la terrible récession de 1980-1982 avait laminé les industries traditionnelles, mines, textile, construction navale... Si une multitude d'éléments (tourmente asiatique, fermeté de la livre, alimentée notamment par les taux d'intérêt élevés) se bousculent et assombrissent les perspectives économiques, la crise actuelle affecte en premier chef l'industrie nationale alors que, dans les services, emplois créés et perdus s'équilibrent.

PRODUCTIVITÉ TROP FAIBLE

Attaché à la lutte contre l'inflation, le gouvernement travailliste a prévenu : pas question d'intervention. Pour ne pas être accusé par les syndicats, principaux bailleurs de fonds du New Labour, de se croiser les bras, Tony Blair s'est contenté de mettre en place des organismes de conseil aux chômeurs pour les aider à s'installer à leur propre compte.

La santé insolente de la Grande-Bretagne depuis le début de la décennie, avec sa croissance soutenue et son taux de chômage le plus bas depuis 1980, cachait les faiblesses structurelles d'un secteur industriel certes rationalisé et restructuré, mais toujours miné par la faible productivité de sa main-d'œuvre. D'après une étude de Kumar Bhattacharyya, professeur de management de l'université de Warwick, l'ouvrier de Rover est deux fois moins productif que celui de Toyota au Japon ou de General Motors aux Etats-Unis.

L'auteur de l'enquête met surtout en cause le manque de compétences et les mauvaises conditions d'apprentissage : *« Si les universités britanniques sont d'un excellent niveau, les lycées ne sont guère performants. Par ailleurs, la rotation élevée de la main-d'œuvre décourage les employeurs de financer les programmes de formation professionnelle au sein de leur entreprise. »* Ce mal profond, lié au système de classes, touche particulièrement l'encadrement technique. Les firmes étrangères, en revanche, qui représentent 30 % de l'investissement, parviennent à une productivité supérieure à celle de leurs concurrents autochtones.

En cause aussi, la coupure très nette entre les élites de l'industrie, souvent des *self-made-men* motivés par le goût du risque, de la réussite et de l'argent, et celles de la City, du barreau, de la haute administration. Les meilleurs éléments, notamment les scientifiques et les matheux, ont toujours tendance à choisir la banque, l'informatique ou la recherche pure plutôt que le *business*.

OBSESSION À COURT TERME

A ces pesanteurs sociologiques ou historiques s'ajoute le poids du tout-financier, le *« short-termism »*, selon l'expression consacrée. Les impératifs de la gestion à court terme et l'obsession des résultats financiers trimestriels pour plaire aux gestionnaires de portefeuilles l'emportent trop souvent sur la stratégie de croissance soutenue à long terme. Résultat : l'investissement continue à faire défaut.

« L'industrie britannique est plus forte qu'au début des années 80 car elle est plus intégrée à l'économie mondiale, ce qui est une bonne chose. La déréglementation du marché du travail, le minimum de formalités administratives et l'affaiblissement des syndicats donnent une plus grande flexibilité aux entrepreneurs pour répondre aux soubresauts de la conjoncture » : les ratés actuels n'altèrent pas l'optimisme de Sir Geoffrey Owen, professeur à la London School of Economics, qui préfère insister plutôt sur la solidité du bilan des compagnies et leur faible degré d'endettement. Cet ancien patron de presse souligne le rôle positif, à ses yeux, du secteur financier britannique, puissant et diversifié, en particulier des établissements de capital-risque dans l'aide aux PME. Pour preuve : des pans entiers du secteur secondaire ont bien résisté au ressac. A l'instar de secteurs haut de gamme comme la pharmacie, les biotechnologies, l'aéronautique, la défense, voire la mécanique de précision.

« Le niveau d'étude des managers, plus ouverts sur l'étranger, en particulier l'Europe, s'est amélioré. L'appartenance de classe est devenue secondaire dans le déroulement d'une carrière », renchérit Ruth Lea, responsable de la politique économique à l'Institute of Directors, une association ultra-libérale de dirigeants d'entreprise.

MÉRITOCRATIE

A ses yeux, la venue des investisseurs japonais et allemands, marqués par la méritocratie, le poids grandissant des directeurs étrangers, européens et américains, au sein des groupes britanniques et l'importance des analystes financiers et du « gouvernement d'entreprise » ont bouleversé les mentalités dans les états-majors.

Ces points forts ne signifient pas pour autant qu'à terme la survie du secteur manufacturier soit assurée. Le fossé ne cesse de se creuser entre l'industrie qui gagne et celle qui perd. D'un côté les entreprises à haute valeur ajoutée technologique, qui vivent surtout du marché extérieur et sont en phase avec le virage de la mondialisation. De l'autre, des sociétés peu sophistiquées, de moins en moins productives, repliées sur le marché intérieur, donc vulnérables. L'adhésion à l'euro, qui doit intervenir pour la Grande-Bretagne après les prochaines élections de 2002, pourrait accélérer ce processus bien plus que la crise actuelle.

« Quel que soit le niveau d'entrée de la livre sterling dans la monnaie unique, le taux de change sera trop élevé pour les compagnies les moins avancées sur le plan technologique. Les faibles sont condamnées. Dans un marché paneuropéen issu de la monnaie unique, nous produirons moins, mais mieux », assure David Owen, économiste en chef chez Dresdner & Kleinwort-Benson. Pour l'industrie britannique, l'avenir se joue en blanc et noir.

Marc Roche

Des vagues successives

● **Suppressions d'emplois annoncées au 3e trimestre :**
– British Steel : 12 000 (sur trois ans)
– Vickers : 1 136
– Rover Group : 1 500
– MFI (mobilier de cuisine) : 1 500
– Siemens : 1 100
– Grove Cranes : 600
– Fujitsu (semi-conducteurs) : 570
– SR Gent : 500
– Motorola (semi-conducteurs) : 200
● **Suppressions annoncées au 2e trimestre : 27 000**
● **L'industrie manufacturière** représente 20 % du PNB, 18 % de l'emploi et 60 % des exportations.

« Pour être heureux, restez petit et pensez techno »

LONDRES
de notre correspondant à la City

Ce timide essaie de n'avoir l'air de rien, joue les modestes en laissant traîner son lourd accent des Midlands qui fait engourdi et provincial. Le côté pataud cache bien son bonheur. L'industrie britannique coule des jours moroses, ses PDG dépriment et Reg Cobb, patron de l'entreprise familiale d'équipement mécanique Hemlock, affiche, lui, une santé éclatante, quasi culottée en cette période noire. Sa spécialité : le *metal cutting*, la découpe du métal. Les carnets de commandes sont remplis jusqu'au printemps, les stocks sont au plus bas et il s'offre le luxe d'embaucher pour assurer la production sept jours sur sept.

REPORTAGE
La flexibilité joue à plein, l'employeur fixe à sa guise salaire et temps de travail, la protection du salarié est minimale

Son secret : l'investissement dans l'automation, qui permet d'améliorer la productivité, de réduire les coûts et de garantir la qualité du produit. *« Il faut rester constamment à la pointe du progrès technique. Nous ne lésinons pas sur la dépense pour acheter les meilleures machines japonaises ou allemandes, qui permettent de réduire au minimum le personnel. C'est la seule manière de compenser les hauts salaires payés pour conserver le personnel qualifié, qui ne court pas les rues »*, explique cet ancien contremaître du fabricant de moteurs Rolls Royce qui a créé la société il y a douze ans en utilisant son épargne salariale.

Les bénéfices de cette firme de vingt-sept employés, dont le chiffre d'affaires s'est élevé l'an dernier à 25 millions de francs, sont entièrement réinvestis dans l'équipement pour éviter le trop lourd endettement qui fut fatal à tant d'industriels lors de la dernière récession. Pas question de recourir au découvert bancaire pour financer les achats de machines !

Son fils Paul, âgé de vingt-huit ans, diplômé de physique de l'université d'Oxford, dirige HPC Service, la filiale chargée d'informatiser l'entreprise et de régler les problèmes techniques. Une messagerie électronique relie les trois unités de production pour échanger les données. Il a pris un associé pour s'occuper de la vente.

« La flexibilité joue à plein : pareille réussite aurait été impossible sans la déréglementation du marché du travail et le droit à l'employeur de diriger l'entreprise comme il l'entend », reconnaît notre interlocuteur, qui peut fixer à sa guise salaire et temps de travail. La protection du salarié est minimale et les cotisations patronales réduites. Le coût du travail reste donc bas pour les travailleurs semi ou non qualifiés.

Conservateur bon teint, Reg ne trouve, toutefois, rien à redire à la politique de Tony Blair dans la mesure où l'imposition du salaire minimum ou la signature de la charge sociale européenne ne le concernent pas. *« Je n'ai pas attendu la directive de Bruxelles pour offrir à mes employés un environnement de travail propre et sûr. Ainsi, le port de lunettes protectrices est obligatoire. »* En revanche, la surévaluation de la livre sterling affecte indirectement l'industriel de Nottingham, dont les clients (imprimerie, emballage...) travaillent essentiellement pour l'exportation. Parlez-lui d'expansion, il répond sobrement : *« Pour être heureux, restez petit et pensez techno. »*

M. R.

Recherche « Homo informaticus » désespérément

« PLUS DE 15 000 postes à pourvoir » : une formule sur la brochure de présentation de Prosearch, le salon du recrutement de l'informatique et des télécoms, donne le ton de la 38e édition, qui s'est tenue au CNIT Paris-la Défense, les 23 et 24 septembre. *« Sur un marché aussi porteur, le recrutement est notre principale difficulté »*, admet Alain Amignan, responsable des embauches d'une filiale d'Altran, un groupe qui embauche environ 900 ingénieurs et cadres chaque année. *« Tous les bons candidats que nous rencontrons se présentent aussi chez nos concurrents »*, ajoute-t-il, un brin fataliste, devant le ballet des jeunes informaticiens qui essaiment leur *curriculum vitae* de stand en stand.

Grâce à la reprise économique, à l'entrée en vigueur de l'euro et au passage à l'an 2000, le secteur connaît depuis deux ans des taux de développement moyens de 30 %, qui dépassent même les 100 % chez les nouveaux venus. Les sociétés de services informatiques (SSII) se livrent donc une bataille farouche pour attirer les compétences qui vont nourrir leur expansion. Pour faire la différence, chacun a sa recette : Sema Group vise large en ayant recours aux mailings, Altran privilégie le long terme, en développant des partenariats avec les écoles, GCI (*Groupe Cyber Informatique*), jeune société de services, mise sur les nouvelles technologies, avec des pages de candidatures sur Internet. Parmi les profils recherchés, les ingénieurs ont la vedette, mais les sociétés doivent prendre des risques et rechercher ailleurs la matière grise.

« Nous avons dû élargir notre base de recrutement. Nous faisons maintenant appel à des universitaires scientifiques, voire à des commerciaux, et nous les formons », explique-t-on chez Sema Group.

PARANOÏA

Derrière une apparente sérénité, les directeurs des ressources humaines du secteur laissent transparaître une certaine tension. Le recrutement est considéré comme un sujet *« sensible »*, voire *« confidentiel »*. Certaines entreprises se laissent gagner par la paranoïa et sont très réticentes à s'exprimer sur leur façon d'attirer et de conserver leur capital humain : *« Dès que nous communiquons sur nos méthodes, nos concurrents nous copient »*, déclare-t-on chez Altran.

La rotation du personnel est élevée : en moyenne, les entreprises doivent recruter près du double de leurs besoins en effectif pour compenser les départs. Si tous reconnaissent l'existence d'une surenchère salariale, personne n'admet y participer ! Les plus petites structures, qui n'ont pas les moyens de former elles-même leurs collaborateurs, sont cependant unanimement désignées comme principales coupables de ce phénomène.

L'argent est-il le seul nerf de la guerre ? Pour garder leurs précieux informaticiens, les SSII font prévaloir des perspectives d'évolution de carrière rapide, en ne négligeant pas de cultiver le sentiment d'appartenance à l'entreprise : soirées et promenades culturelles interviennent comme autant de cerises sur le gâteau des recruteurs. En désespoir de cause ?

Véronique Dupont

La route recrute aussi

Le secteur du transport routier fait face à une *« pénurie de jeunes conducteurs routiers »*, selon les principales organisations professionnelles du secteur. Mobilisées autour du centre de formation AFT-Iftim, elles lancent une vaste campagne afin d'attirer les jeunes et les demandeurs d'emploi. Selon une enquête de l'ANPE, 86 228 offres d'emploi de conducteurs routiers ont été déposées en 1997 et seulement 75 063 d'entre elles ont été satisfaites. Preuve de la mauvaise image du secteur, qui devrait inquiéter les employeurs : la même pénurie se retrouve dans les autres Etats de l'Union européenne.

Les besoins des entreprises du secteur voyageurs et marchandises en France devraient dépasser 20 000 nouveaux conducteurs par an dès l'an 2000. La profession cherche donc à mettre en valeur la diversité des métiers et les possibilités d'évolution. Les accords du 7 novembre 1997 garantissent un salaire minimum à l'embauche de 10 000 francs par mois pour les conducteurs « grand-routiers ».

Les 35 heures et le temps de repos

La loi Aubry modifie aussi le calcul des périodes non travaillées

PENDANT LONGTEMPS, temps de travail et temps personnel se sont opposés. Mais l'évolution de l'entreprise et l'essor des nouvelles technologies ont modifié la donne, à tel point que la définition du temps de travail effectif fait l'objet d'un article entier – le cinquième – de la loi Aubry sur les 35 heures. *« La durée du travail effectif est le temps pendant lequel le salarié est à la disposition de l'employeur et doit se conformer à ses directives sans pouvoir vaquer librement à des occupations personnelles »*, détaille la loi. Cette définition, qui reprend, mot à mot, celle de la chambre sociale de la Cour de cassation, semble satisfaire toutes les parties.

EXPERTISE

Pourtant, lors d'un colloque organisé à Paris, jeudi 24 septembre, par *Liaisons sociales*, Philippe Waquet, conseiller-doyen de la chambre sociale, a brillamment démontré qu'en pratique les difficultés restaient nombreuses. Ainsi en va-t-il des temps de pause. Selon que le salarié est autorisé à sortir de l'entreprise et à *« vaquer librement à ses occupations »* ou qu'il doit rester dans les murs, la jurisprudence pourrait qualifier les pauses de temps de travail ou non.

L'autre grande question rejoint celle du temps de travail des cadres. Le temps de voyage ou une nuit passée à l'hôtel dans le cadre d'une mission constituent-ils du temps de travail effectif ? *« Les salariés en mission posent un problème considérable. Le droit du travail ne dit rien »*, reconnaît M. Waquet.

Mais, pour lui, *« les missions exercent une contrainte qui éloignent le salarié de sa vie privée et familiale »*. De là à considérer l'ensemble du temps passé en mission comme du temps de travail effectif, il n'y a qu'un pas que M. Waquet n'a pas franchi explicitement. Mais la conclusion de son intervention laisse penser que ce pas pourrait l'être lorsque ce cas sera soumis à la Cour de cassation.

« Si les entreprises envisagent de respecter la loi Aubry, ne devraient-elles pas créer des emplois nouveaux et ne pas rendre les cadres taillables et corvéables à merci ? » s'est-il interrogé, indiquant ainsi que la Cour de cassation analysera les différends qui lui seront soumis à l'aune de la politique de l'entreprise vis-à-vis de l'emploi.

UN IMPÉRATIF CATÉGORIQUE

A ce sujet, le numéro deux de la chambre sociale (*Le Monde* du 22 avril 1998) a fait une importante mise au point sur les temps de repos. Ceux-ci *« font partie des règles d'ordre public qui doivent protéger le salarié, y compris contre sa propre tentation d'en faire trop. Les temps de repos sont prévus pour le bien-être des salariés, l'équilibre des comptes de la Sécurité sociale et, même, la bonne santé de la nation. C'est un impératif catégorique auquel le salarié ne peut renoncer »*.

En transposant une directive européenne adoptée en novembre 1993, la loi Aubry a renforcé les obligations de repos. Au cours de chaque période de 24 heures, au moins 11 heures de repos sont obligatoires. Concernant le repos hebdomadaire, c'est un bloc de 35 heures (24 heures + 11 heures) de repos qui est obligatoire. Or, par définition, une période de repos est une période de non-travail. Pour M. Waquet, *« le travail ne peut même pas être sollicité, y compris avec les moyens de télécommunications modernes »*. C'est, entre autres, pour cette raison que l'astreinte, même si elle n'est pas tout à fait considérée comme du temps de travail effectif, ne peut pas non plus être incluse dans le temps de repos *« qui est une garantie de liberté de la vie personnelle et familiale du salarié »*.

Selon lui, *« l'intimité doit être absolument préservée. (...) Il faut mettre en œuvre un temps de coupure totale pendant lequel l'employeur ne peut interférer dans la vie privée du salarié »*. Jusqu'à présent, cet aspect de la législation n'a pas suscité de nombreux contentieux. Les employeurs ne peuvent que s'en réjouir. Car les propos de M. Waquet ont laissé peu de doutes sur leur issue juridique.

Frédéric Lemaître



هكذا من الأصل

industrie britannique

Le gouvernement veut réduire la publicité sur les chaînes publiques

Le premier ministre, Lionel Jospin, devrait dévoiler, mardi 29 septembre, la réforme de l'audiovisuel public : création d'une société holding au-dessus des télévisions publiques ; diminution du temps d'antenne publicitaire sur France 2 et France 3

LES DEUX grands axes de la réforme de l'audiovisuel public – la création d'une société holding regroupant les chaînes publiques ainsi que la réduction de la diffusion de publicités sur France 2 et France 3 – devraient être dévoilées, mardi 29 septembre, par le premier ministre, Lionel Jospin, au cours des journées parlementaires du Parti socialiste à Tours.

Le premier volet du projet de loi de Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, sera présenté en conseil des ministres fin octobre avant de faire l'objet d'un débat parlementaire mi-décembre. Souhaitant définitivement écarter le spectre d'une privatisation de France 2, le texte vise *a contrario* à *« mieux organiser la complémentarité entre les chaînes publiques »*, en modifiant à la fois leurs structures et leur mode de financement. Catherine Trautmann souhaite avant tout proposer une réforme visible et concrète pour le téléspectateur, en lui épargnant les *« interminables tunnels de publicité »* sur France 2 et France 3. Le gouvernement prévoit une réduction de la publicité en temps d'antenne et non pas en termes de pourcentage de recettes des chaînes.

PLUS RARE, PLUS CHER

Ces dispositions ne devraient pas se traduire tout de suite, mais verront leurs premiers effets avec la loi de finances de l'an 2000. La *« baisse très significative »* du temps de publicité sur France 2 et France 3, qui se chiffrera en *« centaines de millions de francs pour les chaînes publiques, sera intégralement compensée par des crédits budgétaires »*, assurent les auteurs du projet. Devenue plus rare, la publicité sur ces chaînes devrait être vendue plus cher. Par ailleurs, les chaînes publiques devraient pouvoir compter sur un financement moins aléatoire, puisque Bercy aurait donné son feu vert à une pluriannualité, sur trois ans, de leurs budgets. Ce qui mettrait les chaînes à l'abri d'éventuels coups de rabot budgétaires décidés par le Parlement. Les crédits budgétaires accordés par l'Etat devraient également prendre en compte le prix des nouveaux programmes qu'il faudra diffuser en lieu et place de la publicité supprimée.

En tout cas, cette mesure aura une incidence directe sur tout le paysage audiovisuel français, puisqu'elle permettra la redistribution d'une manne publicitaire, évaluée entre 1,5 et 2 milliards de francs, entre toutes les chaînes privées. L'idée du gouvernement est de donner un ballon d'oxygène à tous les médias – presse, radio et télévisions commerciales –, mais, comme l'a déjà prouvé la disparition de La Cinq en 1992, les annonceurs télé se reportent souvent sur le même médium.

NOUVELLES STRUCTURES

Pour Catherine Trautmann, cette injection d'argent frais sur le marché privé devrait profiter à toute la production audiovisuelle française. Les chaînes sont en effet taxées, de façon mécanique, sur leur chiffre d'affaires pour financer les nouveaux programmes. Mathématiquement, le fonds géré par le Centre national du cinéma et destiné à aider de nouvelles productions devrait donc augmenter, mais dans des proportions relativement modestes. Rien n'a encore été dévoilé sur d'éventuelles mesures plus contraignantes obligeant les chaînes privées à jouer un rôle renforcé dans la production.

A ces modifications de financement du service public s'ajoute la création de nouvelles structures. Il est prévu de constituer une société holding qui chapeaute France 2, France 3, La Cinquième et La Sept-Arte (*Le Monde* du 11 juillet). Les missions de ces chaînes seront préservées : France 2 conserve sa vocation de chaîne généraliste, France 3 sa dominante régionale, tandis que La Cinquième reste axée sur les programmes éducatifs et que La Sept-Arte demeure culturelle. Chacune d'entre elles deviendra une filiale du nouveau *holding. Celui-ci aura la forme* d'une société à conseil de surveillance (comprenant, dans ses dix membres, des représentants de l'Etat, du Parlement et deux personnalités désignées par le Conseil supérieur de l'audiovisuel [CSA]) et directoire (composé de sept membres, dont le super-PDG du holding et les patrons des chaînes publiques) (*Le Monde* du 24 septembre). Cette structure, qui, promet le ministère, *« ne s'apparente en rien à l'ORTF »*, devrait permettre *« une collégialité plus forte au niveau des décisions et un contrôle plus important de l'actionnaire »*.

Selon le schéma envisagé, il reviendrait au CSA de nommer, pour un mandat de cinq ans, le président du directoire tandis que les présidents des chaînes seraient à terme désignés par le conseil de surveillance. *Par ailleurs, la question* de l'intégration de Radio-France-Outre-mer dans ce holding n'est toujours pas réglée, les élus d'outre-mer jugeant qu'un tel projet pourrait encore accroître le centralisme parisien.

Le projet de loi, qui comportera également divers articles permettant *l'intégration* de la directive « Télévision sans frontières » dans la législation française, devrait être suivi d'un second volet, consacré aux chaînes privées, au câble et au satellite. Ce texte, qui avait été une première fois avalisé en conseil des ministres en janvier, a été largement critiqué par les opérateurs des chaînes privées avant d'être reporté *sine die*. Catherine Trautmann espère maintenant faire renaître assez vite la seconde partie de sa réforme pour éviter d'affronter des avalanches d'amendements sur des sujets qui se télescoperont inévitablement.

N. V.

Une manne considérable pour les télévisions privées

ANALYSE

La mise en place de structures prime sur la réflexion concernant les missions dévolues au service public

LA LOGIQUE du « 1+1 = 1 » n'a plus cours dans l'audiovisuel public. La proposition, défendue naguère par Catherine Tasca, de regrouper les forces de France 2 et de France 3 en un seul groupe n'a toujours pas abouti, France Télévision étant restée une virtualité sur le plan juridique. La fusion annoncée des deux petites dernières, La Cinquième et La Sept-Arte, est encore au stade de la promesse d'une meilleure synergie.

Alors on vise plus gros encore : les quatre chaînes, plus éventuellement RFO, vont former un agrégat assez hétérogène à l'intérieur d'une société holding commune, sous la houlette d'un super-PDG unique. Cette arithmétique du « 5×1 = 1 » ne manquera pas d'être critiquée par ceux qui y verront une manière de reconstitution de l'ancien ORTF.

La mise en place de structures prime, une fois de plus, sur la réflexion approfondie sur les missions dévolues au service public. Dans un contexte de marivaudage très franco-français, on a bien prévu que le super-PDG sera désigné par le CSA – qui se retrouvera encore une fois dans le rôle inconfortable de juge et d'arbitre –, mais la question de savoir si France 2 doit ou non faire la course à l'Audimat avec TF 1 reste sans réponse. Il n'est pas non plus fait référence à la stratégie des télévisions publiques dans la révolution du numérique, en particulier du numérique hertzien sur lequel de nombreux pays travaillent actuellement.

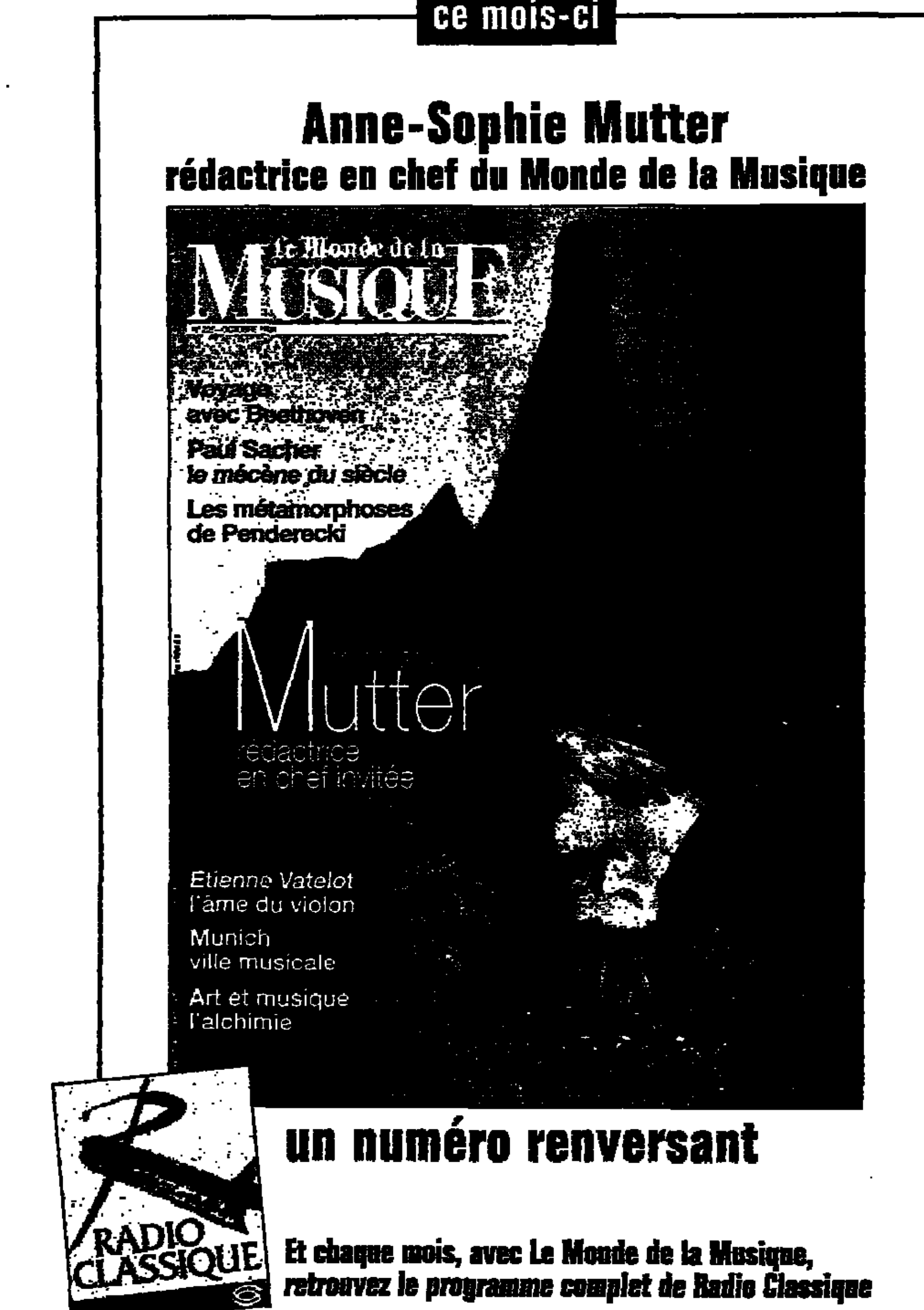
La ministre de la culture et de la communication, Catherine Trautmann, est quand même *la* première à *s'attaquer* à un vrai tabou : le financement de l'audiovisuel public français. Grâce à sa pugnacité, elle devrait obtenir de Bercy la pluri-annualité budgétaire réclamée à cor et à cri par les chaînes publiques. En revanche, en matière de recettes publicitaires, elle ne va pas aussi loin que les Allemands, dont la télévision publique ne diffuse aucun spot en « prime-time », ou que les Britanniques (la BBC n'a pas du tout recours à la publicité).

DES MESURES TRÈS LIBÉRALES

En réduisant significativement la durée de diffusion des spots publicitaires, Mme Trautmann devrait permettre une meilleure identification de France 2 et France 3, mais ce sont surtout les télévisions commerciales qui devraient se réjouir. TF 1, M 6 et, dans une moindre mesure, Canal Plus ont toujours souhaité un partage selon l'adage *« à télévisions privées, fonds privés, et à télévisions publiques, fonds publics »*. La manne qui leur sera redistribuée est considérable ; un ballon d'oxygène bienvenu pour des chaînes privées qui investissent massivement dans le numérique.

En prônant des mesures finalement très libérales, Catherine Trautmann cherche un consensus avec tous les opérateurs. Son premier projet de loi avait fortement irrité les privés, en recommandant une séparation claire entre les groupes ayant accès à des marchés publics (Bouygues, Suez-Lyonnaise des eaux, Vivendi) et leurs filiales audiovisuelles (TF 1, M 6, Canal Plus). Face au poids des lobbies, la ministre avait reculé. Cette fois-ci, les chaînes privées devraient être reconnaissantes à son égard.

Nicole Vulser



Référendums internes sur le plan de relance à TV 5 et CFI

LA MÉTHODE est inédite dans la télévision publique. Jean Stock, le nouveau président de la chaîne francophone TV 5 et de la banque de programmes Canal France International (CFI), soumettra, mardi 29 septembre, les plans de relance des deux sociétés à l'approbation des personnels. Issu du privé, Jean Stock a impliqué les salariés dans l'élaboration de sa nouvelle politique en mettant en place, cet été, huit commissions de travail. Des réflexions ont été menées sur l'audience de CFI, ses partenariats avec le privé, ses nouveaux métiers, la question des droits chez TV 5, la fidélisation des spectateurs, le passage au numérique, la publicité et l'interactivité.

A l'issue des comités d'entreprise du vendredi 25 septembre et des conseils d'administration du 29 septembre, les salariés de CFI (40) et de TV 5 (128 dont 90 permanents à Paris) se prononceront sur les projets de réforme. S'il obtient la majorité qualifiée des inscrits à la fois à TV 5 et CFI, Jean Stock restera en poste. Sinon, il démissionnera. *« Certains salariés trouvent cette démarche un peu démagogique, d'autres affirment que le président pratique un référendum gaullien. En tout cas, il prend un vrai risque dans la mesure où il met son poste en balance »*, commente le secrétaire général du comité d'entreprise de CFI, Jean-Marc Belchi.

Pour dynamiser CFI, qui a connu des difficultés en 1997 avec la perte de sa diffusion sur le Moyen-Orient et l'Asie du Sud-Est au profit de TV 5, Jean Stock veut repositionner la chaîne africaine CFI sur une cible plus jeune et nouer des partenariats avec le privé, notamment avec les exportateurs de programmes français. Après le départ de l'ancienne équipe dirigeante, les personnels de CFI attendent une clarification sur leur future réorganisation.

Dans la réforme proposée pour TV 5, la principale innovation consiste à proposer des journaux d'information toutes les heures « rondes », qu'il s'agisse de rediffusion de journaux télévisés des chaînes partenaires (France 2, les télévisions publiques belge, suisse, québécoise, etc.) ou de journaux internationaux produits par TV 5 en coopération avec Radio-France Internationale. Le nombre des rendez-vous d'information quotidiens pourrait passer de dix-sept à vingt-quatre au maximum. TV 5 fonctionnerait sur l'exemple des chaînes américaines affiliées puisque, dans cinq zones géographiques (Asie, Afrique, Orient, France-Belgique-Suisse et le reste de l'Europe), différentes grilles de programmes seraient mises en place. Une politique de sous-titrage serait élaborée pour toucher le public francophile.

Alain Anclaire a annoncé qu'il quitte la direction générale de TV 5 pour présider l'Ecole nationale supérieure des métiers de l'image et du son tandis que les postes des consultants extérieurs permanents ont déjà été supprimés. Le plan de développement de TV 5 devra également être approuvé le 7 octobre par le conseil annuel des ministres francophones, à Québec.

N. V.

CORRESPONDANCE

Une lettre d'Ahmed Baba Miske

L'article que nous avons consacré à l'émission télévisée « Connaître l'islam » *(*Le Monde *du 5 septembre) nous vaut une nouvelle mise au point (nos éditions du 18 septembre), celle d'Ahmed Baba Miske, qui, après avoir fait partie de l'ancienne équipe chargée de l'émission musulmane sur France 2, est membre de la nouvelle association Vivre l'islam, candidate à la réalisation de l'émission du dimanche matin.*

Ancien ambassadeur de Mauritanie à Washington et à l'ONU, j'ai accepté en 1992 d'apporter un soutien bénévole à l'émission musulmane diffusée le dimanche matin sur France 2 dans le cadre des émissions religieuses. J'ai décidé en quittant mes fonctions à l'Unesco, en 1994, de me consacrer pour l'essentiel à cette nouvelle activité. J'ai donc accepté à compter de cette date d'être rémunéré par France 2 (mes fonctions étant assimilées à celles de producteur artistique).

Contrairement à ce que vous écrivez, je n'ai jamais eu pour attribution de négocier la répartition des *« cachets »* entre France 2 et les collaborateurs de l'émission, la direction de la chaîne publique ayant fixé bien avant moi le montant des cachets et le mien n'ayant jamais varié. Il n'y avait donc rien à *« négocier »*. C'est pourquoi je n'admets pas que l'on puisse sous-entendre qu'un quelconque esprit de lucre ait pu motiver mon implication dans cette émission (...).

Tout autant consternante est l'allégation selon laquelle ma présence dans la nouvelle association en charge de l'émission aurait été fortement suggérée par le ministère de l'intérieur contre la volonté des *« repreneurs »* qui m'auraient estimé *« compromis »* avec l'ancienne *« direction affairiste »*. Au-delà des termes désobligeants qui sont employés, il est bon que vous sachiez qu'il n'y a pas eu d'équipe de *« repreneurs »* constituée à l'avance et qui aurait eu à négocier avec le ministère. Nous avons tous été pressentis individuellement et réunis pour constituer la nouvelle association dont nous avons nous-mêmes ensuite choisi ensemble le titre, rédigé les statuts, élu les instances. Aucun de nous n'a eu à accepter ou refuser les autres et personne n'a contesté personne. J'ai été sans doute l'un des premiers à être pressenti et j'ai été élu sans opposition ni contestation, d'abord comme premier vice-président chargé des relations avec France 2 et ensuite, à l'occasion d'une modification de la composition du bureau, unique vice-président.

هكذا من الأصل

AGENDA

MARDI 29 SEPTEMBRE

■ **ÉTATS-UNIS :** publication de l'indice de confiance des consommateurs en septembre et réunion du comité monétaire de la FED.

MERCREDI 30 SEPTEMBRE

■ **JAPON :** indice de la production industrielle d'août, des ventes de détail, et des mises en chantier de logement.
■ **FRANCE :** statistique sur les demandeurs d'emploi au mois août.
■ **ÉTATS-UNIS :** parution de l'indicateur des ventes de logements neufs en août et de l'indice composite des principaux indicateurs économiques en août. Publication des perspectives économiques mondiales par le FMI (Fonds monétaire international).

JEUDI 1er OCTOBRE

■ **ALLEMAGNE :** Conseil central de la Bundesbank
■ **FRANCE :** réunion du Conseil de la politique monétaire (CPM) de la Banque de France
■ **ÉTATS-UNIS :** indice d'activité du groupement national des directeurs des achats des principaux groupes manufacturiers en septembre.

VENDREDI 2 OCTOBRE

■ **FRANCE :** indices des prix de vente industriels pour juillet et août
■ **ÉTATS-UNIS :** commandes industrielles en août et chiffres du chômage et des créations d'emploi en septembre.

SAMEDI 3 OCTOBRE

■ **ÉTATS-UNIS :** réunion du G 7 Finances à Washington

DIMANCHE 4 OCTOBRE

■ **ÉTATS-UNIS :** réunion du G 10 et du comité intérimaire du FMI

AFFAIRES

INDUSTRIE

● ***RHODIA* : la filiale spécialités chimiques de Rhône-Poulenc a annoncé lundi 28 septembre, la cession de Tergal Fibres. Cette entreprise de 500 millions de francs de chiffre d'affaires et 210 salariés, implantée à Ganchy (Aisne) est reprise par la Compagnie européenne de polyester (CEP) et par l'actuelle équipe de direction.**

● **BRITISH AIRWAYS : la compagnie aérienne britannique a annoncé dimanche 27 septembre le choix du motoriste britannique Rolls Royce pour fabriquer les moteurs de ses nouveaux Boeing 777.**

● **ENEL : la compagnie d'électricité italienne Enel a annoncé vendredi 25 septembre une hausse de 41,8 % de son bénéfice net consolidé au premier semestre 1998 par rapport à la même période de 1997 à 1 770 milliards de lires (6 milliards de francs). Le chiffre d'affaires du groupe pour la même période a atteint 19 149 milliards de lires (+ 1,7 %).**

● **SAMSONITE : le fabricant de bagages adoptera le 1er octobre les 35 heures de travail hebdomadaire dans son usine française, située dans le Pas-de-Calais, permettant la création d'ici à la fin 1998 de 20 postes en contrat à durée déterminée.**

● **SYNTEC-INGÉNIERIE : la chambre syndicale des sociétés d'ingénierie a contesté, vendredi 25 septembre, l'élargissement des activités d'EDF prévu dans le projet de loi sur l'ouverture à la concurrence du marché de l'électricité et demande au gouvernement d'ouvrir une concertation.**

FINANCE

● **THERMOCOMPACT : la société implantée en Haute-Savoie, spécialisée dans le traitement de surface et la fabrication de fils pour l'usinage par électroérosion, devait faire son entrée, mardi 29 septembre, sur le second marché de la Bourse de Paris au prix de 108 francs l'action.**

★ **Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse.**

PARIS CAC 40 — sur un an / sur 5 jours

4389 — 4041 — 3693 — 3345 — 2998 — 2651 — 3267,72 — 29 SEPT. — 26 MARS — 28 SEPT.

3376,12 — 3371,48 — 3400,31 — 3310,59 — 3267,72 — M — M — J — V — L

Indices boursiers

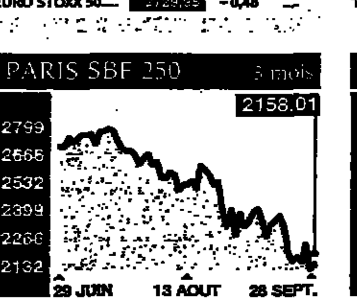
Europe 12h30 ▶	Cours 28/09	Var. % 25/09	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	3267,72	−1,29	8,86
- SBF 120	2233,40	−1,13	8,86
- SBF 250	2156,01	1,18	10,96
- SECOND MAR.	1804,01	−0,65	4,64
- MIDCAC	1553,70	0,32	−2,19
LONDRES FT100	5040,60	−0,40	−1,85
AMSTERDAM AEI	954,15	0,67	4,43
BRUXELLES BEL	3037,54	0,39	24,38
FRANCFORT D30	4577,97	0,38	7,72
MADRID IBEX35	7369,50	−1	8,74
MILAN MIB30	27593	0,32	10,41
SUISSE SMI	6017,50	−1,11	−3,95
STOXX 666	259,65	−0,27	—
EURO STOXX 326	251,36	−0,26	—
STOXX 50	2769,73	−0,63	—
EURO STOXX 50	2729,35	−0,48	—

Monde ▶	Cours 25/09	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	8028,77	0,33	1,52
- SP 500	1044,75	0,20	7,86
- NASDAQ	1743,59	1,35	11,08
BUENOS-AIRES M.	360,25	1,47	−49,38
JOHANNESBURG	5059,50	2,84	−19,74
MEXICO BOLSA	216,21	1,01	−36,88
SANTIAGO IPSA	84,55	0,93	−42,96
SAO PAULO BOU.	6712	−1,84	−34,18
TORONTO FSE I.	5845,72	−0,79	−12,74
ASIE 10h15	28/09	25/09	31/12
BANGKOK SET	15,10	3,72	−30,33
HONGKONG H.	7946,04	3,17	−25,80
SÉOUL	24,98	−0,06	−17,38
SINGAPOUR ST.	226,93	0,53	−38,39
SYDNEY ALL O.	2531,60	1,10	−0,95
TOKYO NIKKEI	13909,37	1,35	−8,84

Principaux écarts au règlement mensuel

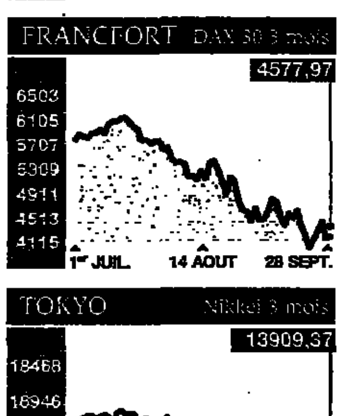
Hausses ▶	Cours 25/09	Var. % 24/09	Var. % 31/12
SEITA	333	+7,07	+54,16
ALSTOM	117,40	+5,38	—
COLAS	1145	+4,09	+32,36
UNIBAIL	747	+3,80	+24,29
GROUPE GTM	470,60	+3,58	+18,41
ROCHETTE (LA)	17,60	+3,48	−28,80
INTERBAIL	153,60	+3,22	+9,03
TOTAL	722	+3,14	+10,22
MARINE WENDEL	372	+2,58	+27,48
CARREFOUR	3530	+2,57	+12,70

Baisses ▶	Cours 25/09	Var. % 24/09	Var. % 31/12
CPR	232	−13,43	−52,65
EURO DISNEY	6,25	−12,23	+17,85
BULL#	40,65	−10,21	−35,56
CHARGEURS	272	−9,93	−24,44
ESSILOR INTL	1900	−9,48	+12,22
FINEXTEL	112,50	−9,27	+4,65
BIS	551	−8,77	+12,33
SOCIETE GENER.	684	−8,06	−16,58
PARIBAS	385	−7,98	—
METALEUROP	23,75	−7,94	−61,50



NEW YORK Dow Jones 3 mois — 8028,77 — 9702 — 9154 — 8696 — 8178 — 7669 — 7161 — 6653 — 6145 — 29 JUIN — 12 AOUT — 25 SEPT.

LONDRES FT100 3 mois — 5040,60 — 6199 — 5901 — 5603 — 5305 — 5008 — 4711 — 4413 — 4115 — 29 JUIN — 14 AOUT — 28 SEPT.



TOKYO Nikkei 3 mois — 13909,37 — 18468 — 16946 — 15425 — 13142 — 11620 — 29 JUIN — 12 AOUT — 28 SEPT.

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

LUNDI 28 SEPTEMBRE, en fin de matinée, la Bourse de Paris s'inscrivait en baisse. L'indice CAC 40 cédait 1,48 %, à 3 261,46 points après une progression de 1,49 % à l'ouverture. Mais le pessimisme est revenu après la publication d'une enquête réalisée en septembre par l'Insee signalant que les industriels français sont nettement moins optimistes quant au climat général des affaires. Cette enquête était attendue pour mesurer l'impact sur les chefs d'entreprise de l'aggravation de la crise financière internationale. Le baromètre des « perspectives personnelles de production » des industriels, qui fait le solde des opinions négatives et positives, recule nettement à + 15 en septembre, son plus mauvais score depuis le début de l'année, après les niveaux élevés de juin (+ 24) et de juillet-août (+ 22).

FRANCFORT

L'INDICE DAX de la Bourse de Francfort a débuté la séance, lundi 28 septembre, sur une légère baisse de 0,20 %, à 4 575,10 points, au lendemain de la victoire du Parti social-démocrate aux élections législatives. Vendredi 25 septembre, la Bourse allemande avait terminé en recul de 0,58 %, affectée par le repli du dollar par rapport au deutschemark.

LONDRES

L'INDICE FT 100 de la Bourse de Londres avait terminé la séance, vendredi 25 septembre, sur une forte baisse de 2,06 %, à 5 061 points. Les valeurs bancaires avaient été attaquées après l'annonce de la recapitalisation du fonds spéculatif américain LTCM. La banque Barclays avait perdu 6,3 %. Le laboratoire Glaxo-Wellcome avait chuté de 5 % après un changement de recommandation de Goldman Sachs.

TOKYO

L'INDICE NIKKEI a gagné 1,34 %, à 13 907,48 points, lundi 28 septembre. Un accord politique a été trouvé pour réformer le système financier. La Japan Leasing, filiale de la LTCB, a été mise en faillite et l'Etat prendra en main le sort de la LTCB. Par ailleurs, les valeurs exportatrices comme Honda, Toyota et Bridgestone ont grimpé respectivement de 7,4 %, 8,6 % et 9,4 %.

NEW YORK

LA BOURSE américaine a terminé la séance, vendredi 25 septembre, sur un gain de 0,33 %, à 8 028,77 points. Les investisseurs, soulagés par le sauvetage du *hedge fund* Long-Term Capital Management, ont misé sur une baisse des taux lors de la réunion de la Réserve fédérale le 29 septembre. L'action Coca-Cola a cédé 0,8 %, après avoir averti que son résultat pour le quatrième trimestre serait mauvais.

Valeur du jour : Alstom reprend son souffle

LE GROUPE franco-britannique spécialiste des TGV et des centrales électriques a bénéficié, vendredi 25 septembre, d'une embellie, dans un contexte boursier morose. L'action a rebondi de 5,4 %, à 117,40 francs, grâce à l'annonce de la signature, à Shanghaï, d'une lettre d'intention avec la société Shanghai Mass Transit Pearl Line Development Corporation pour la construction d'une troisième ligne de métro à Shanghaï, d'une valeur de 1,2 milliard de francs. La lettre d'intention a été signée par le PDG d'Alstom, Pierre Bilger, et le maire de Shanghaï, Xu Kuangdi, à l'occasion de la visite en Chine du premier ministre français, Lionel Jospin.

Alstom fournira 144 voitures, soit 24 rames de 6 voitures, la signalisation, les télécommunications, l'alimentation en énergie, la caténaire, la billetterie et les équipements de maintenance et de station, a-t-on indiqué de source française. Le génie civil et les équipements fixes de cette ligne entièrement aérienne, d'une longueur de 24,9 kilomètres, seront en revanche assurés par les Chinois. Les deux premières lignes du métro de Shanghaï avaient été attribuées en 1989 à l'allemand Siemens, qui était également le principal concurrent d'Alstom pour la troisième ligne de métro. Par ailleurs, Alstom a livré 1 100 voitures pour le métro de Hongkong et a fourni près d'un tiers des locomotives importées en Chine.

Action Alstom — en francs à Paris — 220 — 200 — 180 — 160 — 140 — 120 — 100 — 117,4 — J — J — A — S

Ce contrat permettra-t-il à Alstom de mettre fin à une longue descente aux enfers de son titre ? Introduite en Bourse à 205 francs le 22 juin, par ses actionnaires Alcatel et GEC, l'action a dégringolé de 46 % pour atteindre un plus bas à 110 francs le 17 septembre. Cataloguée *« valeur asiatique »*, alors que l'Asie ne représente que 20 % de son activité, elle a particulièrement souffert. La chute du titre Alcatel, qui ne détient plus que 23 % d'Alstom, a contribué à entretenir le malaise.

Pourtant, la société a continué à engranger de nouveaux contrats, avec des commandes en hausse de 7 % au premier trimestre de son exercice (avril-juin). Même en Asie, les TGV ont gagné de nouveaux marchés en Corée du Sud, à Taïwan et en Australie (*Le Monde* du 8 août). Et c'est encore de la Chine qu'est venu ce nouveau contrat de métro.

La plupart des analystes estiment donc *« excessive »* la correction des marchés sur ce titre. Jean-François Delpech, analyste à Oddo Equities, estime la *« valeur intrinsèque du titre à 265 francs fin 1998 »*. Et il n'envisage pas de revoir à la baisse ses prévisions de résultats pour 1998. *« Ce n'est pas de la croissance de ses marchés que viendra la hausse des bénéfices, mais du potentiel de restructuration et d'amélioration des marges »*, explique-t-il.

Christophe Jakubyszyn



Matières premières

En dollars ▶	Cours 25/09	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1656	0,12
ALUMINIUM 3 MOIS	1342,5	0,11
PLOMB 3 MOIS	529	−0,19
ETAIN 3 MOIS	5270	−0,19
ZINC 3 MOIS	953,5	0,05
NICKEL 3 MOIS	4143	0,19
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,21	1,78
PLATINE A TERME	74250	−0,20
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	—	—
MAÏS (CHICAGO)	—	—
SOJA GRAINE (CHG.)	—	—
SOJA TOURTEAU (CHG.)	—	—
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1619	−0,52
CAFÉ (LONDRES)	1607	—
SUCRE BLANC (PARIS)	216	—

Pétrole

En dollars ▶	Cours 25/09	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	14,45	—
WTI (NEW YORK)	15,5	0,95
LIGHT SWEET CRUDE	15,30	−0,60

Or

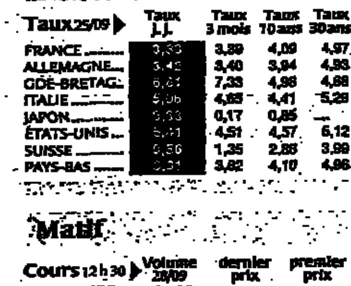
En francs ▶	Cours 25/09	Var % 24/09
OR FIN KILO BARRE	55550	+1,12
OR FIN LINGOT	54550	+1,11
ONCE D'OR LONDRES	295,10	+1,84
PIÈCE FRANCE 20 F	319	—
PIÈCE SUISSE 20 F	312	−2,19
PIÈCE UNION LAT. 20 F	310	—
PIÈCE 20 DOLLARS US	2025	−2,62
PIÈCE 10 DOLLARS US	2020	−1,34
PIÈCE 50 PESOS MEX	2025	+1,76

MONNAIE

● **Dollar :** le billet vert était stable, lundi matin 28 septembre, face aux devises européennes. Il cotait 1,6775 mark et 5,62 francs. Le deutschemark ne réagissait pas aux résultats des élections allemandes.
● **Yen :** la monnaie japonaise était irrégulière, lundi matin, à Tokyo, à la suite de l'annonce de la faillite de la Japan Leasing, une filiale de la Long Term Credit Bank, et de l'accord définitif entre le gouvernement et l'opposition sur le plan d'assainissement du système bancaire. Après être tombée jusqu'à 136,75 yens pour un dollar, la monnaie nippone est remontée en fin de séance à 135,85 yens pour un dollar.
● **Rouble :** la Russie imprimerait depuis plusieurs jours de nouveaux billets en vue d'une émission monétaire, d'après le magazine américain *Time*, citant un ancien responsable de la banque centrale qui dit craindre qu'elle n'atteigne 50 milliards de roubles.

Cours de change

28/09 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,58	6,59	9,52	4,08	2,97	4,17	0,34	3,35	—
DM	1,68	1,97	2,85	1,21	0,89	0,12	0,99	....	0,30
LIRE (100)	1663,95	1945,24	2821,90	1197	877,03	1220,77	....	988,83	294,84
YEN (100)	136,26	159,29	231,30	96,07	71,83	....	8,19	80,97	24,15
FLORIN	1,90	2,22	3,22	1,37	....	1,39	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,39	1,63	2,36	....	0,73	1,02	0,08	0,83	0,25
LIVRE	0,59	0,69	....	0,42	0,31	0,43	0,04	0,35	0,10
ECU	0,86	....	1,45	0,62	0,45	0,63	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	....	1,17	1,70	0,72	0,53	0,73	0,06	0,60	0,18



Taux d'intérêt (%)

Taux 25/09 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,33	3,39	4,09	4,97
ALLEMAGNE	3,42	3,40	3,94	4,93
GDE-BRETAG.	6,81	7,33	4,96	4,88
ITALIE	5,06	4,65	4,41	5,28
JAPON	0,33	0,17	0,85	—
ÉTATS-UNIS	5,41	4,51	4,57	6,12
SUISSE	0,56	1,35	2,88	3,99
PAYS-BAS	3,31	3,82	4,10	4,96

Matif

Cours 12h30 ▶	Volume 28/09	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 DÉCEMBRE 98	43217	110,37	110,05
Pibor 3 mois DÉCEMBRE 98	334	96,46	96,46

Marché des changes

Devises 17h35 ▶	Cours BDF 25/09	Achat 25/09	Vente 25/09
ALLEMAGNE (100)	335,62	322	346
AUTRICHE (100)	47,65	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,25	15,68	16,78
CANADA	3,70	3,42	4,02
DANEMARK (100)	88,13	83	93
ESPAGNE (100)	3,94	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	5,58	5,29	5,89
FINLANDE (100)	110,14	105	116
GDE-BRETAGNE	9,52	9,07	9,92
GRÈCE (100)	1,99	1,75	2,25
IRLANDE	8,30	7,99	8,83
ITALIE (1000)	3,39	3,15	3,65
JAPON (100)	4,17	3,97	4,32
NORVÈGE (100)	75,62	70,50	78,50
PAYS-BAS (100)	297,35	—	—
PORTUGAL (100)	3,27	2,95	3,65
SUÈDE (100)	70,95	66	76
SUISSE (100)	406,37	392	416

TAUX

● **Japon :** le marché obligataire nippon a terminé la séance en baisse, lundi 28 septembre, les opérateurs estimant que l'accord conclu à propos du plan d'assainissement du système bancaire aura pour conséquence de détériorer les finances publiques de l'Etat et d'augmenter les émissions d'emprunts. Le rendement du titre à dix ans s'est inscrit en clôture à 0,82 %.
● **Etats-Unis :** les obligations américaines avaient terminé la séance du vendredi 25 septembre en hausse, soutenues par la défaillance du fonds spéculatif Long Term Capital Management, qui incite les opérateurs à acquérir des titres d'Etat.
Le rendement du titre à trente ans s'était inscrit en clôture à 5,13 %. L'événement de la semaine sera la réunion, mardi 29 septembre, du Comité de politique monétaire de la Réserve fédérale, qui pourrait annoncer à cette occasion une baisse de ses taux directeurs.

ÉCONOMIE

En 1999, le Brésil devra rembourser 235 milliards de francs

LE BRÉSIL devra débourser 42 milliards de dollars (235 milliards de francs) en remboursements et intérêts sur sa dette extérieure en 1999, selon des projections de la banque centrale, soit presque autant que les réserves de change actuelles, estimées à 47 milliards de dollars. A moins d'entamer à 90 % ces réserves, des entrées de capitaux étrangers ou une aide extérieure, par exemple du Fonds monétaire international, seront nécessaires l'an prochain. Depuis le début de la crise financière déclenchée par la dévaluation du rouble russe, la fuite de capitaux a atteint 30 milliards de dollars (du 1er août au 24 septembre) au Brésil. La hausse des taux d'intérêt à 49,75 % annuels et l'annonce d'un ajustement fiscal il y a 15 jours par le gouvernement n'ont pas été suffisantes pour stopper l'hémorragie de dollars.

■ **JAPON : les services économiques du gouvernement estiment que le produit intérieur brut** (PIB) de l'archipel devrait se contracter de 1,6 % à 1,8 % lors de l'actuelle année fiscale, qui s'achève fin mars, affirme le quotidien économique *Nihon Keizai Shimbun*. Ce pessimisme de l'Agence de planification économique (EPA) s'explique par la dégradation de la consommation des ménages et par celle de l'investissement. Sur la période avril-juin, le PIB nippon s'est contracté de 0,8 % par rapport aux trois mois précédents (soit − 3,3 % en rythme annuel).

■ **RUSSIE : il *« faudra un certain temps »* avant de pouvoir verser** la deuxième tranche de l'aide financière internationale à la Russie, a déclaré, samedi à Vienne, le directeur général du Fonds monétaire international, Michel Camdessus. *« Une équipe du FMI va retourner à Moscou à la mi-octobre pour voir s'il y a les bases d'un accord. C'est dans le contexte d'un tel accord que nous pourrons voir si nous pouvons ou non verser la deuxième tranche »*, a déclaré M. Camdessus, à l'issue d'une réunion de l'Ecofin (ministres des finances des 15 et gouverneurs des banques centrales) à Vienne.

■ **FMI : les ministres des finances européens sont convenus samedi 26 septembre de présenter des propositions** communes de réforme des institutions financières internationales pour leur permettre de mieux prévenir les crises. *« Je suis heureux que les Quinze aient entendu mon appel »*, a déclaré le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Michel Camdessus, lors d'une conférence de presse, en se disant fatigué de jouer les *« boucs émissaires »*.

■ **EUROPE : à moins de cent jours du lancement de l'euro,** l'Europe est déterminée à renforcer son poids et à mieux faire entendre sa voix pour réformer le système monétaire international et contribuer à résoudre les crises financières en Asie et en Russie. *« Une voix plus forte de l'Europe sur la scène économique mondiale est demandée »*, a estimé le ministre autrichien des finances Rudolf Edlinger, qui présidait vendredi et samedi une réunion informelle des ministres européens des finances.

■ **WORLDWATCH INSTITUTE : le principal défi pour les gouvernements des pays les plus pauvres** au XXIe siècle sera de contrôler la croissance démographique par des politiques tenant compte des ressources naturelles du pays, affirme une étude du (WWI) publiée samedi. L'étude de l'organisation écologiste cite notamment un nouveau rapport de l'Institut international pour la gestion des eaux (IWMI) selon lequel la production alimentaire de l'Inde est menacée par l'épuisement des ressources en eau du pays. Cette situation risque de réduire de 20 % la production de céréales de ce pays qui, selon les prévisions des Nations unies, devrait devenir la nation la plus peuplée de la planète d'ici à l'an 2050, avec une augmentation de 600 millions d'individus.

هكذا من الأصل

AUJOURD'HUI

SPORTS **Le Stade de France n'a pas, contrairement à ce qui était prévu, de club de football résident. Le Red Star n'a pu réunir le budget nécessaire pour être autorisé à évoluer dans l'enceinte de 80 000 places où la France a remporté la Coupe du monde. ● *LE CLUB* de la banlieue parisienne joue certes sur la commune de Saint-Denis, mais dans un stade temporaire et malaisé d'accès. Ses supporteurs regrettent son ancien fief de Saint-Ouen, le vétuste stade Bauer. ● L'ABSENCE de club à demeure n'empêche pas le Stade de France de présenter un premier bilan prometteur, avec vingt-deux *événements et un million et demi* de spectateurs accueillis en 1998. Le Consortium qui gère le stade parie sur le succès d'événements parasportifs et extrasportifs. Une compétition de funboard et un supercross à moto s'y dérouleront au mois d'octobre.**

Pourquoi le Red Star ne joue pas au Stade de France

L'équipe de football de la banlieue parisienne n'a pu réunir le budget pour devenir le club résident à Saint-Denis. Son président, Jean-Claude Bras, n'a pas voulu le céder à des investisseurs privés, et sa mise en examen en marge du dossier du Crédit lyonnais a également freiné le projet

EN PLEINE Coupe du monde, l'information passe pratiquement inaperçue. Nous sommes le 19 juin, *les Bleus d'Aimé Jacquet se sont fa*cilement imposés face à l'Arabie saoudite (4-0) et Zinedine Zidane, qui s'est fait expulser, vient d'apprendre qu'il ne pourra pas jouer les deux prochaines rencontres. La Ligue nationale de football (LNF) annonce qu'elle s'oppose à l'installation du Red Star au Stade de France. La direction nationale de contrôle et de gestion (DNCG), chargée d'éplucher les comptes des clubs, a émis un avis défavorable. Et, contrairement à ce qui avait été prévu, le géant de béton situé sur la commune de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) n'aura pas de club résident à la rentrée.

Trois mois plus tard, cette absence inexpliquée trouble les dizaines de visiteurs du monument quasi historique. *« Maintenant que la Coupe du monde est finie, qui va jouer ici ? »*, entend-on régulièrement lors des promenades dans les travées du stade. La question reste *sans réponse. Et pour cause : tous* les acteurs ayant joué un rôle dans le dossier se la posent. Au premier rang, Marie-George Buffet. Au printemps, la ministre de la jeunesse et des sports avait multiplié les initiatives pour trouver un candidat susceptible d'occuper le site. Après le refus du Paris-Saint-Germain de quitter son cher Parc des Princes, le choix s'était naturellement posé sur le Red Star, seul club francilien à évoluer en deuxième division. Le 26 mai, le club centenaire (il fut créé en 1897) recevait le feu vert.

Quelques conditions sont assorties au déménagement. La plus importante concerne la capacité du futur locataire à trouver de nouveaux partenaires économiques. Une table ronde regroupant l'ensemble des institutions (ministère, Consortium de gestion du stade, LNF, mairie de Saint-Denis) vient de fixer à 40 millions de francs le budget minimum du club résident. Quand il se lance *pour de bon dans l'aventure, le Red* Star est en mesure de réunir 27 millions pour la saison 1998-1999. Trouver 13 millions en seulement trois mois a tout d'une gageure. A ceci près que le projet général – créer un grand club populaire aux portes de Paris avec des places à 45 francs – a de quoi séduire plus d'un investisseur.

REFUS DE CÉDER LA PLACE

Le président du Red Star, Jean-Claude Bras, cinquante-trois ans, s'en va alors frapper à la porte de TF 1, vivement recommandé par le ministère. Parallèlement, le cabinet de Marie-George Buffet établit des contacts auprès de grandes entreprises. Renault-Sports se montre intéressé. France Télécom également. Danone fait une approche, mais ne donne pas suite, tout comme le groupe Lagardère. Le dossier pourtant prend corps. On va jusqu'à annoncer les venues de *Basile Boli et de Gérard Gili dans* l'encadrement du club.

Jean-Claude Bras multiplie les entretiens. Il rencontre Etienne Mougeotte, Patrick Le Lay (TF 1), Patrick Faure (président de Renault-Sports). Il se déplace même jusqu'à Amsterdam pour discuter avec Robert Louis-Dreyfus, le président d'Adidas et de l'Olympique de Marseille. C'est Jean-Claude Darmon qui a organisé le rendez-vous. Le « grand argentier du football français », patron d'une florissante société de marketing sportif, se verrait bien, lui aussi, investir dans le club. Des noms circulent pour accéder à la présidence du club ainsi « recapitalisé ». Car pas question de mettre de l'argent dans le Red Star sans en prendre automatiquement le contrôle.

C'est là que les choses se gâtent. Jean-Claude Bras n'a pas l'intention de laisser son fauteuil. Président du club depuis vingt et un ans, l'homme est l'artisan du volet social qui fait aujourd'hui la fierté du Red Star. *« Il était impensable de brader la valeur intrinsèque du club »*, fulmine-t-il, évoquant le très gros travail de formation et d'intégration réalisé par son armée de bénévoles, d'éducateurs et d'emplois-jeunes dans tout le département de la Seine-Saint-Denis. Détenant 86 % des actions de la société d'économie mixte Red Star 93 (grâce à l'association Les Amis de Jean-Claude Bras), Jean-Claude Bras est le seul à pouvoir décider du devenir du club. *« On ne nous mettra pas dans une seringue. On ne nous imposera pas un rythme de croissance qu'on ne veut pas »*, abonde-t-il.

Si elle paraît légitime, cette crainte de voir disparaître l'identité du Red Star est-elle toutefois la seule raison pour expliquer la reculade de son président ? A croire ses adversaires – qui n'ont jamais été aussi nombreux qu'aujourd'hui –, il faut chercher ailleurs. *« Depuis des années, le Red Star donne l'impression de vouloir rester un petit club. On dirait que tout a été fait pour l'empêcher de monter en D 1, ce qu'il aurait dû faire il y a longtemps »*, indique un interlocuteur. *« Le Red Star vit en totale autarcie »*, précise un autre, *expliquant que Jean-Claude Bras a toujours souhaité ne pas être dans une position trop exposée. Dans quel but ? Ces mêmes voix invoquent les affaires de Jean-Claude Bras, patron de plusieurs sociétés de commerce international (agroalimentaire, immobilier...)*

Le 29 mai, soit trois jours après que le Red Star eut été pressenti pour occuper le Stade de France, Jean-Claude Bras est mis en examen pour « abus de bien sociaux » par le juge Eva Joly dans le cadre de l'affaire de la banque Althus, une des filiales du Crédit lyonnais. Ancien codirigeant de la société de BTP Sater (financée par Althus), il est soupçonné d'avoir surévalué de plusieurs millions de francs le prix de la société Parachini (BTP et traitement de déchets) lors de son rachat par Sater. L'argent ainsi provisionné aurait été destiné à obtenir des marchés.

PROGRESSER À SON RYTHME

Si elle n'a aucun rapport avec l'activité totalement « bénévole » de Jean-Claude Bras dans le football, cette affaire a très certainement freiné l'empressement de certains sponsors à accompagner la croissance du Red Star. C'est en tout cas ce que l'on pense au ministère de la jeunesse et des sports, où l'on va encore plus loin : si d'aventure Jean-Claude Bras se décidait à passer la main, il n'y aurait plus aucun obstacle à la création du « grand club populaire » dont rêve Marie-George Buffet. Le plan de financement imaginé avant la Coupe du monde serait réactivé. *« Il n'y a plus qu'à appuyer sur le bouton »*, indique-t-on.

Jean-Claude Bras ne se sent pas une vocation de fusible. Il a bien l'intention de rester le président du Red Star quand le club se transformera en SAOS (société anonyme à objet sportif) d'ici à la fin de l'année. Mieux : alors qu'il vient d'étoffer son équipe d'encadrement (avec les anciens footballeurs Dominique Rocheteau et Alim Ben Mabrouk), l'homme continue de croire qu'il emmènera un jour le Red Star au Stade de France. *« Mais à notre vitesse. Montons d'abord en D 1 »*, dit-il. Après leur match nul à Gueugnon (1-1), samedi 26 septembre, lors de la neuvième journée du championnat de France de deuxième division, les joueurs au maillot vert et à l'étoile rouge brodée sur le cœur sont classés neuvièmes.

Frédéric Potet

Des supporteurs orphelins des gradins vétustes de Bauer

LES VÉRITABLES SUPPORTEURS du Red Star, ouvriers des faubourgs parisiens ou nostalgiques du bon temps, en parlent la larme à l'œil. Avec ses gradins d'un autre âge, son toit en tôle, ses immanquables poteaux de soutènement et sa vue imprenable sur le Sacré-Cœur illuminé au loin, le stade Bauer mériterait d'être inscrit au registre des monuments historiques du football français. Situé juste derrière le quartier des puces, à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), l'édifice est aujourd'hui déserté. Seules certaines équipes de jeunes du Red Star et la « réserve » du club occupent la pelouse, devant quelques poignées de spectateurs. L'équipe professionnelle, elle, a quitté l'endroit. Ce départ, sans doute définitif, est la conséquence du feuilleton qui aurait dû la conduire jusqu'au Stade de France.

Cela faisait longtemps que le trop désuet stade Bauer n'était plus aux normes de sécurité imposées par la Ligue nationale de football (LNF). Jusqu'à la saison 1997-1998, l'équipement bénéficiait d'une dérogation en attendant qu'un nouveau stade voie le jour. Après plusieurs années de palabres, Jean-Claude Bras, président du Red Star, tombait finalement d'accord, il y a deux ans, avec la municipalité (communiste) de Saint-Ouen et le conseil général (communiste) de la Seine-Saint-Denis sur un projet de rénovation. A l'aube du XXIe siècle, une enceinte moderne de 15 000 sièges et d'un coût de 150 millions de francs s'élèverait en lieu et place du vieux Bauer.

DU PROVISOIRE QUI DURE

A l'époque, le Stade de France était encore en plein chantier. Jean-Claude Bras imaginait-il, alors, que son club puisse un jour emménager à Saint-Denis ? D'hésitations en non-dits, le président du Red Star laissera, en tout cas, se développer le projet du « nouveau Bauer ». Un concours de conception-réalisation est lancé par la mairie de Saint-Ouen. Parallèlement, le conseil général de Seine-Saint-Denis construisit un stade « temporaire », tout en tubulaires, au parc des sports de Marville (sur la commune de Saint-Denis) : le Red Star ira jouer là-bas pendant deux ans, le temps de rénover Bauer.

Las, tout tombe à l'eau au printemps dernier. Après le refus du PSG d'aller occuper le Stade de France, le Red Star se retrouve propulsé en première ligne. Jean-Claude Bras annonce le déménagement vers le géant de 80 000 places. Le maire de Saint-Ouen, Paulette Fost, crie à la trahison. Le concours est annulé. Une indemnité de 250 000 francs est versée à chacun des cinq candidats.

Mais lorsque, deux mois plus tard, le Red Star se voit finalement refuser l'accès au Stade de France, il est trop tard pour faire demi-tour. Le divorce avec Saint-Ouen est consommé. Jean-Claude Bras n'a plus qu'à installer son équipe de deuxième division à Marville, pour une durée indéterminée. Aux confins de Saint-Denis et de La Courneuve, l'endroit est difficile d'accès et clôturé de grillages, sécurité oblige. Les amoureux du stade Bauer ont tout perdu.

F. P.

Le Consortium ne compte pas que sur des événements sportifs pour confirmer ses débuts réussis

SI LE MATCH France-Andorre du mercredi 14 octobre ne vaut guère le détour au plan purement sportif, il vaut au moins une fleur. Tel est le point de vue, en tout cas, de la Fédération française de football (FFF) et du Consortium ayant la gestion du Stade de France. Ainsi, une rose sera offerte à chaque femme détentrice d'un billet pour ce match des éliminatoires du championnat d'Europe des nations de l'an 2000. On ouvrira également une tribune spécialement pour les spectatrices : 9 000 places, au prix de 50 francs. L'initiative ravit Pierre Parisot. *« Il faut réconcilier les femmes et les enfants avec les stades*, s'enflamme-t-il. *Si vous réussissez à les faire venir, alors vous multipliez par 1,3 ou 1,4 l'assistance normale que l'on aurait constatée ailleurs. Voilà à quoi doit servir le Stade de France. Nous devons créer l'événement dans l'événement. »*

D'ici quelques semaines, avant même peut-être France-Andorre, Pierre Parisot aura quitté son poste de président du Consortium, comme cela était prévu, pour rejoindre la SGE, où il travaillait autrefois. Son successeur ne sera pas Gaëtan Desruelles, le directeur général du Consortium, qui retrouvera, lui, le groupe Bouygues, mais un « super PDG » venant de l'extérieur et dont l'identité n'a pas été révélée.

L'homme héritera d'un bâtiment devenu déjà « mythique » après la victoire des Bleus en finale de la Coupe du monde de football 1998. Il prendra aussi les rênes d'un équipement plutôt en bonne santé. *« Alors que nos prévisions tablaient sur des pertes pendant quatre ans, nous devrions équilibrer notre budget à la fin de cette première saison »*, dévoile Pierre Parisot. Ce premier bilan favorable tient compte évidemment de l'« indemnité » de 50 millions de francs attribuée par le gouvernement en vertu du contrat passé avec l'Etat, afin de compenser l'absence de club résident.

Pierre Parisot ne l'avouera jamais, mais l'éviction du Red Star est une aubaine. Le Consortium aurait en effet préféré accueillir une équipe de première division, comme le PSG, ce qui lui aurait permis de partager les bénéfices au-delà d'un certain taux de remplissage, les soirs de grand match. Un club de deuxième division, en revanche, n'aurait rien rapporté. Pis : il aurait mobilisé le calendrier une grande partie de l'année et aurait empêché la mise sur pied de manifestations extrasportives, bien plus rémunératrices.

Avec vingt-deux événements et 1,5 million de spectateurs, le Stade de France aura fait le plein en 1998. Les rencontres de football et de rugby ont donné satisfaction. Passé l'alerte des premiers jours, la pelouse n'a plus jauni. Métro et RER ont parfaitement fonctionné.

Quant aux concerts des Rolling Stones et de Johnny Hallyday, leur succès a conforté les gestionnaires du site dans l'idée que le stade est aussi *« une formidable salle de spectacle »*. La réussite de ces événements a d'ailleurs permis de *confirmer le spectacle de Céline* Dion en juin 1999 alors que la venue de la chanteuse n'était pas totalement acquise. *« Toutes les grandes tournées s'arrêteront maintenant chez nous »*, garantit Pierre Parisot.

Rien ne semble freiner l'ambition et l'imagination des concessionnaires. Un show de funboard aura lieu samedi 10 octobre. Une compétition de motocross (coproduite par le Consortium) se tiendra le samedi 24 octobre. D'autres projets, pour l'instant secrets, sont encore dans les cartons. *« Pourquoi ne pas donner carte blanche à des artistes comme Jean-Michel Jarre ou Philippe Decouflé en leur disant : voilà le Stade de France, faites-en ce que vous voulez ? »*, lance encore Pierre Parisot.

Derrière tout cela, une seule et même idée : mettre en avant le caractère exceptionnel du lieu. La victoire, ici même, de l'équipe de France de football le 12 juillet a accentué le phénomène. On le mesure parfaitement dans le succès remporté par les visites du bâtiment. En août, 37 000 entrées ont été enregistrées. L'objectif, à terme, est de dépasser Wembley, le plus célèbre stade de football du monde (150 000 visites par an). Lors des Journées du patrimoine des 19 et 20 septembre, 4 892 personnes ont découvert le secrets des entrailles du Stade de France. Dans le même temps, la basilique de Saint-Denis, à quelques encablures de là, accueillait 4 087 visiteurs.

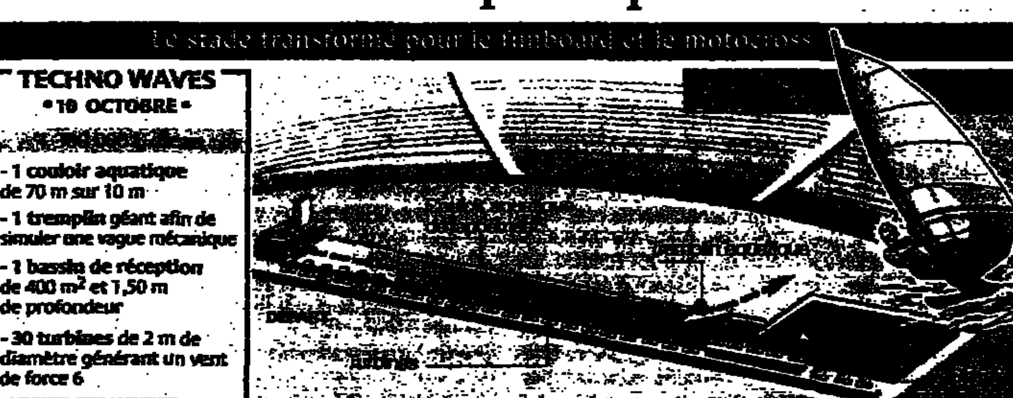
F. P.

Le Parc et le SDF, concurrents partenaires

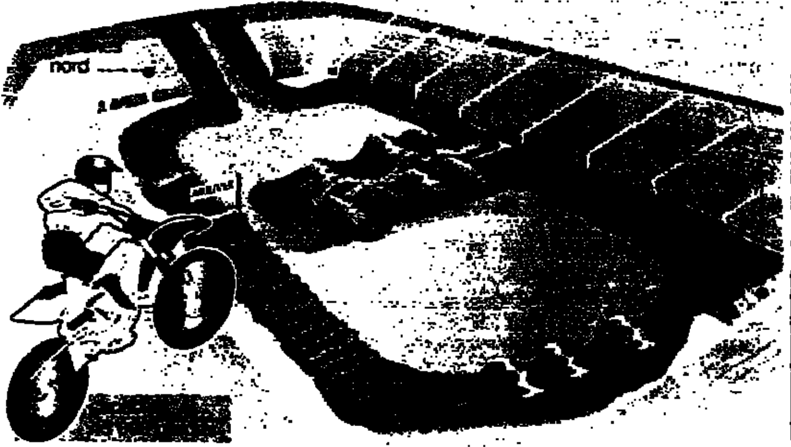
Existe-t-il vraiment une concurrence entre les deux principaux stades de la capitale, le Stade de France et le Parc des Princes ? La compétition de funboard programmée à Saint-Denis samedi 10 octobre est en fait organisée par une entreprise de spectacle nautique appelée WilliWaw et dont le propriétaire n'est autre que la Société d'exploitation sports événements (SESE), qui gère le Parc des Princes. *« Vu que le Parc possède un club résident* [le PSG], *il était difficile de trouver des dates disponibles*, indique Lionel Drekslier, le directeur du Parc des Princes. *Nous nous sommes donc dirigés vers le Stade de France. »*

Même délocalisé, l'événement s'inscrit dans la politique de diversification engagée par les dirigeants du Parc des Princes voilà quelques années. Avec la construction du Stade de France, cette orientation n'en est aujourd'hui que plus nécessaire. La *perte des matches des équipes* de France de football et de rugby occasionne un manque à gagner de 22 millions de francs à l'enceinte de l'Ouest parisien. Cette année, la SESE devrait être légèrement déficitaire.

Le stade transformé pour le funboard et le motocross



Afin de protéger la pelouse du Stade de France lors des manifestations non sportives, un [illegible] Terraplas est posé sur le terrain. Il s'agit de plaques de polyéthylène de 1 m [illegible] perforées, ce qui permet le passage de l'air et de la lumière. Le système résiste à une charge de [illegible] une surface de 15 cm².



Stade de France

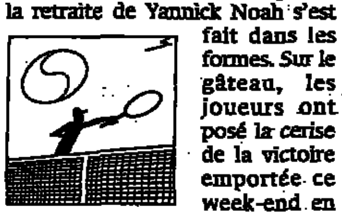
هكذا من الأصل

L'équipe de France de tennis fait ses adieux à Yannick Noah

Après leur victoire emportée ce week-end sur Israël (4-1) à Tel-Aviv, les joueurs de la Coupe Davis vont retrouver l'élite mondiale. Ils seront alors dirigés par leur nouveau capitaine, Guy Forget

Grâce à sa victoire (4-1) sur Israël, lors du match de barrage, disputé du 25 au 27 septembre à Tel-Aviv, l'équipe de France de tennis retrouvera l'élite mondiale en 1999. Les joueurs, emmenés pour la dernière fois par le capitaine Yannick Noah, devraient être dirigés par Guy Forget. L'ancien joueur est considéré depuis quelques mois par Yannick Noah comme son successeur « naturel ». Guy Forget est aussi pressenti pour diriger l'équipe féminine de Fed Cup. Les joueuses donneront leur avis au début du mois d'octobre. Le week-end de Coupe Davis a été marqué par le retour de la Grande-Bretagne dans le groupe mondial et surtout par la victoire en demi-finales de l'Italie sur les Etats-Unis. En finale, du 4 au 6 décembre, les Italiens seront opposés à la Suède, vainqueur de l'Espagne. Ce sont les Suédois qui se déplaceront en Italie, à Milan.

UN CADEAU collectif – une montre –, des mots gentils et une fête avant même que la compétition ne soit terminée : le départ à la retraite de Yannick Noah s'est fait dans les formes. Sur le gâteau, les joueurs ont posé la cerise de la victoire emportée ce week-end en Israël, lors du match de barrage. Un succès qui leur vaut de réintégrer le groupe mondial. Vendredi 25 septembre, Cédric Pioline avait battu Amir Hadad (6-2, 6-3, 6-3), et Guillaume Raoux avait dominé Harel Levi (7-6, 6-2, 6-4), et, dès samedi 26 septembre, la cause avait été entendue avec la performance de la paire Jérôme Golmard - Jérôme Raoux devant Eyal Erlich - Noam Behr (6-1, 6-4, 6-3). Yannick Noah et ses amis pouvaient aller sabler champagne et autres boissons énergétiques. Dimanche 27 septembre, Nicolas Escudé a écarté Amir Hadad (4-6, 6-2, 6-1) avant que Harel Levi ait disposé d'un Cédric Pioline plus enclin à faire des facéties qu'à jouer au tennis.


TENNIS

« Une page est tournée », ont décrété les joueurs français. *« Il n'y a pas de nostalgie ou d'émotion. Je ne pars pas sur un coup de tête »*, a dit Yannick Noah, qui compte s'installer à New York en famille (*Le Monde* du 15 septembre). Le capitaine de l'équipe de France s'en va sur un très bon bilan. En quatre ans de mandat – effectué en deux actes –, il a amené les joueurs au succès en 1991 et en 1996. C'est la première victoire de l'équipe de France à Lyon contre les Etats-Unis (3-1) qui a créé le « mythe ».

Appelé en 1990, Yannick Noah s'impose vite comme un homme enthousiaste et rassembleur. Les joueurs démontrent un véritable plaisir à jouer aux côtés de l'ancien vainqueur de Roland-Garros (1983). Certains se disent *« galvanisés »* par sa fougue, comme Henri Leconte, convalescent et hors de forme, appelé pour disputer la finale lyonnaise, et dont la prestation en double avec Guy Forget avait scellé le triomphe français. Il n'en fallait pas plus pour décider que Yannick Noah était autant sorcier que capitaine. Lui se défend : *« La victoire, c'est d'abord du travail. »*

Après la piteuse défaite des tenants du titre, en mars 1992, en quarts de finale, contre la Suisse, il démissionne. Il revient en 1995 pour trouver une équipe déprimée. Il regonfle le moral, fait de la place pour de jeunes joueurs comme Guillaume Raoux ou Arnaud Boetsch et négocie le retour de Cédric Pioline, fâché avec la bande. Il intègre sans trop de problèmes ce garçon d'ordinaire réservé et de réputation individualiste. Mais cela n'est presque rien à côté de la métamorphose de Guillaume Raoux, qui n'a jamais caché devoir énormément à son capitaine. Avec Arnaud Boetsch, Cédric Pioline et Guy Forget, Guillaume Raoux est le quatrième héros de la victoire contre la Suède, à Malmö, en décembre 1996. Battue dès le premier tour en janvier 1997 par l'Australie, la France avait été rétrogradée en deuxième division après sa défaite contre la Belgique en septembre de la même année. L'esprit est pourtant resté, ainsi que les joueurs. En 1998, Pioline et Raoux n'ont pas raté la visite en Finlande pour prétendre aux barrages et sont venus en Israël pour assurer le retour parmi l'élite. Boetsch n'a pas été sélectionné à cause de sa petite forme actuelle. Après une série de blessures, le Français évolue aux alentours de la 300e place mondiale.

Les deux mandats de Yannick Noah auront aussi été marqués par une querelle ouverte avec Christian Bîmes, président de la Fédération française de tennis (FFT). Le capitaine de Coupe Davis avait soutenu Jean-Pierre Courcol lors de la campagne des élections fédérales, en 1996, et était entrée en « résistance » après la défaite de son candidat. Appelé par les joueuses tricolores, il avait pris la tête de l'équipe de Fed Cup pour l'amener à la victoire finale, la première de son histoire, en 1997.

Le mérite de Yannick Noah aura aussi été de préparer sa succession. Depuis quelques mois, il affirmait voir en Guy Forget, trente-trois ans, jadis cinquième joueur mondial, à la retraite depuis deux ans, un capitaine en devenir. En Israël, les joueurs, unanimes, ont demandé sa nomination (la candidature d'Henri Leconte avait été accueillie dans l'indifférence). Guy Forget s'est estimé *« honoré »* d'être pressenti pour le poste : *« Je connais tous les rouages de l'équipe et des joueurs, dont j'ai toujours été assez proche »*, a-t-il indiqué à l'Agence France-Presse. Il tient à rester proche de l'esprit Noah et veut *« une finale dans les prochaines années »*.

Comme Yannick Noah, il pourrait devenir capitaine de l'équipe de France de Fed Cup. Les joueuses discuteront de cette éventualité à la veille du tournoi de Filderstadt (Allemagne), qui se dispute du 5 au 11 octobre. Nathalie Tauziat, Sandrine Testud, Alexandra Fusai et Amélie Mauresmo ont déjà fait un premier tour d'horizon lors des championnats de France interclubs, qui se sont disputés samedi 26 et dimanche 27 septembre, près de Rouen. Elles attendent maintenant de partager leurs vues avec Julie Halard-Decugis et Mary Pierce. Cette dernière n'avait pas pris part à la saison de Fed Cup 1998 après une querelle avec Yannick Noah.

Bénédicte Mathieu

Une finale inédite entre l'Italie et la Suède

La performance du week-end de Coupe Davis revient à l'Italie, qui a battu les Etats-Unis, en demi-finales de la compétition. Le pays n'avait plus atteint ce stade de la compétition depuis 1980. Andrea Gaudenzi, Davide Sanguinetti et Diego Nagiso ont surpris une équipe américaine certes affaiblie par les absences des Sampras, Agassi et Chang, mais qui n'avait pas cédé sur ses terres depuis la défaite de 1987 face à l'Allemagne de Boris Becker. La finale de la Coupe Davis proposera donc un choc inédit entre l'Italie et la Suède, tenante du titre. A Stockholm, Jonas Bjorkman, Thomas Johansson et Niklas Kulti ont dominé les Espagnols, Carlos Moya et Alex Corretja, en simples, puis la paire Sanchez-Alonso en double, laissant échapper le point d'un dernier simple sans enjeu. Pour la finale, les Suédois se déplaceront en Italie, à Milan. Les Italiens devraient choisir de jouer sur leur surface de prédilection, la terre battue.

Les voiliers de l'Around Alone ont pris la mer pour neuf mois

QUATORZE navigateurs ont quitté Charleston (Caroline du Sud), samedi 26 septembre, à 12 h 15, heure locale, avec 12 nœuds de vent d'est, pour l'Around Alone : une course de près de neuf mois autour du monde en solitaire avec escales d'environ 27 milles. Les premiers concurrents sont attendus au Cap vers le 1er novembre. Parmi eux figurent trois Français : Isabelle Autissier *(PRB)*, qui participe pour la troisième fois à cette course anciennement nommée BOC Challenge, Marc Thiercelin *(Somewhere)*, deuxième du dernier Vendée Globe, et Jean-Pierre Mouligné *(Cray-Valley)*, Américain d'adoption, qui fait ses premières armes autour du globe.

Deux autres skippers devaient rejoindre la flotte dans les quarante-huit heures suivant le départ, l'Australien Neil Hunter *(Paladin II)* et le Russe Viktor Yazykov *(Wind-of-Change)*.

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME : la formation kenyane a réalisé le doublé lors des 7es championnats du monde de semi-marathon**, courus à Ulster, près de Zurich (Suisse), dimanche 27 septembre. Paul Koech, chez les messieurs, a distancé de 23 secondes le Sud-Africain Hendrick Ramaala et le Marocain Khalid Skah. Chez les dames, la Kenyane Tegla Loroupe, détentrice depuis avril du record du monde du marathon, a conservé le titre gagné en 1997 à Kosia (Slovaquie).

■ **CYCLISME : l'Espagnol Abraham Olano a emporté le Tour d'Espagne**, au terme de la 22e étape, disputée dimanche 27 septembre, autour de Madrid. Il devance au classement général de la Vuelta son compatriote Fernando Escartin (Kelme) et son coéquipier Jose Maria Jimenez.

■ **FOOTBALL : grâce à trois buts de son attaquant argentin Gabriel Battistuta, la Fiorentina a dominé le Milan AC (1-3)** au stade San Siro, samedi 26 septembre, lors de la troisième journée du championnat italien de première division. Le club toscan conserve la tête du classement, devant Udinese, vainqueur 2-0 de Venise, et l'AS Rome, qui a battu Salernitana (2-0).

■ **Victorieux (0-2) à Amiens, Troyes a pris la tête du championnat de France de deuxième division**, devançant de deux points Laval, qui a battu Caen (2-1), et de trois points Cannes, vainqueur de Valence (1-3), samedi 26 septembre, lors de la neuvième journée.

■ **RUGBY : Bègles-Bordeaux** s'est incliné à Llanelli (22-10), à l'occasion de la deuxième journée de poule A de Coupe d'Europe, le Stade-Français-CASG s'imposant à Leinster (17-28), samedi 26 septembre. Dans la poule B, Perpignan a battu Padoue (67-8), dimanche 27 septembre. Toulouse a pris seul la tête de la poule C en dominant la province irlandaise de l'Ulster (39-3). Colomiers s'est incliné (32-27) face à Pontypridd (pays de Galles).

LOTO

■ **Résultats des tirages nº 77.** Les tirages ont été effectués samedi 26 septembre. **Premier tirage :** 5, 6, 16, 22, 23, 43 ; numéro complémentaire, le 46. Rapports pour six bons numéros : 6 867 850 francs ; pour cinq bons numéros et le complémentaire : 90 130 francs ; pour cinq bons numéros : 6 550 F ; quatre bons numéros et le complémentaire : 247 francs ; quatre bons numéros : 137 francs ; trois bons numéros et le complémentaire : 26 francs ; trois bons numéros : 13 francs. **Deuxième tirage :** 10, 26, 28, 32, 35, 42 ; numéro complémentaire : le 40. Rapports pour six bons numéros : 14 827 415 francs ; cinq bons numéros et le complémentaire : 141 490 francs ; cinq bons numéros : 8 210 francs ; quatre bons numéros et le complémentaire : 352 F francs ; quatre bons numéros : 176 francs ; trois bons numéros et le complémentaire : 34 francs ; trois bons numéros : 17 francs.

Le Grand Prix de formule 1 du Japon désignera le champion du monde

NÜRBURGRING
de notre envoyé spécial

Rien de tel, parfois, qu'un grand prix de formule 1 sans accrochage, sans incident mécanique et sans numéro d'acrobatie. La course perd, certes, en intensité et en spectacle mais elle gagne en enseignements. Sur ce plan-là, le Grand Prix du Luxembourg, couru dimanche 27 septembre sur le circuit du Nürburgring (Allemagne), aura été un test grandeur nature. Les quatre voitures les plus rapides du plateau – les deux McLaren-Mercedes et les deux Ferrari – ont passé le drapeau à damier sans connaître le moindre problème. Pas d'erreur de pilotage, pas de pluie (elle était redoutée), c'est un grand prix à la « loyale » qui a eu lieu en plein coeur du Mont-Eifel.


FORMULE 1

La victoire de Mika Hakkinen n'en est que plus méritée. Après avoir eu jusqu'à 22 points d'avance sur son rival Michael Schumacher au classement du championnat du monde des pilotes, le Finlandais avait vu son avantage fondre en quelques semaines. Avant le départ de cette quinzième et avant-dernière manche, l'Allemand était revenu à sa hauteur (80 points chacun), Mikka Hakkinen ne le devançant qu'à la faveur d'un nombre supérieur de deuxièmes places. Le fracassant retour de l'ancien double champion du monde était-il dû à la qualité du travail effectué par Ferrari ou à une baisse de régime de l'écurie adverse ? Fallait-il y voir la marque des progrès du manufacturier de pneumatiques Goodyear sur son concurrent Bridgestone ?

Une autre question, bien plus délicate, était posée. Le gentil Mikka Hakkinen n'était-il pas justement un peu trop gentil ? Possédait-il, outre une magnifique raie bien dessinée dans sa chevelure blonde, l'agressivité qui fait les champions ? Ce pilote expérimenté (cent onze grands prix disputés à ce jour) possédait-il vraiment l'étoffe des héros ? Ferrari ayant rattrapé son retard sur McLaren, le titre mondial serait acquis à l'issue d'un duel d'hommes. La réponse à la question Hakkinen n'en prenait que plus d'importance.

DEUX ARRÊTS AU STAND

Dimanche, le Finlandais a fait taire les doutes. « Chasseur » ou leader, il a tenu bon. Parti en deuxième ligne derrière les deux Ferrari, il n'a pas tremblé au moment de doubler le très imprévisible Eddie Irvine (qui se « hâtait lentement » afin de protéger Michael Schumacher). Quelques tours plus tard, il ne s'est pas plus affolé lorsque, à la sortie du stand, sa monoplace argentée s'est retrouvée devant la voiture de l'Allemand. La stratégie mise au point par Ron Dennis, directeur général de McLaren, avait parfaitement fonctionné : les deux arrêts au stand ont été effectués au moment idéal, c'est-à-dire dans la foulée de ceux réalisés par Michael Schumacher.

« Tout ceci est très étrange, notait Mika Hakkinen, comme étonné par la course parfaite qu'il venait d'accomplir. *Quand vous conduisez pied au plancher et que vous prenez les virages à fond, vous n'avez vraiment pas l'impression de courir un risque particulier. Vous essayez simplement de faire au mieux et de pousser la voiture dans ses limites. Tout vous paraît être sous contrôle. »* Habitué à délivrer ce genre de discours à la fin de ses courses, Michael Schumacher préférait, lui, avancer des arguments techniques : *« Si je n'ai pas pu accélérer aussi fort que je le souhaitais, c'est parce que ma voiture n'était pas en mesure d'aller plus vite. Nous devons accepter ce fait. »*

Il n'empêche qu'à une épreuve de la fin du championnat du monde les Ferrari et les McLaren n'ont jamais été aussi proches les unes des autres. On en dira de même des pilotes, la maîtrise confirmée de Mika Hakkinen valant bien le goût du combat jamais démenti de Michael Schumacher. Pour les deux protagonistes, les 310 kilomètres du Grand Prix du Japon, à Suzuka, le 1er novembre, seront sans doute les plus longs de la saison.

Frédéric Potet

Les classements

● **Grand Prix du Luxembourg.**
1. M. Hakkinen (Fin./McLaren-Mercedes), les 305,235 km en 1 h 32 min 14 s 789 (moyenne : 198,534 km/h) ;
2. M. Schumacher (All./Ferrari) ;
3. D. Coulthard (G.-B./McLaren-Mercedes) ;
4. E. Irvine (Irl./Ferrari) ;
5. H.-H. Frentzen (All./Williams-Mecachrome) ;
6. G. Fisichella (Ita./Benetton-Mecachrome) ; etc.

● **Championnat du monde des pilotes.** 1. M. Hakkinen (Fin.), 90 points ; 2. M. Schumacher (All.), 86 pts ; 3. D. Coulthard (G.-B.), 52 pts ; etc.

● **Championnat du monde des constructeurs.**
1. McLaren-Mercedes, 142 points ;
2. Ferrari, 127 pts ;
3. Williams-Mecachrome, 35 pts ; etc.

Olivier Marceau, triathlète de la troisième génération

Le jeune sociétaire du club de Poissy a échoué pour une crevaison lors de l'épreuve disputée à Nice

NICE
de notre envoyé spécial

La baignade matinale, un long sprint de 4 kilomètres dans la houle de la baie des Anges, n'était plus qu'un souvenir. Olivier Marceau allait à vélo depuis plus d'une heure, et le goût salé des embruns avait cessé d'assécher sa bouche. Sur les hauteurs de l'arrière-pays niçois, il se prenait à déguster les saveurs azuréennes révélées par les averses de la veille.

Au milieu des nuées de cyclotouristes, il avait réussi à combler son retard sur quelques concurrents plus rapides à la nage. Devant, deux récalcitrants n'avaient plus qu'une vingtaine de secondes d'avance. Il n'était pas 10 heures, le soleil tentait quelques timides percées sur les routes humides. Le Triathlon de Nice, disputé dimanche 27 septembre, ne pouvait mieux commencer pour ce jeune sociétaire du club de Poissy (Yvelines).

« Tout allait bien, même Rob Barel avait lâché prise. » Le jeune Français venait d'en découdre avec le champion néerlandais, deux fois vainqueur du « Nice » et vice-champion du monde. Il restait à accomplir 80 kilomètres à vélo et 30 à la course à pied, mais Olivier Marceau se prenait à rêver de cette victoire qu'il avait entrevue deux ans plus tôt, lors de sa première participation à ce triathlon longue distance. Il était parti pour six heures d'efforts, prêt à dépasser ce cap de lassitude qui effraie tant les jeunes triathlètes. Seulement voilà, une crevaison l'a collé au sol deux heures trente après le départ. Pas de rustine, pas de boyau de rechange, pas de voiture de dépannage : le triathlon d'Olivier Marceau s'est arrêté dans un virage, après 40 kilomètres de vélo. Assis sur le rail de sécurité, il a attendu (longtemps) et il s'est enrhumé. Il a eu quelques mots de dépit, mais son sourire ne s'est jamais complètement éteint.

Olivier Marceau avait pris le départ du triathlon de Nice *« pour le plaisir »*. Affaire d'esthétique : *« On nage dans la baie des Anges, on roule dans l'arrière-pays niçois et on court sur la Promenade des Anglais. C'est sublime »*. Mais, surtout, affaire de passion : *« Je viens ici pour prendre un bol d'air. Je ne fais que des triathlons de courte distance pendant toute l'année. Sur les courtes distances, on subit la course du début à la fin. On est à fond et on ne contrôle rien. Sur les longues distances, tout peut arriver. Il y a plus de suspense. »*

LE GOÛT DE L'OR OLYMPIQUE

Depuis quelques années, le triathlon courte distance (1,5 km de natation, 40 km de vélo et 10 km de course à pied) a pris l'ascendant sur les épreuves de longue distance (4 km, 120 km et 30 km). Plus dense, plus brève, cette compétition raccourcie a humanisé une discipline longtemps gênée par son étiquette de sport extrême. Sous cette forme ramassée, qui plaît davantage aux médias, le triathlon a basculé dans la normalité. Né en 1978 à Hawaï, il n'aura patienté qu'une vingtaine d'années avant d'obtenir la reconnaissance des instances internationales du sport : il fera son entrée sur la scène olympique dès l'an 2000, aux Jeux de Sydney.

Le goût de l'or olympique a naturellement bouleversé les habitudes, modifié les comportements. Après la première génération de triathlètes, celle des pionniers aventuriers qui s'offraient une douche après chacune des trois manches, et la deuxième, celles des athlètes arrivés en bout de course dans leur discipline d'origine, la troisième génération de triathlètes est faite de compétiteurs qui n'ont jamais essayé d'autres sports. Leurs regards scrutent l'horizon olympique plutôt que le passé et la légende de leur discipline. Hawaï, Nice, Roth (Allemagne) ? Ils s'en préoccuperont en fin de carrière.

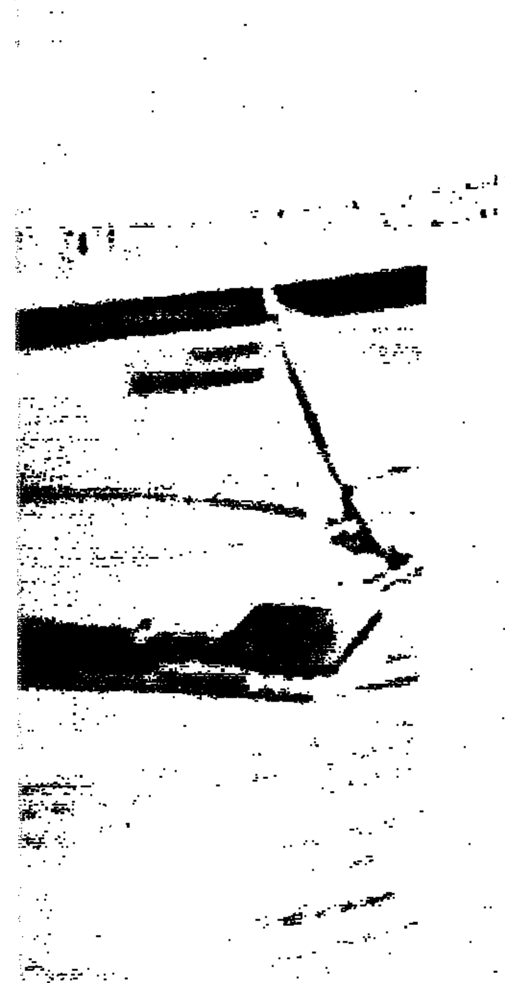
A vingt-cinq ans, Olivier Marceau est l'un des leaders de cette troisième génération. *« J'ai appris à nager, à rouler et à courir en même temps, à dix-sept ans*, explique-t-il. *J'ai eu beaucoup de mal avec la natation au début. Je sais que je ne sortirai jamais de l'eau en tête sur une grande épreuve. Par contre, le vélo et la course à pied, on peut s'y mettre à vingt ans. Il suffit de faire des kilomètres. Si on est un peu doué, ça vient facilement. »* Doué, l'adolescent l'était assez pour emporter la première compétition à laquelle il a pris part, dans la catégorie cadets, puis pour gagner rapidement sa place en équipe de France.

En août 1998, il était toujours le plus doué des triathlètes français : huitième aux championnats du monde, à Lausanne. Après son échec de Nice, il n'a programmé que des triathlons de courte distance, préparation olympique oblige.

Eric Collier

Le rêve du Néerlandais Rob Barel

Le Néerlandais Rob Barel, quarante et un ans, a gagné son troisième Triathlon de Nice, dimanche 27 septembre. Il s'est imposé en 5 h 50 min 27 s, grâce à un final éblouissant à la course à pied. C'est son coéquipier du club de Beauvais, Jérôme Sanson, qui a fait les frais de ce retour. Après avoir mené toute l'épreuve, le Français a concédé 1 minute de retard à l'arrivée. L'Allemand Olaf Rennicke a pris la troisième place, à 4 minutes. Vice-champion du monde, sept fois champion d'Europe, Rob Barel rêve de représenter les Pays-Bas aux Jeux olympiques de Sydney en 2000. Chez les femmes, c'est la Française Sophie Delemer qui s'est imposée.



هكذا من الأصل

Accalmie temporaire

MARDI, les pluies des jours précédents s'éloignent vers l'Allemagne, tandis qu'une nouvelle zone pluvieuse aborde les côtes atlantiques en fin de journée. Entre les deux, de nombreuses régions bénéficient d'une accalmie.

Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie. – Ces régions bénéficient d'un temps calme, avec des éclaircies. Toutefois, au cours de l'après-midi, les nuages s'épaississent dans le ciel de la Bretagne et des Pays de la Loire, annonçant la pluie pour la soirée. Maximales de 17 près de la Manche à 20 en Vendée.

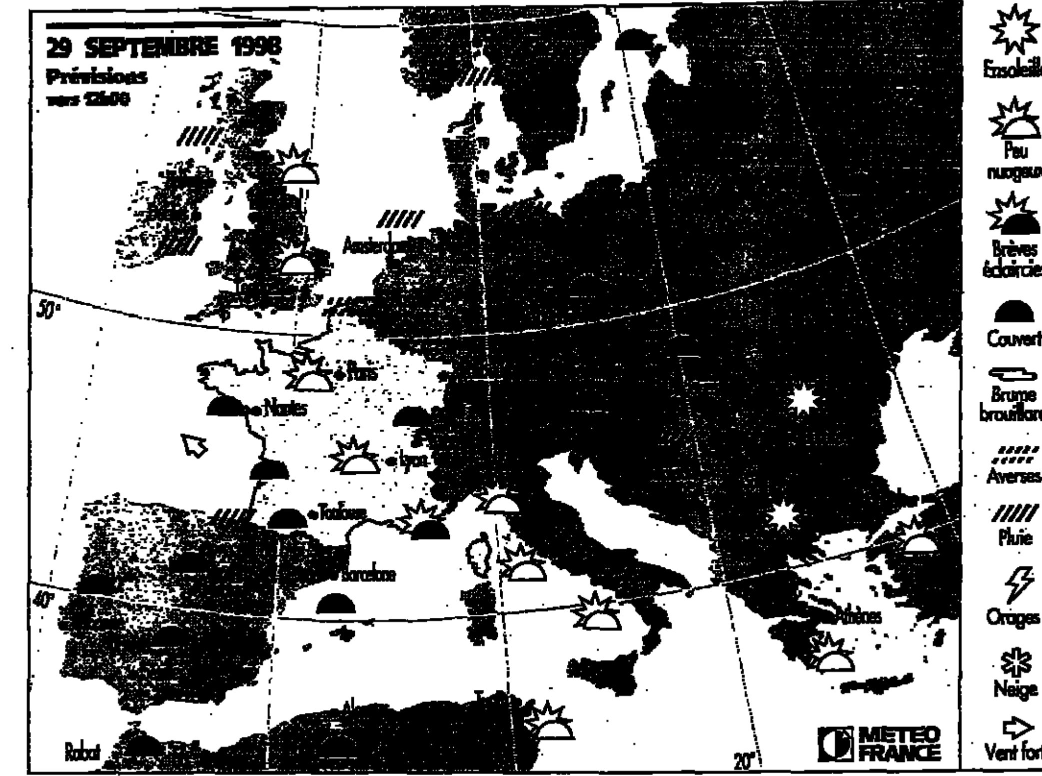
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La matinée est encore très nuageuse, et un peu de pluie est encore possible. Ensuite, le soleil fait des apparitions. Maximum 17 à 20 du Nord vers le Centre.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les nuages dominent le matin, et peuvent donner encore un peu de pluie. Une amélioration se produit l'après-midi, avec le retour d'éclaircies. Température 17 à 20 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les éclaircies du début de matinée laissent rapidement la place aux nuages. Ceux-ci s'épaississent au cours de l'après-midi, pour commencer à donner un peu de pluie en fin de journée. Température maximale 20 à 24 degrés.

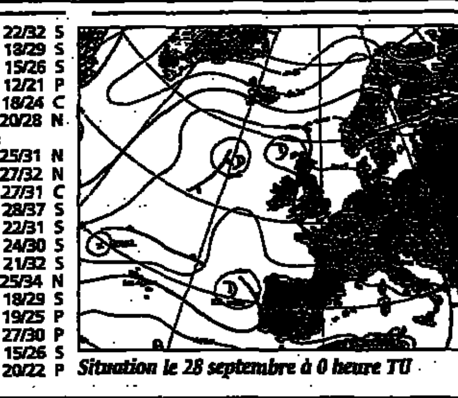
Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le temps est sec, avec un ciel partagé entre nuages et soleil. Dans le Limousin, les nuages prennent le dessus dans l'après-midi, pour apporter de la pluie en soirée. Températures maximales 19 à 22 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Dans le Languedoc et le Roussillon, la matinée est bien ensoleillée, puis le ciel se voile. Dans les autres régions, le soleil règne tout au long de la journée. Températures agréables, avec un maximum de 24 à 27.



PRÉVISIONS POUR LE 29 SEPTEMBRE 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

Ville	Min/Max	Ciel
FRANCE métropole		
AJACCIO	13/23	S
BIARRITZ	12/23	P
BORDEAUX	10/21	C
BOURGES	10/17	N
BREST	10/17	C
CAEN	12/16	N
CHERBOURG	12/16	N
CLERMONT-F.	10/18	N
DIJON	10/17	N
GRENOBLE	9/19	S
LILLE	11/18	N
LIMOGES	11/18	C
LYON	10/19	N
MARSEILLE	14/25	S
NANCY	10/17	N
NANTES	10/19	C
NICE	15/22	S
PARIS	10/18	N
PAU	11/21	P
PERPIGNAN	13/25	C
RENNES	9/19	C
ST-ETIENNE	9/18	N
STRASBOURG	10/17	N
TOULOUSE	11/22	C
TOURS	10/18	N
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	23/30	C
FORT-DE-FR.	25/30	S
NOUMEA	20/24	N
PAPEETE	23/28	P
POINTE-A-PIT.	25/30	P
ST-DENIS-RÉ.	20/25	N
EUROPE		
AMSTERDAM	12/16	P
ATHENES	20/27	N
BARCELONE	18/24	C
BELFAST	10/14	P
BELGRADE	13/19	P
BERLIN	12/17	P
BERNE	9/16	C
BRUXELLES	12/15	N
BUCAREST	12/23	S
BUDAPEST	13/18	C
COPENHAGUE	8/14	C
DUBLIN	10/15	P
FRANCFORT	11/15	P
GENEVE	10/16	C
HELSINKI	4/11	C
ISTANBUL	20/26	N
KIEV	14/20	C
LISBONNE	18/24	C
LIVERPOOL	12/16	N
LONDRES	11/18	N
LUXEMBOURG	10/12	P
MADRID	14/19	C
MILAN	17/23	N
MOSCOU	11/15	P
MUNICH	9/15	N
NAPLES	17/22	N
OSLO	6/9	P
PALMA DE M.	19/26	C
PRAGUE	10/15	C
ROME	17/23	N
SEVILLE	18/24	C
SOFIA	11/19	S
ST-PETERSB.	7/11	C
STOCKHOLM	7/12	C
TENERIFE	17/22	S
VARSOVIE	11/14	P
VENISE	14/21	N
VIENNE	14/18	C
AMÉRIQUES		
BRASILIA	21/32	S
BUENOS AIR.	8/18	S
CARACAS	25/32	S
CHICAGO	13/23	P
LIMA	13/20	N
LOS ANGELES	14/20	S
MEXICO	15/19	P
MONTREAL	9/16	S
NEW YORK	15/20	S
SAN FRANCIS.	12/18	C
SANTIAGO/CHI	1/20	S
TORONTO	10/21	N
WASHINGTON	14/23	S
AFRIQUE		
ALGER	19/28	C
DAKAR	27/31	S
KINSHASA	21/29	N
LE CAIRE	22/32	S
MARRAKECH	18/29	S
NAIROBI	15/26	S
PRETORIA	12/21	P
RABAT	18/24	C
TUNIS	20/28	N
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	25/31	N
BOMBAY	27/32	N
DJAKARTA	27/31	C
DUBAI	28/37	S
HANOI	22/31	S
HONGKONG	24/30	S
JERUSALEM	21/32	S
NEW DEHLI	25/34	N
PEKIN	18/29	S
SEOUL	19/25	P
SINGAPOUR	27/30	P
SYDNEY	15/26	S
TOKYO	20/22	P


Situation le 28 septembre à 0 heure TU


Prévisions pour le 30 septembre à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **LOCATION DE VOITURE.** Les jours de pollution atmosphérique, durant lesquels les restrictions de circulation automobile entrent en vigueur, Europcar fournit des voitures *« propres »* avec 20 % de réduction sur le tarif affiché, à tout propriétaire de véhicule polluant non muni de la vignette verte. Réservation, tél. : 08-03-352-352.

■ **CROISIÈRES.** Pour fêter ses 50 ans, la compagnie Costa Croisières accordera aux passagers voyageant à deux sur six croisières en Méditerranée, en octobre et en novembre, 50 % de réduction pour la 2e personne. Cette dernière pourra ainsi voguer vers Corfou, La Valette et Naples à partir de 2 230 F ou explorer les Canaries à partir de 5 120 F. Par ailleurs, la croisière maltaise proposée du 1er au 6 novembre sera accessible à partir de 2 250 F par personne, en cabine double. Renseignements dans les agences de voyages.

LOISIRS

Une flânerie dans le Paris des artistes

DES ARRIÈRE-COURS que Doisneau n'aurait pas reniées, des cités de verdure, des rues et des ruelles encore pavées, des lofts, d'anciennes boutiques d'artisans... Les artistes, en ouvrant les portes de leurs ateliers, chaque premier dimanche du mois, offrent d'abord au public l'occasion d'une promenade dans un Paris caché et insoupçonné. Cette initiative permet ensuite à l'amateur de découvrir les créations de plasticiens, de sculpteurs et de peintres mais aussi d'établir avec eux le début d'un dialogue. Aujourd'hui, des centaines d'artistes se prêtent à cette rencontre. Parmi eux, René Ach, Serge Benoit, Dov, Jean Chollet... Promenade dans quelques arrondissements de la capitale.

A deux pas de la Très Grande Bibliothèque, dans le treizième arrondissement, au milieu d'un vaste chantier de constructions se dresse encore, miraculeusement épargné, un bâtiment d'une autre époque : l'ancien entrepôt frigorifique de Paris. Construit en 1910 par la compagnie ferroviaire Paris-Orléans, cet édifice a longtemps servi de lieu de stockage des denrées périssables qui arrivaient, alors, en gare de Paris-Tolbiac. Abandonné jusqu'en 1980, il abrite aujourd'hui une centaine d'ateliers dans lesquels travaillent – et parfois vivent – des artistes de toutes disciplines (peintres, plasticiens, musiciens, chanteurs...) qui, au sein d'une association, se battent pour conserver cet étrange lieu, au milieu des couloirs gigantesques, portes de chambres frigorifiques, escaliers en colimaçon, monte-charge géant, le tout « taggé » à l'infini. Au-delà de cette étrangeté, les choses se font dans les règles les plus communes : chaque occupant verse son loyer à la SNCF, propriétaire des lieux.

UN PETIT COIN DE PARADIS

C'est là que René Ach, comme tant d'autres, a choisi de venir travailler. Au cinquième étage, sur le fond blanc de son atelier se détache chacune de ses sculptures : un panneau indicateur de travaux dont le bonhomme entre en mouvement, un masque qui en se soulevant révèle un visage, une tire-lire qui conduit la pièce par des chemins détournés. La passion du bricolage et de Calder ont poussé René Ach à ce mariage de l'esthétique et de la technique.

Bien qu'elle se situe également dans le treizième arrondissement, la cité fleurie – pavillons à colombages, petits jardins – dévoile une atmosphère bien différente de celle de l'entrepôt frigorifique. Cet endroit est né en 1878, grâce à l'action d'un promoteur qui décida de construire une série d'ateliers avec des matériaux provenant du démontage de l'Exposition universelle. Rodin, Maillol, Gauguin, Modigliani... donnèrent à ce lieu ses lettres de noblesse. La cité fleurie, menacée un moment de destruction, est aujourd'hui protégée grâce aux artistes qui s'y sont attachés. Serge Benoit vit et travaille dans ce petit coin de paradis, dans un espace où se mêlent, sans véritable frontière, atelier et domicile privé. Sculptures et tableaux côtoient le mobilier quotidien. La recette : un peu d'organisation et beaucoup de rangement.

Serge Benoit a toujours voulu devenir peintre. Mais pour gagner sa vie, il suit des études de ferronnerie dans l'Oise. *« Etre confronté à des matériaux m'a, en fait, orienté vers la sculpture »*, explique cet autodidacte. Brisures, enchevêtrements de bois, de bronze, de calcaire, de marbre et de fer : il aime marier des densités différentes, lier le lisse et le rugueux, marquer une pièce au burin et la mêler à une autre parfaitement polie.

Passée la porte d'un immeuble de la rue Guisarde, dans le sixième arrondissement, une petite cour-jardin abrite l'atelier de Marie-Ludovique Lambert-Grégoire. Pseudonyme : Dov. Le travail qu'elle effectue sur laque à l'Ecole des arts appliqués de Paris lui donne le goût de la transparence. Toutes ses créations cherchent à atteindre ce but. Le choix des matériaux est déterminant. Papier de soie, feuille de métal fin, tarlatane que Dov superpose tendent à créer du relief, des vibrations et... du mouvement.

« VOIR, SENTIR, RESSENTIR »

« Un tableau, c'est une image fixe et je voudrais que cela bouge. Ma démarche est assez paradoxale », concède-t-elle, avec ironie. Qu'importe. Elle ne cesse d'agencer ses gammes de couleurs sur différents supports – carton, toile ou bois – qu'elle recouvre de tarlatane sur laquelle elle intervient parfois avec des encres ou de l'acrylique. Formes, couleurs et reliefs se répondent ainsi, en fonction de la lumière et de l'angle de vue. Pour Dov, qui a toujours été attirée par l'abstraction – *« je suis construite comme ça »* –, il ne s'agit pas de montrer quelque chose mais plutôt de rendre le spectateur actif *« et [de lui permettre] de choisir dans le tableau ce qu'il lui plaît de trouver »*.

Dans le vingtième arrondissement, cette fois, Jean Chollet a installé son atelier dans une ancienne boutique. L'artiste aime voir passer, de l'autre côté de sa verrière, les silhouettes de la rue. Car il n'est pas homme à se couper du monde. Au contraire. Jean Chollet peint tout ce qu'il peut *« voir, sentir, ressentir »*. Chez lui, la création emprunte les traces de la peinture, mais aussi celles de la cuisine (il invente ses propres recettes) ou de la musique (il aime se livrer à l'improvisation)...

Jean Chollet doit sa vocation à des rencontres ; celle du peintre portugais Manuel Cargaleiro, puis des artistes de l'école de Paris, Bissière, Hartung, Da Silva, Manessier. *« A mon premier coup de fusain, j'ai vu que j'étais dans l'abstration. »* Il suit cette voie pendant quelques années, puis rompt brutalement avec la peinture. Il lui faudra dix ans pour se remettre au travail. *« Quand j'ai recommencé, j'ai pas mal pataugé. Je me sentais comme égaré. J'avais perdu le chemin. La navigation a été difficile et, petit à petit, j'ai retrouvé ma parole. »*

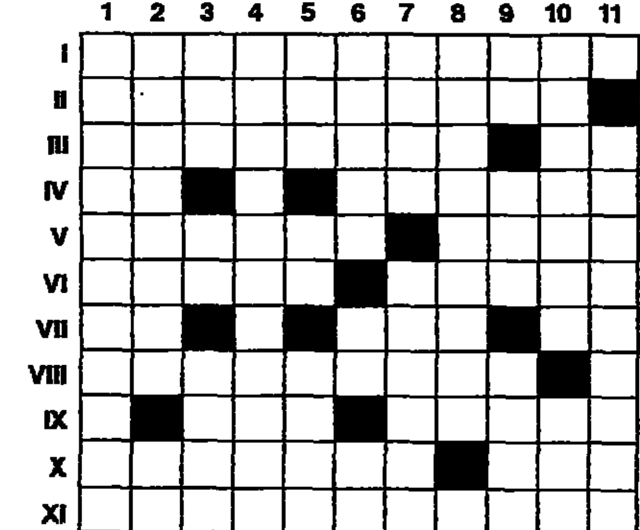
En trois ans, Jean Chollet reconstruit son œuvre. Jamais très éloignée de l'écriture, un monde qui le touche. *« Chaque fois que je vois des écritures que je ne comprends pas, je suis ému »*, avoue-t-il. Sur des étiquettes de publipostage informatique, il calligraphie notamment des signes, avec de l'encre de Chine et de la peinture à l'huile. Les pages repliées, placées dans un coffret prennent l'aspect d'un livre. Dépliées, le long d'un mur, elles font un écho lointain aux estampes japonaises.

Véronique Cauhapé

★ **Pour se renseigner, lire le *Guide des ateliers d'artistes à Paris*, de Catherine le Magnen et Catherine Valabrègue. Editions Alternatives. 140 F. Ou téléphoner aux associations d'artistes concernées dans chaque arrondissement.**

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 98232

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Donne un peu d'avance à l'info. – II. Elève la situation. – III. Abaissent la situation. Lettres d'introduction pour faire carrière. – IV. Fin de verbe. Brise après retournement. – V. En Espagne et aux Etats-Unis. Petit sur le zinc. – VI. Devrait donc rester. Force organisée. – VII. Dans la gamme. Sans fleurs ni couronnes. Négation. – VIII. Manque de pot pour lui, les peaux manquent. – IX. Coule en Suisse. Promenades en montagne. – X. Courbet a revu celle du monde. Rejeté. – XI. Provoquent des choix difficiles.

VERTICALEMENT

1. Dans les rêves de Lionel et de Martine. – 2. Diminuée. En rouge sur les cartes. – 3. S'est mise en ménage avec le premier venu. En avril. Heurte le bon goût. – 4. Prise de vues. – 5. Sortit du lot. En doute. Quatorze fois roi en Suède. – 6. Eut du mal à suivre. Entrée de gamme. Métal brillant. – 7. Evite les répétitions dans les comptes. Font les bons comptes dans les échanges. – 8. Arme pour aller au feu. – 9. N'est pas partie avec le premier venu. Personnel. Ville d'argent et de ruptures. – 10. De la douceur dans les propos. La fin du Tonkin. – 11. Brillants comme des pots de fleurs.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98231

HORIZONTALEMENT

I. Phonéticien. – II. Lapine. Lapa. – III. Amulette. Ip. – IV. Nés. Sirocco. – V. Ec. Acné. All. – VI. Ton. OEN. Pei. – VII. Anet. Stuart. – VIII. Usa. Arc. – IX. Investi. Ici. – X. Ure. Paneton. – XI. Mi. Dégénéré.

VERTICALEMENT

1. Planétarium. – 2. Hameçon. NRJ. – 3. Opus. Neuve. – 4. Nil. Tsé. – 5. Enesco. Aspe. – 6. Tétines. Tag. – 7. Trentaine. – 8. Cléo. Ur. En. – 9. Ia. Capacité. – 10. Epicier. Cor. – 11. Napolitaine.

AFFAIRE DE LOGIQUE N° 89

Le billard triangulaire

SUR un billard de forme triangulaire, un champion s'apprête à frapper une boule qui *« colle »* à l'un des bords au point A (la boule est assimilée à un point). Il frappe sans effet, c'est-à-dire que, lors d'un rebond, l'angle de réflexion est exactement égal à l'angle d'incidence (comme dans le cas du reflet d'un rayon lumineux sur un miroir).

Quel point le champion doit-il viser pour que la boule revienne exactement à son point de départ après deux « bandes » (deux rebonds) ?

Pour les champions... de maths : comment choisir le point A pour que la boule repasse au point A après deux bandes, puis une autre fois au bout de cinq bandes après avoir suivi intégralement la même trajectoire ?

Angle de réflexion
?
Angle d'incidence
A

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 1998

Solution dans « Le Monde » du 6 octobre.

Solution du jeu n° 88, paru dans *Le Monde* du 22 septembre.

● Avec la première règle, vous allez gagner en adoptant une stratégie toute simple. Enlever d'abord trois pions pour arriver à 44, puis toujours ôter le complément à 4 du nombre pris par l'adversaire. Vous laisserez ainsi les multiples successifs de 4. Lorsqu'il restera quatre pions, quoi que fasse l'autre, vous pourrez enlever l'intégralité des pions restants. Remarquez que si, au début, il avait ramassé deux pions au lieu de trois, c'est vous qui étiez pris dans la nasse.

● Avec la deuxième règle, vous êtes mal parti(e). Seule l'erreur commise dans la première partie par votre opposant peut vous rendre espoir. Essayons d'analyser la stratégie gagnante qu'il est en mesure d'adopter :

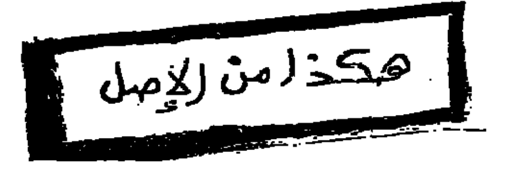
– Si vous enlevez un pion, il en prend 3, et vous vous retrouvez dans la même situation avec quatre pions de moins.

– Si vous enlevez 2 pions, il en prend 1, et vous vous retrouvez avec un multiple de 4 pions.

Prenez-en un ou trois, il en enlève le complément à 4 pour se retrouver avec un multiple de 4. Prenez en deux, il en prend 1. Quoi que vous fassiez alors, il est en mesure de vous laisser un multiple de 4.

Vous vous retrouvez ainsi, en descendant, à un total de 3 pions sans avoir le droit d'en prendre 3 (il gagne facilement), ou à un total de 4 pions. Votre seul espoir : en prendre 2, mais l'adversaire en prendra 1, et vous ne pourrez plus jouer.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26



THÉÂTRE Anouk Grinberg joue au Théâtre des Abbesses, à Paris, *Chaos debout*, une pièce écrite pour elle par Véronique Olmi. ● FILLE de Michel Vinaver, auteur important, elle a fait ses débuts au théâtre, avec Jacques Lassalle, dès l'âge de douze ans, avant qu'Alain Françon, Bernard Sobel, Patrice Chéreau et Jean-Louis Martinelli ne la dirigent à leur tour. Au cinéma, Anouk Grinberg a tourné, notamment, trois films avec Bertrand Blier qui l'ont fait connaître du grand public. ● JACQUES LASSALLE fait un retour remarqué sur le devant de la scène avec *Pour un oui ou pour un non*, de Nathalie Sarraute, et *Chaos debout*. ● VÉRONIQUE OLMI sera trois fois à l'affiche cette saison. Cette jeune femme discrète a écrit cinq pièces, dont deux se passent en Russie. *Chaos debout* met en scène les habitants d'un appartement communautaire à Moscou en 1995.

Anouk Grinberg, l'enfant sérieuse a quitté sa chambre

La comédienne revient au théâtre avec « Chaos debout », une pièce écrite pour elle par Véronique Olmi. Alain Françon, Bernard Sobel et Patrice Chéreau avaient dirigé ses débuts avant que Bertrand Blier n'en fasse son égérie au cinéma

UN JOUR, Anouk Grinberg a été enfant. Son père dirigeait l'usine Gillette d'Annecy – une grande bâtisse blanche sur la route de Genève. Il menait sa vie de chef d'entreprise, recevait ses clients au restaurant, inventait le Gillette G2. La nuit, il écrivait du théâtre. Mais il n'en parlait pas. On l'imagine dans un roman de Patrick Modiano, homme de double vie, secret dans les lumières du bord du lac. La famille possède une grande maison à Menthon-Saint-Bernard. *« Un jour, mon père a partagé la maison en deux. Il en a donné une partie à toute l'équipe d'Alain Françon, André Marcon, Evelyne Didi et les autres. Ils ont vécu là, avec nous, pendant des années. »*

Un jour, Anouk Grinberg a eu douze ans, et elle est montée sur une scène pour la première fois. Jacques Lassalle, alors directeur du Théâtre de Vitry, lui a demandé de jouer dans *Remagen*, d'après Anna Seghers. Comme Antoine Vitez et d'autres, Jacques Lassalle vient souvent rendre visite à Michel Vinaver – le père d'Anouk, toujours aussi discret sur le théâtre – dans leur appartement parisien. *« Je ne savais pas du tout qui ils étaient. Je n'ai jamais compris pourquoi Jacques Lassalle m'a demandée ; je n'avais jamais eu envie de jouer. J'ai accepté parce que j'avais envie de sortir de chez moi. Je voulais être dans un autre dedans, urgemment. »*

« TUYAUTERIE DIVINE »

Un jour, Anouk Grinberg a été adolescente, et elle s'est interrogée sur son avenir. Plus tard, certains journaux raconteront qu'elle a alors pensé devenir religieuse. C'est aller un peu vite, tendance romantique. *« Je ne savais pas comment dire la vérité. J'avais le sentiment que tous ces mots qui s'échangeaient, dans la vie et aussi dans les théâtres, tombaient dans une fosse commune où ça grouillait de mensonges. J'étais obsédée par une question : si tu enlèves les conversations, la séduction, les jeux de pouvoir – tout ce qui fait le tissu social –, qu'est-ce qui reste de chacun ? Il me semblait que je ne pourrais en faire l'expérience que dans un lieu très retiré et silencieux. »*

Un jour, Anouk Grinberg est venue au café, avec un chapeau de paille, son histoire, sa trentaine et sa beauté. C'est là qu'elle a parlé : *« Je ne suis pas croyante. La religion n'appartient pas à la religion. Le plus ardu des athées peut être vraiment pris dans la tuyauterie divine. »* Cette *« tuyauterie divine »* la fait éclater de rire, tant mieux. Et la voilà l'instant d'après sérieuse comme une enfant. *« Glenn Gould disait qu'il lui fallait je ne sais pas combien d'heures de solitude pour passer une heure avec quelqu'un. Eh bien moi, il me faut des jours et des jours sans jouer pour pouvoir jouer. Je crois que je fais d'autant mieux ce petit moment de jeu si à aucun moment de la journée, et surtout pas avant d'entrer en scène, je me dis : "Je suis comédienne." Je ne suis pas comédienne. De temps en temps, je joue. Je peux rester longtemps sans. Tant mieux si je ne suis pas remplie de moi. »*

L'enjeu est important. Elle précise : *« Je ne suis pas en train de vous dire que je n'aime pas jouer, et que je le fais pour gagner ma vie. J'adore ça. J'adore qu'on me donne l'occasion de m'améliorer, parce que je ne peux pas le faire toute seule dans ma chambre, uniquement. »* Ceux qui ont sorti Anouk Grinberg de sa chambre n'étaient pas n'importe qui. Il y a eu Alain Françon, qui ne l'a pas oubliée depuis Menthon et l'a dirigée dans *L'Ordinaire*, de Michel Vinaver, et *Noises*, d'Enzo Cormann ; Bernard Sobel, qui ne s'est pas trompé en la mettant en scène dans Agnès de *L'Ecole des femmes* – il fallait la voir aux côtés d'Arnolphe-Philippe Clévenot, lui si grand, sombre et sage, et elle, petite lumière irradiante – et dans *La Cruche cassée*, de Kleist. Puis Patrice Chéreau est venu, avec une pièce de Botho Strauss dont le titre semblait inventé pour elle, *Le Temps et la chambre*. Et, avec Chéreau, *« il vous pleut de l'or sur la tête : tout ce qu'il dit ou ne dit pas arrive comme si on en avait eu soif pendant vingt ans »*.


GÉRARD RONDEAU POUR « LE MONDE »

Anouk Grinberg.

C'est au moment où elle jouait *La Maman et la putain*, le scénario de Jean Eustache mis en scène par Jean-Louis Martinelli, qu'Anouk Grinberg est entrée dans l'orbite de Bertrand Blier. Elle tournera avec lui trois films, *Merci la vie*, *Un, deux, trois, soleil* et *Mon homme*, qui la couronnent (prix d'interprétation féminine au Festival de Berlin). Elle sait que le succès peut être un coup de massue. Elle le reçoit en boomerang après *Mon homme* : les scènes privée et publique jouent l'amalgame dans une certaine presse. Douleur. Besoin de rupture. Anouk Grinberg s'en va. Elle n'a plus envie. Part vivre à la campagne. *« J'étais sérieusement en train de décider de ne plus jouer. »* Un jour, un colis est arrivé à la maison d'à côté – dix kilomètres. On prévient Anouk Grinberg qu'un manuscrit l'attend. Aujourd'hui encore, elle ne sait pas pourquoi, mais elle a pris son vélo et elle est allée chercher le manuscrit. C'était une pièce, *Chaos debout*, que lui envoyait Véronique Olmi. L'ayant lue, Anouk Grinberg l'envoie à Jacques Lassalle. Sans penser qu'elle pourrait la jouer. Attitude générale : *« Je n'ai pas une haute opinion de moi-même. Je ne vais pas aux autres comme si j'étais une bonne nouvelle. »* Jacques Lassalle sait quelle est la bonne nouvelle : le rôle de Katia doit être joué par Anouk Grinberg. Qui apprendra par la suite que Véronique Olmi l'a écrit pour elle.

« PRÉLÈVEMENT HUMAIN »

Qui est Katia ? Une jeune femme dans la Russie d'aujourd'hui, qui ne sait comment faire pour retrouver l'amour de son Youri, cassé par des années de guerre en Tchétchénie. *« En général, pour préparer mes rôles, je me documente beaucoup. Là, je ne sais pas pourquoi, je ne l'ai pas fait. Je me suis souvenue de ce que c'est que d'être amoureuse. Je me suis souvenue de choses que je ne connais pas, mais qui me constituent : une certaine Russie. »* Les Vinaver sont des juifs russes. Ils ont émigré au début de siècle. Enfant, Anouk Grinberg entendait son père parler russe avec son grand-père. *« Ma famille est très secrète. On ne racontait pas grand-chose. Beaucoup sont morts dans les camps ou les goulags. En jouant* Chaos debout, *j'avais envie d'être avec eux. Donner du destin aux autres. La petite Katia de la pièce serait passée à la trappe, comme des milliards d'autres, si Véronique Olmi ne s'était pas penchée sur son petit secret miné mais pas minable. »*

Anouk Grinberg a créé la pièce au Festival d'Avignon. Elle la reprend à Paris, au Téâtre des Abbesses. Eté-automne, une saison de sa vie, un rôle pour elle : *« Dans son travail, Véronique Olmi est tellement proche des autres, presque dedans, qu'elle en devient anonyme. Je ne suis pas du genre à me trouver beaucoup de qualités, mais celle-là, je crois que je l'ai. Quand vous venez au théâtre, j'ai envie que vous voyez un prélèvement humain. »*

Brigitte Salino

Jacques Lassalle ou le théâtre « pour célébrer le monde »

THÉÂTRE, théâtre, théâtre. Une conversation avec Jacques Lassalle ne peut s'ouvrir sans la réaffirmation de son engagement. Cela sort d'un jet, sans ratures, comme une flamme douce qui attend d'être sollicitée : *« J'ai soixante ans, un peu plus, je crois avoir travaillé toute ma vie le plus honorablement possible, dans un questionnement permanent de l'importance qu'avait pris le théâtre dans ma vie alors que je n'ai pas le théâtre spontané. Je fais théâtre de mon désir de tout ce qui n'est pas le théâtre ; je fais théâtre de ce que je place au-dessus de tout : ma passion pour l'écriture ; je fais théâtre de mon amour et de ma mémoire du cinéma ; je fais théâtre de tous mes renoncements à ce qui n'est pas lui ; je fais théâtre pour célébrer le monde. »*

PORTRAIT

Le metteur en scène estime être passé dans le camp des « mercenaires »

L'assurance du propos ne doit pas égarer : ce que le metteur en scène de *Pour un oui ou pour un non*, de Nathalie Sarraute, à la Colline (*Le Monde* du 15 septembre), et de *Chaos debout*, de Véronique Olmi, aux Abbesses, souhaite poser en préalable, c'est son *« incertitude radicale sur le monde »*, et le théâtre comme lieu, forme de sa traduction. Cette incertitude a trouvé une confirmation inattendue lors de son éviction brutale de la Comédie-Française en 1993. En un instant, elle était débordée au-delà de toute mesure. Cinq ans après, il n'a pas fini de cicatriser. *« Je ne soupçonnais pas à quel point les rapports de l'artiste et du pouvoir étaient pipés. Molière et Boulgakov, c'est toujours vrai. Quand le prince est sot, qu'il fait du clientélisme au lieu d'avoir un projet politique, ça devient navrant. »* Au printemps, accélérant sa réconciliation avec lui-même, il y a eu cette hypothèse avancée de le voir succéder à Giorgio Strehler au Piccolo Teatro de Milan, *« le réconfort, la chance d'être apparu comme un homme possible »*.

« JE ME LAISSE INVITER »

Maintenant, après trente ans de service public (dix-huit à Vitry-sur-Seine, neuf au Théâtre national de Strasbourg, et trois à la Comédie-Française) durant lesquels *« l'artiste demandait au citoyen la permission de faire un peu des siennes »*, il estime être passé dans le camp des *« mercenaires »*. Jacques Lassalle mercenaire ! Le mot est prononcé dans une sorte de galeté, sans ironie aucune, avec soulagement presque. Au moins le voilà délesté des charges de l'outil théâtral. Avec du temps devant lui pour répondre aux propositions, nombreuses malgré sa réputation de *« caractériel-mauvais-coucheur »*, comme il y insiste. Une troupe, un théâtre ne lui manquent-ils pas ? Non. Il n'a plus de comptes à rendre qu'à lui même. Il évoque la petite Natacha d'*Enfance* (Nathalie Sarraute) qui décide un jour de devenir sa propre maman.

Mais quels comptes ? *« Au fond je n'ai jamais aimé qu'un seul théâtre : un théâtre de l'ambivalence, un théâtre non scénocratique, un théâtre du presque-rien, de la proximité, qui fasse du spectateur son destinataire, et celui qui continue l'action. »* L'ombre de Nathalie Sarraute passe une nouvelle fois. Mais les jeunes auteurs ? *« De mon temps, les garçons au bal invitaient les filles, maintenant, il arrive que je me laisse inviter. Si je vivais cette souplesse comme un éclectisme, un cynisme, un désenchantement, je serais désespéré. »* A qui lui demande s'il ne trouve pas excessif d'avoir assuré quatre mises en scènes dans l'année (outre *La Cagnotte* donnée au printemps à Hébertot, il y aura un *Misanthrope* à l'automne à Lausanne), il avoue s'inquiéter devant le risque d'une fuite en avant : *« Mais je n'aime que le travail : le clair-obscur de la salle de répétition, l'alchimie des échanges entre textes et acteurs. Oui, j'en fais beaucoup, probablement trop peut-être, mais je me sens plus jeune, plus inventif qu'il y a trois ou quatre ans. »*

Jean-Louis Perrier

La vie qui va dans une cuisine moscovite

CHAOS DEBOUT, de Véronique Olmi. Mise en scène : Jacques Lassalle. Avec Pascal Elso, Michèle Gleizer, Anouk Grinberg, Dimitri Rataud. THÉÂTRE DES ABBESSES, 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Mo Abbesses. Tél. : 01-42-74-22-77. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Dimanche, à 15 heures. 95 F et 140 F. Durée : 2 heures. Jusqu'au 24 octobre. THÉÂTRE DU PORT DE LA LUNE, Bordeaux, du 27 au 29 octobre. COMÉDIE DE REIMS, du 3 au 7 novembre. MAISON DE LA CULTURE DE BOURGES, 11 et 12 novembre. THÉÂTRE EDWIGE-FEUILLÈRE, Vesoul, le 17 novembre. COMÉDIE DE VALENCE, 20 et 21 novembre. THÉÂTRE DE LA CROIX-ROUSSE, Lyon, du 25 au 28 novembre.

Jusqu'à cet été, Véronique Olmi n'était qu'un nom. Une seule de ses pièces, *Le Passage*, avait été jouée. Puis il y a eu la création de *Chaos debout*, au Festival d'Avignon. Ce *fut un événement : outre le retour* sur le devant de la scène de Jacques Lassalle, et la bonne nouvelle annoncée de la présence d'Anouk Grinberg – qu'on n'avait pas vue au théâtre depuis *La Maman et la Putain*, de Jean Eustache, mise en scène par Jean-Louis Martinelli en 1990 – *Chaos debout* signait l'entrée de Véronique Olmi dans le petit *cercle des auteurs qui échappent à* la production courante. Tant mieux ! Il y a des années que cette jeune femme écrit, loin des circuits mais près des gens dont elle met en scène les histoires, avec un sens évident du théâtre et, surtout, une attention à ce peu qui constitue la vie et devient beaucoup sous un regard attentif.

Dans les pièces de Véronique Olmi (publiées à l'Arche), on rencontre une femme qui milite au Front national (*La Jouissance du scorpion*, qui sera créée au Vieux-Colombier dans une mise en scène *de Philippe Adrien, en novembre*), une infirmière dans l'univers carcéral (*Les Nuits sans lune*), une famille en son désastre commun (*Point à la ligne*), Marina Tsvetaëva et son fils Nour en exil (*Le Passage*, dont une nouvelle mise en scène, de Brigitte Jaques, sera présentée aux Abbesses en décembre). *Chaos debout* nous emmène à Moscou, en 1995, *dans une cuisine où se croisent les* habitants d'un appartement communautaire : Babouchka, qui porte le secret d'une longue vie, Gricha, qui grille ses dix-huit ans, Iouri et Katia, qui ne savent plus comment s'aimer. Depuis son retour de Tchétchénie, Iouri traîne un pied pourri et une absence de désir tuante pour Katia. Courir après l'argent, bricoler avec le temps, mettre bout à bout les morceaux du puzzle de soi : c'est la vie qui va, K-O debout (vision intérieure), chaos debout (regard extérieur).

Il est toujours difficile d'augurer du voyage du spectacle. Certains, aboutis à leur création dans une ville, résistent mal au transport dans une autre. *Chaos debout* devrait passer l'écueil. Avec une attention de tous les instants, Jacques Lassalle a veillé à mettre le spectateur en position d'auditeur privilégié : décor, mise en scène et direction d'acteurs, tout concourt à voir *Chaos debout* comme si on était face à une de ces maquettes troublantes qui donnent un relief extraordinaire aux personnages qui les habitent... ou les illuminent, comme Anouk Grinberg.

B. Sa.

Thierry Pécou, compositeur prodige de « musiques impossibles »

Un voyageur dans le temps attiré par la culture de l'Amérique latine

Jeune compositeur d'origine antillaise né en 1965, Thierry Pécou, a déjà réussi à imposer sa musique comme une des plus originales du siècle. Pour *La Ville des Césars*, ce voyageur, pensionnaire depuis un an de la Casa de Velázquez de Madrid, s'est servi d'enregistrements de musiques des Indiens du sud du Chili, du Pérou et de toute la zone andine de l'Amérique.

IL AURA SUFFI de quatre ans au jeune compositeur Thierry Pécou pour passer du statut de révélation (en 1993, avec *La Partition de la jungle*) à celui de référence (en 1997, avec *Cosmos et Désastre-Siqueiros*). Sa musique s'est imposée comme l'une des plus originales de la fin du siècle. Elle s'apparente à un subtil recyclage d'éléments empruntés, procédé que laissait deviner en 1995 *Le Tombeau de Marc-Antoine Charpentier*, donné en première audition au Château de Versailles. La mémoire constitue l'indispensable terreau des compositions de Thierry Pécou. Il reconnaît que *« les endroits par où on est passé peuvent laisser une trace »*.

Boulogne-Billancourt, où il est né (en 1965), lui paraît cependant négligeable en comparaison des Antilles (terre d'origine de sa famille) dont il perçoit l'influence dans une attirance pour la culture de l'Amérique latine. Elevé dans un milieu non musical, rien ne semblait pourtant prédisposer Thierry Pécou à jouer les Indiana Jones de la musique précolombienne ! A neuf ans, il aborde le piano et se découvre compositeur. Au Conservatoire de Paris, il apprécie surtout le *« contact avec les camarades instrumentistes appelés à interpréter les œuvres des étudiants des classes d'écriture »*. Contact, voilà le maître-mot de la langue musicale forgée par Thierry Pécou de voyage en voyage. Un premier séjour de six mois au Canada (Banff Centre for The Arts) puis une tournée au Japon avec l'ensemble Ars Antiqua (au sein duquel il joue du positif) inaugurent une démarche fondamentale dans son processus créateur : *« C'est presque volontaire ; si j'ai une œuvre à écrire, je pars en voyage. »* Ainsi passe-t-il deux mois au Mexique pendant la gestation de *Cosmos et Désastre-Siqueiros*. Il est depuis un an pensionnaire de la Casa de Velázquez à Madrid.

L'un des fruits de ce séjour, *La Ville des Césars*, qui vient d'être acclamé lors de sa création à Royaumont (Voix nouvelles), rassemble un effectif insolite de sept chanteurs (munis de petites percussions) et d'un instrumentiste (violoncelliste jouant aussi de la viole de gambe). Pour alimenter son inspiration, Thierry Pécou s'est servi d'enregistrements de musiques des Indiens du sud du Chili, du Pérou et de toute la zone andine de l'Amérique. Thierry Pécou, qui conçoit ses œuvres sous l'égide d'un vaste *Cycle des musiques impossibles*, se donne comme objectif de *« réinventer la musique de civilisations occultées »* comme avec *Les Filles du feu*, conçu à partir d'échelles grecques et arabes.

AUCUNE NOSTALGIE

Ses voyages ne consistent pas seulement à s'évader de la sphère occidentale comme en atteste *Chango* (pour trois flûtes et orchestre), après un séjour à Cuba. Ils prennent effet sur l'axe du temps commun à tout compositeur européen. Pécou se tourne alors vers le XVII[e] siècle à l'occasion d'un synthétique *Tombeau de Marc-Antoine Charpentier* (1995) pour trois chœurs à voix égales, voix mixtes, orgue baroque et basse de viole, ou bien vers le XV[e] siècle à travers *L'Homme armé* (1996), partition pour huit voix solistes placée dans la perspective de l'illustre messe homonyme écrite par Guillaume Dufay. La musique de Pécou fourmille d'inventions. Elle ne trahit aucune nostalgie et ne relève d'aucun système. Sans recourir à d'anecdotiques effets modernistes, elle parvient à se renouveler avec le plus grand naturel. A la fois libre et sacrée, elle se déroule comme un rituel profondément accueillant qui, à l'avenir, pourrait bien prendre la forme d'un opéra.

Pierre Gervasoni

★ Concert « Casa de Velázquez », œuvres de Farago, Martin, Pécou, Guerrero. Ensemble 2e2m, Paul Mésano (direction). Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16[e]. M[o] Passy. Le 28 septembre, à 21 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. Entrée libre.
★ *L'Homme armé*. Œuvres de Guillaume Dufay et Thierry Pécou, par l'ensemble Les jeunes solistes, Rachid Safir (direction). 1 CD Grave GRCD 6, distribution disques Concord.

Christian Tamet, futur patron d'un Châteauvallon nouveau

Une journée « portes ouvertes » le 2 octobre

IL S'APPELLE Christian Tamet. Il a quarante-deux ans. C'est un homme de l'ombre. Sa nomination au poste de directeur de Châteauvallon, en remplacement de Gérard Paquet, bien qu'elle ne soit toujours pas officielle, est tenue pour acquise par tous les partenaires. Après la liquidation judiciaire le 24 mars de l'association régissant le Théâtre de la danse et de l'image de Châteauvallon (TNDI), l'Etat, le conseil général du Var et la mairie d'Ollioules (à laquelle appartiennent les terrains et les immeubles) tombaient d'accord, le 16 juin, pour créer une nouvelle association mettant en place le Centre national de création et de diffusion culturelle (CNCDC). Le 3 juillet, Boris Cyrulnik, psychiatre – il vit à La Seyne, enseigne à l'université de Toulon –, était élu à la tête du conseil d'administration.

Les huit membres de l'équipe à n'avoir jamais quitté le lieu sont réintégrés. Christian Tamet peut commencer à appliquer la « méthode Tamet » : mouiller sa chemise sur le terrain, gérer avec rigueur. Né à Saint-Etienne, diplômé de Sup de co ; *« mais fils de prolo »*, dit-il, il a créé au tournant des années 80, à Lyon, une association de conseil en gestion culturelle. Ainsi, il rencontre Régine Chopinot, à l'époque enfant terrible de la capitale rhônalpine, et devient son administrateur. En 1984, quand Jack Lang crée à Paris le Théâtre contemporain de la danse (TCD), il en confie la direction à Christian Tamet. Les rendez-vous de dix-neuf heures du TCD sont devenus, au fil des ans, une vitrine vivante, multiculturelle.

« UN GRAND PRÉFET »

Christian Tamet est aussi l'un des premiers en France, avec Isabelle Galloni d'Istria, sa collaboratrice, à avoir compris l'importance de la culture hip-hop. En relation avec Châteauvallon, perché sur la colline, il veut ouvrir une salle au cœur même de Toulon : *« En rien un étendard contre le FN, mais l'action même qui y sera menée est l'antithèse des idées de ce parti,* précise-t-il. *Si l'on compare à Montpellier, à Grenoble, l'agglomération toulonnaise, c'est le vide culturel. Pas étonnant que le FN y ait fait son nid. Dans un premier temps, il s'agit surtout de boucler mon projet d'un point de vue financier, et de remettre Châteauvallon en état de fonctionner. Il faut recruter. Aujourd'hui, l'équipe compte huit personnes quand il en faudrait vingt ou vingt-cinq. J'estime le niveau de subventions à hauteur de 15 millions de francs. C'est ce qu'il faut pour lancer un projet ambitieux. Mais déjà, sous la pression de l'équipe en place, qui veut montrer que Châteauvallon est toujours vivant, nous avons décidé le 2 octobre d'une journée « portes ouvertes », en conformité avec le nouveau cahier des charges : toucher un plus vaste public – l'agglomération toulonnaise compte 500 000 personnes –, garder une programmation à dominante danse, tout en l'ouvrant à d'autres disciplines, comme le théâtre, les musiques du monde. »*

Pour ce 2 octobre sont prévus : une collaboration avec les magasins Continent pour lancer les invitations, distribuer des goûters aux enfants ; onze navettes iront chercher le public ; création de cinq scènes en plein air ; chant des Aurès, capoeira, danse contemporaine, danse classique, fanfares et jazz, hip-hop, danse orientale, flamenco et théâtre. Confiant Christian Tamet ? *« Je me sens comme un sèche-cheveux allumé dans une baignoire ! » « Son arrivée a été difficile »*, reconnaît Nicole Jarrié, secrétaire générale de Châteauvallon, qui a été pendant des mois l'interlocuteur principal de l'administrateur judiciaire. *« C'est un incroyable bosseur. A la fois mauvais caractère, mais homme fondant ! Tamet n'a pas encore tout remis à plat. Mais avec cette journée "portes ouvertes", on est déjà dans le vif du sujet. Il faut aussi souligner dans ce redémarrage le rôle d'Hubert Fournier : on a hérité d'un grand préfet, doué d'une volonté de fer. Cette bataille de trois ans avec la mairie FN de Toulon ne fait pas de nous des anciens combattants, elle nous a aguerris. »*

La ville de Toulon ne participe plus au nouveau conseil d'administration du CNCDC de Châteauvallon. Pour sa part, le conseil régional, que préside Michel Vauzelle (PS), devrait voter au cours de sa séance plénière du 22 octobre son adhésion au projet, puis entrer à son tour au conseil d'administration de Châteauvallon. L'influence du nouveau maire d'Ollioules, Robert Beneventi (divers droite), a été déterminante pour édifier les nouvelles structures : *« La ville d'Ollioules chérit Châteauvallon. On met à disposition le site pour 0 franc. Soit 8 hectares, plus les bâtiments. Les louer à une société rapporterait environ 2 millions de francs à la commune. Les premiers rapports avec Christian Tamet ont été très bons. Châteauvallon va redémarrer sans trahir l'esprit de ses fondateurs, loin des actions politiciennes. » « Châteauvallon ne devrait plus être considéré par les Toulonnais comme un truc pour Parisiens »*, conclut le nouveau patron.

Dominique Frétard

La position de Gérard Paquet

GÉRARD PAQUET, fondateur et ex-directeur de Châteauvallon, auquel a été confié par le ministère de la culture une mission sur l'influence des sciences et des techniques dans le domaine culturel, fait le point : *« Je suis heureux, sans amertume. Cette mission est une reconnaissance des actions de réflexion menées à Châteauvallon. Que Boris Cyrulnik, qui déjà collaborait à Châteauvallon, soit nommé président du conseil d'administration est une décision excellente. Il continuera la dimension scientifique qui ne passionne pas Christian Tamet. Il faut garder au lieu sa vocation d'être un centre où penser l'avenir. »* L'ancien homme fort de Châteauvallon reconnaît la parfaite courtoisie, et la rare déontologie, dont fait preuve son successeur.

« La mairie de Toulon n'est plus dans le projet, donc je considère qu'on a gagné la partie, continue-t-il. *Je serai là le 2 octobre. Je n'ai pas l'ambition de revenir, mais je serai à la disposition de ceux qui voudront redéployer Châteauvallon, au-delà d'un centre de création et de diffusion. »* Christian Martin, maire de Draguignan (PS), président de la commission des affaires culturelles au conseil régional, précise : *« Gérard Paquet n'est pas mis sur la touche. Il est le créateur d'un lieu, d'une manière de penser la culture. Il pourrait être dans l'avenir un conseiller de Boris Cyrulnik, un observateur du conseil d'administration. Etre associé d'une manière ou d'une autre... D'autre part, en tant que maire de Draguignan, je me réjouis que les spectacles créés à Châteauvallon tournent en régions. Le 22 octobre, le conseil régional devrait voter son adhésion au projet, et entrer au conseil d'administration. Catherine Trautmann y tient beaucoup. Et la volonté politique de Michel Vauzelle est déterminée. »* Mais il faudrait que les élus de la droite UDF-RPR ne votent pas avec le FN, alors qu'en juin ils avaient montré des velléités de s'associer aux partisans de M. Le Pen pour refuser le nouveau projet de Châteauvallon.

D. F.

★ Le 2 octobre, journée « portes ouvertes », entrée libre sur réservation. CNCDC de Châteauvallon, 794, chemin de Châteauvallon, 83190 Ollioules. De 14 h 30 à 22 heures, et plus. Tél. : 04-94-22-74-00.

Bercy célèbre les noces de la musique arabe et de l'Occident technologique

Seize mille jeunes spectateurs ont assisté, à Paris, au concert de raï « 1, 2, 3, Soleils »

La célébration des noces de la musique arabe avec l'Occident technologique samedi 26 septembre au Palais omnisports Paris-Bercy s'est faite devant seize mille jeunes soudés par l'envie de la fête et de l'affirmation d'une nouvelle culture française, celle des enfants de la Méditerranée, autour de Khaled, Faudel et Rachid Taha. Le producteur et musicien britannique Steve Hillage était chargé de la direction artistique.

« 1, 2, 3, Soleils », avec Khaled, Faudel et Rachid Taha, Palais omnisports Paris-Bercy, samedi 26 septembre.

Tard dans la nuit du samedi 26 septembre, Khaled et Faudel, les héros de la fête, sont bras dessus, bras dessous : des commerçants intelligents – PolyGram Musique et son PDG Pascal Nègre – ont porté la musique communautaire sur la scène de Bercy en demandant à un producteur musical de talent, Steve Hillage, de projeter l'avenir du raï dans les prolongements technologiques de ses racines. L'heure est à la joie, au pari tenu du passage du pop-raï des années 80 à celui d'un *new-raï*.

Le raï décline aujourd'hui des *cousinages* et ses *différences*, décomplexé par la disparition des mauvais synthétiseurs et des *boîtes à rythmes simplistes de l*'ère des jeunes chebs oranais. Il n'a pas oublié son passé tribal. Sous des *tentures bédouines plantées* au bois de Boulogne, devant des montagnes de houmous et de loukoums, Cheikhat Arabia, la diva des fêtes de Barbès, la rivale de Rimitti, déchire le raï des origines. Accompagnée des seuls flûtes et tambours, elle psalmodie son indiscipline et ses attaques frontales à la moralité. A côté, un DJ fait éclater les danses de hanche et de ventre dans les machines à mixer. Le Tout-Paris, beurs compris, a été convoqué pour une immense *party faisant suite* à près de trois heures d'un concert donné à trois (Khaled, Faudel et Rachid Taha) qui a rempli le pari de son directeur artistique, Steve Hillage : *« être plus grand que la somme de ces individus »*.

A Bercy, les gamins ont été sages. Le public du raï peut se vanter de quelques resquilleurs, mais pas des galères des concerts de rap. Le raï n'est pas une musique contre. Il est l'affirmation d'une culture au-delà du nationalisme. Au lever de rideau, entrouvert sur quatre-vingts musiciens, dont un orchestre à cordes à la fois calqué sur le modèle égyptien et sur les formations arabo-andalouses marocaines, l'émotion est celle d'un panarabisme retrouvé, et prolongé vers Lyon, Paris ou Marseille. Il y a *aussi* des cuivres très américains, de l'*oud* et des *derboukas*, la section rythmique de David Bowie. *Steve Hillage est aux claviers et* autres sorcelleries de la transe techno. Cette nouvelle musique *n'est déjà plus du raï, mais* une création purement française. Les vendeurs de chez PolyGram ne jurent que par l'exportation, et ils ont raison : *Didi*, de Khaled, leur a montré le chemin.

Ce *new-raï* s'est construit en France pas à pas : en 1993, avec l'album *Nssi Nssi*, Khaled, le plus chanteur des trois, amène le Moyen-Orient, qui domina la scène musicale au Maghreb avant le pop-raï et la chanson kabyle, et les cuivres. Rachid Taha invente la *dance* orientale avec *Voilà, voilà*. Faudel attire le raï et le *chaabi* dans les filets de la variété, avec une aisance *supérieure* à celle de Khaled, merveilleux vocaliste et rythmicien, égaré dans *Aïcha* – un tube que les jeunes, vingt ans de moyenne d'âge, reprennent en choeur, car ils écoutent aussi Dee's Ree, Brandy et Monica, du *groove* et Doc Gyneco.

RETOURS AUX PAYS

Les « trois ténors » d'« 1, 2, 3 Soleils » chantent ensemble, seul, en duo. Khaled, anneau en or dans l'oreille, est impérial, enfant d'Oum Kalsoum et de Cheikha Rimitti, la mère oranaise du raï moderne, dont il reprend les intonations basses, les effets de mystère et d'ornementation. Faudel, le « Petit Prince du raï », a progressé à grands pas. Il a appris les longues expositions des thèmes de la musique arabe, *les enluminures qui* creusent le sillon émotionnel avant l'éclatement de la danse et le *tarab*, l'extase finale. Rachid Taha joue le rôle du déjanté trublion. Il est piètre chanteur, anime la scène et fait capoter la version franco-arabe de *Comme d'habitude*, que le trio, oubliant parole et mélodie, mène au fiasco, sans même arriver aux couplets.

Les jeunes de Bercy tiennent à la langue arabe, qu'ils ne parlent pas tous couramment. Mais elle est le symbole de leur singularité culturelle, le rappel des retours aux pays pour les vacances et de la vie à la maison – la chanson de Claude François n'appartient pas à leur univers. Ils sont venus à Bercy avec *leurs pairs d'origine maghrébine*, avec les potes du quartier, garçons et filles, des « blacks » et des Français pur souche. Des drapeaux algériens sortent, comme chaque fois dans les concerts de raï, de la masse du parterre. A la fin, on accrochera un fanion rouge, blanc et vert au micro de Khaled. L'Algérie est la mère du raï, elle souffre et elle se montre. Mais il y a aussi des enfants de Marocains et de Tunisiens. Djamel Bouras, champion de judo, très applaudi à son arrivée dans la salle, Cheb Mami, venu en spectateur, ovationné.

Les filles sont chic, elles sont amoureuses de Faudel, le jeune premier qui fera lever la salle dans un frisson commun avec *Tellement n'brick*, comme Khaled l'instant d'après avec *Didi* et Rachid Taha avec *Ya Rayah* (« *Le Partant* »), un classique de Dahmane El Harrachi.

Six caméras filment pour un *documentaire pour la chaîne* Canal Plus – l'un des moyens imaginés, avec l'enregistrement d'un album en direct par les producteurs de la soirée pour rentabiliser l'investissement de 6 millions de francs (*Le Monde* daté 27-28 septembre). Sur la scène, les chanteurs ramassent les bracelets, les mots doux et un chat Sylvestre en peluche, surgi de la chambre d'un ou d'une passionné(e) de Titi et Gros Minet.

Véronique Mortaigne

Philippe Adrien s'inscrit dans la succession Jarry

VICTOR OU LES ENFANTS AU POUVOIR, de Roger Vitrac. Mise en scène : Philippe Adrien. Avec Pierre Diot, Patricia Franchino, Olivier Hémon, Micha Lescot, Marianne Merlo, Photini Papadodima, Emmanuel Renon, Laurent Stocker, Marie Vialle, Catherine Vinatier.
THÉÂTRE DE LA TEMPÊTE, route du *Champ-de-Manœuvre*, Paris-12e. Tél. : 01-43-28-36-36. Mo Château-de-Vincennes. 80 F et 110 F (mercredi 50 F). Mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30 ; jeudi à 19 heures ; dimanche à 16 heures. Durée : 2 h 45. Jusqu'au 8 novembre.

« Est-ce là que nous allons ? Alors tant mieux ! » Le mot est de Gide, relevé par Artaud au lendemain de la première de *Victor ou les enfants au pouvoir*, qu'il a mis en scène à Noël 1928. A l'étonnement général, une représentation organisée par le tandem Artaud-Vitrac (Théâtre Alfred-Jarry) s'est passée presque sans scandale (tout juste le jet de quelques boules puantes viendra-t-il compléter ultérieurement la scène de pétomanie). Après leurs offensives contre les spectacles précédents du Théâtre Alfred-Jarry (un fragment identifié comme appartenant au *Partage de midi* de *« l'infâme traître »* Paul Claudel, et *Le Songe* de Strindberg), les troupes surréalistes ont été consignées chez elles par Breton.

Vitrac, exclu du groupe en 1924 sous l'appréciation de « canaille », poursuivra un chemin personnel. Il lui faudra quelque temps avant de *se découvrir de nouveaux et inattendus compagnons de route*. Anouilh, par exemple, qui monte *Victor* en 1962, dix ans après la mort de l'auteur (Claude Rich est Victor). *« Du très bon Feydeau écrit en collaboration avec Strindberg »*, se félicite-t-il, en signalant *« de curieuses résonances avec Hamlet »*. Anouilh n'a rien découvert : Artaud-Vitrac, dans leur manifeste de 1930 (*Le Théâtre Alfred-Jarry et l'hostilité publique*) se sont donné comme référents, après *Ubu roi* et Raymond Roussel, le théâtre élisabéthain, Tchekhov, *Strindberg, Feydeau, les théâtres chinois, « nègre américain »* et soviétique.

Pour qui sait y voir (et Philippe Adrien se trouve au premier rang), tout cela, tous ceux-là sont présents à des degrés divers dans *Victor*. La pièce emporte son auteur bien au-delà de l'assonance quasi anagrammatique Victor-Vitrac. Il y a tout mis, et, plus conséquent que d'autres dans son engagement surréaliste, s'est jeté lui-même, en même temps que Victor, avec l'eau du bain. *Victor* est un commencement et un testament, une œuvre attrape-tout, dans la mesure où il *s'y* débarrasse de tout, depuis les verres de baccarat et les porcelaines de Saxe, jusqu'aux enfants affrontés au grand passage : mourir ou devenir adulte, bourgeois comme devant, c'est-à-dire mort deux fois.

LA TACHE INDÉLÉBILE DE LA BOURGEOISIE

Son drame sera donc pleinement, lucidement, « bourgeois ». Bourgeoise est cette tache indélébile apparue sur les mains de Victor au jour de *ses neuf ans, et dont il voit qu'*elle *conduit* à la folie. Un mal qui s'entretient à coups de sabre et de goupillon, et qui tient à la substance même sécrétée par l'espèce bourgeoise, incapable de s'en sortir, et dont on connaît la nature au moins depuis Jarry. Et c'est l'impossibilité de s'en dégager, de l'évacuer, qui anéantit Victor. Philippe Adrien a bien vu le côté ange de la mort d'Ida Mortemart, les jeux de mots (morte-mer, morte-merde) et ce que désignent sans ambiguïté, les ultimes paroles de Victor : *« Je meurs de la mort. »*

« Est-ce là que nous allons ? » A l'heure où la France découvre Werner Schwab, l'époque resterait donc à *ça*. Nul avant Philippe Adrien n'avait fait sentir cette présence avec une pareille élégance. En réintégrant *Victor* à la succession Jarry, le metteur en scène rend la pièce au surréalisme, dont elle apparaît comme un grand œuvre. Chez Vitrac, tout semble bon, même le cri. Surtout le cri. Les personnages dont le délire s'affiche sans ambage, comme Antoine Magneau (Laurent Stocker) ou Ida Mortemart (Patricia Franchino), offrent aux acteurs de véritables numéros, sortes d'étalons devant lesquels piaffent visiblement les autres, en attendant le moment béni de lâcher la bride pour les rattraper sur le fil.

La scène se déroule en 1909, et le metteur en scène s'est souvenu avec justesse des films de Feuillade (qu'aimaient tant les surréalistes), des mimiques et des gestes du burlesque. Toute la troupe s'empoigne avec l'entrain d'acteurs du muet qui se savent filmés à seize images par seconde. *La bande à Bonnot rôde dans les parages* et la der des der est déjà dans l'air sans cesse secoué de pets, de pétarades et de canonnades. Un ultime et monstrueux pétard, inventé par Philippe Adrien, parachèvera l'œuvre de destruction.

Jean-Louis Perrier

La musique intemporelle de Giacinto Scelsi couronne Voix nouvelles

VOIX NOUVELLES. Giacinto Scelsi : « Three Latin Prayers », « Sauh III » et « IV », « TKRGD », « Antifona », « Yliam », « Tre canti popolari », « Tre canti sacri ». New London Chamber Choir, Percussive Group Rotterdam, James Wood (direction). Fondation Royaumont, le 26 septembre.

ROYAUMONT
de notre envoyé spécial

Articulée autour du médium vocal et des percussions, la session 1998 de Voix nouvelles s'est achevée en apothéose avec l'exécution intégrale de l'œuvre pour chœur léguée par l'énigmatique *Giacinto Scelsi*, dont on célèbre le dixième anniversaire de la mort. La musique immémoriale de cet aristocrate italien, qui prétendait avoir vu le jour sur les bords de l'Euphrate en... 2 637 avant Jésus-Christ, a fortement influencé certains compositeurs (Gérard Grisey, Tristan Murail) à l'origine de la tendance dite spectrale qui s'est imposée en France au cours des deux dernières décennies. Elle invite à pénétrer la nature infinitésimale du son et à en savourer sans retenue les différentes couches intimes.

On ne saurait rêver cadre contemplatif plus approprié à sa diffusion que celui offert par l'abbaye de Royaumont. Scelsi s'y était rendu en 1987 à l'occasion d'un colloque consacré à sa musique, événement auquel le compositeur avait assisté après avoir pris soin de se boucher les oreilles avec des boules de cire !

Sa musique n'a, en effet, rien à espérer de commentaires analytiques. Elle interdit même toute considération à distance. Pour en éprouver la valeur transcendentale (évidente au nombreux public logé dans le Réfectoire des moines) comme pour tenter d'en saisir les fondements synthétiques (difficilement accessibles au critique point encore millénaire !), il faut s'y plonger totalement. Dans un cas comme *dans* l'autre, l'on en vient vite au vertige : de l'âme, si la communion avec Scelsi, *« le passeur de sons »* (tel qu'il se définissait), s'est opérée sans arrière-pensées ; de l'esprit, si l'écoute du « préspectral » Scelsi s'est voulue référentielle jusqu'à ce que l'oreille ne sache plus où donner... de la tête. Sur l'estrade (l'excellent New London Chamber Choir) comme dans la salle (d'où fusent après chaque pièce des bravos de plus en plus nourris), l'on oublie vite les contributions individuelles pour se fondre dans le développement collectif d'un rite purificateur.

CONTINUUM VOCALIQUE

Bien sûr, certaines pages (données parfois en première française) marquent davantage que d'autres. Judicieusement spatialisées, les *Three Latin Prayers* (avec épisode processionnel) et *l'Antifona (sul nome Gesu)* rattachent Scelsi à une tradition ancestrale monodique sans dégager encore l'originalité du compositeur. Celle-ci s'exprime au mieux lorsque les voix tintinnabulent à l'intérieur d'un intervalle réduit (parfois même de l'ordre du micro-intervalle) comme avec *Sauh III et IV*, étourdissant continuum vocalique pour voix de femmes, et *TKRGD*, hallucinant tressage phonétique pour voix d'hommes, guitare amplifiée et percussions.

Née de l'interaction de multiples techniques d'émission à caractère primitif (coups de langue contre le palais, roulades gutturales, trémolos obtenus en tapotant la bouche avec la main), la musique vocale de Scelsi sonne parfois (dans les champs aigus du chef-d'œuvre *Yliam*) comme une production électronique d'avant-garde. Sa puissance d'élévation, particulièrement efficace dans les *Canti popolari* et les *Canti sacri*, évite à l'inédit de passer pour expérimental et place immédiatement la création contemporaine dans la sphère très convoitée de l'art intemporel.

Pierre Gervasoni

SORTIR

PARIS

Soirée Marieluise Fleisser
A l'occasion de la présentation, jusqu'au 31 octobre, de la pièce de Marieluise Fleisser *Le Poisson des grands fonds*, mise en scène actuellement par Bérangère Bonvoisin au Théâtre national de la Colline, une soirée est consacrée à *cet auteur allemand qui* fut publié pour la première fois à Berlin en 1923. Un débat en présence de *Bérangère Bonvoisin, Hans-Peter* Cloos et Almut Lindner précédera une projection d'entretiens de Marieluise Fleisser et d'extraits du film de Rainer Werner Fassbinder *Pionniers à Ingolstadt*, d'après la pièce de Fleisser.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Le 28, à 20 heures. Tél. : 01-44-62-52-00. Entrée libre.

VENCE

Francis Picabia, classique et merveilleux
Il recopiait les photos coquines de *Paris Magazine* ou *Paris Sex Appeal*, trouvait que *« la morale est mal disposée dans un pantalon »*, organisait les galas du casino de Cannes. Il était aussi l'ami de Marcel Duchamp, dadaïste avant la lettre, et un peintre à l'œuvre foisonnante et d'une richesse encore mal explorée. La Galerie Beaubourg, à Vence, lui rend un bel hommage.
Galerie Beaubourg, château Notre-Dame des Fleurs, 2618, route de Grasse, 06140 Vence. Tél. : 04-93-24-52-00. Jusqu'au 10 octobre.

BIARRITZ

Festival des cinémas et cultures d'Amérique latine
Biarritz accueille la 7e édition de La Cita (Festival des cinémas et cultures d'Amérique latine), soit au total une cinquantaine de films en *provenance d'Argentine, du Brésil*, du Venezuela, du Mexique, d'Haïti, du Portugal... parmi lesquels une dizaine de longs et courts-métrages sont présentés en compétition pour l'obtention des Soleils d'or. Un hommage au cinéaste brésilien Joaquim Pedro de Andrade, des rencontres audiovisuelles, une rétrospective « 40 ans de cinéma cubain », plusieurs expositions – dont une consacrée au sculpteur cubain Agustin Cardenas – et des rencontres littéraires dont Edouard Glissant sera l'invité d'honneur complètent cette imposante programmation.
Gare de Midi, avenue Foch, 64 Biarritz. Du 28 septembre au 4 octobre. Tél. : 05-59-22-37-00.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Ainsi va la vie
de Forest Whitaker (Etats-Unis, 1 h 55).
Avions de papier
de Farhad Mehranfar (Iran, 1 h 30).
La Classe de neige (*)
de Claude Miller (France, 1 h 36).
Conte d'automne
Film français d'Eric Rohmer (France, 1 h 50).
Le Dernier Voyage de Robert Rylands
de Gracia Querejeta (Espagne, 1 h 40).
Inquiétude
de Manoel de Oliveira (Portugal, 1 h 50).
Magic Warriors
de Ronny Yu (Etats-Unis, 1 h 43).
Le Témoin du marié
Film italien de Pupi Avati (Italie, 1 h 43).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

REPRISES

Deux mains, la nuit
de Robert Siodmak. Américain, 1945, noir et blanc (1 h 23).
Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).
Scarface
de Howard Hawks. Américain, 1932, noir et blanc (1 h 30).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

FESTIVALS

Cinéma d'Egypte d'hier et d'aujourd'hui
Le Monstre, de Salah Abou Seif : le 28, à 22 h 20 ; *C'est toi mon amour*, de *Youssef Chahine : le 28, à 20 h 10.*
Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
Akira Kurosawa
Les Bas-Fonds : le 28, à 18 h 30, 21 h.
Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77).
L'Idiot : le 28, à 17 h 20, 20 h 40.
Action Ecoles, 5e (01-43-29-79-89).
Manoel de Oliveira
Non ou La Vaine Gloire de commander : le 28, à 20 h ; *Le Couvent* : le 28, à 22 h.
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
Polar Story
La Femme à abattre, de Raoul Walsh : le 28, à 18 h, 20 h, 22 h.
16 h 30, 19 h, 21 h 30.
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).
Les soixante ans du Mac-Mahon
Citizen Kane, d'Orson Welles : le 28, à 19 h, 21 h 30.
Mac-Mahon, 17e (01-43-80-24-81).
Andreï Tarkovski
Solaris : le 28, à 18 h 45, 21 h 15.
L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Alpenstock
de Wladyslaw Znorko, mise en scène de l'auteur, avec Christian Boissel, Nathalie Conio, Patrice Goubier, Leslaw Janicki, Waclaw Janicki, Emiliano Suarez, Irina Vavilova et Philippe Vincenot.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. Le 28, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F.
L'Hiver sous la table
de Roland Topor, mise en scène de Claude Confortès, avec Jean-Pierre Michaël, Sylvia Bergé, Alain Lenglet, Laurent Rey et Claudie Guillot.
Comédie-Française Studio-Théâtre, 99, rue de Rivoli, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Le 28, à 18 h 30. Tél. : 01-44-58-98-58. De 45 F à 80 F.
Lauréats de voix nouvelles 1998
Œuvres de Verdi, Gluck, Massenet et Bizet. Alexia Cousin, Anne-Catherine Gillet, Jeanne Bellavance (sopranos), Elodie Mechain (alto), Stéphane Degout (baryton), Nicolas Testé (basse). Ensemble orchestral de Paris, Claude Schnitzler (direction).
Opéra-Comique Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mo Richelieu-Drouot. Le 28, à 19 h 30. Tél. : 01-42-44-45-46.
Pelléas et Mélisande
de Debussy. Denis Combe-Chastel (Pelléas), Sarah Vaysset, Gersende Florens (Mélisande), Vincent Billier (Golaud), Jacques Schwartz (Arkel), Sophie Rehbinder (Geneviève), Mayuko Karasawa, Maja Pavlovska (Yniold), Orchestre *du Conservatoire national supérieur de* Paris, Olivier Reboul (direction), Erik Krüger (mise en scène).
Conservatoire national supérieur de musique, 209, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 28, à 20 heures. Tél. : 01-40-40-46-46. Entrée libre sur réservation.
Palatino Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 28, à 21 heures et 23 h 30. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

RÉSERVATIONS

Anne-Sophie Mutter (violon)
Intégrale des sonates pour violon et piano de Beethoven.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Les 9, 10 et 11 octobre. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 550 F.
Nelson Freire (piano)
Œuvres de Bach, Schumann et Liszt.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Le 10 octobre, à 17 heures. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

DERNIERS JOURS

30 septembre :
Diego Rivera, Frida Kahlo
Musée Maillol, 61, rue de Grenelle, Paris 7e. Tél. : 01-42-22-59-58. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. 40 F.

EN VUE

■ Soudain, samedi 26 septembre, l'explosion d'une bonbonne de gaz, dans une bijouterie de Téhéran, inonda les passants d'or et de pierreries.

■ Pour soigner leurs rhumes, les retraités moscovites, qui ne trouvent plus assez de médicaments dans les pharmacies, boivent de la vodka au poivre et badigeonnent leurs chaussettes de moutarde avant de se mettre au lit.

■ Le 22 septembre, à l'aéroport de Bruxelles, les deux gendarmes, dans l'avion, discutaient, prenaient le temps de plaisanter : **Sémira Adamu**, expulsée, les poignets menottés dans le dos, étouffée dans un coussin sur les cuisses du premier, les bras maintenus par l'autre, mourait sans se débattre.

■ Jeudi 24 septembre, au cours d'un procès criminel devant la cour d'appel d'Aalborg, au Danemark, les policiers ont *in extremis* retenu le bras d'un homme qui, prenant pour l'assassin un témoin à la barre, s'apprêtait à le poignarder.

■ Le 9 septembre, les parents d'une Turque, victime d'une crise cardiaque à l'hôpital de Luxeuil-les-Bains, prenaient livraison d'un cadavre en décomposition, abandonné, pendant trois jours, dans une salle non réfrigérée. Deux semaines plus tard, l'hôpital d'Oyonnax annonçait à une famille, turque, que son bébé mort-né venait d'être incinéré, par erreur, avec des déchets hospitaliers.

■ Le gouvernement roumain, ayant mis aux enchères les manteaux de fourrure, les objets d'art, les meubles et les voitures des **Ceausescu**, distribuera aux asiles de vieillards les 68 costumes et vestes, les 21 paires de chaussures, les 55 chemises, les 23 chapeaux et les 12 pyjamas élimés restants.

■ Le 25 septembre, dans un stade à Kaboul, devant quatre mille personnes, les talibans coupaient la main droite d'un voleur. Puis, le 27, à La Mecque, les Saoudiens la main droite d'un Afghan. Le 24, des chirurgiens lyonnais greffaient celle d'un mort sur **Clint Hallam**, escroc néo-zélandais.

■ Si, récemment, les Britanniques ont pu saisir dix mille articles de lingerie chez un voleur de sous-vêtements qui, depuis cinq ans, écumait les cordes à linge dans le nord-ouest de Londres, les Néerlandais courent toujours après le maniaque qui, depuis quatre ans, s'en prend aux dentiers de ses compatriotes.

■ Les éléphants du parc national de la reine **Elizabeth**, en Ouganda, qui naissent désormais sans défense, ou avec une seule défenses, ou avec des défenses plus courtes et moins robustes, découragent les braconniers ne tuant que les individus pourvus d'ivoire.

Christian Colombani

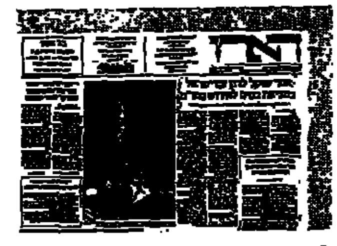
Les certitudes extrêmes de Benzion Nétanyahou

Historien retraité, le père du premier ministre israélien explique, dans un entretien au quotidien « Haaretz », pourquoi il ne croit pas à la paix. Convictions personnelles ou familiales ?

SI CASSANDRE a un frère en Terre sainte, il s'appelle Benzion Nétanyahou, père de Benjamin, premier ministre de l'Etat hébreu. Ce vieillard de quatre-vingt-huit ans, historien spécialiste de l'Inquisition, plus versé dans l'étude des vieux livres que dans les prises de position politiques, donne cette semaine un long entretien au supplément hebdomadaire de *Haaretz*. Pourquoi est-il sorti de sa réserve ? *« Je pressens de formidables dangers*, explique-t-il, *au fond de moi j'ai envie de hurler, pour mettre en garde. »*

Haaretz, quotidien de gauche de qualité, manque rarement une occasion de critiquer la politique de Benjamin Nétanyahou, qu'il rend responsable de l'enlisement du processus de paix israélo-palestinien. Les convictions du professeur Nétanyahou sont, elles, plus proches de cette droite radicale qu'incarna longtemps le parti de Menahem Begin avant que ce dernier, dans les années 70, ne devienne premier ministre et ne mette un peu d'eau dans son vin.

Entre-temps, il s'était brouillé avec Benzion Nétanyahou, qui le jugeait trop modéré. Sous ses manières suaves d'universitaire érudit, le père de Benjamin Nétanyahou est toute sa vie resté fidèle à quelques idées simples : face à la constante menace arabe, Israël ne peut vivre que l'épée à la main. Toute autre appréciation constitue



une dangereuse illusion pour la pérennité de l'Etat et la survie du peuple juif.

Porté par la conviction de l'urgence et dépourvu de toute responsabilité politique qui pourrait lui faire mesurer ses paroles, le vieux professeur n'est pas enclin à modérer son discours. *« L'une des conceptions les plus dangereuses qui ont désormais droit de cité chez nous,* assure-t-il, *est cette idée de gauche sans aucun fondement selon laquelle les Arabes auraient abandonné leur rêve de nous détruire. Je ne doute pas une seconde qu'Arafat, par exemple, avec lequel un accord de paix a été pourtant publiquement signé, est toujours guidé par le désir de détruire notre pays. »* Pourquoi en serait-il ainsi ? *« Parce que la société arabe est par nature instable (...). C'est une société avec une forte propension à la violence, une société qui n'existe que si un tyran la dirige. (...) Une société qui, sous certains aspects, est toujours marquée par la mentalité des temps anciens. Et lorsque cette vieille mentalité est combinée avec des armes modernes de destruction massive, les conditions sont réunies pour que de violents chocs se produisent. »*

Aussi, convient-il d'être clair. *« Compte tenu de la réalité qui nous entoure, l'idée d'une paix véritable est une totale illusion (...) Et l'idée de rendre des territoires en échange de la paix n'est pas tenable. (...) L'hostilité* [des Arabes] *envers nous ne diminue pas lorsque nous leur rendons des territoires. »*

Fort logiquement, Benzion Nétanyahou en déduit que *« la seule solution est l'annexion des territoires »*. C'est, dit-il en substance, le seul acte qui exprime un rapport de forces susceptible d'agir comme une dissuasion à l'égard des Arabes. Il faut le faire sans état d'âme, car, ajoute le professeur dans son entretien à *Haaretz*, *« il me paraît évident qu'il n'existe pas de peuple palestinien, ni hier, ni aujourd'hui. Ce qui existe, c'est un rameau du peuple arabe. Il n'y a jamais eu d'Etat palestinien séparé. L'affirmation qu'un tel peuple existe n'est avancée que pour justifier l'appel à liquider l'Etat juif. »*

Il serait abusif d'attribuer mécaniquement au fils toutes les idées du père. Mais force est de constater aussi les convergences avec le discours, il est vrai plus mesuré, des responsables de la droite israélienne : même sentiment d'être assiégé dans un univers hostile, même déni des droits du peuple palestinien, mêmes idées toute faites sur *« les Arabes »*.

Georges Marion

DANS LA PRESSE

RFI
Jacques Rozenblum
■ *Citizen Kohl a donc été mis* à la retraite, mais il peut partir la tête haute, *sa tâche historique étant accomplie.* Il a non seulement *réunifié le pays mais aussi pacifié* ses relations avec les voisins. L'Allemagne, *qui au cours du siècle fut en* conflit avec pratiquement tous les peuples d'Europe, est aujourd'hui au centre de la construction européenne. Il revient maintenant à un autre de la réconcilier définitivement avec elle-même. Car dix ans après sa disparition, le mur de Berlin est toujours dans les têtes. Le bon score des communistes à l'Est est là pour le rappeler. On a tout simplement oublié que le mur avait aussi un versant occidental qu'il s'agit maintenant de briser.

FINANCIAL TIMES
■ La défaite hier soir d'Helmut Kohl, *celui de tous les chanceliers* qui aura accompli le plus long mandat, *marque la fin d'une époque. Il* ne fut jamais un grand orateur, pas plus qu'un penseur particulièrement clair ou décisif. Mais il fut un homme politique de conviction, et ses convictions ont façonné et l'Allemagne et l'Europe. (...) Ses deux leitmotiv, tout au long de ses seize années au pouvoir, furent l'intégration européenne et l'unification de l'Allemagne. C'est son engagement en faveur du premier de ces objectifs qui a permis à l'Allemagne de réaliser le second sans suciter la méfiance ou l'hostilité de ses anciens ennemis de la deuxième guerre mondiale. Et en saisissant l'occasion de réunir l'Allemagne en 1989, quand s'effondra le mur de Berlin, il a assuré sa place dans l'Histoire.

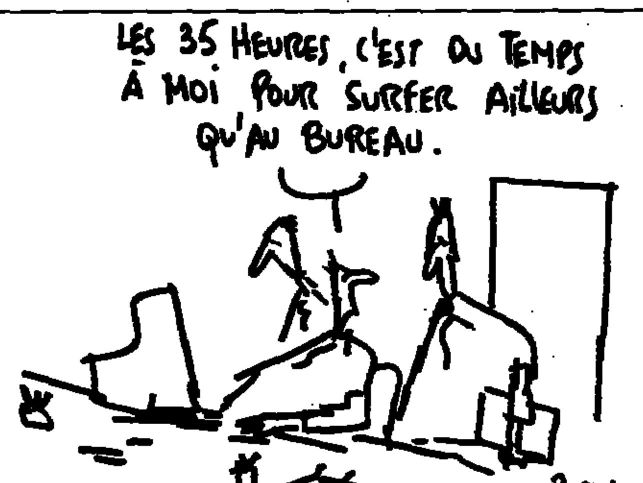
L'HUMANITÉ
Claude Cabanes
■ *Helmut Kohl incarnait* à sa manière, sans état d'âme, la déferlante capitaliste de la fin de ce siècle dans sa version *« libéralo-conservatrice »*. Certes, nos voisins d'outre-Rhin ont souhaité « de nouvelles têtes », mais plus fondamentalement ils ont lancé un message de résistance à la vague libérale et donné un ordre de changement. Décidément, de Londres à Berlin et de Paris à Rome, les peuples d'Europe cherchent les nouvelles routes d'un nouvel horizon. L'affiche électorale emblématique de la droite allemande et de son leader proclamait *« Weltklasse für Deutschland »* : autrement dit, *« la classe mondiale pour l'Allemagne »*, en référence à l'un des modèles les plus prestigieux des célèbres Mercedes. *C'était afficher la* richesse, la puissance et la gloire *dans un théâtre dont le plancher* craque, et c'était donc se tromper d'époque. *Le* fameux « modèle social » allemand prend l'eau, comme tous les modèles, sous les coups de la mondialisation : les chômeurs sont plus nombreux, la pauvreté plus criante, les inégalités plus vives, le protection sociale plus fragile, la vie plus difficile, l'avenir plus incertain, la société plus déchirée, dangereuse et cruelle.

www.35h.travail.gouv.fr

Très pratique, le site gouvernemental sur les 35 heures prêche la bonne parole

UNE FOIS n'est pas coutume, le ministère de l'emploi et de la solidarité peut *bénir les chômeurs qui* gonflent les chiffres... des connexions sur son site *dédié à la loi* sur les 35 heures. Pas fous, ces derniers profitent de l'occasion pour exposer leur situation personnelle, espérant un coup de pouce ministériel. Rue de Grenelle, on explique d'ailleurs répondre à chacun d'entre eux, sans faillir.

L'information a de quoi faire sourire. Autant en profiter car ce sera bien la seule et dernière fois. Les 35 heures sont un sujet sérieux et, sur ce point, le site gouvernemental n'a rien à leur envier. Les internautes (chefs d'entreprise, syndicalistes, salariés) qui sont à la recherche d'informations pratiques ne devraient pas s'en plaindre. Ils trouveront tout ce dont ils ont besoin : textes officiels, guide des 35 heures, mode d'emploi, adresses utiles, agenda des manifestations à venir, bibliographie, carte de France des accords... Rien ne manque à la panoplie, jusqu'à un forum questions-réponses où un VRP apprend ainsi



« que les dispositions de la loi Aubry ne lui sont pas applicables », tandis qu'un patron se voit détailler comment procéder dans son entreprise s'il a recruté des apprentis qui tombent, eux, sous le coup du dispositif législatif.

La pédagogie prime. D'ailleurs, dès octobre, le ministère mettra également en ligne les textes des accords d'entreprises déjà conclus (258 à la mi-septembre), sous réserve d'obtenir à chaque fois le feu vert des partenaires sociaux signataires.

Aucune image, exception faite des visages que l'on a découverts sur les affiches de la campagne publicitaire *du gouvernement destinée à vanter* les mérites de la réduction du temps de travail (RTT). *Du texte*, beaucoup de texte, qui veut convaincre lui aussi. *La* pédagogie emprunte donc à la méthode Coué : les 35 heures sont une chance pour l'emploi (donc pour ceux qui en demandent), les entreprises et les salariés.

Alors que, depuis l'annonce de la loi, des voix s'élèvent (qu'elles aient raison ou tort) et contestent la démarche, le doute n'est pas de mise sur le site. Le débat qui agite depuis des mois les mondes patronal, syndical et politique concernant certains points clés du dispositif – heures supplémentaires, formation, temps partiel, etc. – et sur lesquels le gouvernement tranchera fin 1999, ne transpire absolument pas. Rue de Grenelle, on répond simplement *« être déterminé »*, oubliant peut-être qu'aujourd'hui l'information circule de plus en plus vite... enfin *en principe*.

Marie-Béatrice Baudet

SUR LA TOILE

AVANCE RAPIDE
■ Ceux que la perspective de visionner les quatre heures du témoignage de Bill Clinton devant le grand jury avait découragé peuvent retrouver des moments précis de la déposition présidentielle sur le moteur de recherche Altavista, qui a indexé les différents sujets abordés et propose une version *« cherchable »* de la vidéo.
video.altavista.com/cgi-bin/avsearch

BILL CLINTON EN TÊTE
■ Selon MSNBC, le président des Etats-Unis vient de se hisser – pour septembre – en tête du classement des noms les plus cités sur Internet, juste devant Pamela Anderson, Madonna, Cindy Crawford et Gillian Anderson. Monica Lewinsky n'arrive qu'en huitième position.
www.msnbc.com/news/199423.asp

TF1 INTERACTIF
■ TF 1 va lancer en partenariat avec World On Line et Bouygues Télécom un fournisseur d'accès à Internet. La chaîne entend également devenir un producteur de contenus multimédias, à travers un service en ligne sur lequel travaille Anne Sinclair.
www.tf1.fr

Les derniers des Tiniguas *par Alain Rollat*

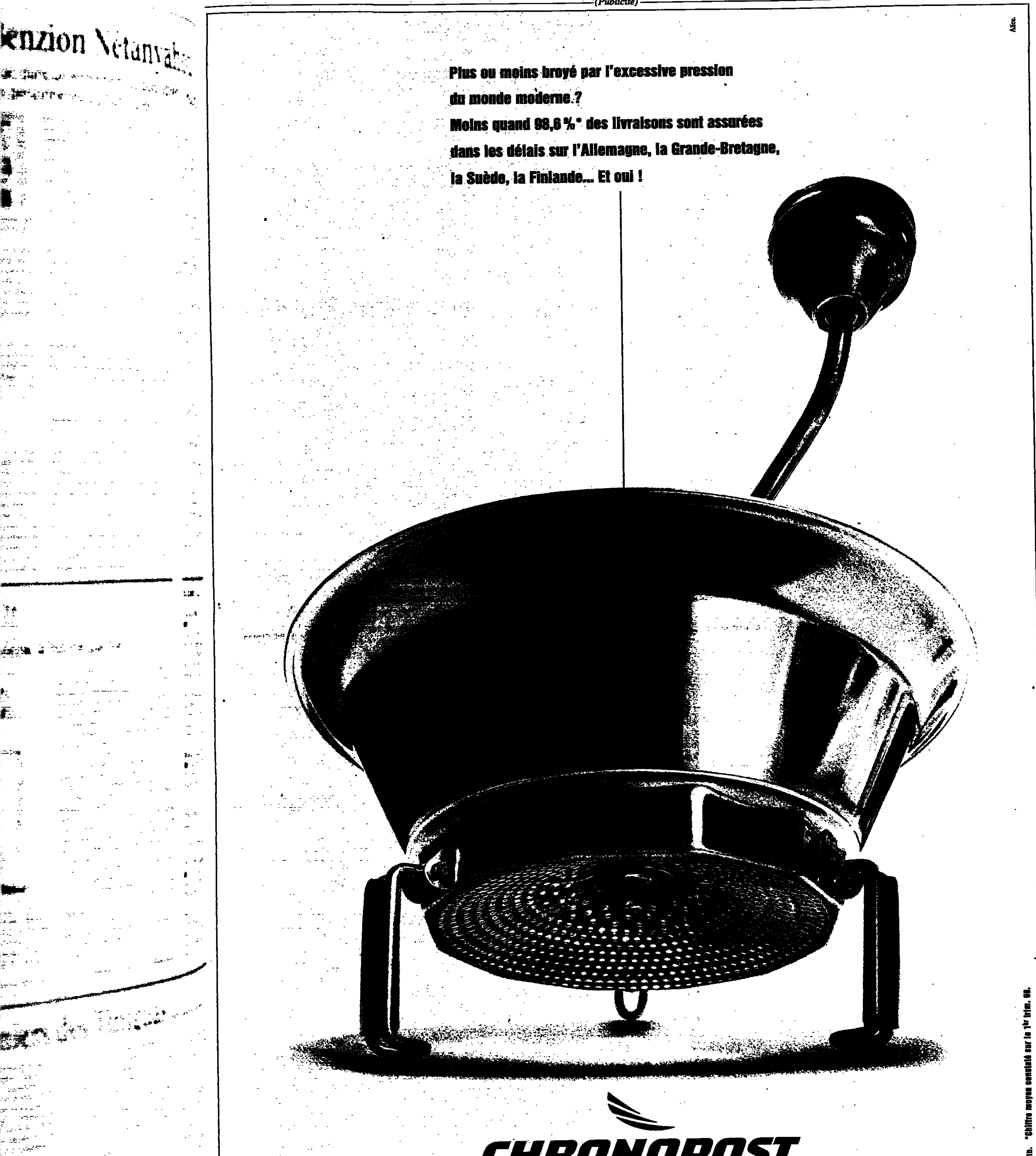
ILS NE SONT PLUS que deux. Deux hommes-fossiles. Deux ultimes héritiers du *« peuple des* anciens » et de la « civilisation du *maïs » dont les gravures rupestres* hantent le cœur de l'Amazonie *colombienne. Deux frères. Sixto* et Criterio. Les deux derniers des *Tiniguas. De leur père, Agapito, il* ne reste que la photo en noir et blanc d'un *Indien* endimanché, au visage triste, prise sur les rives du Guayabero, dans les années 30, par un évangélisateur capucin. A cette époque-là, ils étaient encore une quarantaine. Tous esclaves des prospecteurs de caoutchouc parvenus jusqu'au massif de la Macarena en suivant la piste des chercheurs d'or et des missionnaires. Agapito n'a pas survécu *longtemps au massacre des siens*, tirés comme des pécaris, brûlés vifs ou noyés au cours d'une guerre entre hommes blancs qui se disait « civile ». Les autres, chassés de leurs terrains de *chasse*, acculés aux *falaises* de la cordillère, privés de femmes et de forêt, se sont *laissés* mourir. Comment Sixto et Criterio ont-ils survécu ? Mystère. Mais leur sursis s'achève. Il ne restera d'eux, bientôt, *que ces quelques images en* couleur, ces mots en langue inconnue *miraculeusement* captés, dimanche, par La Cinquième.

Sixto pensait que s'il devenait un homme blanc les Tiniguas renaîtraient. Il est allé proposer ses services aux *éleveurs*, aux orpailleurs et au curé du village-champignon vénéneux surgi sur les bords du Guayabero. Il lui ont donné un chapeau, une chemisette, des sandales, un peu de travail. Il a bâti comme eux une case en tôle, s'est mis à parler comme eux, à penser *comme* eux, à prier comme eux, à boire comme eux. Ils disent pourtant qu'il est resté un sauvage. Aucune femme ne lui a donné le moindre rejeton de Tinigua.

Criterio pensait le contraire. Il a fui l'homme blanc qui ne supportait pas son insoumission. Pendant dix-huit ans, il a déjoué sa traque. Sa femme a ajouté quelques dessins aux gravures rupestres, mais elle n'a jamais pu lui offrir un enfant. Quand son frère, au nom des marchands de bois précieux, l'a supplié d'abandonner son arc et de se rallier à la civilisation de la tronçonneuse, il a accepté de sortir de la forêt. Dès que sa femme est morte, il y est retourné. Sixto vient parfois l'y retrouver, en pirogue, pour l'aider à tailler quelques flèches. Mais, même entre eux, ils ne se *parlent* plus. Les deux derniers des Tiniguas n'ont *plus* rien à dire. *Même* à une caméra. Ils ne chantonnent plus *qu'une* stupide légende qui prétend que leurs ancêtres donnèrent l'hospitalité aux plantes et aux animaux de Noé après l'échouage de l'Arche sur les hauteurs de la Macarena...

هكذا من الأصل

(Publicité)



LUNDI 28 SEPTEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

18.45 Psychose ■■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1960, N., 105 min). Ciné Classics
20.30 Paradis perdu ■■ Abel Gance (France, 1939, N., 90 min). Ciné Classics
20.45 Trois vies et une seule mort ■■ Raoul Ruiz (F, 1995, 120 min). Arte
22.10 Géant ■■ George Stevens (Etats-Unis, 1956, 195 min). Canal Jimmy
22.30 Le Couteau dans l'eau ■■■ Roman Polanski (Pologne, 1962, N., v.o., 94 min). Canal +
22.30 Une époque formidable ■■ G. Jugnot (F, 1991, 95 min). Cinéstar 1
22.40 Cop ■■ J. Harris (EU, 1987, 110 min). Cinéstar 2
0.15 Les Proies ■■ Don Siegel (Etats-Unis, 1971, v.o., 105 min). Ciné Cinémas
2.00 Souvenirs de la maison jaune ■■ Joao Cesar Monteiro (Portugal, 1990, v.o., 120 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.00 Stars en stock. David Niven. Jayne Mansfield. Paris Première
18.30 Nulle part ailleurs. Canal +
19.00 Nature. Démesure. Arte
19.00 Les Dossiers de l'Histoire. Monte Verità. Histoire
19.00 Les Lumières du music-hall. Marie Dubas. Georges Brassens. Paris Première
20.00 Envoyé spécial. Profession : sommelier. La mafia russe. Les soldats de plomb de Francis Lalanne. TV 5
22.30 Kiosque. Spécial Allemagne. Invités : Dorothea Hahn, Mme Saulnier, Dominique Vidal, Axel Krause, Marie-Roger Biloa, Andreï Gratchev, Joav Toker. TV 5
22.35 D'un monde à l'autre. Vie publique - Vie privée. Invités : Gilbert Mitterrand, Georges Kiejman, Olivier Duhamel, Franz-Olivier Giesbert. France 2
22.40 Célébrités. Invité : Alain Delon. TF 1
23.15 Mise au point. TV 5
0.30 Le Cercle. Les écrivains et la ville. Invités : Jean-Claude Izzo, Olivier Frebourg, Colum McCann, Pierre-Jean Remy, etc. France 2
0.40 Aléas. L'affaire H.S. L'aplomb, c'est la vie. Popy sauvé des eaux. Echappée vers l'introuvable. France 3

DOCUMENTAIRES

20.00 Les Oubliés du Liban. Histoire
20.15 La France et le chancelier. Les élections allemandes vues de France. Arte
20.25 Le Vent, les Hommes. Odyssée
20.30 Cités et merveilles. Phnom Penh. Téva
20.35 La Loi du collège. [3/3]. Planète
21.00 La IIIe République. [6/6]. 1929-1940. Histoire
21.25 Les Dangers de la mer. [4/13]. Des mâchoires mortelles. Odyssée
21.35 ▶ Un prêtre dans le Bronx. Planète
21.50 Voyage aux pays des dieux. Anasazi, les ancêtres. Odyssée
22.20 Et B.B. créa la femme. Odyssée
22.25 Naissances et morts sous influences. Planète
22.30 New York vu par... Leonard Bernstein. Steve Reich. Mezzo
23.10 Prier dans la Cité des anges. Odyssée
23.15 Directors. Sydney Pollack. Ciné Cinémas
23.15 Les Coulisses de X-Files. TSR
23.40 Sur les traces de la nature. [10/19]. Dans un éclair de couleur. Planète
23.40 Céline Dion. Let's Talk about Love. Paris Première
0.00 CIA. [5/5]. Odyssée
0.05 Innu. Planète
1.00 Maloya Dousman. Planète

SPORTS EN DIRECT

19.55 Rugby à XIII. Championnat de France. Perpignan - Saint-Estève. Eurosport

MUSIQUE

20.00 Tous les violons du monde. Au Cirque royal 1993. Avec Yehudi Menuhin, Subramanian, Stéphane Grappelli, Jean-Pierre Catoul, le groupe de Titi Winterstein. Muzzik
20.45 Gershwin vu par Marthaler. *Rhapsody in Blue. Concerto en fa.* Mezzo
21.00 L'Enlèvement au sérail. Par l'Orchestre du Mozarteum de Salzbourg et les Chœurs du Konzertvereinigung de l'Opéra de Vienne, dir. Marc Minkowski. Muzzik
21.30 Adrian Marthaler. *Concerto en si bémol*, de Tchaïkovski. *Burlesque pour piano et orchestre*, de Strauss. Mezzo
23.35 Djangos d'or 98. Muzzik
0.45 Jazz 6. Chick Corea Sextet. M 6

THÉÂTRE

20.45 La Soupière. Robert Lamoureux. TMC
21.00 Jean III ou l'irrésistible vocation du fils Mondoucet. Sacha Guitry. Mise en scène. Francis Perrin. Paris Première

VARIÉTÉS

20.25 Souvenir. Johnny Hallyday. Canal Jimmy

TÉLÉFILMS

20.40 Les Tueurs de l'autoroute. William Graham. 13ème Rue
20.55 Le Comte de Monte-Cristo. Josée Dayan [4/4]. TF 1
20.55 Les Oiseaux de passage. Neil Hollander. France 2
20.55 La Belle vie. Tom Moore. Téva
22.00 Le Roi en son moulin. Jacob Berger. Festival

SÉRIES

19.00 Demain à la une. Chaud et froid. M 6
19.15 Mission impossible. Les aveux. Série Club
19.20 Equalizer. Le sursis. 13ème Rue
21.20 Profit. Forgiveness. Canal Jimmy
22.15 Les Anges de la ville. Le témoin. Série Club
22.25 Aux frontières du réel. La fin. TSR
0.00 New York Police Blues. Arnaque princière. TSR
0.15 New York Undercover. Dealer n'est pas jouer. 13ème Rue
1.40 Chapeau melon et bottes de cuir. Six mains sur la table (v.o.). 13ème Rue

NOTRE CHOIX

● 22.20 Odyssée
Et B.B. créa la femme

Christiane Rochefort se souvient. C'était à Cannes, en 1953. C'était encore une inconnue. Pourtant, elle les a toutes éclipsées, les Mangano, Loren, Novak et autres célébrités. *« Elle était juste d'une telle beauté, d'une telle expressivité aussi. (...) Je me suis dit, celle-là, elle sait, elle connaît son métier déjà. »* Le corps de Bardot, entrevu nu pendant vingt secondes au début du film de Vadim *Et Dieu créa la femme*, sa robe de mariée en vichy rose, son chignon *« bordel »*, ses répliques : *« Quel est le plus beau jour de votre vie ? – C'est une nuit. »* Bardot la scandaleuse, la plus photographiée. Bardot dont les films rapportent, en 1958, autant de devises que la régie Renault. Bardot répondant crânement aux menaces de l'OAS pendant la guerre d'Algérie : *« En tout cas, je ne marche pas, parce que moi je n'ai pas envie de vivre dans un pays nazi ! »* B.B. ne laisse personne indifférent : psychanalystes, historiennes, journalistes, écrivains. Ils en parlent tous... – *C. Me.*

● 0.50 Arte
Court-circuit

Allers-retours à l'ANPE, stage sans espoir, réponse négative dans la boîte aux lettres bourrée de publicités. Les parents qui rudoient, en même temps qu'ils soutiennent, les pétards fumés avec les copains, les rêves d'évasion à la mer (finalement on n'y va pas, ça coûte trop cher), l'anonymat dans la ville, les enfants en grappe au pied des immeubles... *Electrons statiques*, de Jean-Marc Moutout, décrit le quotidien banal à mourir des jeunes aujourd'hui. Ça n'est pas gai, mais comment pourrait-il en être autrement ? – *C. Me.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
19.50 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Le Comte de Monte-Cristo. Téléfilm. Josée Dayan [4/4].
22.40 Célébrités.
0.05 F1 magazine.
0.40 Football.
1.15 TF1 nuit, Météo.
1.30 Reportages. Maman est routier.

FRANCE 2

18.45 Cap des Pins.
19.10 1000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.50 Au nom du sport.
19.55 Météo, Journal, Météo.
20.55 Les Oiseaux de passage. Téléfilm. Neil Hollander.
22.35 D'un monde à l'autre. Vie publique et vie privée.
0.10 Journal, Météo.
0.30 Le Cercle. Les écrivains et la ville.
1.40 Histoires courtes. Nickel chrome.
1.50 Mezzo l'info.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.55 Le Seul Témoin ■ Film. Peter Hyams.
22.35 Météo.
22.45 Soir 3.
23.10 Les Risques du métier ■ Film. André Cayatte.
0.40 Aléas.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.40
18.25 Flash infos.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.35 Pas si vite.
20.40 A l'épreuve du feu. Film. Edward Zwick.
22.30 Le Couteau dans l'eau ■■■ Film. Roman Polanski (v.o.).
0.05 Miami Rhapsody ■ Film. David Frankel (v.o.).

ARTE

19.00 Nature. Démesure.
19.50 Arte info.
20.15 Reportage. La France et le chancelier. Les élections allemandes vues de France.
20.45 Trois vies et une seule mort ■■ Film. Raoul Ruiz.
22.45 Cyclo ■ Film. Tran Anh Hung (v.o.).
0.50 Court circuit. Electrons statiques. Court métrage. Jean-Marc Moutout.
1.15 Attention fragile, 1986-1987. Téléfilm. Manuel Poirier.

M 6

19.00 Demain à la une.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Joyeuse pagaille. Nouveaux lits et vieux amis.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Décrochage info, Les Produits star. Le collant.
20.50 Universal Soldier. Film. Roland Emmerich.
22.45 Romeo Is Bleeding ■ Film. Peter Medak.
0.45 Jazz 6. Chick Corea Sextet.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Alphonse Boudard (*L'Etrange Monsieur Joseph*).
21.00 Le Grand Débat. Quelle politique familiale ? [2/2]. En collaboration avec le journal *Le Monde*.
22.10 Fiction. *Au bout du comptoir, la mer !*, de Serge Valletti.
23.00 Nuits magnétiques. Une rencontre insolite.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Œuvres de Moniuszko, Paderewski, Szymanowski.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Decoust, Shang.
23.05 Le Bel aujourd'hui. Œuvres de Takemitsu, Yuasa, Hosokawa, Ichiyangi.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Sergiu Celibidache. Œuvres de Wagner, Bruckner.
22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Schubert, Brahms, Beethoven.

MARDI 29 SEPTEMBRE

FILMS DU JOUR

13.05 Le Jardin du diable ■■ Henry Hathaway (Etats-Unis, 1954, v.o., 100 min). Ciné Cinémas
13.25 La Seconde Fois ■■ Mimmo Calopresti (Italie, 1995, 80 min). Cinéstar 1
13.55 Cop ■■ James B. Harris (Etats-Unis, 1987, 140 min). Cinéstar 2
14.35 Paradis perdu ■■ Abel Gance (France, 1939, N., 90 min). Ciné Classics
15.35 Le Voyeur ■■ Michael Powell (Grande-Bretagne, 1960, 105 min). Ciné Cinémas
15.45 Les Conquérants d'un nouveau monde ■■ Cecil B. DeMille (Etats-Unis, 1947, 145 min). Cinétoile
16.40 Merci la vie ■■ B. Blier (F, 1991, 115 min). Cinéstar 1
17.20 Willie Boy ■■ Abraham Polonsky (Etats-Unis, 1969, v.o., 100 min). Ciné Cinémas
19.00 Yaaba ■■ Idrissa Ouedraogo (France - Burkina-Faso, 1989, v.o., 90 min). Ciné Cinémas
20.30 La Désenchantée ■■ Benoît Jacquot (France, 1990, 80 min). Ciné Cinémas
20.30 Tous les matins du monde ■■■ Alain Corneau (France, 1991, 115 min). Cinéstar 1
20.40 Dumbo, l'éléphant volant ■■ Walt Disney (Etats-Unis, 1940, 65 min). Disney Channel
21.00 Le Cerf-volant bleu ■■ Tian Zhuanhuang (Chine, 1994, 140 min). Cinéstar 2
21.50 Sur la route de Madison ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1995, v.o., 130 min). Ciné Cinémas
22.25 Splendor ■■ Ettore Scola (Italie, 1988, 110 min). Cinéstar 1
22.30 La Mort en ce jardin ■■ Luis Bunuel (France - Mexique, 1956, 100 min). Paris Première
22.35 Carrie au bal du diable ■■ B. DePalma (EU, 1976, 100 min). RTL 9
22.45 Le Journal d'une femme de chambre ■■ Luis Bunuel (France, 1964, N., 95 min). Cinétoile
0.20 Le Sport favori de l'homme ■■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1964, v.o., 120 min). Cinétoile
1.35 Fantôme avec chauffeur ■■ Gérard Oury (France, 1995, 80 min). Cinéstar 2
1.40 Cumbite ■■ Tomas Gutierrez Alea (Cuba, 1964, N., v.o., 85 min). Ciné Classics
2.55 Kika ■■ Pedro Almodovar (France - Espagne, 1993, 110 min). Cinéstar 2
3.05 Psychose ■■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1960, N., v.o., 105 min). Ciné Classics

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

10.55 Droit d'auteurs. Invités : Antonio Lobo, Ahmadou Kourouma. La Cinquième
15.15 Faits divers. Mourir à l'école. TV 5
16.15 A bout portant. Francis Blanche. Paris Première
17.00 Les Dossiers de l'Histoire. Monte Verità. Histoire
18.00 Stars en stock. Bette Davis. Robert Wagner. Paris Première
19.00 Les Lumières du music-hall. Damia. Les 4 Barbus. Paris Première
20.00 Temps présent. Le zoo de Vincennes. TV 5
21.00 Enjeux - Le Point. L'université du troisième âge. Notre chien fait partie de la famille. Accomplir un exploit pour une cause humanitaire. TV 5
21.00 Le Gai Savoir. Avec Maurice Druon. Paris Première
22.30 Bouillon de culture. De Gaulle-Gallo face à Mitterrand-Lacouture. Invités : Max Gallo, Jean Lacouture, Gilles Martin-Chauffier. TV 5
22.50 La Vie à l'endroit. Je veux vivre. France 2
23.30 Comment ça va ? La vie après le coma. A fleur de peau. Opérer à distance. La cicatrisation. France 3
0.40 Zone interdite. J'ai choisi la France. Visa pour la France. Premiers pas en France. Devenir français. Mariages blancs. M 6
0.45 Le Cercle. Invitée : Jeanne Moreau. France 2

DOCUMENTAIRES

19.00 Le Corbusier. [1/3]. Odyssée
19.15 Colifichets et verroteries. Planète
20.00 Le Premier Empereur. [2/2]. Odyssée
20.05 Les Jardins du paroxysme. [7/7]. Les jardins contemporains. Planète
20.15 Dentelles et karaté. Garde du corps au féminin. Arte
20.35 Pour Titus. Planète
20.45 La Vie en face. West Side Stories. L'Ouest vu par un photographe est-allemand. Arte
21.00 De Gaulle ou l'éternel défi. [4/6]. Une Europe tricolore. Histoire
21.25 James Dean at High Speed. Canal Jimmy
21.40 Soirée thématique. Ecrits d'Helvétie. La Suisse, sa littérature, ses auteurs. Arte
22.00 Un siècle d'aviation. [4/4]. Un siècle d'aviation militaire mondiale. Histoire
22.10 La Grande Saga des animaux. [12/13]. Les reptiles. Odyssée
22.40 Les Cités prestigieuses d'Italie. Venise. Odyssée
23.55 Voyage aux pays des dieux. Anasazi, les ancêtres. Odyssée
0.00 Conférences de presse. [2/2]. Conférence du 25 mars 1959. Histoire
0.20 Et B.B. créa la femme. Odyssée
0.25 ▶ Un prêtre dans le Bronx. Planète
0.30 Notre XXe siècle. Le siècle de l'automobile. TF 1
0.55 Sectes tueuses. [1/3]. Le miroir aux alouettes. France 3

SPORTS EN DIRECT

18.00 Football. Coupe de l'UEFA. Hadjuk Split - Fiorentina. Eurosport
18.20 Football. Jour d'Europe. Coupe de l'UEFA (32e finale retour). 18.30 Metz - Etoile Rouge Belgrade. 19.00 Marseille - Sigma Olomouc. 20.00 Monaco - Lodz. 20.30 Rapid Vienne - Bordeaux. 21.05 Lyon - Blackburn. Canal +
20.00 Hockey sur glace. Ligue européenne. Grenoble - Mettalurg Magnitogorsk. AB Sport

MUSIQUE

19.40 Mezzo junior. *Symphonie nº 6, Pathétique*, de Tchaïkovski. Par l'Orchestre Philharmonique de Rotterdam, dir. Bernard Haitink. Mezzo
21.00 Don Juan, de Gluck. Par l'Orchestre de la Suisse italienne, dir. Frans Brüggen. Muzzik
21.10 Chopin et le piano. Nicolas Economou, piano. Mezzo
21.35 Frans Brüggen dirige Lebrun et Mozart. Muzzik
22.45 Keith Jarrett. Tokyo 96. Mezzo
22.45 Ira Gershwin. Muzzik
0.20 Sound of Memphis. Montreux 1995. Muzzik

TÉLÉFILMS

21.15 Miroir d'enfance : Un hiver de tourmente. Bernard Favre. RTBF 1
22.35 D'or et d'oublis. Yvan Butler. Arte
23.05 Un si bel orage. Jean-Daniel Verhaeghe. Festival

SÉRIES

17.30 Hartley, cœurs à vif. France 2
17.45 La Loi de Los Angeles. Tabagisme passif. Téva
18.00 Highlander. En hommage à Tommy. M 6
18.25 Hawaii police d'Etat. Les naufragés de la dernière vague. Série Club
19.00 Demain à la une. Une fille dans la mafia. M 6
19.20 Equalizer. Meurtres à retardement. 13ème Rue
20.55 La Vie à cinq. Mauvais augure. Raison d'amour. Téva
22.50 Perry Mason. Meurtre à Broadway. TF 1
22.50 Galactica. Les guerriers victorieux. 13ème Rue
22.55 Brooklyn South. Avec préméditation. Hold-up. M 6
22.55 Buffy contre les vampires. Bienvenue à Sunnydale. Série Club
22.55 Star Trek, la nouvelle génération. La flèche du temps [2/2] (v.o.). Canal Jimmy
23.00 La Loi de Los Angeles. Le dernier hoquet. La sorcière est de retour. Téva
23.40 Kindred, le clan des maudits. Peter Medak. 13ème Rue
23.45 Fast Track. Sweet Thunder. Canal Jimmy
1.05 Fallen Angels. Meurtre en diagonale (v.o.). Canal Jimmy
2.00 Chapeau melon et bottes de cuir. La baleine tueuse (v.o.). 13ème Rue
3.55 Star Trek, la nouvelle génération. La flèche du temps [1/2] (v.o.). Canal Jimmy

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 9.45 Planète
Pas de problème !

Espoir sans lendemain

ILS ONT CONNU la galère, la pauvreté, la solitude, parfois la misère. Ils ont à peine vingt-cinq ans et plus d'illusions sur le monde qui les entoure. Mouina, Sam, David, José, deux filles et deux garçons des cités de Mantes-la-Jolie. Guy Devant, Marc Hatzfeld et Richard Prost ont filmé une année de leur vie. La mission locale de la ville leur a trouvé un stage de qualification chez Renault à Flins. Durant dix-huit mois, ils vont aller à l'usine et toucher un salaire d'ouvrier. Ce travail ingrat à la chaîne les enchante parce qu'ils trouvent enfin une place dans une société qui semblait les avoir abandonnés après des échecs scolaires répétés, des conflits familiaux et autres déboires.

Les quatre jeunes se transforment. Ils apprennent à se lever tôt le matin, à tenir leur poste de travail, à s'entendre avec les autres. Ils se mettent à croire à une vie normale à laquelle ils ont bien droit. Mouina quitte son sordide foyer de jeunes travailleurs pour un coquet studio. Sam attend un bébé. José et David, que son père appelle Karim, reprennent confiance et tirent un trait sur l'époque où ils squattaient un garage désaffecté et vivaient de petits vols. Mais le stage se termine : retour à la case départ dans un bureau de l'ANPE...

Pas de problème ! a le mérite d'explorer de l'intérieur la réalité vécue par ces jeunes en leur donnant la parole. Mais le film s'en tient au constat, sans ouvrir une véritable réflexion. Il évoque pourtant le dysfonctionnement du système (l'ANPE locale ne donne pas les offres d'emplois sur les autres départements) et montre à quel point ces jeunes sont désarmés face à la recherche de travail : pas de relations, pas de téléphone ou de Minitel pour consulter le plus large éventail d'offres possible ou pour contacter régulièrement les sociétés d'intérim. Il rend toutefois justice à ces jeunes des cités, voyous malgré eux qui ont envie de travailler. Ils ont non seulement la capacité, mais aussi la volonté de s'intégrer.

Florence Hartmann

★ Rediff. tous les jours jusqu'au dimanche 4 octobre.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.45 Arabesque.
15.40 La loi est la loi.
16.40 Sunset Beach.
17.30 Beverly Hills.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
19.55 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Casque bleu. Film. Gérard Jugnot.
22.50 Perry Mason. Meurtre à Broadway.
0.30 Notre XXe siècle. Le siècle de l'automobile.
1.25 TF1 nuit, Météo.
1.40 Reportages. Instits : la passion d'apprendre.

FRANCE 2

13.50 Derrick.
14.55 Placé en garde à vue.
15.55 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.25 et 22.40 Un livre, des livres.
17.30 Hartley, cœurs à vif.
18.20 Friends.
18.45 Cap des Pins.
19.15 1000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.50 Au nom du sport.
19.55 Météo, Journal, Météo.
20.55 La P'tite Arnaqueuse. Film. John Hughes.
22.45 Bouche à oreille.
22.50 La Vie à l'endroit. Je veux vivre.
0.25 Journal, Météo.
0.45 Le Cercle.
1.55 Mezzo l'info.

FRANCE 3

13.25 Parole d'Expert.
14.25 Les Craquantes.
14.55 Corky, un adolescent pas comme les autres.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Le Kouij.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kadox.
20.40 Tout le sport.
20.55 Questions pour un champion.
22.55 Météo, Soir 3.
23.30 Comment ça va ? La vie après le coma.
0.25 Magazine olympique.
0.55 Sectes tueuses. [1/3].
1.45 Saga-Cités.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 13.35
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Daylight ■ Film. Rob Cohen.
15.25 C'est ouvert le samedi.
16.00 Partir avec le National Geographic.
16.50 Une ville sous haute tension. Téléfilm. Roger Christian.
18.15 et 19.30 Flash infos.
18.20 Football. Jour d'Europe. Coupe de l'UEFA (32e de finale retour).
▶ En clair jusqu'à 19.35
23.30 Les Repentis. Mac Daddy.
0.15 The Arrival. Film. David Twohy (v.o.).
2.05 Capitaine au long cours ■ Film. Bianca Conti Rossini.
3.30 Piège à grande vitesse. Film. Geoff Murphy.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 Le Journal de la santé.
13.45 La Turquie.
14.40 La Cinquième rencontre... Sciences - santé. 14.45 Mais où vont les voitures ? 15.35 Entretien.
16.00 Modes de vie, modes d'emploi.
16.30 Les Dessous de la terre.
17.00 Cellulo.
17.30 100 % question.
18.00 Terres insolites.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Archimède.
19.50 Arte info.
20.15 Reportage. Dentelles et karaté.
20.45 La Vie en face. West Side Stories. L'Ouest vu par un photographe est-allemand.
21.40 Soirée thématique. Ecrits d'Helvétie. La Suisse, sa littérature, ses auteurs. 21.45 et 23.50 Les Gens de Seldwyla aujourd'hui [1 et 2/2]. 22.35 D'or et d'oublis. Téléfilm. Yvan Butler.
0.50 L'Amitié à mort ■ Film. Ana Díez (v.o.).
2.25 The Rutles, All You need Is Cash.

M 6

13.35 La Preuve par trois. Téléfilm. David Greene.
15.20 Les Routes du paradis.
16.20 Boulevard des clips.
17.20 M6 Kid.
18.00 Highlander.
19.00 Demain à la une.
19.54 Le Six minutes, Météo.
20.10 Joyeuse pagaille.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Décrochage info, E = M6 découverte.
20.50 Mister Biz. Comment travaillent les enfants stars ?
22.55 Brooklyn South. Avec préméditation. Hold-up.
0.40 Zone interdite.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique. Le chant et la prière dans l'Occident médiéval [2/5].
20.30 Agora. Fabienne et Bertrand Fillaudeau (*Aventures du baron de Münchhausen*).
21.00 Poésie studio. Les poétiques. Spécial Célébration du cheval.
22.10 Mauvais genres. Dan Simmons (*L'Eveil d'Endymion*).
23.00 Nuits magnétiques. Histoires d'un beau jour et du temps qui passe.
0.05 Du jour au lendemain. Frédérique Traverso (*Les Voyoutes*).

FRANCE-MUSIQUE

19.05 Jazz, suivez le thème.
19.45 Prélude.
20.00 Musica, festival international des musiques d'aujourd'hui. Œuvres de Matalon, Guerrero, Singier, Manoury.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Mochizuki, Reich.
23.05 Le Dialogue des muses. Festival d'Ile-de-France.

RADIO-CLASSIQUE

18.30 Le Magazine de Radio-Classique.
19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Marie Jaëll. Œuvres de Jaëll, Franck, Liszt, Saint-Saëns, Jaëll, Wieck-Schumann.
22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mozart, Janacek, Dvorak...

هكذا من الأصل

IMMOBILIER

FICHE PRATIQUE DES NOTAIRES

CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS



PROJET DE LOI DE FINANCE POUR 1999 - ACQUISITIONS - DONATIONS

Acquisitions immobilières :

a) Acquisitions à usage d'habitation :

Les ventes de locaux à usage d'habitation bénéficient, depuis le 1er septembre 1998, d'une réduction de droit suite à la suppression de la taxe additionnelle régionale de 1,6 %.

b) Acquisitions à usage professionnel :

Le projet de Loi de Finances pour 1999 prévoit que les acquisitions d'immeubles professionnels, jusqu'alors taxés à 18,20 %, ne soient plus taxées, à compter du 1er janvier 1999, qu'aux taux de 4,80 %, que la cession intervienne sous forme purement immobilière ou par le biais d'une société (S.C.I. par exemple).

Le projet utilise le terme "immeuble professionnel". On ignore pour l'instant si les locaux commerciaux seront concernés par cette mesure.

Donations - Donations partages :

A l'occasion de la présentation du projet de Loi de Finance au conseil des ministres, une autre mesure, relative à la réduction des droits de donation, a été annoncée.

Cette mesure concerne, dans un souci d'unification, toutes les donations : donations partages, donations simples, donations à enfant unique, donations aux non héritiers.

Les nouvelles réductions seront les suivantes :

- *➩ 50 % lorsque le donateur a moins de 65 ans (35 % auparavant) ;*
- *➩ 30 % lorsque le donateur a entre 65 et 75 ans (25 % auparavant).*

Cette nouvelle mesure est d'ores et déjà en vigueur puisqu'elle s'applique depuis le 1er septembre 1998. Les mesures prises par les précédentes lois de finances à titre transitoire et prévoyant une réduction de droits de 35 % pour les donateurs âgés de 65 à 75 ans sont maintenues jusqu'au 31 décembre 1998.

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er - Téléphone : 01.44.82.24.00

Pour plus d'information : www.paris.notaires.fr

VENTES

FONDS DE COMMERCE

STRASBOURG CENTRE
Vd salon de coiffure mixte, original et spacieux, neuf, climatisé, dble entrée, bon CA.
Tél. : 03-88-41-06-50

CAUSE RETRAITE, part. vd 3 restaurants tenus 25 ans centre Toulouse, gérance libre pendant 1 an + promesse de vente. Crédit vendeur possible uniquement aux professionnels. Ecrire avec lettre motivée Hostellerie Val-Rose 31850 Montrabe Toulouse

BUREAUX

78 Buc-Versailles bureaux-entrepôt. Très bien situé.
Tél. : 06-07-87-45-60

APPARTEMENTS

Etude Bellechas IMMOBILIER

2e BOURSE
ATELIER à rénover
112 m² - 1 400 000 F

2e MONTORGUEIL
VICTOIRES - Exceptionnel
63 m² - 1 600 000 F

3e SAINTONGE
4 P. DE CHARME
imm. XVIIIe - 2 650 000 F

10e BNE-NOUVELLE
LOFT S/3 NIVEAUX
210 m² - 2 220 000 F

01-40-62-97-97.

PARIS 6e

Montparnasse pdt gd standg 7 p., gde cuis., 3 bains, 3 WC 234 m² + serv. Rare
01-43-35-18-36.

ODÉON - 158 m²
Pierre de t., stand. 3e asc. dble récept., 3 chbres serv.
5 650 000 F T. : 01-53-10-33-33.

PARIS 7e

INVALIDES
soleil living + 2/3 chbres dernier étage : 3 550 000 F
SERGE KAYSER
Tél. : 01-43-26-43-43

Champ-de-Mars, récept. + 2 chbres, terr. pl. ciel. VUES
DOMUS : 01-45-66-90-73

PARIS 8e

MADELEINE 1 ou 2 p., 49 m² 3e ét., 6 fenêtres angle
840 000 F - 01-44-94-04-40

PARIS 10e

FG-ST-DENIS, prox. 2e 6 p., 170 m², soleil, calme Viager libre, 1 tête
XTIMMO - 01-40-25-07-05

PARIS 11e

STUDIOS Mo BASTILLE
A PARTIR DE 300 000 F
Tél. 01-43-14-67-52

SEFIMEG VEND
ENTIÈREMENT REFAITS SUR RUE ET JARDIN
- STUDIO 35 m², 530 000 F
- 2 P., 51 m², 780 000 F
- 3 P., 65 m², 845 000 F
53, AV. PARMENTIER
Vis. du lundi au vendredi
01-48-06-22-96

OPERA BASTILLE
IMM. XVIIIe SIÈCLE
5 P. PLEIN SUD, VUE
01-43-14-67-52
PIERRE ET STRATÉGIE

PARIS 12e

12e, Mo Picpus, réct, dern. ét., séj. 3 ch., 2 bns, 2 WC, 99 m², terr. 84 m², pk calme. T. : 01-43-35-18-36

DAUMESNIL
PROXIMITÉ BOIS
BEAUX 2 PIÈCES
50 m² - REFAITS
680 000 F et 700 000 F
34, R. CLAUDE-DECAEN
SEFIMEG
01-43-43-89-68

PARIS 13e

Pr B. aux Cailles, mais. S/3 nivx 4/5 p., 159 m², charme jdinet sol park 01-43-35-18-36

PARIS 14e

DENFERT, réc. stand, 2 p., ent., cuis., bns, WC, 50 m² pl. sud balc., calme - T. : 01-43-35-18-36

PARIS 15e

Mo CAMBRONNE pdt 1930 asc *3/4 pces, 75 m², très bon état chf ind + serv., 8 m².* 01-43-35-18-36

PARIS 16e

LANNES/LONGCHAMP
2P., 3 m ss/plafond, clair
970 000 F - T. : 01-49-95-98-31

PARIS 19e

Rue Fessart : studio 29 m² + balcon, 7e ét. avec asc. Entrée, kitchen. séparée, sdb, WC, cave et parking
PRIX : 475 000 F
AG. DE JOUY, 8, rue de BEUVRON
Tél. : 01-39-56-46-12
(Agence ouverte le lundi)

PARIS 20e

PTE DES LILAS, beau studio 25 m², 1er ét. imm. rénové
295 000 F - T. : 01-44-94-04-40

78-YVELINES

VERSAILLES
CALME, PLEIN CENTRE, STAND. FACE LYCÉE HOCHE. PROX. SNCF RD-LA DÉFENSE-ST-LAZARE 131 m², R.-DE-CH., CLAIR SUR JARD. 3 CHBRES, Box dble, DÉCO à REFAIRE, PART. : 2,715MF
Tél. : 01-39-49-01-51

Province

ERQUY (22)
bord mer et plage
vue imprenable face au port
appartement : 469 000 F
Lemeunier, 53000 LAVAL
76, quai d'Avesnières
Tél./fax : 02-43-53-06-06

Étranger

Devenez propriétaire privilégié d'un
APPARTEMENT avec PORT PRIVE en SUISSE (Lac de Neuchâtel)

Nous avons obtenu des autorités suisses une autorisation exceptionnelle de vente aux étrangers. Devenez propriétaire en toute légalité avec une simple signature. Haut standing, 3 1/2 et 4 1/2 pièces dans villa de 2 appartements avec balcon, terrasse, jardin, cuisine agencée, garage...
Dès CHF (francs suisses) **256'000.-**

Espace & Habitat S.A.
67, avenue Léopold-Robert
CH - 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 0041/32/913.77.77 ou 76
Fax 0041/32/913.44.83

FERMETTES

Province

« VENDS FERMETTE CUIS, SÉJOUR » « SdB 3CH, CC FUEL, CAVE COUR » « GAR. JARD. DÉPEND PATURE » « 78FU 15 km LE TOUQUET (62) » « Tél. . 03-21-05-53-00/06-07-40-73-00 »

CHÂTEAUX

Province

CHÂTEAU
AURIBEAU-CANNES
CONSTR. 1980
715 m², 9 sdb, 2 piscines, patio, fontaine, asc. vue 360° Parc 2 ha, hôtellerie poss.
4,95 MF.
Tél. : 04-93-40-75-56

PROPRIÉTÉS

Province

EXCEPTIONNEL
à saisir, très rare
60 min PARIS Sud MONTARGIS Ancien CLOS GATINAIS habitable 2 corps de bâtiment. Cachet rare Sur son terrain 4 hectares bordé par canal.
Prix total : 798 000 F, crédit 90 %
Tél. : 02-38-85-22-92
24 h/24

DOMAINES

Province

(87) HAUTE-VIENNE
PROPRIÉTAIRE VEND
MAGNIFIQUE DOMAINE ÉLEVAGE, CULTURE, CHÂTEAU XVIIIe-XIXe, 5 FERMES AVEC DÉPENDANCES, 350 HECTARES DE TERRE ET PRÉS D'UN SEUL TENANT, 34 km LIMOGES, 65 km POITIERS, 85 km ANGOULÊME - LIBRE À LA VENTE
6 500 000 F. - T. : 06-13-26-18-69

Étranger

CANADA
JOYAUX DE LA NATURE
DOMAINE VIERGE BOISÉ 80 HA SITE NATUREL PRIVILÉGIÉ EN BORD DE LAC PARMI LES TERRES DE LA COURONNE À 1 H DES PISTES DE SKI PÊCHE, CHASSE, 200 km MONTRÉAL CONSTRUCTIBLE TOUS USAGES
Px : 295 000 DOLLARS CANADIENS
MARÉCHAL - 06-08-92-29-20

VILLAS

Province

A VENDRE à AUBAGNE
SPLENDIDE VILLA
450 m² sur 2 200 m² arboré
Piscine calme standing
Tél. : 04-42-70-06-80

MAISONS

Paris Rég. parisienne

Mo PYRÉNÉES volume atypique de charme, comme une maison, 145 m² hab. S/3 niveaux, vue imprenable,
RARE : 2 100 000 F
I P. - Tél. : 01-48-83-32-88

MAISON 130 M²
Liv., 4 chbres, dble expos. Espace extérieur arboré
3 200 000 F - T. : 01-45-46-26-25

Province

LA TRINITÉ-SUR-MER
PART. VD TRÈS BELLE PPTÉ *SUR PARC ARBORÉ, de 7 000 M²* AVEC PLAN D'EAU, 280 M² HAB. SÉJ. 78 M², 8 CHBRES, 3 S.-DE-B.
Px : 3,5 MF, Tél. : 01-43-28-75-28

SOLOGNE PROFONDE À SAISIR
PX COÛTANT : 240 000 F
AUTOROUTE, TRAIN 90 MINUTES
MAISONNETTE CONFORTABLE
COMMERCES. Tél. 01-42-62-58-04

PARKINGS

● ENCHÈRES ●
Notaire - Tél. : *01-40-62-25-25*
8, rue Scheffer (16e)
Box - 3e sous-sol
Vente avec prix de réserve
visites sur rendez-vous

ACHATS

APPARTEMENTS

INTER PROJETS recherche S/PARIS ET EST PARISIEN VOLUMES ATYPIQUES À VENDRE OU À LOUER
Tél. : 01-42-83-46-46

SERGE KAYSER
RECHERCHE
APTS HORS DU COMMUN
Tél. : 01-43-26-43-43

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS, paiement comptant chez notaire - 01-48-73-48-07

LOCATIONS

OFFRES VIDES

- 15e BIR-HAKEIM beau *studio, 35 m², park, 4 800 F net*
- 16e V.-HUGO, beau studio 45 m² gd balcon 5 103 + ch.
- *16e MIRABEAU 3/4 p., 6e* ét. clair, 100 m² - 8 500 + ch
- 15e FRONT SEINE. Vue 4 P., *meublé, park, 15 000 net*
- 8e MADELEINE 3/4 p., 4e asc., 120 m², charme 11 000 + ch

VALMONT - *01-44-94-04-40*

AGF FRANCE
LOCATIONS
01 49 03 43 40

– PARIS, 15e –
61, RUE DE LOURMEL
STUDIO 33 m², 1er ét. *Balc. 3 m², cave et park.* 4 548 F c.c. Com. 2 896 F

– 2 P. rez-de-ch., 45 m² Cave et park. : 5 921 F c.c. Comm. : 3 743 F.

– 3 p., 81 m², 3e ét., cave et park., 9 679 F c.c. Comm. : 6 051 F

– PARIS, 16e –
Mo PTE-DAUPHINE
90-92, r. de la Faisanderie
5 P., 3 chbres, 140 m²
1er ét., balc., 24 m², cave et 2 parkings, 18 151 F ch. comp., comm. : 10 301 F

BERTHIER LOFT 200 M²
LUXE, triple réception
2 chbres, cuisine équipée
24 800 ch comp. : 01-45-27-12-19

5e rue de la Harpe
3e ét. sans asc. : studio avec coin kitchen, sdb WC, chf indiv., calme. Surf env. : 33 m²
Loyer 3 477,50 F
Honoraires : 2 060 F
AG DE JOUY : 8, RUE DE BEUVRON
Tél. : 01-39-56-46-12.

5 P. EN DUPLEX, 7 000 F C.C.
BELLE RÉSIDENCE, STANDING
Appart. jamais habité salon, 3 chambres, grande cuis., salle de bains, salle d'eau 2 WC, 2 balcons, park.
Tél. : 01-53-59-50-57

PARIS (5e)
Immeuble 1900, appt 150 m² Calme, parf. état, 6e ét. asc., dble orientation, vue Val-de-Grâce, 22 000 F + C. *Garanties exigées*
Tél. : 01-46-34-02-43 (9 h-12 h)

ETUDE LAFFITTE
01-40-45-76-11

LES JARDINS LECOURBE

179, rue LECOURBE

EN LOCATION
Sans commission d'agence
Disponible immédiatement

RÉSIDENCE NEUVE
3 et 4 PIÈCES

SUR PLACE
6 jrs/7 - 10 h à 19 h

FG ST-HONORÉ gd stand 3 réception, 4 chbres, 3 bains 19 000 F + ch. + parking
Tél. : 01-45-04-49-13

Rég. parisienne

JOUY-EN-JOSAS (78)
Centre village, maison avec beaucoup de charme : 2 entrées, cuis., salon, salle-à-manger WC. 1er ét. : 3 chbres, s.-de-b., WC. jardin, dépend.
Loyer : 10 250 F
honoraires : 6 000F
AG. DE JOUY. 8, RUE DE BEUVRON.
Tél. : 01-39-56-46-12

RUEIL-MALMAISON
proximité SURESNES
Studio dans imm. de standing comprenant, entrée, beau séjour avec parquet, kitchen. équipée indép., salle d'eau WC, balc., cave, interphone
Loyer : 2 800 F. C.C.
F.B.I. Le Spécialiste de l'immob. 27, avenue de Tourville, 75007 Paris. - Tél. : 01-53-59-50-57

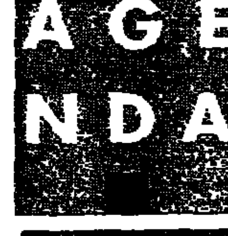
OFFRES MEUBLÉES

Paris (15e), Pasteur/Alleray Part. loue pour 1 an, appt 2/3 pièces, meublé, 57 m² ensoleillé et calme, pas de vis-à-vis, placards, cave 4e étage, asc., dispon. 15 oct. 5 800 F + charges (env. 500 F), part. à part.
Tél. : (dom.) : 01-42-84-27-31 après 19 h 30 ou répondeur
Tél. : (trav.) : 01-42-17-33-33

Studio neuf meublé clair, Mo Censier-Daubenton 5, rue des Lyonnais kitchn. équip., mezzanine, canapé, s.d. bains avec WC c. privative, cave, digic. interph. : 3 400 F, chf. élect.
T. : 01-43-54-72-33 à p. de 18 h.

DEMANDES VIDES

MASTER GROUP
47, r. Vaneau, 75007 Paris
rech. appts vides ou meublés
Toutes surfaces pour CADRES BANQUES ET GRANDES SOCIÉTÉS
T. : 01-42-22-98-70



ARTS PLASTIQUES

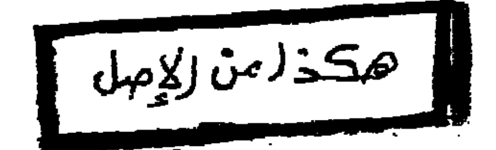
JEAN-PIERRE LE BRUN
EXPOSITION DU SAMEDI 3 AU SAMEDI 31 OCTOBRE 1998 PASSAGE CHABRIER, PRÈS *DE LA MAIRIE DE SAINT-*PIERRE-DES-CORPS.
de 9 h à 12 h : mercredi et samedi
de 14 h à 18 h : du mardi au vendredi
de 15 h à 18 h : samedi et dimanche

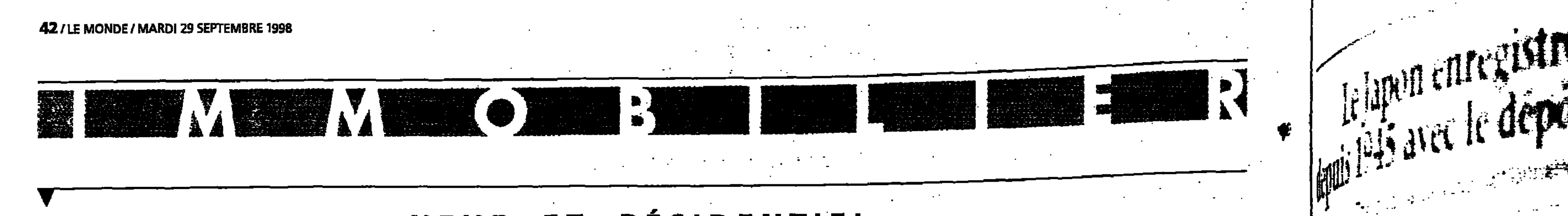
ASSOCIATIONS

COURS D'ARABE
TS NIV. JOUR. SOIR. SAM.
COURS ENFANTS : MERC./SAM.
INS : AFAC : 01-42-72-20-88

MÉCÉNAT

ECRIVAIN
Cherche mécène pour 1 an
Tél. : 01-45-44-31-39





NEUF ET RÉSIDENTIEL

PARIS

2e arrondissement

L'Hôtel Colbert
75002 Paris

Réalisation
STIM BATIR
Groupe Bouygues Immobilier,
150, route de la Reine
92513 Boulogne Cedex
Tél. : 01 55 38 25 38
Internet : http://www.stimbatir.fr

35 APPARTEMENTS DONT 4 DE DISPONIBLES - DU STUDIO AU 2 PIÈCES

Entre la Bourse et la Bibliothèque Nationale, au cœur du 2ème arrondissement, STIM BATIR réhabilite l'hôtel "Colbert", prestigieux immeuble édifié au 18ème siècle.

Studio à partir de 515 000 F, box à partir de 210 000 F.

Pour tous renseignements appelez dès maintenant au 01 55 38 25 38

STIM BATIR – BOUYGUES IMMOBILIER

8e arrondissement

37, bd Malesherbes
75008 Paris

Réalisation
FRANCE CONSTRUCTION
Groupe Bouygues Immobilier,
42/44, rue de Bellevue
92100 Boulogne
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Une rénovation de prestige.
Tout le charme intact d'une adresse prestigieuse.

A 200 m de la place Saint-Augustin et à 400 m de la Madeleine France Construction 1er promoteur certifié assurance qualité ISO 9001 vous propose de superbes appartements, du studio au 5 pièces duplex, dans ce bel immeuble haussmannien, aux prestations de grand standing. Corniches, rosaces et portes moulurées côtoient les prestations les plus modernes pour vous offrir confort, luminosité et espace optimum.
Téléphonez dès maintenant au 01 46 03 22 00 de 9h à 19h pour bénéficier du meilleur choix.

FRANCE CONSTRUCTION

9e arrondissement

1-3, rue du Delta
75009 PARIS
Mº Anvers

Réalisation :
RIVP
Tél. 01 40 51 27 54
ou écrivez-nous :
4, Place Saint-Thomas d'Aquin,
75341 Paris Cedex 07

La RIVP réalise la transformation d'un immeuble industriel datant de 1926 en vastes "lofts" bénéficiant d'un très bel éclairement grâce aux grandes verrières (menuiseries neuves avec double-vitrage ; chauffage collectif gaz). Surfaces disponibles, en duplex ou triplex, à partir de 50 m², certaines avec terrasse. Vaste hall d'entrée de caractère. Une maison individuelle avec cour privative à l'arrière de la parcelle.
Métro Anvers. Livraison 2ème semestre 1999.
A partir de 13 000 F/m²
Frais de notaire réduits.

Renseignements et réservations : 01 40 51 27 54

RIVP

12e arrondissement

Villa Lacoste
Rue Ernest Lacoste 75012 Paris

CHOISISSEZ LE MEILLEUR DU 12e ARRONDISSEMENT
1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Groupe Bouygues Immobilier
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

DU STUDIO AU 5 PIÈCES. PLUS QUE 9 APPARTEMENTS DISPONIBLES AVEC BALCONS, TERRASSES ET JARDINS.

France Construction vous propose à moins de 500m du Lac Daumesnil, dans un environnement calme et résidentiel, une nouvelle résidence à proximité immédiate des commerces, transports et écoles. Conception et prestations de grand standing étudiées dans les moindres détails.

Bureau de vente : 259 bis, avenue Daumesnil 75012 Paris
Ouvert lundi, jeudi, et vendredi de 14h à 19h, le week-end de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.

FRANCE CONSTRUCTION

13e arrondissement

Les Académies Rive Gauche
43, avenue d'Italie 75013 Paris

Réalisation
STIM BATIR
Groupe Bouygues Immobilier,
150, route de la Reine
92513 Boulogne Cedex
Tél. 01 55 38 25 38
Internet : http://www.stimbatir.fr

STIM BATIR réalise une résidence pour étudiants de 77 studios dont 24 disponibles.

IDÉAL INVESTISSEURS - AVANTAGES FISCAUX PERISSOL RÉCUPÉRATION TVA - RENTABILITÉ ÉLEVÉE - GARANTIE DE REVENUS SUR 9 ANS - LIVRAISON NOVEMBRE 1998

STIM BATIR vous propose à proximité du métro (ligne 7), des facultés parisiennes et du quartier latin, une superbe résidence étudiante alliant confort et qualité pour le bien-être des étudiants.

Renseignements et vente : 01 55 38 25 38

STIM BATIR – BOUYGUES IMMOBILIER

East Side
67 - 69, rue Patay 75013 PARIS

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Groupe Bouygues Immobilier
150, route de la Reine
92100 Boulogne
Tél. 0 801 152 174
7 jours/7, de 9h à 19h.

NOUVEAU

BELLE RÉSIDENCE DU STUDIO AU 6 PIÈCES AVEC PARKING ET CAVE EN SOUS-SOL.

France Construction vous propose une nouvelle résidence à proximité immédiate des écoles, commerces et station de RER (ligne C). La conception et les prestations ont été étudiées dans les moindres détails pour vous assurer confort et bien-être au quotidien. La plupart des appartements bénéficient d'une «Family Room» où vous pourrez savourer de longs moments de détente, un verre entre amis ou vous créer votre jardin d'hiver, ou une salle de jeux pour enfants.
Téléphonez dès maintenant au 0 801 152 174 de 9h à 19h pour bénéficier du meilleur choix et des prix de lancement.

Prix de lancement - Idéal défiscalisation Périssol.

FRANCE CONSTRUCTION

15e arrondissement

71, rue Gutenberg
Rue Gutenberg
75015 Paris

Réalisation
STIM BATIR
Groupe Bouygues Immobilier,
150, route de la Reine
92513 Boulogne Cedex
Tél. : 01 55 38 25 38
Internet : http://www.stimbatir.fr

25 APPARTEMENTS DONT 4 DE DISPONIBLES DU STUDIO AU 4 PIECES

STIM BATIR vous propose à deux pas du Parc André Citroën et de la rue Saint-Charles, cette petite résidence qui vous séduira par son charme et la qualité de ses prestations, située entre les métros Javel (ligne 10 et RER) et Lourmel (Ligne 8).

Prix à partir de 24 300 F le m² parking inclus et dans la limite du stock disponible.

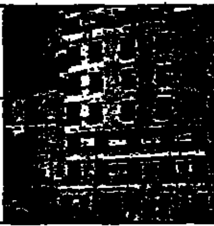
Pour tous renseignements appelez dès maintenant au 01 55 38 25 38

STIM BATIR – BOUYGUES IMMOBILIER

16e arrondissement

145, bd Murat
75016 Paris
Métro : Pte de St-Cloud
NOUVEAU

Réalisation
STIM BATIR
Groupe Bouygues Immobilier,
92513 Boulogne Cedex
Tél. : 01 55 38 25 38
Internet : http://www.stimbatir.fr



20 appartements, du studio au 5 pièces. 2 maisons de ville de 170 m² habitables 7 pièces avec jardin.
Prix à partir de 27 500 F le m² parking compris.

STIM BATIR vous propose, l'alliance de l'élégance et du charme, à proximité immédiate des quais de Seine et des commerces. Découvrez le calme du XVIème. De superbes appartements aux prestations luxueuses, façade pierre de taille massive et 2 maisons de ville avec parking en sous-sol et jardin privatif.
Bureau de Vente : 11-13, rue Wilhem - Paris 16e. Ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h. Tél. 0.801.152.163

STIM BATIR – BOUYGUES IMMOBILIER

20e arrondissement

La cour des Noues
Rue de la Cour des Noues
75020 Paris

Idéal défiscalisation Périssol
1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Groupe Bouygues Immobilier,
150, route de la Reine 92100 Boulogne. Tél. 0 801 152 120
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Prix à partir de 18 000 F le m² hors parking

A 300 m de la place Gambetta et de la mairie du XXe, découvrez une nouvelle petite résidence composée de 2 bâtiments, dans une rue calme, au cœur d'un quartier traditionnel, vivant et animé. Tous les transports, commerces et équipements à proximité. Architecture soignée et prestations de qualité : un soin tout particulier a été porté à la conception des appartements pour vous assurer confort et sécurité au quotidien. 45 appartements du studio au 5 pièces. Balcons, loggias ou terrasses. (Parkings en sous-sol).
Espace de vente : 11, place Gambetta, ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14 h à 19 h.
Renseignements et ventes : Tél. 0 801 152 118

FRANCE CONSTRUCTION

RÉGION PARISIENNE

78 Carrière-sur-Seine

Résidence "La Vallière"
45/49, route de Chatou
78 Carrières-sur-Seine

Réalisation :
Groupe FRANIM
Tél. 01 47 20 48 09

LIVRAISON IMMÉDIATE. SUPERBES APPARTEMENTS du 2 P au 4 P, Maison de ville 5 pièces, à partir de 13 500F/m².

Construction traditionnelle - prestations de qualité exceptionnelle. Calme total dans un cadre de verdure en bord de Seine.
6 km de la Défense - Labels QUALITEL et PROMOTELEC PAS et prêt à taux 0%

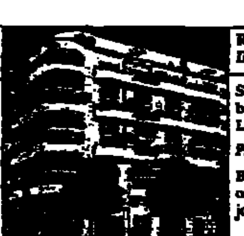
APPARTEMENT MODÈLE sur place, du jeudi au lundi de 15h à 19h (autres jours sur rendez-vous)
Tél. 01 39 57 26 10

FRANIM

92 Issy-les-Moulineaux

Résidence du Parc
92 Issy-les-Moulineaux

Réalisation
STIM BATIR
Groupe Bouygues Immobilier,
92513 Boulogne Cedex
Tél. : 01 55 38 25 38
Internet : http://www.stimbatir.fr



RER Issy Plaine
IDÉAL DEFISCALISATION PÉRISSOL

STIM BATIR vous propose une résidence de standing avec balcons et terrasses.
Livraison : Hiver 1998

Prix à partir de 16 000 F le m² hors parking.

Bureau de Vente sur place :
ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h. Tél. 0.801.152.157

STIM BATIR – BOUYGUES IMMOBILIER

92 Saint-Cloud

Saint-Cloud (92)
NOUVEAU

Réalisation
STIM BATIR
Groupe Bouygues Immobilier,
150, route de la Reine
92513 Boulogne Cedex
Tél. : 01 55 38 23 23
Internet : http://www.stimbatir.fr

NOUVEAU

STIM BATIR vous propose une nouvelle résidence de standing à deux pas du parc de Saint-Cloud : du studio au 5 pièces, aux prestations de qualité qui vous assureront un parfait confort de vie.

PRIX DE LANCEMENT

Pour tous renseignements appelez dès maintenant au 01 55 38 23 23

STIM BATIR – BOUYGUES IMMOBILIER

Le Monde
MARDI 29 SEPTEMBRE 1998

Le Japon enregistre sa plus grosse faillite depuis 1945 avec le dépôt de bilan de Japan Leasing

Tokyo va nationaliser temporairement la Long Term Credit Bank (LTCB)

JAPAN LEASING, *la plus importante* filiale de la banque japonaise en difficulté Long Term Credit Bank of Japan (LTCB), a déposé son bilan dimanche 27 septembre. Il s'agit du plus gros sinistre au Japon depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Le montant du passif laissé par Japan Leasing est estimé à 2 444,3 milliards de yens (101 milliards de francs). Il dépasse largement celui d'un autre groupe financier, Crown Leasing, qui constituait à ce jour la plus grosse faillite de l'histoire moderne japonaise (1 300 milliards de yens en avril 1997).

Japan Leasing, comme nombre d'autres sociétés financières japonaises, a massivement prêté pendant les années 80 au secteur immobilier, alors que celui-ci connaissait une spéculation frénétique. Comme les autres établissements de crédit « non bancaires » de l'archipel, Japan Leasing n'a pas accès à l'épargne et doit se refinancer auprès d'autres banques (et pas *seulement sa maison mère*). *La faillite* de Japan Leasing va donc se traduire par de lourdes pertes pour la LTCB, mais aussi pour les banques Sumitomo, Mitsubishi, Bank of Tokyo, Tokai et pour les compagnies d'assurances Dai-Ichi Life et Nippon Life.

En dépit de l'annonce de la faillite de Japan Leasing, la Bourse de Tokyo, qui a frôlé vendredi son plus bas niveau depuis treize ans, a regagné 1,35 % lundi 28 septembre et le yen était aussi en hausse, à 135,55 pour un dollar, contre 136,03 vendredi soir. Les marchés japonais ont surtout considéré que le dépôt de bilan du numéro deux du leasing dans l'archipel était la première étape du sauvetage par les *pouvoirs publics de la LTCB*.

Car, après des semaines de tergiversations, la majorité et l'opposition japonaises sont enfin parvenues pendant le week-end à un accord sur la méthode à suivre pour assainir le système financier du pays, qui croûle sous les mauvaises créances. Le Parti libéral-démocrate (PLD, gouvernemental) s'est résigné à nationaliser tempo*rairement la LTCB, comme* le réclamait avec insistance l'opposition. Le PLD a aussi accepté d'abandonner la mise en place, annoncée en mars, d'un fonds de 13 000 milliards de yens (540 milliards de francs) pour recapitaliser les banques les plus faibles. Après être passée sous le contrôle de l'Etat, la LTCB, dixième banque du pays, doit ensuite être assainie et recapitalisée par la Banque du Japon pour un montant de l'ordre de 1 000 milliards de yens avant d'être cédée à un partenaire *privé*, qui pourrait être la Sumitomo Trust and Banking.

Selon la *presse japonaise*, le gouvernement nippon va désormais pouvoir apporter directement des *capitaux aux banques chargées de* la reprise des établissements les plus fragiles. Le puissant ministère des finances devra partager ses prérogatives avec un nouvel organisme, la Commission du renouveau financier. Le ministre de l'économie, Kiichi Miyazawa, a déclaré que la Diète adoptera les textes de loi nécessaires à la mise en place des réformes avant la fin *de l'actuelle session parlementaire*, le 7 octobre.

La restructuration du système bancaire japonais semble en tout cas s'accélérer puisque deux groupes, la Asahi Bank et la Tokai Bank, ont annoncé lundi envisager un « *rapprochement stratégique* ». Il pourrait déboucher sur la naissance du deuxième établissement financier du pays derrière la Bank of Tokyo-Mitsubishi. L'accord entre les deux établissements financiers prévoit la mise en place de participations croisées et doit à terme conduire à la création d'une holding commune.

L'ensemble du secteur bancaire nippon s'attelle par ailleurs à lever des fonds *dans* la perspective de la *clôture des comptes semestriels* avant le 30 septembre. Haruhiko Kuroda, directeur du Bureau international du ministère des finances, ne doute pas que les banques puissent se financer en dollar ou en d'autres devises. Il ne croit pas que le gouvernement doive les aider en ce sens, en vendant, par exemple, des obligations du Trésor américain, comme le bruit en court.

Eric Leser
(avec AFP et Reuters)

Un nouveau ministre de l'intérieur nommé en Belgique après la mort d'une Nigériane

BRUXELLES
de notre correspondant

Même le quotidien *La Libre Belgique* s'énervait, *samedi 26 septembre, titrant « C'est quoi, ce* cirque ? ». L'éditorialiste du journal s'en prenait tout à la fois aux pressions exercées par le gouvernement sur Louis Tobback, vice-premier ministre et ministre de l'intérieur, afin qu'il renonce à sa démission, et à la décision, prise la veille, de libérer cinquante réfugiés, détenus jusqu'alors au « centre fermé 127 *bis* », dans la banlieue de Bruxelles. *Découvrant* la liberté, ces demandeurs d'asile apprenaient simultanément qu'ils avaient cinq jours pour quitter le pays… *« Nos gouvernants sont-ils tombés sur la tête ? »*, s'interrogeait le quotidien catholique.

Il est évident, en tout cas, que le décès, la semaine dernière, de la jeune Nigériane Sémira Adamu, que des gendarmes tentaient de placer de force dans un avion, a provoqué un séisme en Belgique. *« La mort de Sémira prend rang dans la cohorte des erreurs qui fauchent le royaume depuis trois ans »*, résume *Le Soir.*

Durement critiqué pour son impuissance à maîtriser d'autres crises, le gouvernement doit à nouveau faire face à une fronde d'une bonne partie de la presse et de l'opinion (surtout francophone), qui appellent à une meilleure prise en compte des « problèmes de société » et *reprochent sa maladresse à l'équipe de Jean-Luc* Dehaene. L'incapacité de la coalition socialiste - sociale-chrétienne à modifier son image a encore été illustrée au cours des derniers jours. Tandis qu'étaient révélées les conditions de la mort de Sémira Adamu, le conseil des ministres publiait un communiqué estimant que la démission de M. Tobback rendrait *« plus difficile encore la politique d'asile dont la Belgique a besoin »*.

UN « IDÉALISTE CYNIQUE »

Cette initiative fut toutefois sans effet sur le ministre de l'intérieur – qui a confirmé samedi soir sa démission – et a ajouté à l'émotion alors que, quelques heures plus tard, était organisée à la cathédrale de Bruxelles une cérémonie oecuménique à la mémoire de Sémira. A l'issue de l'hommage, auquel avaient pris part 5 000 personnes, un cortège s'est formé derrière le corbillard. Aux cris de *« Tobback assassin ! »*, il s'est rendu devant le siège du SP, le Parti socialiste flamand, auquel appartient le ministre.

Le gouvernement doit donc tout à la fois calmer des esprits très échauffés et tenter de redéfinir sa politique du droit d'asile. Des *« corrections »* à la loi de 1996 seraient débattues dès cette *semaine, afin, notamment, d'humaniser* les procédures d'expulsion. Le PSC (sociaux-chrétiens francophones), l'un des quatre partis de la coalition, voudrait aller plus loin, mais les formations flamandes, tenaillées par l'extrême droite du Vlaams Blok, sont d'une extrême prudence. Quant au Parti socialiste francophone, il préfère concentrer le tir sur la gendarmerie : *« Elle doit savoir que nous avons des inquiétudes démocratiques »*, a déclaré l'un des leaders du PS.

C'est à Luc Van den Bossche, un avocat de cin*quante et un ans, qui a succédé samedi à M. Tob*back, qu'il appartiendra de reprendre ce dossier délicat, compliqué encore par la décision de l'Association des pilotes de ligne de ne plus accepter désormais de passagers « obligés » dans leurs avions. Travailleur infatigable, ce Gantois est réputé être un pragmatique, et il est souvent dépeint comme un *« idéaliste cynique »*. Les observateurs affirment ignorer si ces qualités suffiront à faire de lui l'homme qui sortira le gouvernement Dehaene d'une nouvelle ornière. – *(Intérim.)*

Louis Schweitzer, président-directeur général de Renault, au « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI »

« Aujourd'hui, en Europe, la peur est notre principal ennemi »

« Le 22 septembre, Paris et trente-quatre autres villes ont *connu une journée sans voitures.* La fiscalité écologique, le fait que de plus en plus de citadins n'ont pas de voiture, tout *cela vous* paraît-il inquiétant pour l'avenir de votre industrie ?

– Non. Paris est, en effet, la ville de France où les gens ont le moins d'automobiles, et c'est vrai que l'automobile est moins adaptée à la circulation au sein de Paris qu'elle ne l'est à la circulation entre villes ou dans les banlieues. Mais nous pensons toujours à l'automobile en Europe, aux Etats-Unis ou au Japon, où il y a beaucoup d'automobiles aujourd'hui. En fait, je pense qu'elle a d'énormes espaces de croissance là où les gens n'ont pas encore accédé à l'automobile, là où elle est encore un rêve.

– A terme, y aura-t-il moins d'usines Renault en France ?

– Non, parce qu'en matière d'automobiles on a intérêt à produire près des lieux de vente. Donc, il n'y a pas de risques de délocalisation de l'industrie automobile française, d'autant moins qu'au sein de l'Union européenne que nous connaissons, la France est un lieu très compétitif pour produire des automobiles. Si un grand concurrent japonais est venu en France, c'est probablement qu'il partage cet avis…

– Le gouvernement est-il trop *optimiste* dans son évaluation de la conjoncture économique à venir ?

– Non. *Aujourd'hui, en Europe*, la peur est notre principal ennemi. Il n'y pas de raisons objectives pour que, au sein de la zone euro, la croissance ne se poursuive pas. On a vu aux Etats-Unis, pendant huit *ans consécutifs, une croissance qui* était fondée sur la confiance des gens dans l'avenir, et cette confiance est une énorme force. Quand les gens ont confiance, ils achètent. Quand ils achètent, on investit, etc. Aujourd'hui, après toutes les difficultés qu'on a eues pour entrer dans l'euro, il y a la possibilité d'une croissance soutenue et durable.

» D'une part, les gens, en Europe, ne sont pas pauvres. Ils ont une épargne. On a la stabilité monétaire. On a des travailleurs qui sont plus nombreux que le travail qu'on leur fournit. Donc, je pense qu'on a des capacités d'expansion. Les entreprises ont des capacités d'investissement. Tous les éléments d'une croissance soutenue sont là. Le seul élément, je le redis, qui peut mettre en cause cela, c'est juste*ment* une sorte d'inquiétude, qui ferait que les entreprises mettraient à la cape et que les gens se recroquevilleraient par rapport à ces opportunités.

– Partagez-vous le sentiment de l'Union des industries métallurgiques et minières, principale fédération du CNPF, qui pense que les 35 heures, c'est sûrement très bien, mais le plus tard possible ?

– Les 35 heures sont dans la loi. Dès lors que quelque chose est dans la loi, il faut essayer de l'appliquer intelligemment. L'application intelligente passe par la négociation, avec un double objectif : d'une part, que l'entreprise ne perde pas sa compétitivité ; d'autre part, les salariés doivent s'y retrouver parce que, autrement, il n'y a pas d'accord possible. Depuis mars, nous avons *engagé avec les partenaires sociaux* une réflexion, qui consiste à étudier ensemble les problèmes, à les regarder de façon objective, pour se comprendre l'un l'autre, comprendre la réalité des choses, de telle sorte que, le moment venu, la négociation réussisse.

» Il faut pouvoir faire qu'on travaille quand la demande existe et qu'on puisse, quand elle existe moins, produire moins. C'est ce qu'on appelle la variabilité des horaires, qui va au-delà de l'annualisation. Ensuite, tout le monde n'est pas dans la même situation vis-à-vis de l'horaire de travail. Il est clair que la situation, par exemple, d'un ouvrier en chaîne n'est pas la même que celle d'un vendeur d'automobiles, qui n'a pas du tout les mêmes contraintes d'horaires. La même chose vaut entre certaines catégories de cadres ou des ouvriers. Enfin, il faut intégrer la formation. La formation à la fois *dans le temps de travail* et en dehors du temps de travail. Et puis il faut une certaine modération salariale.

» En sens inverse, je considère que dire : "On va négocier les 35 heures, mais les gens travailleront autant après qu'avant", ce n'est pas plausible ni raisonnable.

– Les 35 heures peuvent-elles, chez Renault, créer des emplois ?

– On produit en Europe les voitures destinées à l'Europe, et notre croissance sera ailleurs qu'en Europe. Au contraire, on sait que notre productivité va augmenter. Donc, nous ne serons pas créateurs d'emplois. Mais ce qui est très compliqué, c'est qu'il faut en même temps réduire les effectifs et recruter *parce que, aujourd'hui, nos travailleurs* sont vieux. Pour l'instant, nous allons continuer à avoir une certaine réduction des effectifs, de l'ordre de 3 % par an à peu près.

» L'effectif de Renault, en France, c'est un peu plus de 100 000 personnes. Dans le monde, c'est 140 000 personnes. Il est clair que cet équilibre se modifiera sur la période à venir, mais il ne s'agit pas de délocaliser, parce que, quand nous construisons une usine au Brésil, nous créons de nouveaux débouchés pour Renault et, dans nos voitures brésiliennes, on utilisera des pièces fabriquées en France.

– Quelle est votre préférence pour ce qui concerne l'évolution *des cotisations patronales d'assu*rance-maladie et pensez-vous que la baisse de la taxe professionnelle est efficace pour réduire le coût du travail ?

– Je suis très favorable à la *réforme qui vient d'être faite sur la* taxe professionnelle. C'est un impôt stupide, qui pénalise la production en France et favorise l'importation. Tout ce qu'on fait pour le supprimer est bon. Pour ce qui est des cotisations patronales d'assurance-maladie, je ne pense pas que l'on puisse résoudre ce problème à somme nulle, c'est-à-dire faire une réforme qui soit acceptée sans réduire un peu le montant de ces cotisations. »

Propos recueillis par
Jean-Pierre Defrain,
Anita Hausser
et Patrick Jarreau

Du passé à l'Histoire

par Pierre Georges

LAISSONS ici de côté l'essentiel, l'*alternance allemande* et ses conséquences politiques. Négligeons cette petite couche de rose pâle *supplémentaire sur* une Europe largement sociale-démocrate. Et parlons un peu des hommes.

C'est une assez belle leçon de choses et de moeurs politiques qu'ont donnée dimanche Helmut Kohl et son successeur Gerhard Schröder. Les résultats n'étaient pas tombés depuis une heure que les deux adversaires en prenaient acte de la façon la plus tranquille, la plus aimable. Pas d'amertume apparente dans un cas. Pas de triomphalisme affiché dans l'autre. Images d'une démocratie apaisée vivant, sans éclats de voix ni tumulte, un moment de son histoire, la fin de l'ère Kohl.

Honneur au perdant donc. Le dinosaure, l'éléphant, la poire, le balourd, tous qualificatifs plus ou moins affectueux dont il fut affublé, est tombé. Il a perdu l'élection, comme le combat, de trop. Et sa première réaction a été parfaitement digne, qui ne fut pas de rejeter sur les électeurs les causes de cet échec. Helmut Kohl a pris pour lui et sur lui *« l'entière responsabilité de la défaite »*.

On peut tomber plus mal. Et sortir plus médiocrement. Surtout quand la campagne électorale ne fut pas précisément aimable à votre encontre, consistant essentiellement à reprocher au sortant d'être depuis trop longtemps au pouvoir, de s'accrocher en homme du passé, un peu *« fini »*, beaucoup usé. La défaite rend parfois ce signalé service aux hommes du passé de les projeter directement dans l'Histoire.

Et voici donc Helmut Kohl battu et maintenant dans l'Histoire. Il y a toute sa place, comme père de l'euro et chancelier de l'unité allemande. Et toute sa place, d'un point de vue français, comme un ami de notre pays, une si vieille *connaissance* qu'on avait fini par identifier totalement son pays à ce corpulent, ce massif chancelier germain. *Seize ans de pouvoir*, plus de deux de nos septennats, ce fut assez pour que toute une génération française, aussi, ne connaisse de l'Allemagne politique que cet homme-là dans la symbolique extrême d'une photo prise un jour à Verdun, main dans la main avec un président depuis disparu. C'était déjà une photo du passé et aussi de l'Histoire, une photo du XX[e] siècle.

Helmut Kohl, en quelque sorte, est mieux que battu. Il sort tête haute de son siècle, laissant à son successeur le soin et la charge de passer le cap symbolique et d'y conduire son pays, leur pays. Et quant à lui, il lui faudra maintenant vérifier s'il y a bien une vie après la chancellerie, tant de livres à lire ou, qui sait, à écrire, tant d'amis à retrouver, trop longtemps négligés, tant de choses à faire qui ne soient plus seulement de la politique.

Arrive donc Gerhard Schröder, homme plus jeune, plus *« moderne »*, que toute la presse portraitise d'abondance depuis des mois et que nous allons, en France, devoir apprendre à connaître. Les lois de l'alternance sont aussi médiatiques qui font – on l'a vu avec Tony Blair – que la victoire accorde au gagnant une sorte de prime de découverte. Et quelque chose nous dit que, déjà, la Schrödermania rôde. Tant il vrai qu'un chancelier qui envisage de prendre une Française comme ministre, ne saurait être considéré, ici, comme fondamentalement inamical.

La Caisse des dépôts aurait perdu 1 milliard de francs en Allemagne

LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS (CDC) aurait perdu un peu plus de 1 milliard de francs dans des opérations immobilières en Allemagne depuis 1991, affirme lundi 28 septembre le quotidien *Aujourd'hui/Le Parisien*. Cette perte résulterait des difficultés rencontrées par une société d'assurances allemande, Concordia, cotée à la Bourse de Francfort, qui s'était lancée dans le marché de l'immobilier à Berlin après la chute du mur.

Malgré un remboursement de 460 millions de francs à la CDC, Concordia aurait laissé une facture d'environ 1 milliard de francs. La CDC aurait confirmé aux autres actionnaires – les groupes Erb et Berliner Bank – *« sa volonté de ne plus apporter de nouveaux fonds à cette société compte tenu de son analyse du marché immobilier allemand et du manque de visibilité sur les résultats futurs et la stratégie de Concordia »*, selon une note confidentielle, publiée par le quotidien. – *(AFP.)*

Le président de VVF, Edmond Maire, envisage un plan social

SELON PLUSIEURS SYNDICATS, un plan social touchant de manière directe ou indirecte 140 emplois serait envisagé dans le groupe de tourisme VVF Vacances (2 000 salariés), que préside l'ancien secrétaire général de la CFDT Edmond Maire. Dans une déclaration diffusée début septembre aux cadres dirigeants du groupe, et dont l'AFP s'est procuré une copie, M. Maire a appelé à *« une véritable conversion mentale »*, à *« une attitude et des pratiques radicalement différentes de celles qui ont prévalu ces dernières années »*. Selon lui, le *« gros problème culturel de VVF »* réside dans le fait que *« la tendance à améliorer les prestations, à créer des emplois, passe avant les équilibres économiques, avant l'amélioration des salaires, avec une apparente acceptation passive du personnel »*. Le président du groupe de tourisme estime que *« l'avenir de l'entreprise appelle des changements importants »* et que *« la recherche du rendement, de la rentabilité »*, doit désormais être *« un préalable à chacun de nos actes »*. – (AFP.)

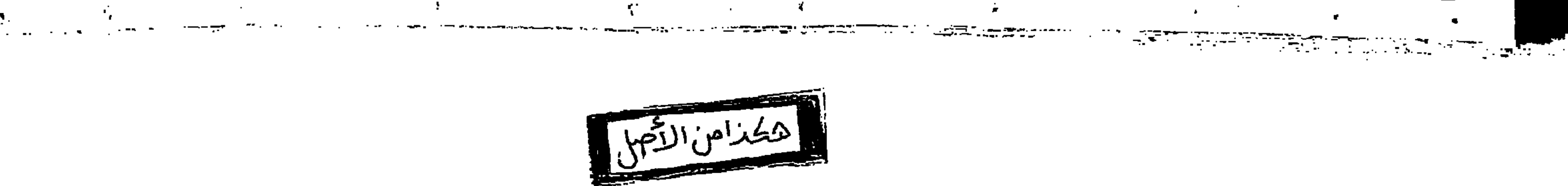
DÉPÊCHES

■ **PROCHE-ORIENT : le président américain Bill Clinton devait réunir le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, et le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou,** lundi 28 septembre à Washington. La veille, les deux hommes s'étaient retrouvés pour la première fois depuis onze mois avec le secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, pour tenter de relancer le processus de paix au Proche-Orient. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : la Nouvelle Orléans (Louisiane) se préparait à connaître l'une de ses pires calamités naturelles** en plusieurs décennies, avec l'arrivée, lundi 28 septembre, du cyclone Georges. Selon certains experts météorologiques, l'ouragan est d'autant plus susceptible d'être dévastateur qu'il pourrait rester sur la région de vingt-quatre à trente-six heures. – *(AFP.)*

■ **PRESSE : Havas négocie *« un partenariat à 50-50 »* avec Bertelsmann dans la presse professionnelle**, a confirmé le PDG d'Havas, Eric Licoys, dans un entretien aux *Echos* du 28 septembre. *« Nous réfléchissons depuis quatre mois sur le périmètre et la structure de cette joint-venture, mais aussi sur la question du management »*, explique M. Licoys, qui précise que cet ensemble pèserait 5 milliards de francs. La presse économique ne fera pas partie de ce rapprochement.

Tirage du *Monde* daté dimanche 27-lundi 28 septembre 1998 : 581 433 exemplaires.



هكذا من الإمل

Proche-Orient

Françoise VERNY

Pourquoi m'as-tu abandonné